

RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2024

BASSIN EFE DE NAMUR

NOVEMBRE 2024



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
CHAPITRE 1 – CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SA POPULATION.....	7
1.1. Territoire du Bassin	7
1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE	7
1.1.2. Superficie et communes du bassin.....	8
1.2. Population	9
1.2.1. Population totale.....	9
1.2.2. Evolution de la population	10
1.2.3. Population et âge.....	11
1.2.4. Population et niveaux d'instruction	14
En Bref	15
CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL	16
2.1 Structure d'activité de la population	16
2.2. Caractéristiques de la population active occupée	17
2.2.1. Taux d'emploi.....	17
2.2.2. Emploi intérieur.....	19
2.2.3. Emploi salarié.....	21
2.2.4. Travail indépendant.....	25
2.2.5. Mobilité des travailleurs	27
2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée.....	28
2.3.1. Taux de chômage.....	28
2.3.2. Les demandeurs d'emploi inoccupés	29
2.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)	33
2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem	34
2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail.....	34
2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3	35
2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin	36
2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi	38
2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2029	38
2.5.2. Créations et faillites d'entreprises	43
En Bref	45
CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES ET MOBILITÉ	46
3.1. Données globales, de cadrage.....	46
3.1.1. Nombre total d'apprenants dans le Bassin.....	46
3.1.2. Focus sur l'alternance	61
3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant	66
3.2.1. Formation initiale	66
3.2.2. Formations pour adultes	94

3.2.3. Formation complémentaire.....	140
3.2.4. Validation des compétences.....	141
3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin.....	146
3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante	146
3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante.....	147
3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante.....	148
3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante	149
3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d’attractivité)	150
3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante.....	150
3.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante	150
3.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante	152
3.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante.....	152
CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L’OFFRE.....	154
4.1. Cadrage méthodologique	154
4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir	157
CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS.....	174
5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles.....	174
5.2. Adaptation de l’offre d’enseignement et de formation	177
5.3. Places de stage et alternance.....	181
5.4. Équipements/ressources	183
5.5. Autres.....	184
COORDONNÉES INSTANCE BASSIN EFE DE NAMUR	187
ANNEXES.....	188
Annexe 1 - Liste des fonctions critiques 2024 du Forem (en orange si pénurie).....	188
Annexe 2 - Glossaire	191
Annexe 3 - Acronymes	193

Le rapport analytique et prospectif : un outil pour le pilotage de l'offre d'enseignement et de formation au niveau territorial

Le marché de l'emploi fait face à des défis importants tels que les enjeux climatiques et environnementaux ou encore la numérisation croissante et le développement de l'intelligence artificielle (IA). Les compétences nécessaires pour exercer les métiers techniques se modifient constamment dans tous les secteurs d'activités et les difficultés de recrutement se renforcent.

Faire évoluer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle pour répondre aux besoins de compétences actuels et futurs est un enjeu primordial auquel s'attachent les Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi !

Pour ce faire, une des missions principales des Instances Bassin est la réalisation d'un rapport analytique et prospectif.

Ce rapport comporte une série d'informations et d'analyses sur la situation socio-économique du territoire du Bassin, ainsi que sur l'offre d'enseignement et de formation et sa fréquentation. Ces éléments, complétés par la prise en compte des résultats d'études menées notamment au sujet de l'évolution des métiers et des compétences, ont été soumis aux acteurs de terrain et aux mandats de l'Instance, afin d'établir un diagnostic.

Cette démarche de dialogue et de concertation avec les acteurs locaux des différents champs de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et de l'emploi est un élément essentiel dans les travaux des Instances.

Les interactions permettent en effet aux différents acteurs de s'approprier les données, de partager leurs points de vue, connaissances et expériences, pour aboutir à une meilleure appréhension des problématiques liées à l'adéquation entre l'offre d'enseignement et de formation et les besoins du territoire et proposer ensuite des recommandations et pistes d'actions à mener pour y apporter une réponse.

Depuis la mise en place des Instances Bassin en 2015, des améliorations majeures du rapport analytique et prospectif ont été réalisées, tant en matière de méthodologie qu'en ce qui concerne l'établissement d'un cadre de référence commun, l'harmonisation et la mutualisation entre Bassins. Une démarche d'analyse de l'évolution de l'offre d'enseignement et de formation a également été mise en place.

Ces travaux ont permis de dégager **des priorités pour la création de nouvelles offres dans le cadre de l'enseignement et de la formation professionnelle, pour le maintien d'offres existantes**, mais aussi de formuler des recommandations pour les travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualification, en matière d'adaptation du contenu de certaines offres, en matière d'orientation et de promotion des métiers, de places de stage et d'alternance, de partage des ressources et équipements pédagogiques, etc.

Si les recommandations des Instances portent essentiellement sur le niveau de qualification correspondant à celui de l'enseignement secondaire, **l'Instance Bassin de Namur est particulièrement attentive à prendre en compte l'ensemble des publics et à proposer des parcours de formation intégrant différents niveaux de compétences** : à la fois en amont, pour les publics les plus éloignés de l'emploi, les plus fragilisés et en aval, pour ce qui concerne la transition vers l'enseignement supérieur ou les formations d'un niveau de qualification plus élevé. L'Instance veille à conserver une offre d'enseignement et de formation cohérente et diversifiée.

Enfin, si **le rapport** est un outil pour le pilotage de l'offre d'enseignement et de formation au niveau du territoire, il **nourrit aussi les travaux des Pôles de synergies, qui constituent les « moyens d'actions opérationnels » des Instances et au sein desquels divers partenaires s'associent pour développer des projets concrets en lien avec les priorités et recommandations** des membres.

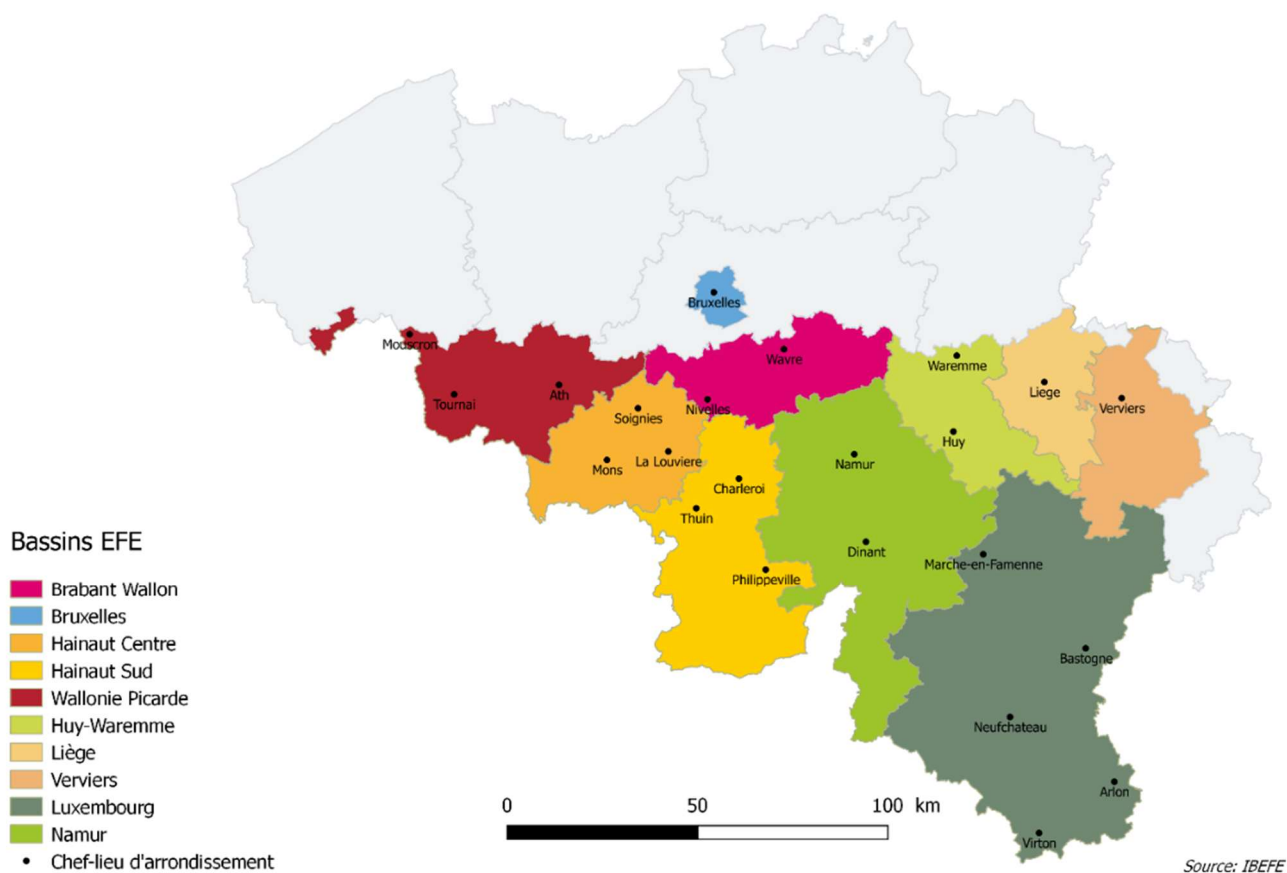
Fruit du travail de nombre d'acteurs de formation et d'enseignement, ce rapport va nous accompagner pendant les trois prochaines années pour orienter nos actions et interpellations.

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de celui-ci et qui surtout veilleront à la mise en application des recommandations. Rendre les options et formations attractives est notamment un défi à relever afin que les jeunes et les personnes en formation trouvent un sens à leurs apprentissages.

Fabienne TINANT - Présidente IBEFE Namur

1.1. Territoire du Bassin

1.1.1. Carte de l'ensemble des Bassins EFE



Parmi les **10 Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi** créés en Wallonie et à Bruxelles, le Bassin de Namur couvre le territoire des arrondissements de Namur et Dinant, plus celui de deux communes situées dans l'arrondissement de Philippeville ; à savoir Doische et Florennes. Le territoire du Bassin ne correspond donc pas à celui de la province de Namur.

1.1.2. Superficie et communes du bassin



Le Bassin de Namur est composé de 33 communes.
Il s'agit d'un territoire de 2.975 km² qui couvre **17,7% du territoire wallon**.

1.2. Population

1.2.1. Population totale

Population au 1^{er} janvier 2023

Source : SPF Économie, PME, Classes Moyennes et Énergie, statistiques population, 2023

	Population Bassin 2023	Densité de population	Population de nationalité étrangère	
	(VA)	Hab/km ²	UE27 (%)	Hors UE27 (%)
Bassin de Namur	449.847	150,8	3,4%	2,6%
Communes de l'arrondissement de Dinant				
Anhée	7.199	109,0	3,0%	1,3%
Beauraing	9.460	54,2	3,8%	1,6%
Bièvre	3.471	31,7	2,8%	0,9%
Ciney	17.103	115,7	2,2%	2,0%
Dinant	13.296	132,9	2,8%	3,1%
Gedinne	4.686	30,9	3,0%	0,9%
Hamois	7.528	98,3	1,8%	0,8%
Havelange	5.314	50,7	2,0%	0,5%
Houyet	5.116	41,6	2,6%	1,2%
Onhaye	3.277	49,9	2,6%	0,5%
Rochefort	12.615	75,8	2,0%	1,5%
Somme-Leuze	6.019	63,2	2,2%	0,9%
Yvoir	9.233	161,7	3,6%	2,2%
Hastière	6.168	109,0	4,3%	1,7%
Vresse-sur-Semois	2.505	24,7	5,7%	1,8%
Communes de l'arrondissement de Namur				
Andenne	28.114	326,5	3,5%	2,1%
Assesse	7.321	93,2	2,3%	1,2%
Éghezée	16.705	161,8	2,3%	1,0%
Floreffe	8.115	207,4	2,7%	0,9%
Fosses-la-Ville	10.453	165,1	3,3%	0,9%
Gesves	7.392	113,7	1,9%	0,9%
Mettet	13.465	115,1	2,2%	0,9%
Namur	113.286	643,9	4,1%	6,0%
Ohey	5206	91,9	1,5%	0,9%
Profondeville	12.349	245,2	3,0%	0,8%
Sombreffe	8.438	235,1	3,9%	1,3%
Sambreville	28.392	828,5	6,6%	1,6%
Fernelmont	8.221	124,9	2,2%	0,8%
Jemeppe-sur-Sambre	19.257	410,2	3,4%	0,8%
La Bruyère	9.292	175,2	1,8%	0,7%
Gembloux	26.517	274,9	3,9%	3,2%
Les deux communes de l'arrondissement de Philippeville				
Doische	2.995	35,6	2,4%	0,8%
Florennes	11.339	84,5	2,1%	1,1%
Wallonie	3.681.575	217,8	7,4%	3,5%

Au 1^{er} janvier 2023, le Bassin de Namur compte 449.847 habitants, soit **12,2% de la population wallonne**. Un quart de la population du Bassin est localisée sur la seule commune de Namur (113.286 habitants).

La densité de population est de 150,8 habitants/km² dans notre Bassin. Celle-ci est moins importante que sur l'ensemble du territoire wallon où la densité de population atteint 217,8 habitants/km². Seul le Bassin du Luxembourg connaît d'ailleurs une densité moins importante (65,9).

La densité de population est **très variable d'une commune à l'autre**. Les communes avec une densité de population élevée sont Sambreville (828,5), Namur (643,9), Jemeppe-sur-Sambre (410,2), Andenne (326,5), Gembloux (274,9), Profondeville (245,2), Sombreffe (235,1) et Floreffe (207,4). Les communes avec la plus faible densité sont toutes situées dans le sud du Bassin : Vresse-sur-Semois (24,7), Gedinne (30,9), Bièvre (31,7), Doische (35,6) et Houyet (41,6).

Tout comme en 2020, **les femmes représentent 51,0% de la population** du Bassin namurois.

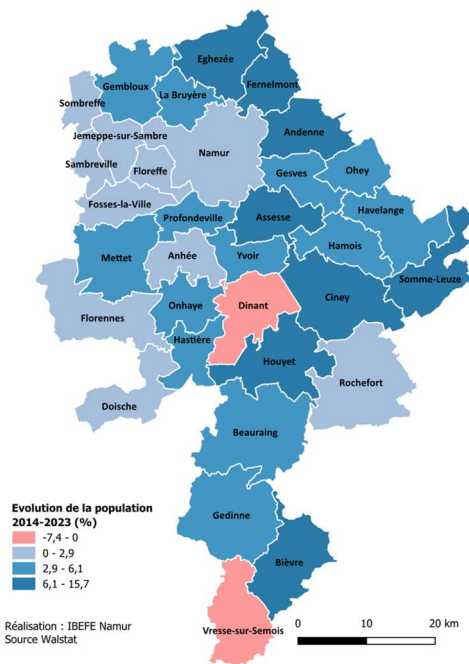
La part de la population de nationalité étrangère dans la population totale est de 6,0% dans le Bassin namurois (3,4% en provenance de l'Union Européenne et 2,6% issus de pays situés en dehors de l'Union Européenne) alors qu'elle s'élève à 10,9% en Wallonie (7,4% de l'UE et 3,5% hors de l'UE).

La part de la population de nationalité étrangère en provenance de l'Union Européenne est particulièrement élevée à Sambreville (6,6%), Vresse-sur-Semois (5,7%), Hastière (4,3%) et Namur (4,1%). Quant à la part de la population étrangère issue d'un pays situé hors de l'UE, elle est relativement élevée à Namur (6%), Gembloux (3,2%), Dinant (3,1%), Yvoir (2,2%), Andenne (2,1%) et Ciney (2%).

La part des personnes étrangères dans la population **a légèrement augmenté** ; en 2020, elle s'élevait à 5,4% (3,4% de l'UE et 2% hors UE) dans le Bassin namurois et à 10,4% sur le territoire wallon (7,4% de l'UE et 3% hors UE). C'est essentiellement la population issue de pays non européens qui a augmenté.

1.2.2. Evolution de la population

Evolution de la population 2014-2023



Evolution de la population 2014-2023 (%)	
Bassin du Brabant Wallon	5,6
Bassin de Hainaut Centre	2,5
Bassin de Hainaut Sud	0,9
Bassin de Wallonie Picarde	2,3
Bassin de Huy-Waremme	5,2
Bassin de Liège	1,4
Bassin de Verviers	1,1
Bassin du Luxembourg	6,2
Bassin de Namur	4,0
Wallonie	2,9
Bassin de Bruxelles	6,7

Entre 2014 et 2023, le Bassin de Namur a vu sa population croître de 4,0%. Cette progression a été plus importante que celle observée en Wallonie (+2,9%) mais moins élevée que celle constatée dans le Bassin bruxellois (+6,7%). En Wallonie, seuls les Bassins du Brabant Wallon, du Luxembourg et de Huy-Waremme ont connu une augmentation plus rapide de la population.

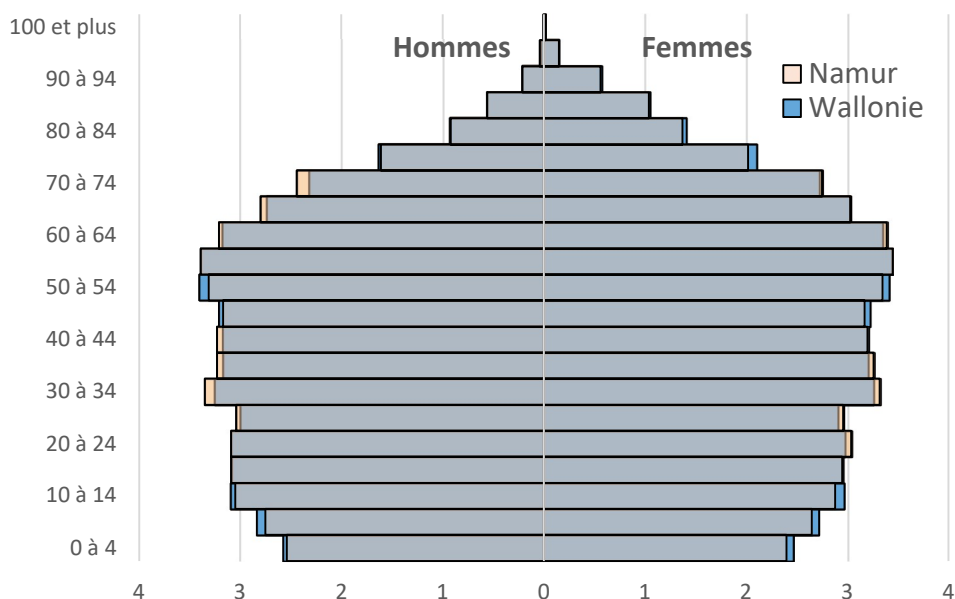
Si on regarde sur la carte l'évolution de la population par commune, on peut constater que c'est à Somme-Leuze qu'elle a été la plus élevée (+15,7%). Viennent ensuite Fernelmont (+8,9%), Andenne (+8,6%), Houyet (+7,9%), Ciney (+7,2%) et Assesse (+7,1%). Seules les communes de Vresse-sur-Semois (-7,4%) et Dinant (-1,2%) ont vu leur population diminuer sur cette même période.

1.2.3. Population et âge

1.2.3.1. Pyramide des âges

Pyramide des âges de la Wallonie et du Bassin de Namur en 2023

Source : Statbel, 2023

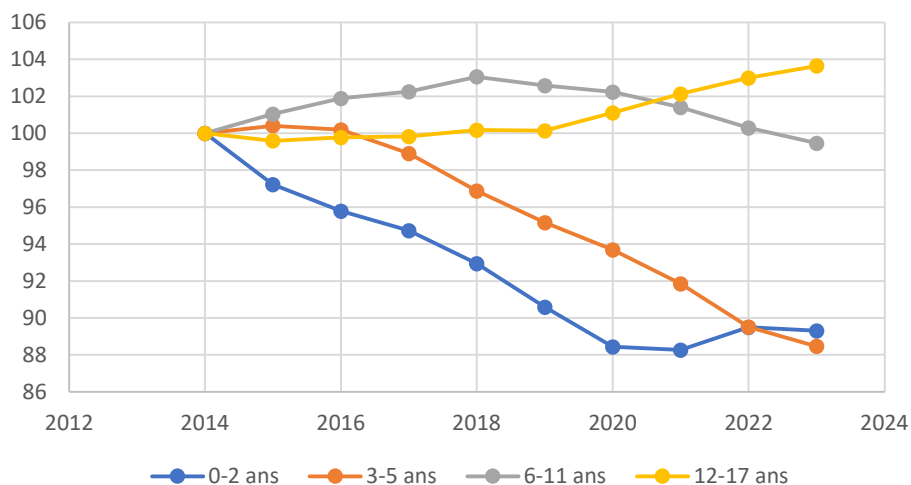


La comparaison des pyramides des âges namuroise et wallonne en 2023 indique que **le Bassin compte une part de population plus importante de personnes âgées entre 20 et 44 ans et de personnes âgées entre 60 et 74 ans**. Tout comme c'était déjà le cas en 2020, la population très jeune (moins de 14 ans) et très âgée (plus de 75 ans) est cependant moins élevée.

1.2.3.2. Focus sur la population en âge de scolarité ou (pré)scolarité

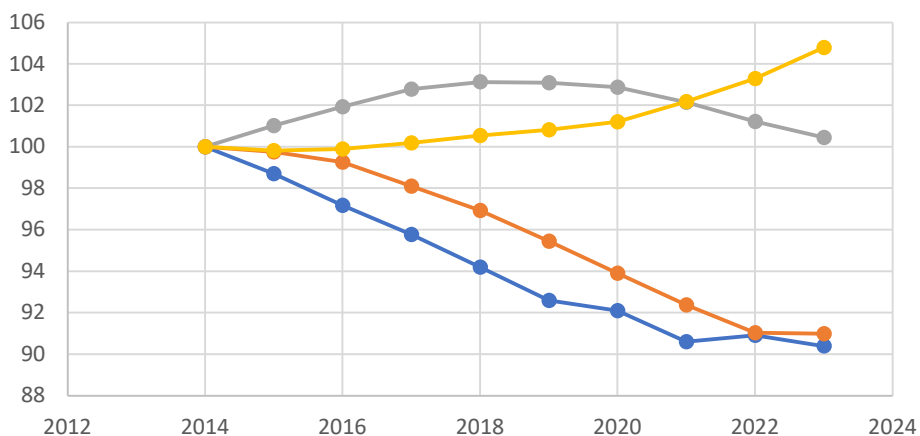
Evolution de la population en âge (pré)scolaire - Bassin de Namur

Source : Statbel, 2023



Evolution de la population en âge (pré)scolaire - Wallonie

Source : Statbel, 2023



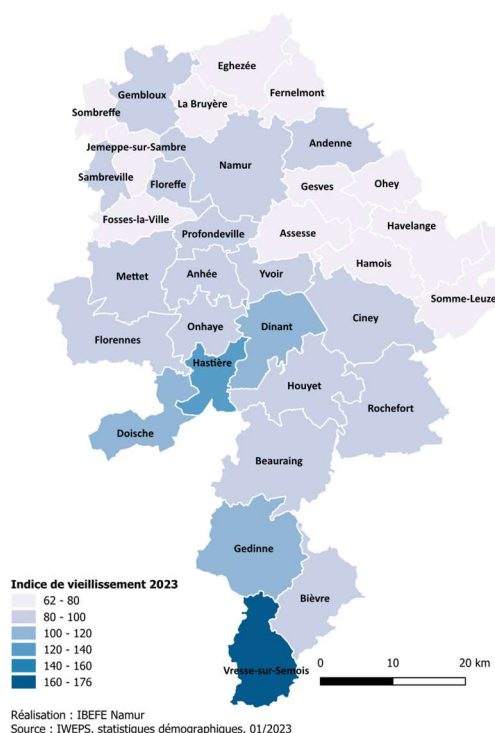
Entre 2014 et 2023, les différentes catégories de population jeune évoluent de façon similaire sur le territoire du Bassin et en Wallonie. Ces deux graphiques montrent bien une diminution régulière du nombre d'enfants âgés de 0 à 2 ans et de 3 à 5 ans.

1.2.3.3. Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement est le rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus (numérateur) et la population des personnes âgées de moins de 20 ans (dénominateur). Un indice supérieur à 100 indique que la part des plus de 64 ans dans la population est supérieure à celle des moins de 20 ans.

Indice de vieillissement

Source : IWEPS/IBSA, statistiques démographiques, 01/2023



Indice de vieillissement 2023	
Bassin du Brabant Wallon	89,5
Bassin de Hainaut Centre	85,7
Bassin de Hainaut Sud	84,5
Bassin de Wallonie Picarde	89,5
Bassin de Huy-Waremme	85,0
Bassin de Liège	87,8
Bassin de Verviers	84,6
Bassin du Luxembourg	75,7
Bassin de Namur	87,4
Wallonie	86,1
Bassin de Bruxelles	53,2

En 2023, l'indice de vieillissement se chiffre à 87,4 dans le Bassin namurois. **Le nombre de jeunes de moins de 20 ans est ainsi supérieur au nombre de personnes âgées de plus de 65 ans.** Il est légèrement supérieur à celui de la Wallonie où il est également inférieur à 100. Il est particulièrement bas dans le Bassin de Bruxelles (53,2), indiquant une population beaucoup plus jeune qu'en Wallonie.

Dans le Bassin de Namur, l'indice de vieillissement s'élevait à 66,2 en 2011 et à 82,2 en 2020. **L'indice de vieillissement continue ainsi de progresser, avec une population de plus en plus âgée.** Cette tendance est également observée à l'échelle de la Wallonie.

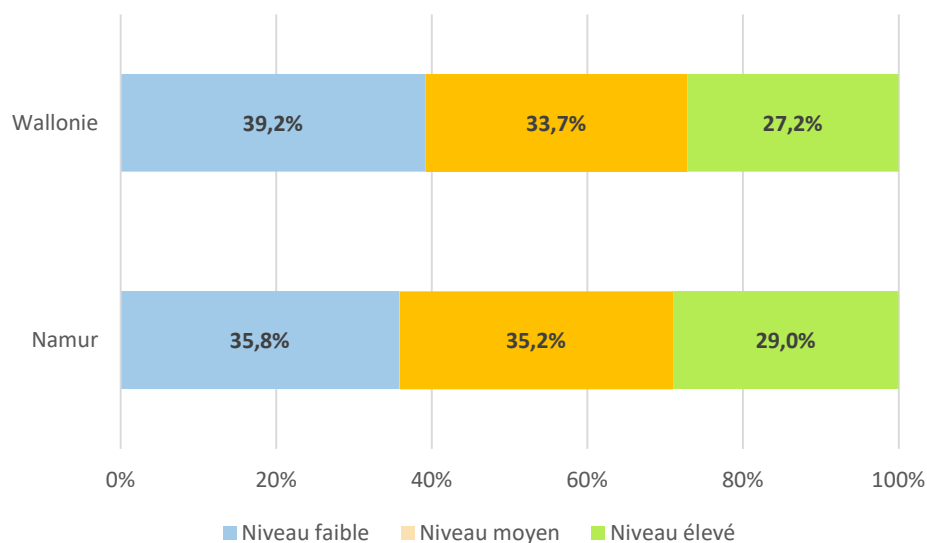
A l'intérieur du Bassin, l'indice de vieillissement est très variable d'une commune à l'autre. Il est supérieur à 100 à Vresse-sur-Semois (176,1), Hastière (133,6), Dinant (109,4) et Doische (108,1), indiquant une population nettement plus âgée.

Il est par contre particulièrement peu élevé dans les communes de Hamois (62), Fernelmont (67,1), Assesse (67,4) et Ohey (68,1).

Par rapport à 2020, il a augmenté dans toutes les communes.

1.2.4. Population et niveaux d'instruction

Population de 15 ans et plus, suivant le lieu de résidence et le niveau d'instruction



Source : Source : Census, 2021 ; calculs IBEFE Namur

Selon l'enquête réalisée auprès de la population dans le cadre du recensement de 2021, **35,8% de la population de plus de 15 ans du Bassin de Namur est en possession d'un diplôme de niveau faible** (maximum enseignement du secondaire inférieur). Bien qu'importante, cette proportion est moins élevée qu'à l'échelle de la Wallonie où elle atteint 39,2%.

Par rapport à 2011, la part des faiblement qualifiés a diminué de 1,2 p.p.¹ alors qu'elle est quasi restée la même au niveau du territoire wallon (-0,1 p.p.).

La proportion de personnes en possession d'un diplôme de niveau élevé (enseignement supérieur) est légèrement plus importante que celle observée en région wallonne (29,0% dans notre bassin, contre 27,2% en Wallonie). Plus particulièrement, la part des masters (9,4%) et celle des doctorants (0,7%) sont légèrement supérieures à celles de la Wallonie (respectivement 8,6% et 0,5%).

À noter que, parmi les personnes de plus de 15 ans, seules 3,7% n'ont pas précisé leur niveau de diplôme.

¹ p.p. : point de pourcentage (unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages)

En Bref

Au 1^{er} janvier 2023, le Bassin de Namur compte 449.847 habitants.

Entre 2014 et 2023, **la population a connu une hausse plus importante (+4%) que celle observée en Wallonie (+2,9%)**. Seules deux communes ont vu leur population diminuer sur cette même période : Vresse-sur-Semois et Dinant.

La part de la population de nationalité étrangère dans la population totale est de 6% dans le Bassin namurois alors qu'elle s'élève à 10,9% en Wallonie. Par rapport à 2020, elle a légèrement augmenté. C'est essentiellement la population issue de pays non européens qui a augmenté.

La population est plus qualifiée ; elle compte une part moins importante de personnes faiblement qualifiées et une proportion plus élevée de personnes en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou universitaire.

Enfin, l'indice de vieillissement est de 87,4, indiquant un nombre plus important de jeunes de moins de 20 ans par rapport à celui des personnes de plus de 65 ans. Celui-ci n'a cependant pas cessé d'augmenter au cours des dernières années, indiquant une population de plus en plus âgée. Outre le vieillissement de la population, il est à relever qu'entre 2014 et 2023, le nombre d'enfants âgés de 0 à 2 ans et de 3 à 5 ans n'a cessé de diminuer d'une année à l'autre.

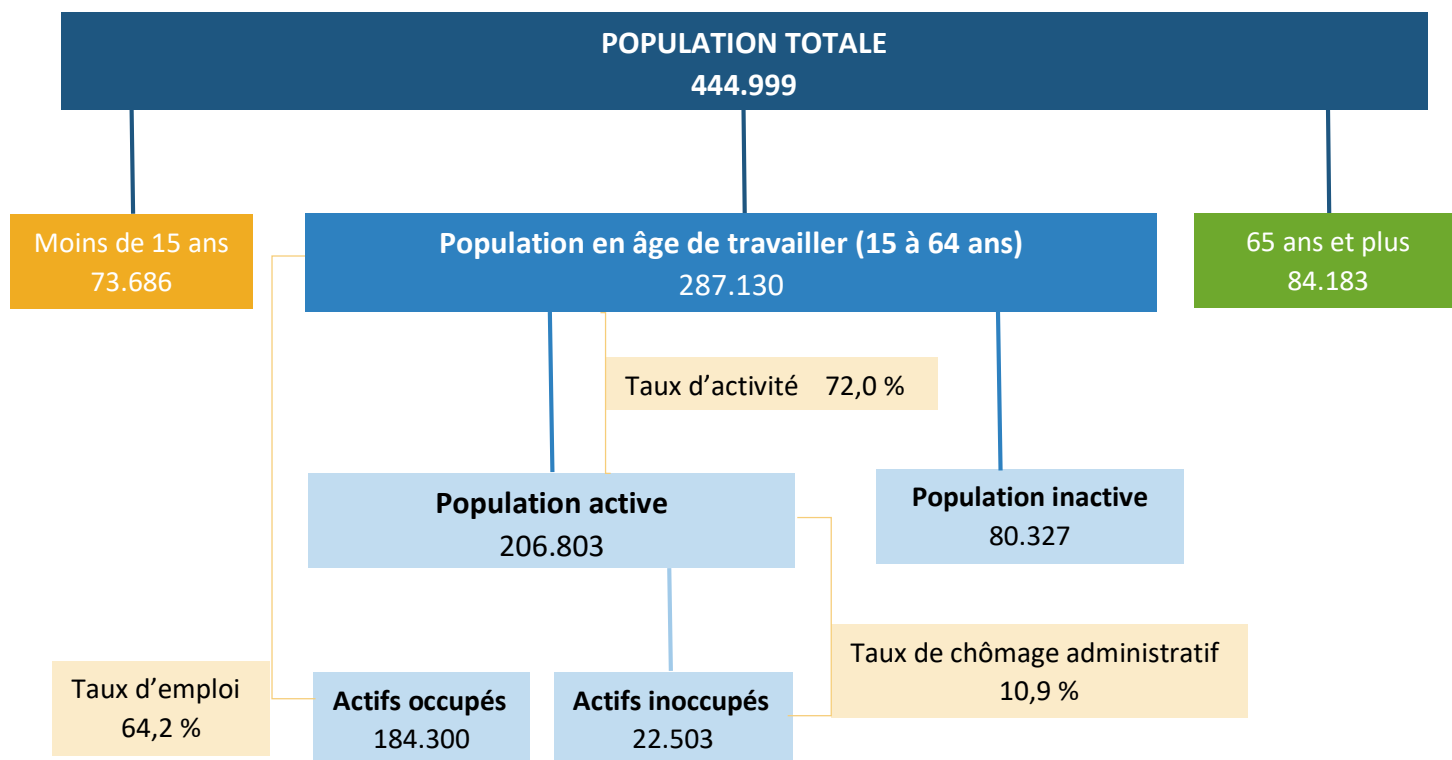
CHAPITRE 2 – INDICATEURS GLOBAUX DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Le chapitre 1 se concentrait sur les caractéristiques de la population du Bassin. Il est maintenant temps de s'intéresser à l'activité de celle-ci. Nous allons donc nous pencher plus en détail sur la population en âge de travailler et développer successivement les différentes notions reprises dans le schéma synthétique ci-dessous.

2.1 Structure d'activité de la population

Structure d'activité de la population en 2021 (moyenne annuelle) Bassin de Namur

Source : Comptes de l'emploi wallon ; calculs : IWEPS



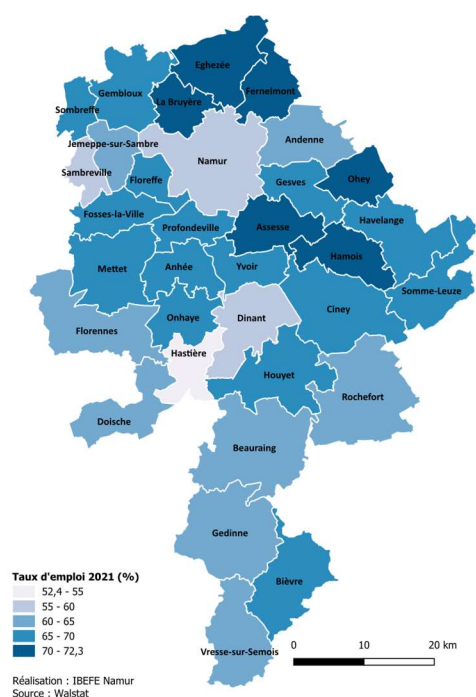
2.2. Caractéristiques de la population active occupée

2.2.1. Taux d'emploi

Le taux d'emploi exprime le pourcentage de personnes qui ont un emploi (salarié ou indépendant) parmi la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans

Source : Walstat/IBSA, moyennes annuelles 2012-2021



	Taux d'emploi 2021	Evolution taux d'emploi administratif 2012 -2021
Bassin du Brabant Wallon	65,9 %	+ 4,8 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	56,8 %	+ 3,9 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	56,2 %	+ 4,0 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	63,0 %	+ 4,4 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	66,8 %	+ 4,7 p.p.
Bassin de Liège	58,2 %	+ 5,0 p.p.
Bassin de Verviers	63,3 %	+ 5,1 p.p.
Bassin du Luxembourg	64,9 %	+ 2,8 p.p.
Bassin de Namur	64,2 %	+ 4,1 p.p.
Wallonie	61,2 %	+ 4,3 p.p.
Bassin de Bruxelles	55,6 %	+ 7,5 p.p.

En 2021, le taux d'emploi s'élève à 64,2% dans le Bassin de Namur. Il est donc **plus élevé qu'en Wallonie** (61,2%) et qu'à Bruxelles (55,6%).

Entre 2012 et 2021, il a évolué favorablement dans l'ensemble des Bassins. L'augmentation est de 4,1 p.p. dans le Bassin, 4,3 p.p. en Wallonie et 7,5 p.p. dans le Bassin bruxellois. Sur le territoire du Bassin, il s'élevait à 60,0% en 2008 et à 62,3% en 2018. En Wallonie, il était de 57,0% en 2008 et de 59,2% en 2018.

Le taux d'emploi est le plus élevé dans les communes de Hamois (72,3%), Assesse (71,6%), Fernelmont (71,3%), Ohey (70,6%), La Bruyère (70,5%) et Eghezée (70,2%).

C'est à Hastière (52,4%), Dinant (57,7%), Namur (59,4%) et Sambreville (59,7%) qu'il est le plus faible.

Taux d'emploi administratif des 15-64 ans en fonction du genre et de l'âge

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin de Namur	66,8%	61,5%	23,8%	63,8%
Wallonie	64,3%	58,0%	22,8%	61,3%
Bassin de Bruxelles	60,5%	50,6%	17,4%	58,5%

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2021

Tout comme en Wallonie et en région bruxelloise, **le taux d'emploi des hommes (66,8%) est meilleur que celui des femmes (61,5%) dans notre Bassin. Tandis que l'écart entre les deux s'était résorbé entre 2015 et 2018, il est resté stable entre 2018 et 2021.**

Par rapport à 2018, le taux d'emploi masculin a progressé de 1,9 p.p. sur notre territoire (+1,8 p.p. en Wallonie) tandis que le taux d'emploi féminin a connu une hausse de 1,8 p.p. (+2,0 p.p. à l'échelle de la Wallonie).

Le taux d'emploi des jeunes est plus important dans notre Bassin qu'au niveau wallon. Par rapport à 2018, il a progressé de 0,5 p.p. aussi bien à l'échelle du Bassin qu'à celle de la Wallonie. **Quant au taux d'emploi des plus de 50 ans, il est également plus élevé chez nous.** Tant au niveau du Bassin que de la Wallonie, il a bien progressé (+3,5 p.p. dans le Bassin et +3,7 p.p. en Wallonie).

Taux d'emploi BIT² pour les comparaisons internationales

« Afin de pouvoir comparer les arrondissements et les communes belges à d'autres zones au niveau international, l'IWEPS calcule des données calibrées sur l'Enquête sur les Forces de travail. Les totaux, par sexe, âge et région, correspondent exactement à ceux publiés par Statbel, l'office belge de statistique. Ces données peuvent différer légèrement des données publiées par Eurostat qui revoit l'ensemble de la série chaque année [...] »¹. Cet indicateur peut donc être comparé au taux d'emploi des 20-64 ans issu de l'Enquête sur les Forces de travail, qui est le taux de référence utilisé dans la Déclaration de Politique régionale (DPR).

L'indicateur rapporte à la population en âge de travailler (20 à 64 ans) le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée).

Dans la DPR 2024-2029, il est indiqué que « le Gouvernement wallon mettra tout en œuvre, avec l'ensemble des acteurs, pour atteindre l'objectif fédéral de 80,0% de taux d'emploi à l'horizon 2030, avec une attention particulière pour l'emploi privé et l'entrepreneuriat. Il sera attentif à la fois à pourvoir aux emplois vacants existants et à mettre en œuvre les conditions d'une création d'emplois convenables... Enfin, il mettra en place une stratégie de promotion des filières porteuses d'emploi et des métiers STEAM (Sciences, Techniques, Ingénierie, Arts et Mathématiques) ... ».

Moyenne annuelle 2021	Homme	Femme	Total
Bassin de Namur	72,0%	65,2%	68,6%
Wallonie	69,2%	61,2%	65,2%
Bassin de Bruxelles	62,7%	52,0%	57,3%

Source : Estimation IWEPS sur la base de données EFT, SPF Economie, ONSS, ONSSAPL, INASTI, INAMI, ONEm-Stat92, BCSS, ESE 2001, IGSS et des données du Steunpunt Werk, 2021

En 2021, **le taux d'emploi des 20-64 ans est estimé à 68,6% dans le Bassin de Namur**, évidemment supérieur au taux d'emploi des 15-64 ans, étant donné le faible taux d'emploi des plus jeunes et leur occupation en tant qu'étudiant. **Il est supérieur au taux d'emploi BIT wallon (65,2%).**

De manière générale, **il a tendance à progresser.** Il était de 61,2% en 2008 et de 66,9% en 2018 sur notre territoire namurois.

Tout comme pour les taux d'emploi des 15-64 ans, **le taux d'emploi masculin est supérieur au taux d'emploi féminin.**

² Bureau International du Travail.

2.2.2. Emploi intérieur

Le ratio d'emploi intérieur rapporte l'emploi intérieur à la population en âge de travailler (source : Statbel). Il donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler qui réside sur le territoire observé.

L'emploi intérieur comprend tous les emplois exercés sur le territoire, qu'ils soient occupés par des personnes résidentes ou non sur ce territoire. Dans cette partie, nous changeons ainsi d'angle de lecture en passant d'une analyse de l'offre de travail au lieu de domicile à l'analyse de la demande de travail au lieu de travail.

L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en nombre de personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant.

Le tableau ci-dessous répartit les diverses composantes de l'emploi intérieur ainsi que le ratio d'emploi intérieur et son évolution pour le Bassin, la Wallonie et Bruxelles.

	Salariés	Indépendants	Aidants	Emploi intérieur	Population 15-64 ans	Ratio d'emploi intérieur 2022	Evolution du ratio d'emploi intérieur 2012-2022
Bassin de Namur	140.364	41.001	2.124	183.489	288.173	63,7	+6,3 p.p.
Wallonie	1.125.619	295.717	15.475	1.436.810	2.346.170	61,2	+6,1 p.p.
Bassin de Bruxelles	652.857	111.645	5.729	770.231	839.197	91,8	-1,0 p.p.

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEM), 2012-2022

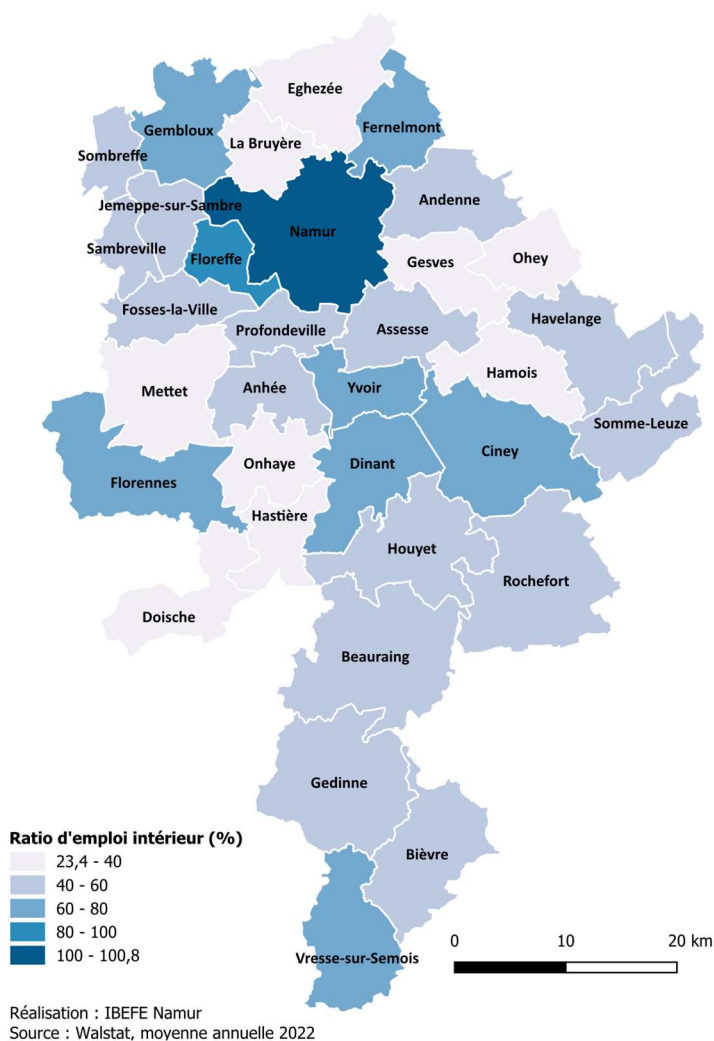
En 2022, le ratio d'emploi intérieur s'élève à 63,7% dans le Bassin namurois. **Le Bassin a ainsi la capacité d'offrir un emploi à 63,7% de sa population en âge de travailler. Il est légèrement plus élevé qu'à l'échelle wallonne où il est de 61,2% mais nettement inférieur au ratio d'emploi bruxellois qui atteint 91,8%.** En Wallonie, seuls les Bassins du Brabant wallon (73,5%) et de Liège (66,4%) ont un ratio d'emploi intérieur plus important.

Par rapport à 2012, le ratio d'emploi intérieur a augmenté de 6,3 p.p., ce qui représente **une progression légèrement plus importante que celle observée en Wallonie** (6,1 p.p.). Il a augmenté dans tous les Bassins à l'exception de celui de Bruxelles (-1,0 p.p.). C'est dans le Brabant Wallon (+9 p.p.) et à Huy-Waremme (+8,9 p.p.) que cette évolution a été la plus importante.

En 2018, le ratio d'emploi intérieur s'élevait à 60,8% dans le Bassin namurois (58,5% en Wallonie). **Tout comme à l'échelle du territoire wallon, il ne cesse de progresser ces dernières années.**

Ratio d'emploi intérieur

Source : IWEPS (sur la base de données SPF Economie, ONSS, INASTI, ONEm), moyenne annuelle 2022



Le ratio d'emploi intérieur est très variable d'une commune à l'autre. **Il est particulièrement important à Namur (100,8%)**. Il est également élevé à Floreffe (86,3%), Ciney (79,4%), Dinant (74,8%) et Yvoir (71%).

Les communes avec les ratios d'emploi intérieur les plus faibles sont Hastière (23,4%), Doische (29,2%), Onhaye (32,6%), La Bruyère (35,5%), Ohey (33,2%), Gesves (36,2%), Mettet (36,2%), Hamois (38,1%) et Eghezée (37,8%).

Par rapport à 2018, seules les communes de Houyet et Sombreffe ont vu leur ratio d'emploi intérieur légèrement diminuer.

2.2.3. Emploi salarié

Postes de travail salariés et établissements

Source : ONSS, répartition des postes de travail par lieu de travail, 30/06/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

La situation de l'ensemble des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale des travailleurs salariés est ici analysée. L'emploi salarié est exprimé en nombre de postes de travail, et non en nombre de travailleurs, enregistrés à la fin de chaque fin de trimestre (statistique décentralisée de l'ONSS). Un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail, par exemple les travailleurs à temps partiel. La répartition territoriale de ces postes se base sur la localisation des unités locales ou d'établissement, identifiables par une adresse où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel l'activité est exercée.

	Nb postes 2022	Poids du secteur (%)		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Nb postes 2018	Evolution 2018-2022(%)		Nb postes femmes	Pourcentage de femmes
	Bassin	Bassin	Wallonie		Bassin	Bassin	Wallonie	Bassin	
Agriculture, sylviculture et pêche	865	0,6%	0,5%	1,4	742	16,6%	16,4%	229	26,5%
Industries extractives et manufacturière	9.395	6,8%	11,4%	0,6	9.571	-1,8%	1,4%	1.730	18,4%
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	607	0,4%	0,5%	0,8	963	-37,0%	7,1%	176	29,0%
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1.426	1,0%	1,0%	1,0	1.292	10,4%	10,4%	237	16,6%
Construction	6.851	4,9%	5,8%	0,9	6.261	9,4%	7,1%	557	8,1%
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et de motocycles	15.458	11,1%	12,1%	0,9	15.040	2,8%	1,6%	7.146	46,2%
Transports et entreposage	5.528	4,0%	4,8%	0,8	4.767	16,0%	4,8%	1.038	18,8%
Hébergement et restauration	4.502	3,2%	3,2%	1,0	4.071	10,6%	8,5%	2.236	49,7%
Information et communication	2.473	1,8%	1,6%	1,1	2.268	9,0%	14,9%	785	31,7%
Activités financières et d'assurance	2.393	1,7%	1,6%	1,1	2.909	-17,7%	-7,4%	1.398	58,4%
Activités immobilières	675	0,5%	0,6%	0,9	661	2,1%	6,3%	324	48,0%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4.468	3,2%	2,9%	1,1	4.121	8,4%	15,1%	2.203	49,3%
Activités de services administratifs et de soutien	12.450	9,0%	9,3%	1,0	11.643	6,9%	5,6%	7.696	61,8%
Administration publique	22.509	16,2%	11,4%	1,4	21.427	5,0%	2,9%	10.794	48,0%
Enseignement	18.095	13,0%	12,7%	1,0	17.084	5,9%	6,1%	12.535	69,3%
Santé humaine et action sociale	25.376	18,3%	17,5%	1,0	23.707	7,0%	6,6%	19.580	77,2%
Arts, spectacles et activités récréatives	1.918	1,4%	1,4%	1,0	1.710	12,2%	6,1%	917	47,8%
Autres activités de services	3.956	2,8%	1,8%	1,6	3.944	0,3%	-4,4%	2.426	61,3%
Activités des ménages et extra-territoriales	36	0,0%	0,1%	0,3	53	-32,1%	-4,7%	18	50,0%
Total général	138.981	100,0%	/	1,0	132.234	5,1%	+4,7%	72.025	51,8%

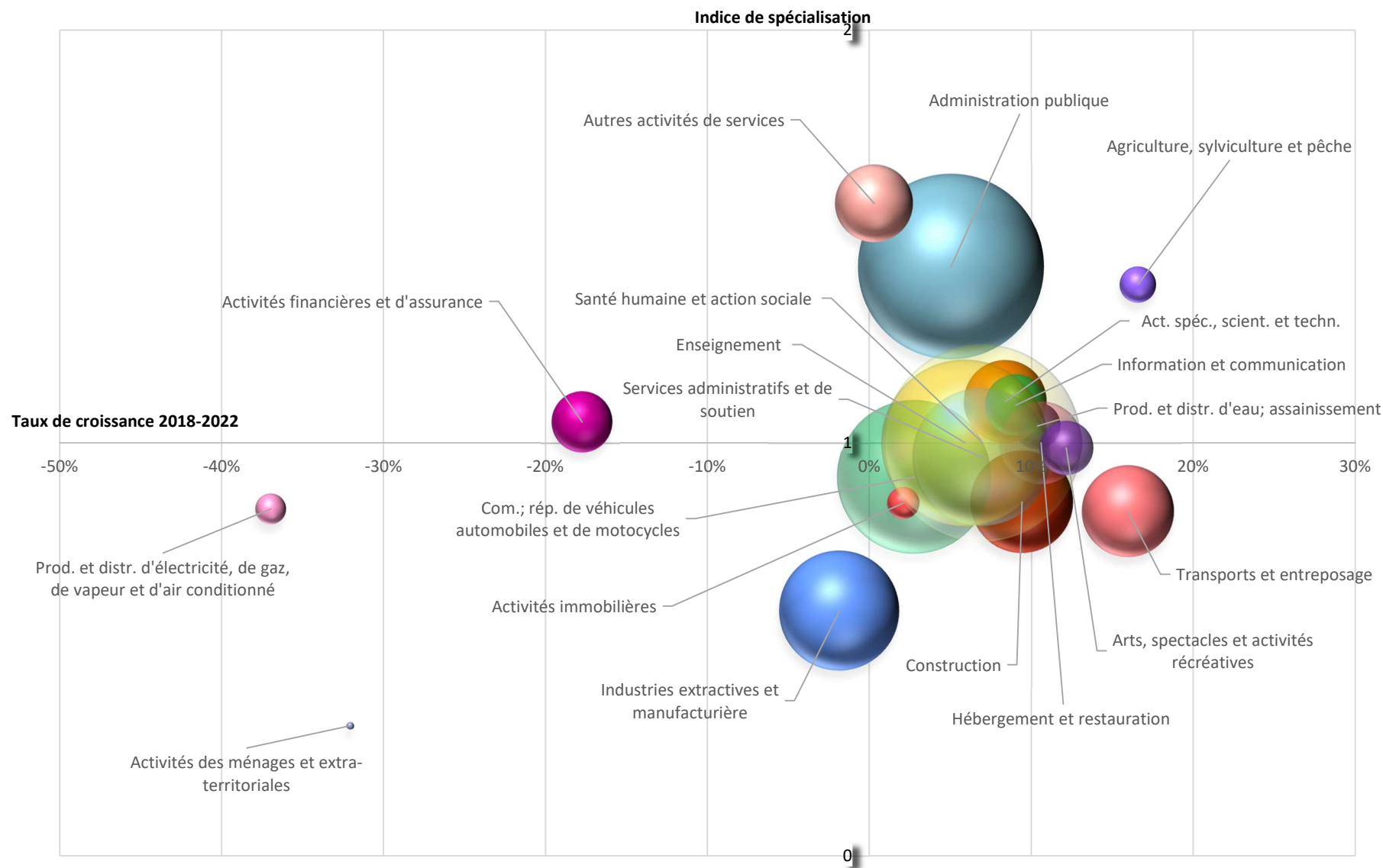
Au 30 juin 2022, 11.843 établissements sont répertoriés dans le Bassin de Namur. Leur nombre a progressé de 4,4% par rapport à l'année 2018, soit une augmentation légèrement plus élevée que celle observée à l'échelle du territoire wallon (+3,1%).

Ces établissements proposent 138.981 postes de travail salarié, ce qui représente 12,5% des postes salariés wallons.

Les secteurs qui proposent le plus de postes de travail salarié sont la Santé humaine et l'action sociale (18,3% des postes du bassin), l'Administration publique, la défense et la sécurité sociale (16,2% des postes), l'Enseignement (13,0% des postes), le Commerce de gros et de détail et la réparation de véhicules (11,1% des postes) et les Activités de services administratifs et de soutien (9,0% des postes).

Les postes de travail salarié sont majoritairement occupés par des femmes (51,8% dans notre Bassin et 50,5% en Wallonie). Par rapport à 2018, les femmes sont proportionnellement un peu moins nombreuses à occuper un poste de travail salarié ; elles étaient en effet 52,6% en 2018.

Entre 2018 et 2022, l'emploi salarié a progressé (+5,1% dans le Bassin et +4,7% en Wallonie). Cela représente 6.747 postes de travail salarié supplémentaires sur le territoire namurois.



Par rapport à la Wallonie, notre Bassin connaît une proportion plus importante de l'emploi salarié dans les secteurs des Autres activités de services (indice de spécialisation de 1,6), des Industries extractives (1,5), de l'Agriculture, sylviculture et pêche (1,4), de l'Administration publique, défense et sécurité sociale (1,4), des Activités spécialisées, scientifiques et techniques (1,1), des Activités financières et d'assurance (1,1) et de l'Information et communication (1,1).

La Production et distribution d'électricité, de gaz et de vapeur ne constitue plus une spécialisation de notre région, comme c'était le cas en 2019.

Le Bassin de Namur est moins spécialisé dans l'Industrie manufacturière (0,6), les Activités des ménages et extra-territoriales (0,3), les Transports et l'entreposage (0,8), la Production et distribution d'électricité, de gaz et de vapeur (0,8), la Construction (0,9), le Commerce/réparation d'automobiles et motocycles (0,9) et les Activités immobilières (0,9).

Comme on peut le voir sur le graphique, de nombreux secteurs ont connu une évolution positive de l'emploi salarié entre 2018 et 2022.

De belles hausses d'emploi, en termes absolus, ont été observées dans la Santé humaine et l'action sociale (+1.669 postes de travail salarié), l'Administration publique, défense et sécurité sociale (+1.082), l'Enseignement (+1.011), les Services administratifs et de soutien (+807), le Transport et l'entreposage (+761) et le secteur de la Construction (+590).

Les autres secteurs qui ont connu une belle progression de l'emploi salarié, en termes de pourcentage, sont l'Agriculture, la sylviculture et la pêche (+16,6%, soit une hausse de 123 postes), les Arts, spectacles et activités récréatives (+12,2%, soit 208 postes supplémentaires), l'Hébergement et la restauration (+10,6%, soit 431 emplois supplémentaires) et la Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution (+10,4%, soit une hausse de 134 postes).

Seuls 4 secteurs ont vu l'emploi diminuer :

- les Activités financières et d'assurance (-17,7% sur notre territoire et -7,4% à l'échelle wallonne). Ce secteur enregistre des pertes depuis 2012 ;
- la Production et distribution d'électricité, de gaz et de vapeur (-37,0% à l'échelle du Bassin et +7,1 à l'échelle wallonne) ;
- les Industries extractives et manufacturière (-1,8% sur le Bassin et +1,4% sur le territoire wallon). Dans le Bassin, aussi bien les industries extractives (-15,0%) que le secteur manufacturier (-1,3%) ont enregistré des pertes d'emploi ;
- les Activités des ménages en tant qu'employeurs (-32,1% dans le bassin et -4,7% en Wallonie). Ce dernier secteur répertorie les emplois domestiques des ménages ; il compte un nombre très peu élevé d'emplois salariés (36 emplois dans le Bassin namurois).

2.2.4. Travail indépendant

Le travail indépendant (activité principale et aidants) est exprimé en nombre de personnes. La répartition territoriale est faite en fonction du lieu de domicile.

Les indépendants et les aidants

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb indépendants et aidants Bassin 2022	Part du secteur		Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie	Evolution 2018-2022		Part des indépendants et aidants en activité principale Bassin	Part des aidants Bassin	% de femmes Bassin
		Bassin	Wallonie		Bassin	Wallonie			
Agriculture et pêche	5.260	11,1%	9,4%	1,2	7,0%	4,5%	55,7%	9,1%	24,3%
Industrie	10.105	21,5%	20,5%	1,0	14,3%	12,0%	61,1%	5,8%	16,6%
Commerce	12.042	25,5%	27,0%	0,9	4,0%	2,2%	54,9%	5,9%	39,1%
Professions libérales	16.006	33,9%	35,1%	1,0	19,4%	17,9%	54,8%	0,8%	50,3%
Services	3.308	7,0%	7,1%	1,0	7,7%	7,9%	57,9%	10,4%	64,8%
Divers	463	1,0%	0,9%	1,1	142,4%	97,7%	40,2%	9,5%	44,5%
Total général	47.184	100,0%	100,0%	1,0	12,3%	10,5%	56,3%	4,8%	38,3%

Au 31 décembre 2022, le Bassin de Namur compte 47.184 indépendants et aidants, ce qui représente 13,9% des indépendants wallons.

26.588 exercent leur activité d'indépendant à titre principal, soit 56,3% des indépendants du Bassin contre 58,8% en Wallonie.

C'est principalement dans les Professions libérales (33,9%), le Commerce (25,5%) et l'Industrie et l'artisanat (21,5%) que l'emploi indépendant est le plus développé.

Comparé à la Wallonie, nous comptons une part plus importante d'indépendants dans le secteur de l'Agriculture et de la pêche (indice de spécialisation de 1,2) tandis que nous comptabilisons proportionnellement moins d'indépendants dans le secteur du Commerce (indice de 0,9).

Le Bassin, et plus précisément l'écosystème Namur-Capitale, a connu une forte croissance de l'emploi indépendant cette dernière décennie. Les démarches stratégiques visant à développer un écosystème créatif, numérique et innovant peuvent appuyer cette nouvelle dynamique entrepreneuriale. **Entre 2018 et 2022, le nombre d'indépendants a progressé plus vite dans notre Bassin (+12,3%) qu'à l'échelle de la Wallonie (+10,5%).** L'emploi indépendant a augmenté

dans tous les secteurs. A relever que la proportion d'indépendants en activité principale est moins importante qu'en 2018 ; elle a diminué de 5,5 p.p. dans le Bassin et de 7,9 p.p. à l'échelle de la Wallonie.

TOP 20 des indépendants et aidants par profession

Source : INASTI, 31/12/2022 ; Calculs IWEPS/IBSA

	Nb d'indépendants et aidants 2022	Evolution 2018-2022	% A titre principal	Poids de la profession dans le total
Industrie du bâtiment	4.864	15,0%	68,0%	10,3%
Paramédical	4.401	21,1%	48,8%	9,3%
Prof. diverses à caractère intellectuel	3.870	33,2%	51,0%	8,2%
Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs	2.709	-3,0%	61,4%	5,7%
Industrie hôtelière	2.662	5,7%	72,0%	5,6%
Commerce en détail	2.636	0,3%	54,9%	5,6%
Intermédiaires commerciaux	2.416	9,8%	41,1%	5,1%
Soins de beauté	2.040	16,4%	57,5%	4,3%
Médecins, chirurgiens	1.755	5,3%	76,1%	3,7%
Commerce en gros	1.459	1,4%	55,6%	3,1%
Horticulteurs	1.308	30,5%	50,1%	2,8%
Prof. diverses à caractère manuel	1.244	-4,2%	58,4%	2,6%
Enseignement privé	1.032	23,6%	29,3%	2,2%
Arts	1.013	61,8%	37,8%	2,1%
Industrie du bois et de l'ameublement	984	13,1%	63,2%	2,1%
Industrie d'art et de précision	868	34,2%	40,8%	1,8%
Industrie des métaux	775	24,6%	51,9%	1,6%
Industrie alimentaire	766	15,4%	66,7%	1,6%
Lettres	758	24,7%	42,1%	1,6%
Architectes	756	14,2%	74,1%	1,6%

Parmi les professions qui comptent le plus d'indépendants, seuls deux ont enregistré des pertes de travailleurs : les Professions à caractère manuel (-4,2%) et les Cultivateurs, métayers, herbagers, éleveurs (-3,0%).

A relever la belle progression du nombre d'indépendants dans le secteur des Arts (+61,8%), l'Industrie d'art et de précision (+34,2%), les Professions diverses à caractère intellectuel (+33,2%) et également chez les Horticulteurs (+30,5%).

2.2.5. Mobilité des travailleurs

Le Censur 2021 a été utilisé pour estimer les mobilités géographiques des travailleurs résidant en Belgique. Les données ne rendent ainsi pas compte des personnes qui sont domiciliées à l'étranger et viennent travailler en Belgique.

Mobilité des travailleurs résidant sur le territoire du Bassin de Namur

Bassin de travail	Nombre de travailleurs	
Région de Bruxelles-Capitale	17.561	9,4%
Province du Brabant wallon	14.225	7,6%
Province de Hainaut	14.457	7,7%
Province de Liège	7.072	3,8%
Province de Luxembourg	7.430	4,0%
Province de Namur	118.618	63,3%
Région flamande	5.329	2,8%
Hors Belgique	1.184	0,6%
Lieu de travail inconnu	1.325	0,7%
Lieu de travail inconnu en Belgique	166	0,1%
Total général	187.367	100,0%

Source : Censur, 2021 ; calculs IBEFE Namur

Selon le Censur 2021, 63,3% des travailleurs résidant dans le Bassin de Namur sont occupés en Province de Namur. 9,4% vont travailler à Bruxelles, 7,7% dans le Hainaut et 7,6% dans le Brabant Wallon. A noter également que 2,8% se rendent en Flandre pour leur travail.

2.3. Caractéristiques de la population active inoccupée

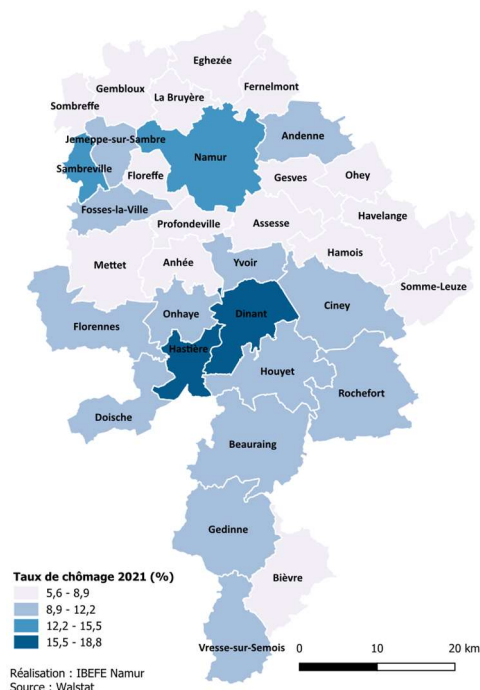
2.3.1. Taux de chômage

Le taux de chômage exprime la part de personnes qui sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi parmi la population active. C'est un indicateur clé pour l'analyse du marché du travail car il indique le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

Il existe plusieurs manières de mesurer le taux de chômage. Nous utilisons ici des estimations établies au départ des données administratives.

Taux de chômage administratif des 15-64 ans

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2012-2021



	Taux de chômage administratif 2021	Evolution taux de chômage administratif 2012-2021
Bassin du Brabant Wallon	9,0 %	-1,9 p.p.
Bassin de Hainaut Centre	14,8 %	-4,4 p.p.
Bassin de Hainaut Sud	16,0 %	-4,1 p.p.
Bassin de Wallonie Picarde	9,9 %	-3,5 p.p.
Bassin de Huy-Waremme	9,7 %	-2,4 p.p.
Bassin de Liège	15,7 %	-4,2 p.p.
Bassin de Verviers	11,9 %	-3,8 p.p.
Bassin du Luxembourg	8,4 %	-2,5 p.p.
Bassin de Namur	10,9 %	-2,7 p.p.
Wallonie	12,3 %	-3,5 p.p.
Bassin de Bruxelles	16,2 %	-6,3 p.p.

En 2021, le taux de chômage s'élève à 10,9% dans le Bassin namurois, contre un taux de chômage de 12,3% au niveau wallon et de 16,2% dans le Bassin bruxellois.

Il a baissé par rapport à 2012 où il atteignait 13,6%. La diminution de 2,7 p.p. est moins importante que celle observée en Wallonie (-3,5 p.p.) et également à Bruxelles (-6,3 p.p.).

Le taux de chômage varie très fort d'une commune à l'autre. Certaines présentent un taux de chômage inférieur à 7%, soit La Bruyère (5,6%), Fernelmont (5,8%), Assesse (6,1%), Eghezée (6,5%) et Hamois (6,9%) tandis que d'autres font face à un taux de chômage nettement plus élevé ; c'est le cas d'Hastière (18,8%), Dinant (15,7%), Namur (14,5%) et Sambreville (13,4%).

Taux de chômage administratif en fonction du genre et de l'âge

Source : Walstat/IBSA, moyenne annuelle 2021

	Homme	Femme	<25 ans	>50
Bassin Namur	11,0%	10,7%	26,8%	9,3%
Wallonie	12,4 %	12,3 %	27,5 %	10,5 %
Bassin de Bruxelles	15,6 %	16,8 %	25,7 %	17,1 %

On n’observe pas de grande différence entre les taux de chômage masculin et féminin. Par rapport à 2018, ils ont tous deux très légèrement diminué (-0,2 p.p. pour les hommes et -0,3 p.p. pour les femmes). En Wallonie, cette diminution a été de 0,5 p.p. pour les hommes et de 1,0 p.p. pour les femmes.

Le taux de chômage des jeunes est moins important dans notre Bassin que sur l’ensemble du territoire wallon. Par rapport à 2018, il n’a pas beaucoup bougé sur le territoire namurois (-0,1 p.p.) tandis qu’il a baissé de 1,8 p.p. sur l’ensemble de la Wallonie.

Quant au taux de chômage des plus de 50 ans, il est également plus faible chez nous. Il a baissé de 0,6 p.p. dans le Bassin et de 0,8 p.p. en Wallonie.

2.3.2. Les demandeurs d’emploi inoccupés

Les demandeurs d’emploi inoccupés (DEI)³ sont les personnes inscrites auprès du service public de l’emploi. Ils regroupent quatre grandes catégories de personnes :

- *Les demandeurs d’emploi demandeurs d’allocations (DEDA) ;*
- *Les jeunes demandeurs d’emploi en stage d’insertion professionnelle ;*
- *Les inscrits obligatoirement (chômeurs exclus temporairement des allocations et les demandeurs d’emploi inscrits à la demande du CPAS) ;*
- *Les demandeurs d’emploi inoccupés inscrits librement.*

Les statistiques sur les demandeurs d’emploi inoccupés (DEI) portent sur les personnes domiciliées dans le Bassin. Elles sont exprimées en moyenne annuelle.

DEI 2023	Nbre DEI	% DEI moins de 25 ans	% DEI plus de 50 ans	% Femmes	% Longue durée (2 ans et +)	% Sans Permis (ni 2 roues, ni 4 roues)
Bassin du Brabant Wallon	17.328	16,5%	30,3%	50,4%	39,0%	44,7%
Bassin de Hainaut Centre	35.356	20,2%	22,3%	47,4%	45,0%	52,2%
Bassin de Hainaut Sud	39.233	20,1%	22,3%	47,2%	46,7%	53,2%
Bassin de Wallonie Picarde	17.391	23,4%	22,2%	46,5%	38,4%	53,4%
Bassin de Huy-Waremme	9.887	21,9%	26,2%	48,3%	42,7%	46,8%
Bassin de Liège	47.991	16,6%	25,8%	47,0%	46,7%	52,7%
Bassin de Verviers	12.597	18,9%	25,7%	48,3%	44,5%	51,3%
Bassin du Luxembourg	13.132	21,8%	23,2%	47,4%	34,5%	44,7%
Bassin de Namur	24.414	20,9%	24,2%	47,5%	40,9%	50,9%
Wallonie	217.329	19,5%	24,4%	47,5%	43,4%	51,1%
Bassin de Bruxelles	88.979	10,7%	26,5%	48,5%	46,7%	50,6%

Source : Le Forem/Actiris, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE * Actiris – données 2017

En 2023, 24.414 personnes sont inscrites comme demandeuses d’emploi inoccupées (DEI) dans le Bassin namurois, ce qui représente **11,2% des DEI wallons**.

Par rapport à 2020, on enregistre 951 DEI supplémentaires, ce qui représente une hausse de 4,0%, légèrement inférieure à celle observée en Wallonie (+5,0%).

Tout comme à l’échelle de la Wallonie et du territoire bruxellois, **la réserve de main-d’œuvre compte davantage d’hommes que de femmes**. Les femmes représentent 47,5% des demandeurs d’emploi tant au niveau du Bassin qu’à celui de la Wallonie.

³ Définition du Forem.

Petite faiblesse observée : le Bassin de Namur compte proportionnellement plus de DEI de moins de 25 ans qu'en Wallonie (20,9% dans le Bassin, 19,5% en Wallonie et seulement 10,7% à Bruxelles). La proportion des demandeurs d'emploi plus âgés est quant à elle relativement semblable.

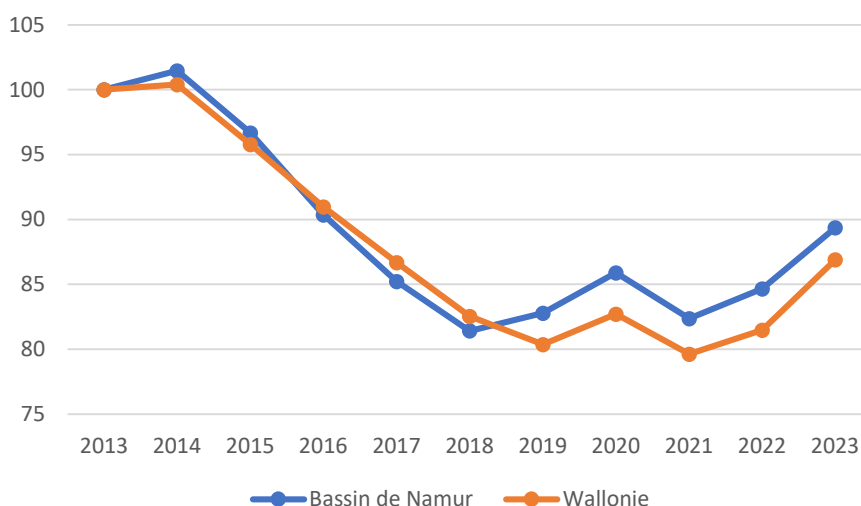
Entre 2020 et 2023, la part des DEI de moins de 25 ans est restée identique tandis que celle des DEI de plus de 50 ans a chuté de 1,6 p.p. En ce qui concerne la Wallonie, le pourcentage de DEI de moins de 25 ans a légèrement augmenté (+0,4 p.p.), tandis que le pourcentage de DEI de plus de 50 ans a continué de diminuer (-1,5 p.p.).

40,9% des DEI sont au chômage depuis plus de 2 ans. Ils sont proportionnellement moins nombreux qu'en Wallonie (43,4%) et à Bruxelles (46,7%).

Après avoir enregistré une amélioration entre 2017 et 2020, la situation s'est à nouveau dégradée entre 2020 et 2023 pour les chômeurs de longue durée, avec une hausse de 5,1 p.p. dans le Bassin et de 4,9 p.p. au niveau wallon.

La part des demandeurs d'emploi inoccupés déclarant ne pas être en possession d'un permis de conduire est très importante (50,9% dans notre Bassin, 50,6% à Bruxelles et même 51,1% en Wallonie). La situation est ainsi préoccupante quand on sait que le permis est exigé pour de nombreux postes de travail. En 2020, la proportion de demandeurs d'emploi sans permis s'élevait à 35% à l'échelle namuroise et à 38,5% à l'échelle wallonne, indiquant une **situation qui s'est fortement dégradée**.

2.3.2.1. Evolution de la demande d'emploi (indice de base 100)



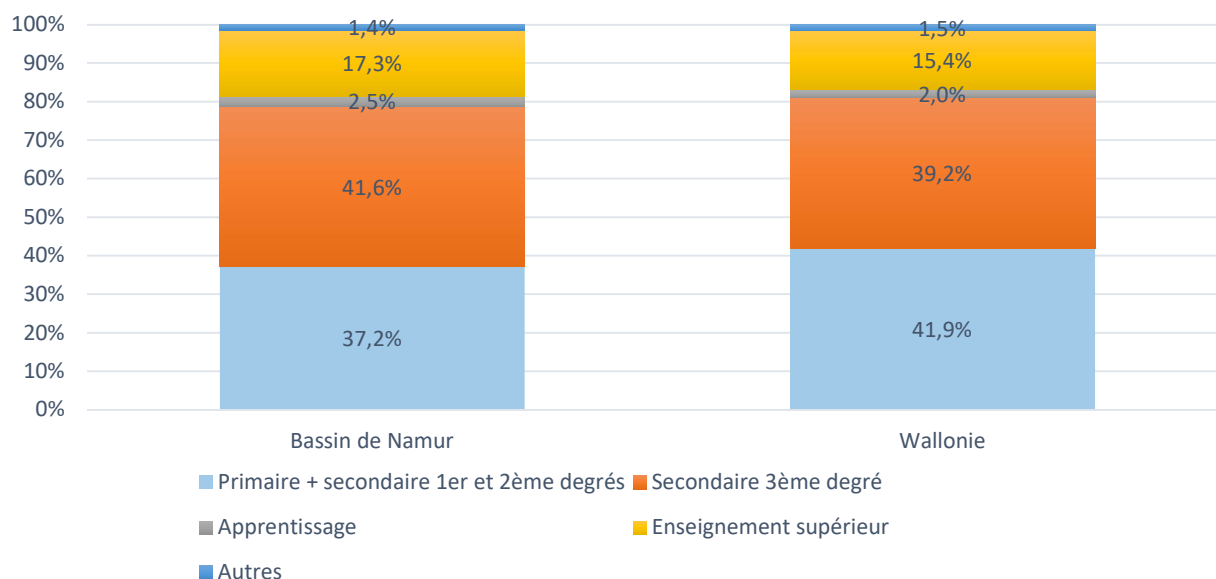
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bassin Namur	27.320	27.721	26.413	24.685	23.282	22.243	22.612	23.463	22.503	23.130	24.414
Wallonie	250.096	251.122	239.575	227.541	216.754	206.397	200.962	206.820	199.145	203.730	217.329

Source : Le Forem, moyenne annuelle, 2013-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Entre 2013 et 2023, le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés a diminué de 10,6% à l'échelle du Bassin de Namur et de 13,1% à l'échelle wallonne.

De manière générale, l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi dans notre Bassin suit une courbe semblable à celle observée en Wallonie, excepté entre 2018 et 2019 où **le nombre de DEI a augmenté chez nous alors qu'il a continué à baisser en Wallonie au cours de cette même année.**

2.3.2.2. Répartition des DEI par niveau d'études

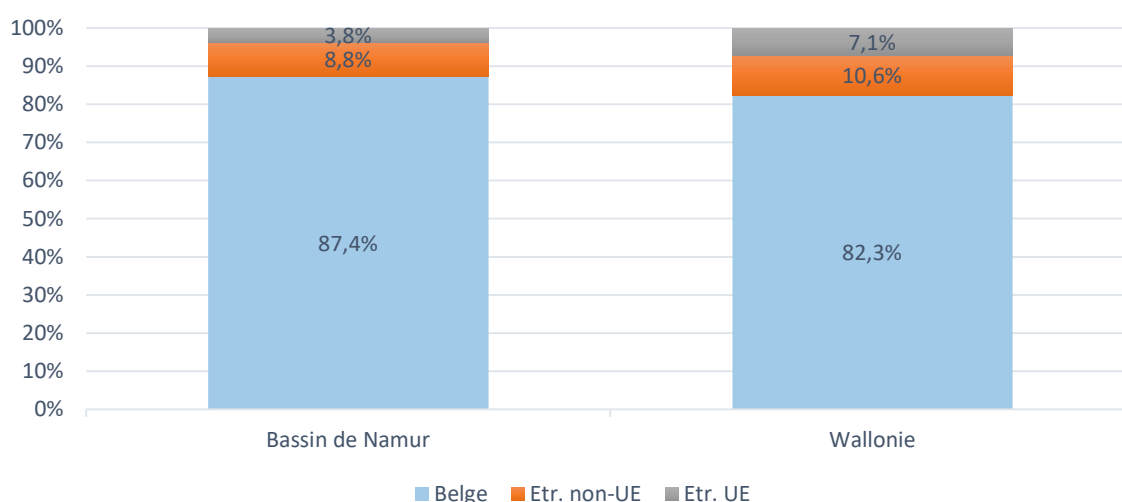


Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Namur

La réserve de main-d'œuvre est davantage instruite dans le Bassin de Namur que sur le territoire wallon. On comptabilise davantage de DEI ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (17,3% contre 15,4% en Wallonie).

Même si **la proportion de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés**, c'est-à-dire n'ayant pas obtenu un niveau de diplôme du CESS, est élevée (37,2%), elle reste inférieure à celle observée en Wallonie où elle atteint 41,9%. **Que ce soit à l'échelle du Bassin ou à celle de la Wallonie, celle-ci ne cesse de diminuer.** Dans le Bassin namurois, elle s'élevait en effet à 41,9% en 2017 et à 40,3% en 2020 tandis qu'en région wallonne, elle était de 45,1% en 2017 et de 44,3% en 2020.

2.3.2.3. Répartition des DEI par nationalité



Source : Le Forem, moyenne annuelle 2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Comparativement à l'ensemble de la Wallonie, le Bassin de Namur compte une part moins élevée de demandeurs d'emploi étrangers. Ils représentent 12,6%, contre 17,7% au niveau wallon.

2.3.2.4. Top 20 des positionnements métiers des demandeurs d'emploi

Les 20 métiers repris ci-dessous correspondent à ceux sur lesquels les DEI du Bassin se sont le plus fréquemment positionnés en mars 2024. Un même demandeur d'emploi peut se positionner sur plusieurs métiers. Il s'agit d'estimations qui peuvent donner une idée des métiers les plus recherchés par les demandeurs d'emploi.

Positionnement	Classe d'âge		Permis B	Durée	Genre	Etude	Total général
	< 25 ans	50 ans et +	NON	2 ans et +	Féminin	Fondamental	
Vendeur en habillement et accessoires	36,6%	12,0%	60,7%	39,9%	85,1%	34,1%	1.536
Agent administratif	9,4%	29,8%	33,2%	43,3%	75,0%	14,5%	1.445
Vendeur de denrées alimentaires dans le commerce de détail	34,2%	14,7%	62,9%	42,6%	69,3%	39,7%	1.424
Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	13,4%	25,6%	70,2%	46,5%	80,2%	40,2%	1.296
Magasinier	25,4%	17,9%	43,2%	42,2%	17,1%	35,3%	1.020
Agent d'accueil	14,8%	29,1%	36,2%	40,1%	80,3%	17,6%	937
Caissier	37,2%	13,6%	61,0%	39,9%	70,7%	31,9%	897
Employé de magasin	37,9%	13,5%	63,6%	44,1%	52,8%	37,3%	896
Secrétaire	12,9%	29,0%	29,0%	40,0%	87,3%	12,0%	855
Chauffeur livreur	14,6%	31,0%	3,8%	44,5%	6,6%	41,9%	755
Agent d'entretien des parcs et jardins	24,9%	21,0%	52,9%	43,3%	3,2%	41,9%	658
Manœuvre en construction	28,8%	12,6%	67,3%	45,3%	0,5%	51,5%	565
Vendeur d'articles de sports et de loisirs	42,7%	8,4%	57,3%	32,7%	52,8%	30,0%	557
Commis de cuisine	20,6%	22,1%	70,5%	43,5%	52,5%	35,4%	543
Éducateur-accompagnateur	24,1%	16,3%	36,2%	29,3%	65,9%	9,2%	522
Agent / Agente de maintenance des bâtiments et des locaux	8,2%	41,6%	38,8%	55,9%	1,6%	49,5%	503
Aide ménager à domicile	11,6%	29,4%	69,2%	56,5%	96,4%	48,5%	439
Accueillant d'enfant	13,3%	24,4%	47,9%	46,4%	97,3%	21,5%	405
Animateur d'activités culturelles ou ludiques	20,9%	23,0%	38,6%	40,7%	64,2%	14,6%	383
Manutentionnaire	19,8%	24,6%	55,1%	50,8%	8,0%	44,7%	374

Source : Le Forem, 02/03/2024 – Calculs : IBEFE Namur

On retrouve, parmi ces métiers sur lesquels les DEI se positionnent le plus dans notre Bassin, de nombreux métiers relatifs aux secteurs de la Vente, du Nettoyage, du Travail administratif et de la Logistique de base.

A relever, que certains de ces métiers sont repris dans la liste des fonctions critiques 2024 du Forem : Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces, Agent d'accueil en tourisme, Manœuvre en construction, Commis de cuisine, Educateur-accompagnateur, Accueillant d'enfant et Aide-ménager à domicile (en pénurie).

2.3.3. Bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS)

Le CPAS de chaque commune a pour mission de garantir le droit à l'intégration sociale aux personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants et qui remplissent les conditions légales. Lorsque l'emploi n'est pas possible ou pas encore possible, la personne a droit à une prestation financière appelée revenu d'intégration sociale (RIS).

Ces données portent sur les bénéficiaires domiciliés dans le Bassin et sont exprimées en moyenne mensuelle.

	Bénéficiaires Du (E)RIS	Hommes	Femmes	<25 ans	>45 ans	Evolution 2013-2022
Bassin du Brabant Wallon	3.771	1.521	2.249	1.321	851	+77,0%
Bassin de Hainaut Centre	12.738	5.462	7.276	4.945	2.827	+61,0%
Bassin de Hainaut Sud	14.197	6.015	8.183	4.190	3.626	+34,3
Bassin de Wallonie Picarde	5.085	2235	2850	1.920	1.193	+45,1%
Bassin de Huy-Waremme	2.472	1.058	1.414	929	598	+ 47,3%
Bassin de Liège	20.539	9.017	11.522	6.534	5.299	+43,5%
Bassin de Verviers	4.493	1.940	2.553	1.349	1.094	+31.1%
Bassin du Luxembourg	2.950	1.221	1.729	944	776	+37,1%
Bassin de Namur	8.037	3.710	4.327	2.975	1.822	+51,0%
Wallonie ⁴	75.398	32.612	42.786	25.389	18.429	+48,9%
Bassin de Bruxelles	44.285	19.861	24.425	15.171	11.281	+52,2%

Source : SPF économie, SPP-IS ; moyenne mensuelle 2013-2022 ; Calculs : IWEPS/BSA

En 2022, en moyenne mensuelle, 8.037 personnes ont bénéficié du RIS dans notre Bassin, ce qui représente **10,7% des bénéficiaires du RIS wallons**.

Tout comme sur le territoire wallon, **les femmes sont légèrement plus nombreuses** (53,8% dans notre Bassin et 56,7% au niveau wallon) à avoir bénéficié d'un revenu d'intégration sociale.

La part des jeunes de moins de 25 ans est relativement importante (37,0% dans le Bassin namurois et 33,7% au niveau du territoire wallon). Quant aux plus de 45 ans, ils représentent 22,7% à l'échelle du Bassin et 24,4% en Wallonie.

Entre 2013 et 2022, le nombre de bénéficiaires du RIS a augmenté dans l'ensemble des Bassins. **Le Bassin de Namur a connu une augmentation particulièrement importante de 51,0%** alors qu'elle s'élève à 48,9% à l'échelle de la Wallonie. Seuls les Bassins du Brabant wallon (+77,0%), de Hainaut-Centre (+61,0%) et de Bruxelles (+52,2%) ont connu une hausse encore plus importante.

⁴ Les chiffres de la Wallonie comprennent ceux de la Communauté germanophone qui ne sont pas compris dans les chiffres des Bassins.

2.4. Les opportunités d'emploi publiées par le Forem

La présente partie du rapport examine les opportunités d'emploi qui transitent par le Service Public de l'Emploi Wallon, le Forem, et certains des partenaires avec qui il collabore (Actiris, agences d'intérim, etc.).

Les offres d'emploi émanant d'autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », contacts avec les écoles, etc.) ne sont pas comptabilisées dans les statistiques. Les études sectorielles indiquent que le recours aux services du Forem pour le recrutement est en fait très variable d'un secteur à l'autre.

Par ailleurs, un poste vacant peut faire l'objet de plusieurs publicités (via plusieurs canaux de diffusion et/ou à plusieurs reprises) ; il se peut donc ainsi qu'une même offre soit comptabilisée plusieurs fois dans les chiffres.

Par rapport aux éditions précédentes du rapport, il est à signaler que le système d'encodage des opportunités d'emploi a évolué, nous empêchant de faire des comparaisons avec les années antérieures. Depuis septembre 2022, ce sont en effet les employeurs eux-mêmes qui encodent leurs offres d'emploi sur le site du Forem et non plus des gestionnaires du Forem.

Les informations sont transmises sur base du numéro BCE du siège social ou de l'unité d'établissement qui dépose l'offre. Pour les agences intérim, ce sont donc leurs informations qui sont prises en compte et non pas celles des entreprises pour lesquelles elles recrutent.

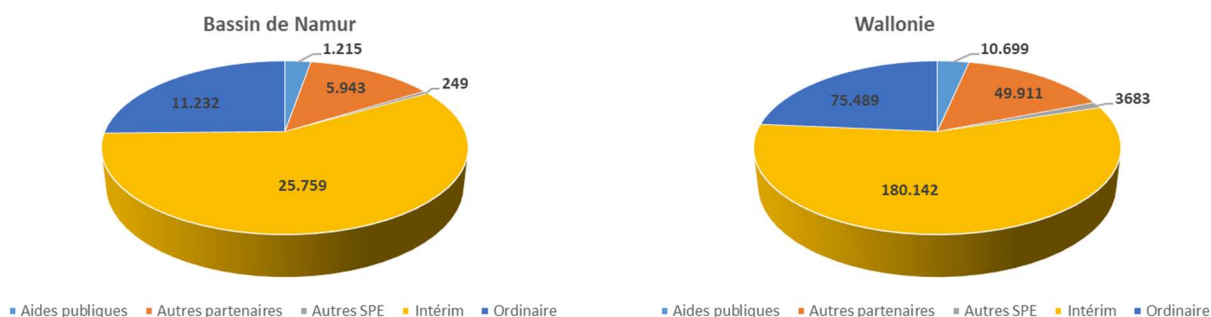
Enfin, certaines offres sont encodées par les employeurs sous la nomenclature Rome V3 qui regroupe parfois des catégories de métiers et ne permet dès lors pas de les distinguer finement (ex. un même code Rome V3 pour Cuisinier, Chef de partie, 1er Commis, Commis de cuisine, cuisinier de collectivité, ...).

Même si ces statistiques sont intéressantes et permettent de connaître certaines tendances observées sur le marché de l'emploi, elles doivent ainsi être interprétées avec prudence. A l'heure actuelle, il est impossible de connaître de manière exacte le nombre d'opportunités qui transitent sur le marché de l'emploi ; on ne peut en avoir qu'une estimation. Ainsi, ce n'est pas parce qu'un métier n'est pas repris dans la liste qu'il n'est pas recherché sur le marché de l'emploi ; c'est juste que le Forem n'en a pas connaissance.

2.4.1. Opportunités d'emploi par circuit de travail

Les "opportunités d'emploi reçues" sont réparties entre différents circuits de travail :

- Circuit de travail « ordinaire » (hors travail intérimaire et aides publiques) : regroupe surtout les contrats à durée déterminée et indéterminée.
- Circuit de travail « intérim » : englobe les opportunités d'emploi intérimaire qui n'ont pas été transmises par un autre service de l'emploi (SPE).
- Circuit de travail « aides publiques » : englobe les opportunités d'emploi qui bénéficient d'aides publiques, comme l'APE (Aide à la Promotion de l'Emploi), le PTP (Programme de Transition Professionnelle), les aides « Impulsion », etc.
- Circuit de travail « autres SPE » : renvoie aux opportunités d'emploi transmises par un autre Service de l'Emploi dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.
- Circuit de travail « autres partenaires » : dénombre les opportunités d'emploi que d'autres partenaires (que les Services de l'Emploi) diffusent sur le site du Forem via un flux automatique.



Source : Le Forem, 2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Dans le Bassin namurois, 44.398 opportunités d'emploi ont été gérées par Le Forem et ses partenaires en 2023.

Les offres d'emploi émanant de l'intérim sont majoritaires (53,2% dans notre Bassin et 56,3% en Wallonie). Viennent ensuite les offres provenant du circuit de travail ordinaire (25,3% dans le Bassin et 23,6% en Wallonie) et les opportunités gérées par les autres partenaires (13,4% dans le Bassin et 15,6% en Wallonie).

2.4.2. Opportunités d'emploi par famille de métiers Rome V3

Le tableau ci-dessous distribue les opportunités d'emploi, au lieu de travail, par famille de métiers ROME V3 pour l'année 2023. Il indique également la part de l'intérim pour chaque catégorie professionnelle pour la Wallonie et le Bassin.

FAMILLE DE MÉTIERS ROME V3	Bassin 2023	Wallonie 2023	Part de l'Intérim 2023
A - AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	986	4.169	69,2%
B - ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	79	777	84,8%
C - BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	380	3.489	60,8%
D - COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	4.007	27.214	60,6%
E - COMMUNICATION, MEDIA ET MULTIMEDIA	234	1.668	38,5%
F - CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	6.388	38.073	72,1%
G - HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	2.700	17.358	54,0%
H - INDUSTRIE	6.120	52.771	70,1%
I - INSTALLATION ET MAINTENANCE	5.330	47.500	71,6%
J - SANTE	1.222	10.445	19,8%
K - SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	4.916	30.047	10,3%
L - SPECTACLE	25	259	0,0%
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	6.814	47.587	53,1%
N - TRANSPORT ET LOGISTIQUE	5.197	38.560	71,3%
Métier non défini	0	7	-
Total	44.398	319.924	58,0%

Source : Le Forem, 2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Les 44.398 opportunités d'emploi répertoriées dans le Bassin namurois représentent **13,9% des opportunités d'emploi recensées sur l'ensemble de la Wallonie.**

C'est principalement dans les secteurs Support à l'entreprise, Construction, bâtiment et travaux publics et Industrie que les employeurs ont le plus encodé d'offres d'emploi sur le site du Forem.

2.4.3. Opportunités d'emploi par métier dans le Bassin

Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez la liste des métiers en demande (ROME V3) pour le Bassin de Namur en 2023. Ce tableau est établi sur la base de l'analyse de l'ensemble des opportunités d'emploi gérées par le Forem, au lieu de travail. Nous avons décidé de limiter ce tableau et l'analyse aux 30 métiers les plus demandés dans le Bassin. Ces métiers sont classés selon le nombre décroissant d'opportunités d'emploi. Vous trouvez dans le tableau une indication sur les difficultés de recrutement et les tensions pour chaque métier (Sjabloon), au niveau régional.

Les causes possibles des tensions observées peuvent être :

- **qualitatives** : liées au profil du candidat et/ou aux conditions de travail
 - le profil du candidat n'est pas en adéquation avec le profil recherché par l'entreprise : diplôme requis, compétences techniques, expérience professionnelle, langues à maîtriser, mobilité, etc.
 - les conditions de travail, réelles ou perçues, n'incitent pas le candidat potentiel à postuler ou accepter l'emploi (type de contrat, régime de travail, salaire, statut, horaire, distance/déplacement, charge physique et/ou mentale, etc.).
- **quantitatives** : pénurie de main-d'œuvre.

Intitulé ROME V3	ROME 3	Opportunités Bassin 2023	Opportunités Wallonie 2023	Pénurie de main d'œuvre Wallonie	Tension qualitative – Profil candidat	Tension qualitative – Conditions de travail	% intérim 2023
Conduite de transport de marchandises sur longue distance	N4101	1.822	11.884	Conducteur de poids-lourd permis C, Conducteur de poids-lourd permis CE – multibennes, Conducteur de poids-lourd permis CE, Conducteur de poids-lourd permis CE – convoi exceptionnel	Conducteur de poids-lourd permis C, Conducteur de poids-lourd permis CE – multibennes, Conducteur de poids-lourd permis CE, Conducteur de poids-lourd permis CE – convoi exceptionnel	Conducteur de poids-lourd permis C, Conducteur de poids-lourd permis CE – multibennes, Conducteur de poids-lourd permis CE, Conducteur de poids-lourd permis CE – convoi exceptionnel	83,5%
Promotion des ventes	M1706	1.241	6.837				86,8%
Services domestiques	K1304	1.179	6.048	Aide-ménager à domicile	Aide-ménager à domicile	Aide-ménager à domicile	8,1%
Opérations administratives	M1602	1.165	9.310				41,3%
Vente en alimentation	D1106	1088	4.307				70,5%
Mécanique automobile et entretien de véhicules	I1604	1081	8.782	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T), Technicien automobile	Mécanicien pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T), Technicien automobile		72,2%
Magasinage et préparation de commandes	N1103	1079	8.486				81,8%
Personnel de la Défense	K1701	979	1965	Collaborateur à la défense			0,0%
Personnel de cuisine	G1602	866	5.317	Chef de partie	Chef de partie, Cuisinier, Commis de cuisine	Chef de partie, Cuisinier, Commis de cuisine	63,9%
Installation et maintenance électronique	I1305	859	5.989	Technicien de maintenance en électronique industrielle	Technicien de maintenance en électronique industrielle		84,5%
Maintenance électrique	I1309	841	7.709	Electricien de maintenance	Electricien de maintenance		79,3%
Maçonnerie	F1703	818	4.554	Maçon	Maçon	Maçon	73,2%
Pose et restauration de couvertures	F1610	755	3.893	Couvreur de toits inclinés	Couvreur de toits inclinés, Couvreur de toits plats, Monteur d'éléments de façade et de toit en métal	Couvreur de toits inclinés, Couvreur de toits plats	83,6%
Construction de routes et voies	F1702	713	3.936	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie	Ouvrier de voirie	87,0%
Conduite d'équipement de production alimentaire	H2102	608	3.442		Conducteur de production en industrie alimentaire	Conducteur de production en industrie alimentaire	70,7%
Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	I1304	590	6.462	Electromécanicien de maintenance industrielle	Electromécanicien de maintenance industrielle		55,8%
Nettoyage de locaux	K2204	568	5.893		Nettoyeur de locaux	Nettoyeur de locaux	45,2%

					et de grandes surfaces	et de grandes surfaces	
Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	H3302	567	4.990				69,5%
Comptabilité	M1203	559	4.402	Comptable	Comptable	Comptable	51,2%
Installation d'équipements sanitaires et thermiques	F1603	542	2.290	Installateur sanitaire, Monteur d'installations de chauffage central, Poseur de dispositifs de ventilation	Installateur sanitaire, Monteur d'installations de chauffage central, Poseur de dispositifs de ventilation		61,8%
Assistanat en ressources humaines	M1501	541	3.499				59,3%
Câblage électrique et électromécanique	H2602	514	3.594	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	Monteur-câbleur de matériels électriques et électromécaniques	85,6%
Soins infirmiers généralistes	J1506	485	3.837	Infirmier, Infirmier en chef, social, spécialisé au bloc opératoire, en anesthésie et en pédiatrie	Infirmier, Infirmier en chef, social, spécialisé au bloc opératoire, en anesthésie et en pédiatrie	Infirmier, Infirmier en chef, social, spécialisé au bloc opératoire, en anesthésie et en pédiatrie	12,0%
Soudage manuel	H2913	472	4.735	Soudeur semi-automatique, Soudeur TIG	Soudeur semi-automatique, Soudeur TIG, Soudeur à l'électrode enrobée	Soudeur semi-automatique, Soudeur TIG, Soudeur à l'électrode enrobée	80,3%
Entretien des espaces verts	A1203	471	2.430				86,4%
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	I1306	467	3.099	Technicien en froid et climatisation	Technicien en froid et climatisation, Technicien HVAC	Technicien en froid et climatisation, Technicien HVAC	87,2%
Maintenance mécanique industrielle	I1310	458	5.287	Mécanicien de maintenance	Mécanicien de maintenance	Mécanicien de maintenance	61,4%
Montage-assemblage mécanique	H2909	441	3.562	Opérateur en montage et assemblage mécanique	Opérateur en montage et assemblage mécanique	Opérateur en montage et assemblage mécanique	90,7%
Électricité bâtiment	F1602	439	3.080	Electricien installateur résidentiel, Electricien installateur industriel, Installateur de réseaux de communication de données	Electricien installateur résidentiel, Electricien installateur industriel	Electricien installateur industriel, Installateur de réseaux de communication de données	78,1%
Boulangerie - viennoiserie	D1102	427	1.813		Boulangier, Aide-boulangier	Boulangier, Aide-boulangier	86,7%

Source : Forem, 2023

Dans ce top 30 des opportunités d'emploi recensées dans le Bassin namurois, on peut relever de nombreuses offres en lien avec les métiers du Nettoyage, de la Vente, de la Conduite de poids lourds, de la Logistique, de la Cuisine, de la Défense, de la Voirie, de la Maçonnerie, du Chauffage, de la Couverture, de l'Electricité, de la Mécanique et de l'Electromécanique.

Une grande partie de ces métiers sont accessibles aux personnes sortant de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle.

On constate que **la part du circuit du travail intérimaire est importante pour de nombreux métiers repris dans le tableau**. Dans les entreprises de type industriel, l'intérim est d'ailleurs de plus en plus un passage obligé pour pouvoir être recruté ; il est maintenant parfois utilisé pour tester les travailleurs et n'est plus seulement employé pour pourvoir à des besoins temporaires en travailleurs.

A noter enfin que **de nombreux métiers repris dans le tableau ci-dessus font partie de la liste des fonctions critiques et des métiers en pénurie établie par Le Forem en 2024**.

2.5. Conjoncture et prévisions économiques, enjeux impactant directement les secteurs, les métiers et l'emploi⁵

2.5.1. Perspectives pour le marché du travail en Wallonie à l'horizon 2029

Les perspectives pour le marché du travail wallon à l'horizon 2029 présentées dans cette section sont établies sur la base du modèle multirégional et multisectoriel HERMREG⁶, fruit d'une collaboration entre le Bureau fédéral du Plan et les services d'étude et de statistique des trois régions belges (IBSA, IWEPS et Statistiek Vlaanderen⁷). Elles sont le résultat de la désagrégation régionale des perspectives économiques nationales du Bureau fédéral du Plan⁸ pour la période 2024-2029. HERMREG s'articule entièrement avec le modèle national HERMES développé par le Bureau fédéral du Plan. Les projections nationales de moyen terme d'HERMES sont décomposées à l'aide de clés de répartition régionales endogènes.

Ces perspectives sont élaborées à politique inchangée. Elles incorporent l'essentiel de l'information concernant les recettes et les dépenses des administrations publiques disponible au 6 juin 2024. Elles n'anticipent pas les nouvelles mesures que les futurs gouvernements prendront et les impacts de celles-ci sur la croissance économique.

Le rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 »⁹ fournit des projections régionales et sectorielles à l'horizon 2029 pour les valeurs ajoutées, l'emploi, les salaires et les investissements. Des projections démographiques et de taux d'activité régionaux, ainsi que des perspectives en matière de travail frontalier et de navettes domicile-travail entre régions, sont également disponibles. Toutes ces projections permettent de prévoir l'évolution de la population active, de la population active occupée et du chômage. HERMREG produit aussi des projections régionales de produit intérieur brut (PIB) et de taux d'emploi. Il comprend en outre un module qui calcule au niveau régional les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (GES), un bloc de finances publiques détaillé, ainsi qu'un module relatif aux comptes de revenus des ménages pour chaque région.

La projection tient compte des comptes régionaux les plus récents. Or, ces derniers fournissent des observations jusqu'à l'année 2021 pour les investissements et jusqu'à l'année 2022 pour les autres agrégats repris dans le modèle. Dès lors la période pour laquelle une projection doit être réalisée débute dès l'année 2022 pour les investissements et dès l'année 2023 pour les autres agrégats. Cependant, les agrégats du marché du travail relatifs à l'année 2023 étant déjà largement observés grâce aux sources administratives et à l'Enquête sur les forces de travail de Statbel, nous avons considéré la période de projection 2024-2029 dans cette section, et nous nous limiterons à présenter les résultats qui concernent le marché du travail wallon.

Afin de rappeler les ordres de grandeur et le lien entre les différents concepts, un premier schéma commenté reprend les différents agrégats estimés pour 2024 dans le cadre du modèle¹⁰.

Un deuxième schéma commenté montre l'évolution de ces agrégats sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029).

Enfin, deux graphiques montrent l'évolution de l'emploi intérieur sur cette même période de projection.

⁵ Cette partie est un extrait de la note rédigée par Mme Valérie Vander Stricht (IWEPS) pour les IBEFE sur la base du rapport « Perspectives économiques régionales 2024-2029 » de l'IWEPS.

⁶ Le modèle HERMREG est décrit dans Bassilière, D., Bossier, F., Caruso, F., Hendrickx, K., Hoorelbeke, D. et Lohest, O. (2008a), Élaboration d'un modèle de projections régionales, une première application du modèle HERMREG aux perspectives économiques nationales 2007-2012, BFP – IBSA – IWEPS – SVR, janvier 2008.

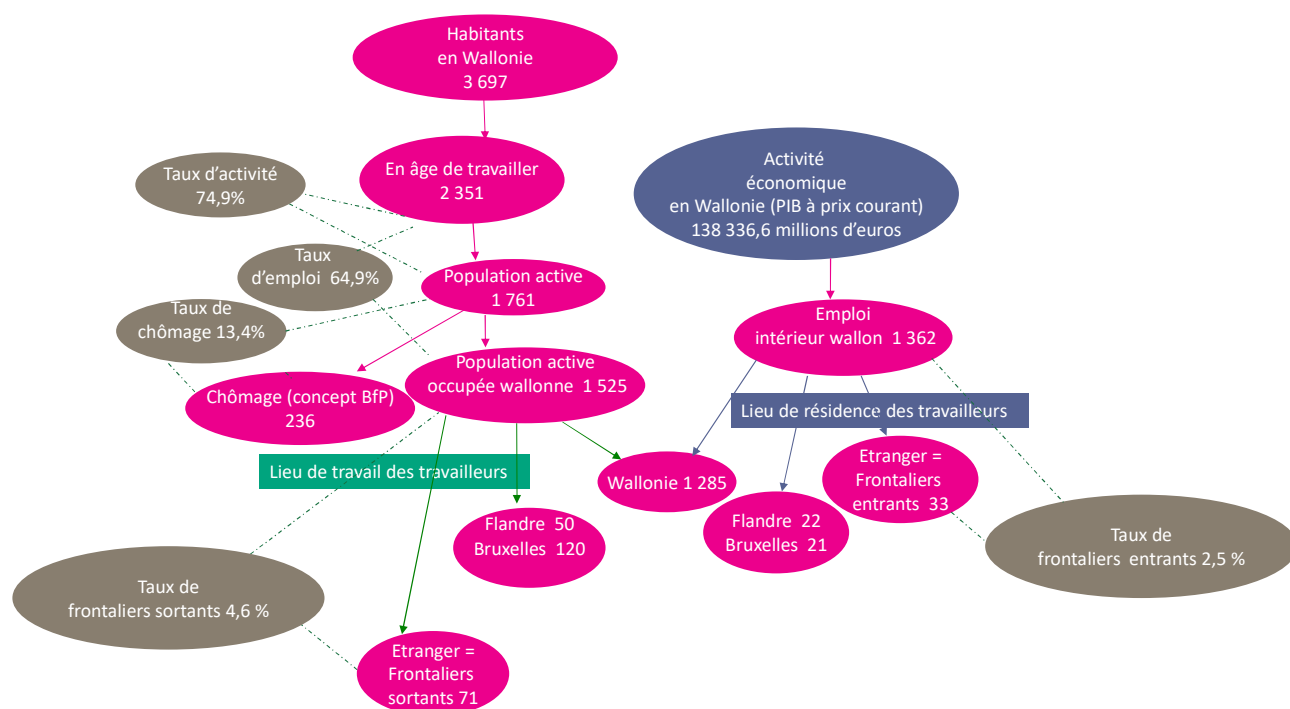
⁷ Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse, Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique et Statistiek Vlaanderen.

⁸ Bureau fédéral du Plan (2024), Perspectives économiques 2024-2029, juin 2024.

⁹ <https://www.iweeps.be/publication/perspectives-economiques-regionales-2021-2026/>

¹⁰ Même s'il s'agit de l'année en cours il s'agit de projection, les comptes régionaux les plus récents fournissant des informations jusqu'en 2022. Pour l'année 2023 les estimations ont été établies sur base d'autres informations disponibles au moment de la publication (services publics de l'emploi, ONSS et Statbel notamment).

Schéma 1 - Marché du travail en 2024 en Wallonie (en milliers de personnes)



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

D'après les projections établies en juillet 2024 sur la base du modèle HERMREG, l'activité économique de la Wallonie aura généré en 2024 un PIB de 138 336,6 millions d'euros. Pour produire cette richesse, 1,362 million d'emplois en moyenne (emploi intérieur) auront été nécessaires. Ces emplois sont occupés par 1,285 million de travailleurs résidant en Wallonie ainsi que par 22 000 travailleurs résidant en Flandre, 21 000 à Bruxelles et 33 000 travailleurs frontaliers (venant en grande majorité de France).

Sur cette base, on peut calculer un taux de frontaliers entrants, 2,5 % de l'emploi intérieur en 2024, et plus généralement, un taux d'entrants (qui comprend les entrants des deux autres régions du pays), 5,7 % de l'emploi intérieur.

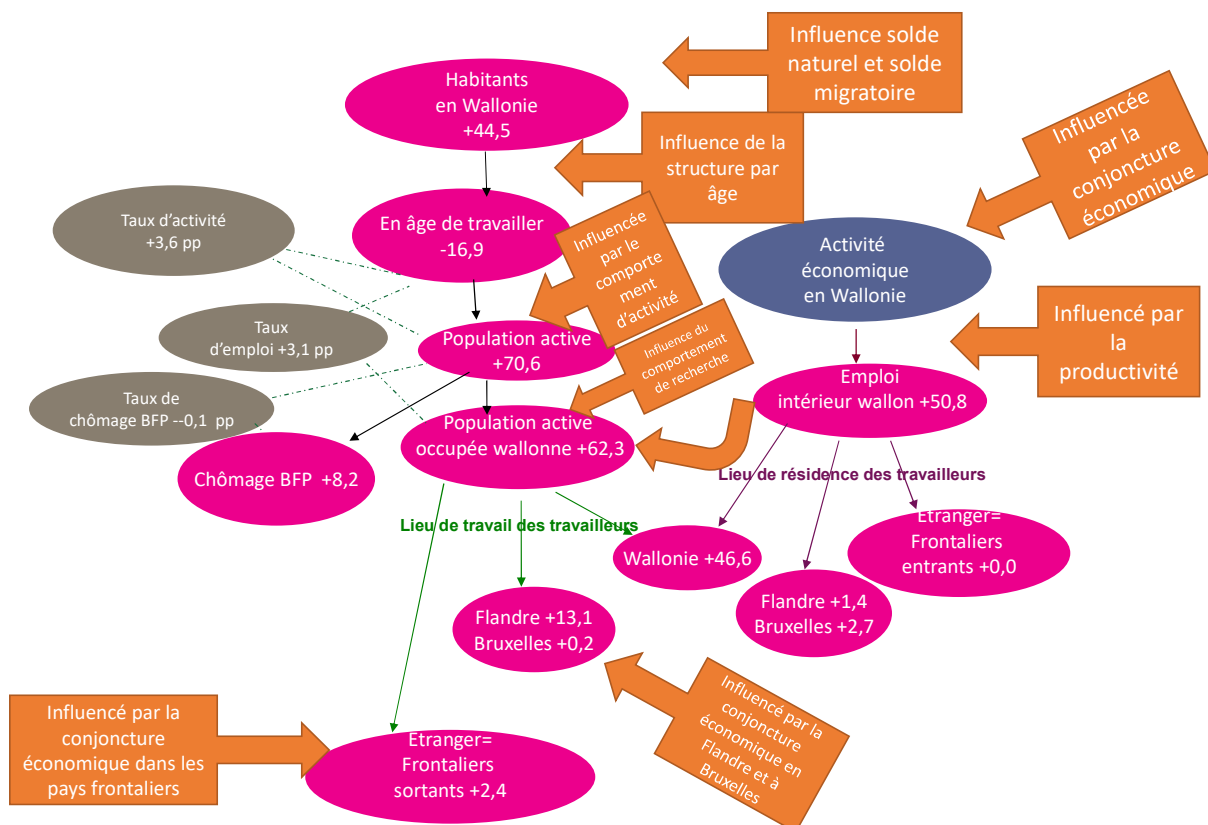
Sur les 1,761 million de Wallon.nes faisant partie de la population active, 1,525 million ont un emploi en Wallonie. En ce qui concerne les autres, soit ils exercent une activité en Flandre (50 000), à Bruxelles (120 000) ou à l'étranger (71 000, principalement au Luxembourg), soit ils sont au chômage (236 000). A noter que le chômage est ici mesuré selon la définition du Bureau fédéral du Plan.

De manière semblable au taux d'entrants, on peut calculer un taux de frontaliers sortants, 4,6 % de la population active occupée en 2024 et un taux de sortants, comprenant également les Wallon.nes allant travailler à Bruxelles et en Flandre, 15,7 % de la population active occupée en 2024.

On peut également calculer les taux les plus couramment utilisés pour caractériser le marché du travail. Le taux d'activité obtenu en divisant la population active (les wallons qui se présentent sur le marché du travail) par la population en âge de travailler (les 15-64 ans) égale 74,9% en 2024. Le taux d'emploi, qui divise la population active occupée (les wallons qui ont un emploi salarié ou indépendant) par la population en âge de travailler, atteint 64,9% en 2024 (à ne pas confondre avec le taux BIT calculé sur la base de l'Enquête sur les forces de travail -EFT- et sur la population des 20-64 ans). Enfin, le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs à la population active et vaut 13,4% en 2024 (selon la définition du Bureau fédéral du Plan).

C'est l'augmentation du taux d'emploi des 20-64 ans évoqué ci-dessus qui constitue une cible tant au niveau wallon (voir Déclaration de politique régionale wallonne 2024-2029, pages 6 et 32), qu'au niveau européen (78 % en 2030) et belge (80 % en 2030). Selon les dernières données disponibles de Statbel, il s'établissait à 65,5% en 2023 en Wallonie, et selon la projection, à 65,8% en 2024. Comme précisé ci-dessous, selon les projections à politique inchangée, la population active occupée des 20-64 ans (mesurée par l'EFT au sens du BIT) augmenterait en moyenne de 6 000 unités par an entre 2023 et 2029, pour atteindre un taux d'emploi de 67,7% en 2029.

Schéma 2 - Evolutions attendues entre 2023 et 2029 des agrégats du marché du travail wallon (en milliers de personnes ou en points de pourcentage)

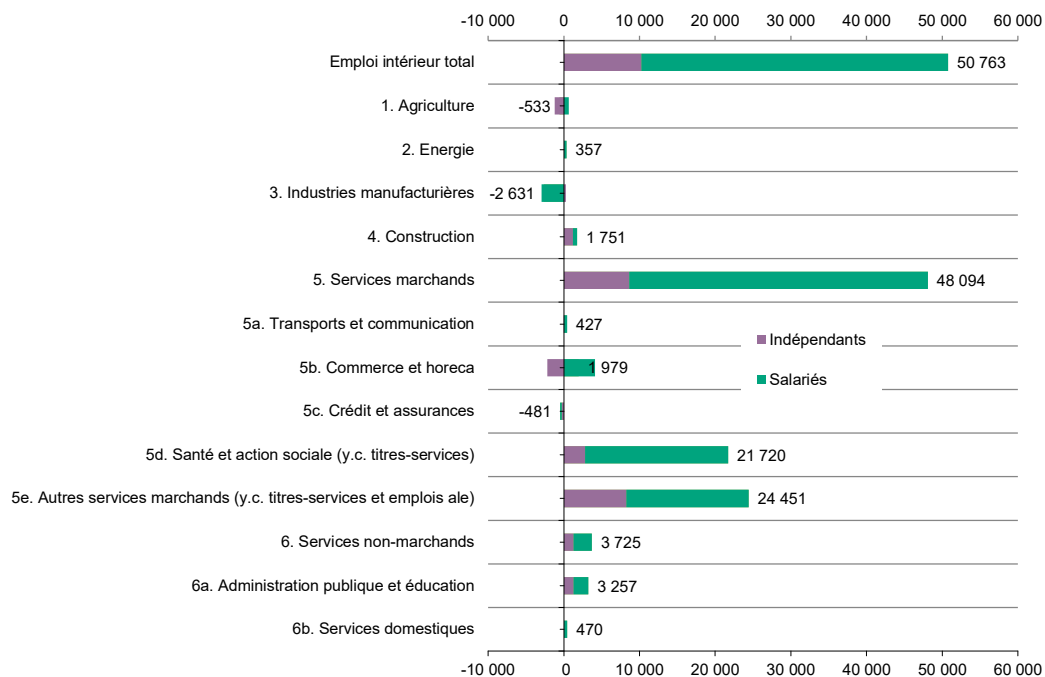


Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Sur la période de projection (les années 2024 à 2029, donc entre 2023 et 2029), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 800 unités. Cette augmentation bénéficierait à 46 600 wallons. Le solde serait occupé par des Flamands (1 400) ou des Bruxellois (2 700), le nombre de frontaliers entrants resterait stable. Le nombre de Wallons occupant un emploi à Bruxelles augmenterait de 200 unités tandis que le nombre de Wallons qui occuperaient un emploi en Flandre s'accroîtrait de 13 100 unités. La tendance à la hausse du nombre de Wallons employés à l'étranger se poursuivrait avec une augmentation de 2 400 unités. La population active occupée wallonne augmenterait ainsi de 62 300 unités, une augmentation qui serait donc supérieure à celle de l'emploi intérieur et ce, malgré le fait qu'une partie de l'accroissement de l'emploi intérieur profiterait à des non-résidents. Comme le chômage augmenterait de 8 200 unités, la population active augmenterait de 70 600 unités. Le taux d'emploi (concept administratif) augmenterait de 3,1 points de pourcentage (pp.) et le taux de chômage au sens du Bureau de plan diminuerait très légèrement de -0,1 pp. Comme déjà mentionné, le taux d'emploi BIT des 20-64 ans augmenterait de 2,2 pp. pour atteindre 67,7% en 2029.

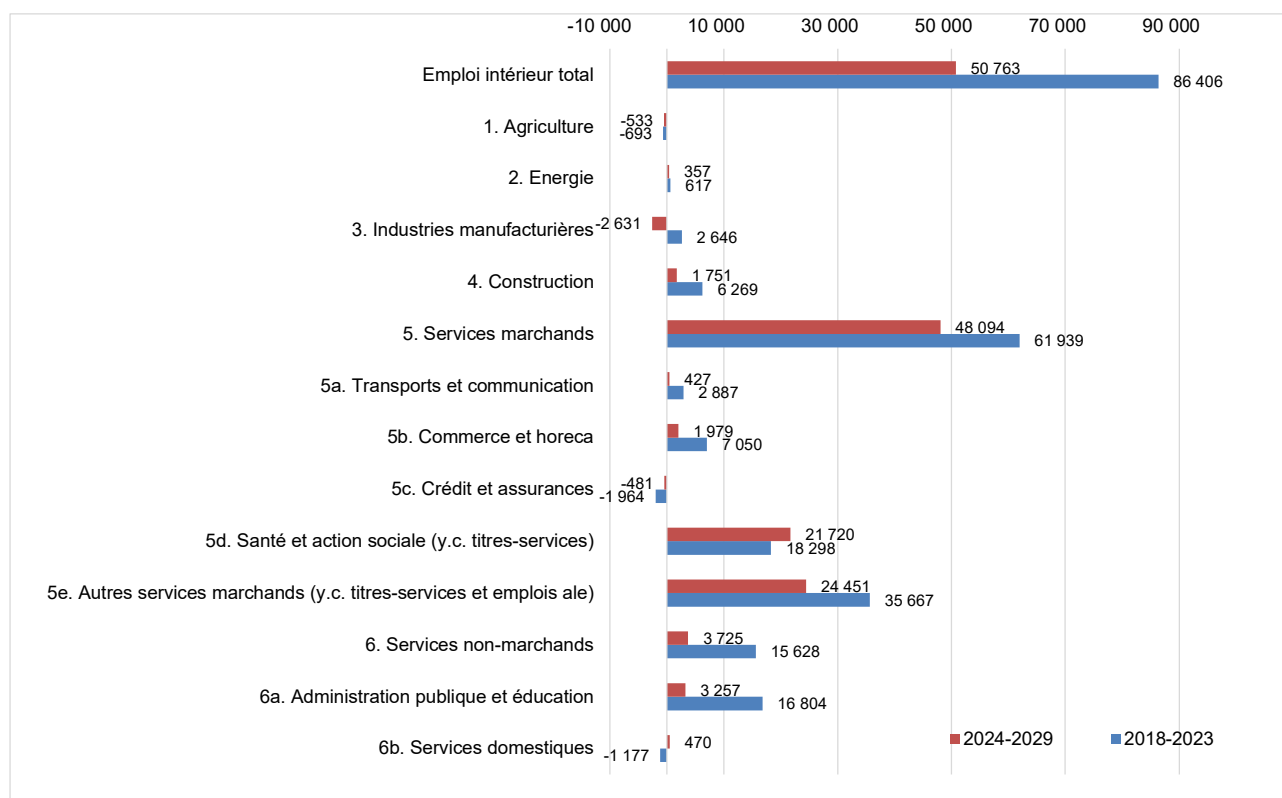
Par rapport à la période de 6 ans précédente (2018-2023 c'est-à dire l'évolution entre 2017 et 2023, **on observe sur la période de projection, un ralentissement de l'accroissement de la population active** (+70 600 en projection contre +89 600 les 6 années précédentes) **et de la population active occupée** (+62 300 contre +100 500) **qui s'explique en partie par un recul du nombre de personnes en âge d'activité** (15-64 ans) de 16 900 unités en projection alors qu'il a encore augmenté de 13 600 durant la période précédente. La population active augmente néanmoins, ce qui est dû à la hausse, plus rapide, du taux d'activité : +3,6 pp sur la période de projection contre +3,4 pp durant la période précédente. Par contre, les taux d'emploi tant administratif que BIT croitraient un peu moins vite.

Graphique 1 - Projection de la croissance de l'emploi intérieur wallon par statut et par secteur d'activité, 2024-2029, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

Graphique 2 - Croissance de l'emploi intérieur wallon par secteur d'activité, comparaison de l'évolution entre 2017 et 2023 et entre 2023 et 2029, en nombre de personnes



Sources : IWEPS-Hermreg – juillet 2024

De 2023 à 2029 (période 2024-2029), l'emploi intérieur wallon augmenterait de 50 765 travailleurs, soit une hausse de +3,7 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 0,6 %.

C'est le secteur des services marchands qui contribuerait le plus à cette croissance avec une augmentation de 48 094 emplois (+5,9% soit un TCAM de 1,0%) et en particulier le secteur de la santé et action sociale (+ 21 719 emplois, soit +10,6% ou 1,7% en TCAM) et le secteur des autres services marchands (+24 451 emplois, soit + 7,8% ou 1,3% en TCAM). Les services non marchands contribueraient également à cette croissance (+ 3 726, +1,3% ou 0,2% en TCAM) ainsi que la construction (+1 751 emplois soit +2,0% ou 0,3% en TCAM). Par contre, **l'emploi reculerait dans les industries manufacturières** (-2 631 emplois, soit -2,0% ou - 0,3% en TCAM), **l'agriculture** (-534 travailleurs, soit -3,1% ou -0,5% en TCAM) et **le secteur du crédit et assurances** (-480 emplois ; soit -2,7% ou -0,5% en TCAM), poursuivant pour ces deux derniers secteurs la tendance au recul de ces dernières années.

La croissance de l'emploi intérieur serait portée tant par l'emploi salarié (+ 40 504 salariés soit +3,6% ou + 0,6% en TCAM) que l'emploi indépendant (+10 260 indépendants soit +4,2% ou +0,7% en TCAM), et dans les deux statuts, principalement par les secteurs de la santé et action sociale et le secteur des autres services marchands.

Elle serait plus faible que durant la période précédente (évolution entre 2017 et 2023) caractérisée par une croissance importante de l'emploi (86 405 travailleurs, soit une hausse de +6,8 % ou un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 1,1%), avec des augmentations record en 2021 (+27 659) et 2022 (+21 279) compensant très largement le léger recul durant la crise de la Covid 19 (-1 724). **Le ralentissement de la croissance de l'emploi s'observe tant pour les salariés que pour les indépendants et dans la plupart des secteurs. Le secteur de la santé et action sociale est le seul pour lequel l'emploi croît plus vite sur la période de projection que par le passé.**

2.5.2. Créations et faillites d'entreprises

Créations d'entreprises

SECTEUR NACE	Créations			
	Bassin		Wallonie	
	2018	2022	2018	2022
A Agriculture	129	137	758	781
B Industries extractives	3	0	6	3
C Industrie manufacturière	167	193	1.116	1.205
D Production et distribution d'électricité	4	4	32	22
E Prod eau, assainissement, déchets	4	10	40	47
F Construction	376	431	2.783	3.117
G Commerce	458	469	4021	3902
H Transports et entreposage	37	37	465	411
I Hébergement et restauration	194	211	1.753	1.716
J Information et communication	181	177	1.325	1.309
K Activités financières et d'assurance	28	24	230	179
L Activités immobilières	68	95	560	802
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	505	633	3.930	4.730
N Activités de services admin. et de soutien	268	333	1.775	2.186
O Administration publique	-	2	6	5
P Enseignement	129	152	878	1024
Q Santé humaine et action sociale	158	708	1.031	4.935
R Arts, spectacles, etc.	136	124	888	962
S Autres activités de services	259	304	1.844	1.995
T Activités des ménages	2	1	4	8
U Activités extra-territoriales	-	-	-	1
Activité économique inconnue	2	-	16	4
Total	3.108	4.045	23.461	29.344

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2018-2022

En 2022, le Bassin de Namur a enregistré 4.045 créations d'entreprises, ce qui représente 13,8% des créations qui ont eu lieu en Wallonie.

Les secteurs qui ont connu le plus de créations dans notre Bassin sont la Santé humaine et action sociale (708), les Activités spécialisées, scientifiques et techniques (633), le Commerce (469), la Construction (431) et les Activités de services administratifs et de soutien (333).

Que ce soit au niveau du Bassin ou de la Wallonie, **on peut observer un nombre plus important de créations d'entreprises en 2022 qu'en 2018.**

Faillites d'entreprises

SECTEUR NACE	Faillites			
	Bassin		Wallonie	
	2019	2023	2019	2023
A Agriculture	2	6	33	30
B Industries extractives	-	-	1	-
C Industrie manufacturière	20	24	139	135
D Production et distribution d'électricité	-	-	1	2
E Prod eau, assainissement, déchets	-	1	5	4
F Construction	68	96	538	514
G Commerce	66	77	597	574
H Transports et entreposage	12	13	101	138
I Hébergement et restauration	61	53	556	534
J Information et communication	8	8	77	71
K Activités financières et d'assurance	3	3	25	20
L Activités immobilières	7	9	63	47
M Activités spécialisées, scientif. et techn.	11	28	166	199
N Activités de services admin. et de soutien	21	24	145	135
O Administration publique	-	-	-	-
P Enseignement	1	4	17	21
Q Santé humaine et action sociale	10	5	78	74
R Arts, spectacles, etc.	12	10	60	59
S Autres activités de services	11	10	98	99
T Activités des ménages	-	-	-	-
U Activités extra-territoriales	-	-	-	-
Activité économique inconnue	-	-	-	-
Total	313	371	2.700	2.656

Source : Statbel (Direction Générale statistique - Statistics Belgium), 2019-2023

Du côté des faillites, **le Bassin de Namur a enregistré 371 faillites en 2023. Celles-ci représentent 14,0% des faillites observées en Wallonie.**

Celles-ci ont particulièrement été importantes dans les secteurs de la Construction (96), du Commerce (77) et de l'Hébergement et la restauration (53).

En 2019, le nombre de faillites avait été moins important sur notre territoire alors qu'en Wallonie, il avait été plus élevé.

Parmi les personnes du Bassin namurois âgées de 15 à 64 ans, 72% étaient disponibles sur le marché de l'emploi en 2021, soit 206.803 personnes. Parmi ces personnes disponibles, 184.300 ont été à l'emploi tandis que 22.503 étaient inoccupées (moyenne annuelle).

Comparativement à l'ensemble de la Wallonie, notre Bassin présente un meilleur taux d'emploi (64,2%), qui a d'ailleurs progressé entre 2012 et 2021. Le taux d'emploi BIT de 68,6% reste cependant éloigné de l'objectif fixé par le Gouvernement fédéral d'un taux d'emploi BIT de 80,0% à l'horizon 2030.

Le Bassin a la capacité d'offrir un emploi à 63,7% de sa population en âge de travailler. Le ratio d'emploi intérieur est légèrement plus élevé qu'à l'échelle wallonne. Il est très variable d'une commune à l'autre. Il est particulièrement très important à Namur, Floreffe, Ciney, Dinant et Yvoir. Tout comme au niveau wallon, il ne cesse de progresser ces dernières années. Par rapport à 2018, seules les communes de Houyet et Sombreffe ont vu leur ratio d'emploi intérieur légèrement diminuer.

11.843 établissements proposent 138.981 postes de travail salarié, principalement dans la Santé humaine et l'action sociale, l'Administration publique, la défense et la sécurité sociale, l'Enseignement, le Commerce de gros et de détail-réparation de véhicules et les Activités de services administratifs et de soutien.

Le Bassin compte par ailleurs 47.184 indépendants et aidants.

Tant l'emploi salarié que l'emploi indépendant ont **enregistré une augmentation plus favorable que celle observée en Wallonie.**

Le taux de chômage, de 10,4%, est plus bas que pour l'ensemble du territoire wallon. **Il varie très fort d'une commune à l'autre.** Certaines présentent un taux de chômage inférieur à 7%, soit La Bruyère, Fernelmont, Assesse, Eghezée et Hamois tandis que d'autres font face à un taux de chômage nettement plus élevé ; c'est le cas d'Hastière, Dinant, Namur et Sambreville. Dans le Bassin, le taux de chômage a baissé par rapport à 2012. A noter cependant que le taux de chômage des jeunes de même que celui des plus de 50 ans ne montrent pas de signe d'amélioration.

En 2023, 24.414 personnes sont inscrites comme demandeuses d'emploi inoccupées (DEI) dans le Bassin namurois. La réserve de main-d'œuvre est davantage instruite dans le Bassin que sur le territoire wallon. Petite faiblesse observée : le Bassin compte proportionnellement plus de DEI de moins de 25 ans qu'en Wallonie. **A souligner également la proportion de plus en plus élevée de demandeurs d'emploi qui n'ont pas de permis de conduire,** ce qui est préoccupant lorsqu'on sait l'importance de celui-ci lorsqu'on est à la recherche d'un emploi. Par rapport à 2020, on enregistre 951 DEI supplémentaires.

En 2022, en moyenne mensuelle, 8.037 personnes ont bénéficié du RIS dans notre Bassin, **ce qui représente une augmentation particulièrement importante de 51% par rapport à 2013.**

Enfin, **en 2023, 44.398 opportunités d'emploi ont été gérées par Le Forem et ses partenaires,** dont un peu plus de la moitié concernent des emplois intérimaires. Dans le top 30 de ces opportunités, on peut relever de nombreuses offres en lien avec les métiers du Nettoyage, de la Vente, de la Conduite de poids lourds, de la Logistique, de la Cuisine, de la Défense, de la Voirie, de la Maçonnerie, du Chauffage, de la Couverture, de l'Electricité, de la Mécanique et de l'Electromécanique. **Une grande partie de ces métiers sont accessibles aux personnes sortant de l'enseignement qualifiant et/ou de la formation professionnelle.** Par ailleurs, ils sont nombreux à faire partie de la liste des fonctions critiques et des métiers en pénurie établie par Le Forem en 2024.

Si les indicateurs sont globalement meilleurs que ceux de la Wallonie, **il est à relever des disparités importantes entre les différentes communes du Bassin** et donc la nécessité de travailler sur les fragilités de certaines d'entre elles dans le cadre de la mise en place de politiques d'aide à l'emploi.

CHAPITRE 3 – FRÉQUENTATION DE L’OFFRE D’ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE VALIDATION DES COMPÉTENCES ET MOBILITÉ

3.1. Données globales, de cadrage

Remarques préalables :

- La grande majorité des données relatives à l’enseignement obligatoire présentées dans le point 3.1. sont issues de données authentiques (délivrées par des institutions publiques) certifiées¹¹. Certaines sont, par ailleurs, le fruit de calculs réalisés par l’IBEFE de Namur sur base de celles-ci.
- Les données de cadrage (analyses des deux parties du présent chapitre) fournissent des informations par établissements sièges¹². Ces derniers peuvent être établis dans un autre Bassin que certaines de leurs implantations.
- Les opérateurs de l’enseignement et les IFAPME/SFPME comptabilisent les élèves/apprenants en année scolaire. Les autres données font référence aux années civiles.
- Les rapports sont basés sur les dernières données disponibles au moment de la rédaction. Des données plus récentes, fournies notamment par les participants aux réunions de concertation, complètent les analyses sectorielles qui aboutissent à la détermination des thématiques communes.

Légende : ND = données non disponibles ou non communiquées

3.1.1. Nombre total d’apprenants dans le Bassin

A. Formation initiale

Obligation scolaire		Nombre d’apprenants		
Enseignement secondaire (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-ChEns)	Bassin	%Wallonie ¹³	% FWB	% Femmes (Bassin)
Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	38.103	13,5%	10,4%	17,3%
• Premier degré	11.195	12,5%	9,5%	47,6%
• DASPA	479	20,6%	13,1%	28,2%
• Deuxième degré	11.854	13,1%	10,08%	47,4%
- Forme générale	5.530	11,4%	8,4%	53,6%

¹¹ Les données certifiées sont délivrées par le Service en charge de l’organisation des établissements d’enseignement secondaire ordinaire qui définit, entre autres, le nombre de périodes-professeurs dont peuvent bénéficier les établissements scolaires sur base de leur population au 15 janvier de l’année précédente.

¹² Le Pouvoir Organisateur d’une école doit établir son siège administratif au sein d’une de ses implantations, d’où l’appellation « établissement siège ».

¹³ Les données certifiées de la Wallonie n’incluent pas celles de la Communauté germanophone.

- Forme technique et artistique de transition	1.428	16,4%	14,0%	39,85%
- Forme technique et artistique de qualification	2.847	15,4%	12,3%	46,01%
- Forme professionnelle	2.049	13,4%	11,3%	38,0%
• Troisième degré	12.887	14,7%	11,3%	49,6%
- Forme générale	4.735	12,7%	9,4%	54,2%
- Forme technique et artistique de transition	1.033	14,3%	11,9%	46,47%
- Forme technique et artistique de qualification	4.140	16,6%	13,0%	47,34%
- Forme professionnelle	2.979	16,0%	13,1%	46,4%
• Quatrième degré	876	21,2%	18,3%	72,0%
Enseignement secondaire ordinaire en alternance	812	11,2%	9,8%	23,6%
• Deuxième degré	393	10,8%	9,4%	19,8%
• Troisième degré	419	11,6%	10,2%	27,2%
IFAPME Apprentissage (Source : IFAPME, 2022-2023)	Bassin	% Wallonie	%FWB	% Femmes (Bassin)
Inscriptions	691	16,6%	SO	26,2%
Personnes sous contrat d'alternance	426	13,2%	SO	21,4%

L'Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice

L'enseignement secondaire ordinaire se répartit en quatre degrés : 1^e degré (degré d'observation) ; 2^e degré (degré d'orientation) ; 3^e degré (degré de détermination) ; 4^e degré (Soins infirmiers).

L'enseignement secondaire ordinaire est organisé sous différentes formes à partir du 2^e degré : Général, Technique de transition, Technique de qualification, Artistique de transition, Artistique de qualification, Professionnel.

Les sections de transition préparent à la poursuite des études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur, tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) est délivré au terme de la 6^e année de ces études.

Les sections de qualification préparent à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite d'études jusqu'au niveau de l'enseignement supérieur. Un certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et/ou un certificat de qualification (CQ) sont délivrés au terme de ces études. Et ce, selon les cas, soit à l'issue d'une 6^e année, soit au terme d'une 7^e année (CQ6 et/ou CQ7).

En 2022-2023, 13.703 élèves, soit **51,8%** sont inscrits dans **l'enseignement qualifiant** et 12.726 élèves soit **48,2%** dans **l'enseignement de transition**.

L'alternance et l'apprentissage dans la formation initiale

En plus de l'enseignement en plein exercice, **l'enseignement qualifiant s'organise également en alternance** selon deux modalités qui relèvent de l'enseignement secondaire de qualification :

- L'enseignement en alternance qui vise les mêmes options, les mêmes objectifs en termes de compétences et les mêmes certifications que le plein exercice. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 *définissant les Missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre*, on parle d'alternance « article 49 » ;
- L'enseignement en alternance organisé sur la base de profils de formations spécifiques. Par référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité, on parle d'alternance « article 45 ». Les options organisées en alternance article 45 sont sanctionnées par un CQ spécifique.

En 2022-2023, la proportion d'élèves l'enseignement qualifiant inscrits en **alternance, soit 812 élèves sur 13.703**, est de **5,9%**.

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises - IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, est un organisme d'intérêt public subventionné par la Wallonie. Il coordonne, sur le plan pédagogique, administratif et financier, un Réseau de 7 centres de formation spécialisés, constitués en ASBL, qui sont répartis géographiquement sur 23 sites couvrant toute la Wallonie. Le Réseau IFAPME propose de nombreuses formations, dans tous les secteurs professionnels : métiers de la vente et du commerce, de la construction, l'automobile, les soins aux personnes, l'Horeca, l'industrie alimentaire, métiers économiques et de conseil aux entreprises, l'information et le graphisme, la petite enfance, les métiers verts, ... Ces formations sont organisées sur base du principe de l'alternance : des cours en Centre et une formation pratique en entreprise. Les cours sont assurés par des professionnels en activité.

L'IFAPME organise également un accompagnement autour de ses formations : orientation, recherche d'un patron-formateur, création d'entreprise...

L'IFAPME propose plusieurs types de formation (voir ci-après pour les formations pour adultes), dont la **formation en alternance – Apprentissage (A)**. Celle-ci permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. C'est une formation à la fois générale, technique et pratique, d'une durée de 3 ans (en général). Elle est destinée à un public de jeunes, de 15 à 26 ans. La formation se fait en parallèle dans une entreprise agréée par l'IFAPME (3 à 4 jours par semaine) et dans un Centre de formation du réseau IFAPME (1 à 2 jours par semaine, en journée). La formation en alternance se base sur un contrat (le **contrat d'alternance**) qui est conclu entre l'apprenant et une entreprise (ou un indépendant), sous la supervision d'un référent IFAPME (délégué à la tutelle). Au terme de la formation, sont délivrés des **Certificats d'apprentissage**.

Le territoire du Bassin de Namur compte deux Centres de formation : le Centre de Formation de Dinant (Bouvignes) et le Centre de formation de Namur/Brabant wallon, qui possède deux implantations : à Namur et à Gembloux (Les Isnes).

Après avoir connu une hausse de 6,2% entre 2013-2014 et 2016-2017, **le nombre d’inscrits en Apprentissage au sein du Bassin de Namur a subi une importante diminution**. Il a en effet diminué de 16,7% entre 2016-2017 et 2019-2020 et ensuite encore de 14,6% au cours des trois dernières années. Au total, cela représente **une baisse de 28,8% du nombre d’inscrits entre 2016-2017 et 2022-2023**. Cette diminution est proportionnellement plus importante que la baisse de fréquentation constatée au niveau Wallon. Celle-ci s’élève en effet à -22,2%.

Pour l’année 2022-2023, le nombre d’inscriptions dans les formations en Apprentissage est de 691, soit **16,6% de l’ensemble des personnes inscrites au niveau Wallon**. **Un peu plus d’un quart seulement (26,2%) des inscrits dans les formations en Apprentissage pour le Bassin de Namur sont de sexe féminin**. Cette proportion a diminué par rapport à 2019-2020 (33,1%).

Le nombre de personnes sous contrat d’alternance pour le Bassin namurois est de 426 ; soit 13,2% du nombre d’apprentis sous contrat en Wallonie. Ce pourcentage est similaire à celui de 2019-2020.

L’enseignement spécialisé

Enseignement obligatoire	Nombre d’apprenants			
Enseignement spécialisé (Source : AGE-OQMT, 2022-2023 ; Calculs : OQMT-ChEns)	Bassin	% Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Forme 3	990	10,6%	8,8%	34,4%
Forme 4	51	42,9%	21,9%	21,6%

L’enseignement spécialisé permet de rencontrer les besoins éducatifs spécifiques des élèves en difficulté et vise à leur épanouissement personnel ainsi qu’à leur intégration sociale et/ou professionnelle. L’élève y évolue comme dans l’enseignement ordinaire, à son rythme, grâce à un encadrement pédagogique, paramédical, psychologique et social permettant une individualisation de l’enseignement. Comme l’enseignement ordinaire, l’enseignement spécialisé intègre les objectifs et missions de l’enseignement.

L’Enseignement secondaire spécialisé est organisé en 8 types¹⁴ et quatre formes¹⁵, prenant en compte le projet personnel de l’élève.

¹⁴ L’enseignement spécialisé est organisé en huit types d’enseignement selon les niveaux scolaires. Pour le secondaire, 7 types sont organisés : type 1 s’adressant aux élèves présentant un retard mental léger ; type 2 s’adressant aux élèves présentant un retard mental léger, modéré ou sévère ; type 3 s’adressant aux élèves présentant des troubles du comportement ; type 4 s’adressant aux élèves présentant des déficiences physiques ; type 5 s’adressant aux élèves présentant des maladies ou en convalescence ; type 6 s’adressant aux élèves présentant des déficiences visuelles ; type 7 s’adressant aux élèves présentant des déficiences auditives (www.enseignement.be).

¹⁵ La forme 1 : enseignement d’adaptation sociale ; la forme 2 : enseignement d’adaptation sociale et professionnelle ; la forme 3 : enseignement professionnel ; la forme 4 : enseignement général, technique, artistique ou professionnel de transition ou de qualification.

Chacune des formes d'enseignement est organisée en une ou plusieurs phases qui s'articulent autour du projet personnel de l'élève et du projet d'établissement. Une phase correspond à la durée requise pour que l'élève maîtrise les objectifs ou les référentiels des compétences fixés.

L'enseignement spécialisé de formes 3 et 4 peut aussi être organisé en alternance à partir de la phase 2. On parle d'alternance « article 47 » en référence au Décret « Missions » du 24 juillet 1997 précité.

Commentaire : L'enseignement secondaire spécialisé de transition de forme 4 prépare à la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire supérieur tout en offrant des possibilités d'entrer dans la vie active. L'enseignement secondaire spécialisé de qualification de forme 4 prépare quant à lui à l'entrée dans la vie active tout en permettant la poursuite des études jusqu'au terme de l'enseignement secondaire supérieur. **Les établissements d'enseignement présents sur le territoire du Bassin de Namur regroupent à eux seuls un peu plus de 40 % du total des élèves qui fréquentent la forme 4 en Wallonie.**

B. Formation supérieure

Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale 2022-2023 ; calculs : IBEFE Namur)	Nombre d'apprenants		
	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau supérieur court	2.623	9,1%	ND
Niveau supérieur long	0	-	ND
Enseignement supérieur	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Supérieur non universitaire (HE et ESA) (Source : SATURN 2021-2022)	9.907	9,4%	ND
Universitaire	ND	ND	ND

En Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Enseignement supérieur est structuré en 26 domaines d'études répartis en 4 secteurs : les Sciences humaines et sociales, la Santé, les Sciences et techniques et l'Art.

Il est dispensé au sein de trois types d'établissements :

- **Les Universités.** Celles-ci organisent les études supérieures de type long dans les 4 secteurs d'études décrits ci-dessus. Les études supérieures universitaires sont structurées en trois cycles, chacun sanctionné par l'octroi d'un grade : cycle « de transition » qui conduit au grade de bachelier, cycle « professionnalisant » qui mène aux grades de master, de médecin et de médecin vétérinaire et enfin, formation doctorale qui permet l'acquisition du grade académique de docteur.
- **Les Hautes Ecoles.** Elles dispensent également un enseignement dans les 4 secteurs d'études et organisent, selon les cas, des études de type court et/ou de type long. Les études de type court (cycle professionnalisant) donnent accès au titre de bachelier. Une formation supplémentaire permet de mener au grade de bachelier de spécialisation. Les études de type long sont structurées en 2 cycles : « de transition » et « professionnalisant », permettant respectivement l'obtention d'un grade de bachelier et de master. Certains masters plus longs (120 crédits au lieu de 60) et parfois organisés en alternance permettent des spécialisations.

- **Les Ecoles supérieures des Arts.** Celles-ci dispensent un enseignement supérieur dans le secteur « Art ». Elles organisent, selon les cas, des études supérieures de type court et/ou de type long

Certains établissements d'Enseignement de Promotion sociale organisent également des formations relevant de l'enseignement supérieur et délivrent des diplômes correspondants à ceux délivrés par les Hautes Ecoles.

Le territoire du Bassin de Namur compte :

- 2 universités : l'UNamur (Namur) et l'ULiège – Gembloux Agro-Bio Tech (Gembloux)
- 4 hautes écoles : la Haute École Albert Jacquard (HEAJ - Namur), la Haute École Charlemagne (HECh – Agro-Campus de Gembloux), la Haute École de la Province de Namur (HEPN) et la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX)
- 1 Ecole supérieure des Arts : Institut supérieur de Musique et de Pédagogie (IMEP – Namur)
- 7 établissements d'Enseignement de Promotion sociale dispensant des formations du niveau de l'enseignement supérieur : le Centre d'Enseignement Supérieur namurois (CESNa), l'Ecole Industrielle et Commerciale de la Province de Namur (EIPVN - Namur), l'Ecole Supérieure des Affaires (ESA – Namur), l'Enseignement pour Adultes et Formation Continue (EAFC Namur-Cadets – Namur), l'Institut Libre de Formation Permanente (ILFoP – Namur), l'Institut Provincial de Formation Sociale (IPFS - Namur) et l'Institut Technique de Namur-Bruxelles (ITN – Namur).

Ceux-ci rassemblent au total environ 19.000 étudiants.

C. Formation pour adultes¹⁶

	Nombre d'apprenants/Nombre de contrats		
Enseignement de Promotion sociale (Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale 2022-2023 ; calculs : IBEFE Namur) ¹⁷	Bassin	% FWB	% Femmes (Bassin)
Niveau secondaire inférieur	4.293	9,0%	ND
Niveau secondaire supérieur	5.413	9,9%	ND
IFAPME/SFPME (Source : IFAPME, 2022-2023)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Formation accélérée à la gestion	161	14,8%	47,8%
Année préparatoire à la formation chef d'entreprise	427	17,9%	25,3%
Formation de chef d'entreprise	1.228	14,6%	44,5%

¹⁶ Les données de cadrage reprennent tant les formations métiers que les formations de type généraliste (langues, informatiques, etc.).

¹⁷ Le nombre d'étudiants s'obtient en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans la 1^{ère} unité d'enseignement suivie dans l'année scolaire.

Coordination et encadrement	419	16,9%	41,8%
Personnes sous convention de stage	681	13,9%	25,8%
FOREM hors Centre de Compétence (Source : Le Forem, 2023)¹⁸	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Gestion propre			
• Demandeurs d'emploi	3.371	17,6%	31,4%
• Travailleurs	395	24,8%	41,5%
• Etudiants	0	-	-
Gestion partenariale ¹⁹			
• Demandeurs d'emploi	142	21,1%	38,0%
• Travailleurs	0	-	-
• Etudiants	0	-	-
Cellule de reconversion			
• Demandeurs d'emploi	14	0,9%	64,3%
CISP (Source : SPW, 2019)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
DEFI	930	10,1%	46,2%
EFT	510	14,3%	30,8%
Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés (Source : AVIQ, 2023)	Bassin	% Wallonie	% Femmes (Bassin)
Orientation/Formation de base	194	23,5%	43,3%
Formation professionnalisante	141	25,8%	60,3%

L'Enseignement de Promotion sociale - EPS

L'Enseignement de Promotion sociale s'inscrit, au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), dans une dynamique d'éducation tout au long de la vie. Il offre un large choix de formations de niveau enseignement secondaire ou supérieur, organisées de manière permanente ou occasionnelle, en journée ou en soirée. Il peut également arriver que des cours soient donnés de manière hybride, mixant les horaires en journée et en soirée.

L'Enseignement de Promotion sociale (EPS), répond à des besoins individuels et collectifs variés : initiation, qualification, perfectionnement, recyclage, reconversion, spécialisation ou encore épanouissement personnel. Il permet de cumuler travail et études. Organisé par le décret du 16 avril 1991, il poursuit 2 finalités :

¹⁸ La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation dans l'année considérée et sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi un module ou une formation.

¹⁹ Les partenariats d'insertion Forem Conseil sont également pris en compte. En 2023, aucun n'est cependant répertorié dans notre Bassin. Les 142 contrats de formation concernent des partenariats Forem Formation.

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, scolaire et culturelle (développement des personnes) et
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels (besoins de la société).

Il permet également d'obtenir des titres officiels reconnus par la FWB (certificats et diplômes) au même titre que ceux délivrés dans l'Enseignement de plein exercice.

L'Enseignement de Promotion sociale compte 152 établissements sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et s'adresse à toute personne – travailleur, demandeur d'emploi, retraité, ... de plus de 18 ans (plus de 15 ans à certaines conditions).

Les formations sont composées de différents modules (UE ou Unités d'Enseignement). Chaque section comporte des UE, souvent une ou plusieurs UE de stage et habituellement, une UE épreuve intégrée. Chaque UE est sanctionnée par une attestation de réussite et chaque étudiant peut capitaliser ces attestations afin de personnaliser son parcours. A la condition de respecter l'organigramme de la section et la limite éventuelle de validité des attestations de réussite des UE, ils peuvent adapter le rythme de leur formation en choisissant le nombre d'UE qu'ils veulent suivre et, ainsi, être en mesure de tenir compte d'éventuelles contraintes personnelles (professionnelles, familiales ...), horaires adaptés.

13 établissements d'Enseignement de Promotion sociale organisent des formations sur le territoire du Bassin de Namur. Plusieurs d'entre eux ont changé de nom depuis 2021. Ceux-ci sont les suivants : Centre d'Enseignement Supérieur Namurois – CESNa, Enseignement pour Adultes et Formation Continue Andenne – EAFC Andenne, Enseignement pour Adultes et Formation Continue CEFOR – EAFC Namur CEFOR, Enseignement pour Adultes et Formation Continue Dinant – EAFC Dinant, Enseignement pour Adultes et Formation Continue Namur Cadets – EAFC Namur-Cadets, Enseignement pour Adultes et Formation Continue Philippeville-Florennes – EAFC Philippeville-Florennes, Ecole Industrielle et Commerciale d'Auvélais – EICA, Ecole Industrielle et Commerciale de la Province de Namur – EICPN, Ecole Industrielle, Commerciale et de Sauvetage – EICS Tamines-Gembloux, Ecole Supérieure des Affaires – ESA, Institut Libre de Formation Permanente – ILFoP, Institut Provincial de Formation Sociale – IPFS et Institut Technique de Namur – ITN Namur.

Remarques méthodologiques :

- *L'Enseignement de Promotion sociale étant structuré sur une base modulaire, il est difficile d'estimer le nombre de personnes inscrites dans une formation. Les « inscriptions régulières » tiennent compte des personnes dont la présence à ce module est régulière et dont le dossier d'inscription est en ordre. Le nombre d'inscriptions est quant à lui obtenu en comptabilisant les étudiants régulièrement inscrits dans toutes les unités d'enseignement (ou UE) suivies dans l'année scolaire concernée. Un étudiant peut en effet s'inscrire à plusieurs UE la même année.*
- *L'enseignement secondaire de Promotion sociale correspond aux enseignements secondaires général, technique et professionnel de plein exercice. Chaque section est classée dans le degré inférieur ou supérieur, suivant ses objectifs généraux, son contenu et le titre qui la sanctionne. De plus, chaque unité d'enseignement de ce niveau est de transition ou de qualification suivant son contenu et ses objectifs particuliers.*
- *L'Enseignement de promotion sociale délivre aux étudiants des titres à l'issue des différentes sections. Pour obtenir un titre, il faut que l'étudiant possède les attestations de réussite de toutes les UE de la section et au moins 50% au pourcentage final. Dans ce pourcentage interviennent les UE (pour 2/3) mais aussi les résultats d'une épreuve intégrée (pour 1/3).*

9.706 personnes ont suivi des cours dans le cadre de l'Enseignement de Promotion sociale durant l'année 2022-2023 sur le territoire du Bassin de Namur. Le nombre d'étudiants dans les établissements d'Enseignement de Promotion sociale namurois a connu une **légère diminution** entre 2018-2019 et 2022-2023 (-3%). Toutefois, celle-ci a été un peu moins importante que pour l'ensemble de la Fédération Wallonie Bruxelles.

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises - IFAPME

En complément de la formation en alternance – Apprentissage (A) (voir ci-avant), l'Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises ou IFAPME, propose les types de formation suivants :

- **formation accélérée en gestion (FAG)** : Celle-ci permet à toute personne désireuse de devenir indépendante ou de créer son activité (activité commerciale ou artisanale), d'obtenir en 3 à 4 mois le certificat de connaissances de gestion de base.
- **formation de Chef d'entreprise (CE)** : La formation de Chef d'entreprise permet d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer un métier. Elle prépare à un emploi salarié ou à créer son entreprise, reprendre l'entreprise familiale ou devenir indépendant. Elle est accessible dès 18 ans et peut être envisagée après un contrat d'apprentissage ou après des études secondaires, mais aussi dans une logique de réorientation professionnelle. La formation de Chef d'entreprise s'étale en principe sur 2 ans, mais peut parfois durer 1 ou 3 ans. Une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers techniques, notamment pour les stagiaires qui n'ont aucune pratique ou connaissance préalable.

La formation comporte 8 heures de cours par semaine, la plupart du temps organisées en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet d'optimiser la formation par un stage en entreprise durant la journée (30 heures par semaine). Trois formules d'alternance sont possibles : la **Convention de stage**, le stage libre (pour les personnes en activité professionnelle dans un autre secteur que celui de la formation), ou encore la reconnaissance de son activité (pour les personnes employées dans une entreprise liée au secteur de leur formation).

Remarque : ces trois possibilités expliquent que, dans les données ci-dessus, le nombre de conventions de stages soit inférieur au nombre d'inscrits à la formation de Chef d'entreprise.

En fin de formation et après réussite des épreuves finales, des **Diplômes de formation de Chef d'entreprise** homologués par la Fédération Wallonie-Bruxelles sont délivrés aux stagiaires et aux auditeurs (apprenants sans convention de stage). Ceux-ci répondent aux conditions définies dans les lois d'accès aux professions. Dans la plupart des formations, des **Certificats de connaissances de base en gestion** sont également délivrés.

- **formation de Coordination et d'encadrement (COEN)** : La formation de Coordination et d'encadrement (COEN) permet d'acquérir les compétences techniques spécifiques à un métier. Elle prépare à l'exercice d'une fonction salariée d'encadrement de personnes, d'adjoint à la direction ou de coordination de projet au sein d'une entreprise. Elle est accessible dès 18 ans. C'est une formation diplômante d'une durée d'un an (remarque : une **année préparatoire** peut être nécessaire pour certains métiers), qui peut être dispensée en alternance, par la conclusion d'une **Convention de stage**. Le programme ne propose pas de cours de gestion et ne prépare pas à devenir indépendant. Les 8 heures de cours par semaine sont données en horaires décalés (le soir ou le week-end) ; ce qui permet de se former tout en travaillant ou d'optimiser sa formation par un stage en entreprise pendant la journée (**Convention de stage**).

En complément, le Réseau des Centres de formation de l'IFAPME propose également des formations continues et des formations à la création et à la transmission d'activité.

Le nombre d'inscrits en Formation Accélérée en Gestion dans les Centres de formation de l'IFAPME Namur, Dinant et Gembloux (Les Isnes) avait connu une évolution positive (+20%) entre 2016-2017 et 2019-2020. Il **a à nouveau augmenté (+ 34,2%) entre 2019-2020 et 2022-2023** ; dans une proportion plus élevée qu'au niveau Wallon (+ 19,7%). 14,8% du total des inscrits en Formation Accélérée en Gestion au niveau wallon sont inscrits dans un Centre de formation du Bassin de Namur ; soit 161 inscrits.

Le pourcentage de femmes parmi les personnes en Formation Accélérée en gestion au sein du Bassin namurois poursuit également son évolution positive. Il était de 41% en 2016-2017, s'élevait à 45,8% en 2019-2020 et est de **47,8% en 2022-2023**.

En ce qui concerne l'**Année préparatoire, le nombre d'inscriptions pour 2022-2023 est en légère hausse également** (427 en 2022-2023 contre 359 pour le Bassin de Namur en 2019-2020, soit une augmentation de près de 19%). **La proportion de femmes parmi les personnes inscrites a quant à elle connu une légère diminution**, passant de 31,2% à 25,3%.

1.228 personnes se sont inscrites en **formation de Chef d'entreprise** durant l'année 2022-2023 pour le territoire du Bassin de Namur. Ce nombre est **en très légère augmentation** par rapport à 2019-2020 (+ 7,1%) ; alors qu'il avait par ailleurs diminué au cours des 3 années antérieures. Cela représente 14,6% du total des inscriptions pour l'ensemble de la Wallonie. Cette proportion est légèrement plus faible que pour les inscrits dans les autres types de formation et est constant par rapport à 2019-2020.

La proportion de femmes parmi les personnes inscrites en formation de Chef d'entreprise sur le territoire du Bassin de Namur a quant à elle augmenté, passant de 37,8% en 2019-2020 à **44,5% en 2022-2023**.

Enfin, les formations de Coordination et d'Encadrement poursuivent leur important développement. Le nombre d'inscrits au sein de celles-ci sur dans le Bassin de Namur est en effet passé de 15 en 2016-2017, à 218 en 2019-2020 et ensuite à 419 en 2022-2023. Le pourcentage de femmes au sein de ceux-ci a toutefois diminué, passant de 56% en 2019-2020 à 41,8% en 2022-2023.

Le Forem

Le Forem, Service Public Wallon de l'emploi et de la formation, dispose en Wallonie de 27 centres de formation, qui proposent des formations qualifiantes permettant d'acquérir ou d'approfondir les compétences nécessaires à un métier, et notamment dans les métiers en pénurie.

Celles-ci s'adressent à des demandeurs d'emploi, mais aussi parfois à des travailleurs et des étudiants. Elles sont organisées soit en gestion propre, soit en partenariat.

La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation dans l'année considérée et sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi un module ou une formation.

Le territoire du Bassin de Namur, compte 8 Centres de formation du Forem situés à Dinant, Floreffe, Floriffoux, Mornimont, Namur, Saint-Servais (2 implantations) et Sambreville.

En 2023, 3.513 contrats de formation ont été conclus au sein d'un centre de formation du Forem sur le territoire du Bassin de Namur pour un public de demandeurs d'emploi (remarque : une personne peut avoir plusieurs contrats de formation). **Ce nombre est en diminution par rapport à 2020 (-25,5%),** année au cours de laquelle le nombre de contrats de formation conclus en gestion partenariale était nettement plus élevé (2.473 contrats pour un public de demandeurs d'emploi en 2020, contre 142 en 2023).

Le nombre de contrats de formation comptabilisé pour un public de travailleurs a quant à lui augmenté, passant de 284 en 2020 à 395 en 2023 **(+39,1%).** Ceux-ci sont été conclus en gestion propre uniquement.

CISP

Les Centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP), constitués sous la forme d'ASBL, de CPAS ou d'association de CPAS, assurent la formation de demandeurs d'emploi faiblement qualifiés, éloignés de l'emploi. Ils sont agréés par la Région wallonne.

Ils ont pour mission de « Favoriser l'insertion socioprofessionnelle du stagiaire, par l'acquisition de connaissances, compétences et comportements nécessaires à son insertion directe ou indirecte sur le marché de l'emploi, à son émancipation sociale et à son développement personnel » (cf. décret du 10 juillet 2013).

Pour ce faire, ils mettent en œuvre une pédagogie spécifique et individualisée.

Les actions de formation des CISP se déploient en deux types de démarches :

- la démarche « **entreprise de formation par le travail** » (**EFT**), qui combine une approche théorique d'un métier et une mise en situation réelle de travail à travers une production de biens et services ;
- la « **démarche de formation et d'insertion** » (**DEFI**), qui comprend des cours, des exercices pratiques et éventuellement des stages en entreprise.

Les filières des CISP visent l'un ou l'autre des objectifs suivants :

- **l'orientation professionnelle** : actions pédagogiques structurées permettant au stagiaire d'envisager différentes alternatives qui favorisent son insertion socioprofessionnelle, ainsi que de concevoir ou confirmer son projet professionnel et personnel ;

- **la formation de base** : formation générale ou technique visant l'acquisition de connaissances élémentaires, de compétences générales et techniques et de comportements utiles à l'insertion socioprofessionnelle et qui ne sont pas nécessairement liées à un métier déterminé ;
- **la formation professionnalisante** : formation visant l'acquisition de connaissances, compétences et comportements socioprofessionnels nécessaires à l'exercice d'un métier déterminé.

La durée des formations est variable en fonction du type de filière, du programme, du niveau de qualification attendu et du profil, ainsi que de chaque stagiaire. Elle ne peut toutefois pas excéder 2.100 heures. À l'issue des formations, les Centres délivrent une attestation de fréquentation.

En 2021, on comptait 24 Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés implantées sur le territoire du Bassin de Namur. À cela, il fallait également **ajouter 2 autres CISP** dont le siège était situé en dehors du territoire du Bassin de Namur mais qui dispensaient des activités de formation sur le territoire de Namur. **Compte tenu des derniers agréments accordés en 2024,** l'on relève à présent **29 Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés pour le Bassin namurois**, dont 26 ayant leur siège sur le territoire : A l'Ovrage (Ciney), ADEPPI (siège en dehors de Namur, activités dans les prisons d'Andenne et de Namur), AFICo (Namur), Alpha 5000 (Namur), Ateliers de Pontauray (Mettet), Cellule pour l'Emploi et le Développement économique de Gembloux (CEDEG - Gembloux), Centre européen du Travail – Retravailler (CET - Namur), Centre de Formation Professionnelle Nouveau Saint-Servais / Le Hublot (CFP NSS / Le Hublot - Namur), Charlemagne (Matagne-la-Petite), Club Artisanal et Culturel de Tamines (CACT - Tamines), COF (siège en dehors de Namur), Depromesem (Florennes), DInAMIC (Gembloux), Espaces (Ciney), Focades (Andenne), Forma (Namur), Groupe Animation de la Basse Sambre (GABS – Auvélais), Interface3 (Namur), Jeunes Au Travail (JAT – Namur), La Calestienne (Beauraing), L'Envol (Andenne), Le Perron de l'Ilon (Namur), Le Tremplin (Dinant), Lire et Ecrire (Namur), Mode d'Emploi (Namur), Réalisation Téléformation Animation (RTA – Namur), RESO (Namur), Vis-à-Vis (Namur) et Youthstart (siège en dehors de Namur).

Une trentième CISP est active sur le bassin namurois sans pour autant être agréé pour le territoire. Il s'agit de l'asbl *Quelque Chose à Faire* qui délocalise quelques filières de formation du secteur du bâtiment sur la commune d'Auvélais. Son siège social se situe à Charleroi (Monceau-Sur-Sambre).

Depuis 2021, plusieurs changements ont eu lieu dans le paysage des CISP namurois. Les asbl CET et SEL ont fusionné sous le nom de CET – Centre Européen du Travail dont le siège social est situé à Namur. L'EFT l'Outil – CPAS Namur a été dissoute (les heures de formation agréées ont pu être réparties et réutilisées pour le public namurois). Enfin, plusieurs nouveaux opérateurs ont obtenu un agrément CISP pour le bassin de Namur, à savoir le COF, Le Tremplin, DInAMIC, RESO et plus récemment encore Interface3 et Youthstart.

Les données disponibles et traitées dans ce rapport font toutefois état de la situation de l'année 2022. À cette époque, les offres dispensées par les asbl DInAMIC, RESO, Interface3 et Youthstart n'étaient pas encore reconnues comme filières CISP par le SPW. Les changements pour les asbl CET, SEL et l'Outil n'étaient pas non plus encore actés. Enfin, l'offre de l'asbl *Quelque Chose à Faire à Auvélais* n'est pas non plus prise en compte au travers des chiffres délivrés par le SPW.

Entre 2019 et 2022, on note une diminution proportionnelle du poids du nombre de stagiaires namurois dans le paysage wallon. **En effet, en 2022, avec 1.440 stagiaires au sein des CISP namurois, la Bassin de Namur ne compte plus que 11,3% des personnes inscrites en CISP en Wallonie ;** alors qu'avec 1.617 personnes

en 2019, il comptait 12,4% du total des inscrits. Cette proportion diffère toutefois selon les filières de formation. Le développement de la filière EFT sur le bassin de Namur compte pour 14,3% du total wallon, tandis que la filière DEFI est nettement sous-représentée avec 10,1%.

Le territoire namurois compte proportionnellement moins de femmes parmi les stagiaires inscrits dans les CISP que l'ensemble du territoire wallon. En effet, on constate un écart de près de 10 pourcents entre la part des stagiaires CISP dans le Bassin (40,8%) et la part des stagiaires CISP pour l'ensemble de la Wallonie (50,%). Si l'on considère la répartition par filière, ce n'est pas tant la filière **EFT** (entreprise de formation par le travail) qui se démarque sur ce plan à Namur, mais plutôt la filière **DEFI** (démarche de formation et d'insertion). En effet, la filière EFT est, à Namur comme en Wallonie, minoritairement investie par les femmes (30,8% à Namur contre 33,4% en Wallonie). En revanche, la différence namuroise se marque dans la filière DEFI également moins fréquentée par les femmes (46,2%) alors qu'en Wallonie, les femmes sont fortement majoritaires dans celle-ci (56,2%).

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés – CFISPA

Les Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés sont agréés et financés par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ)-branche Handicap. Ils proposent des services d'orientation et de formation à des personnes adultes (personnes qui ne sont plus soumises à l'obligation scolaire) reconnues par l'AViQ, qui ne sont pas en mesure d'accéder à l'offre de service proposée par les opérateurs de formation s'adressant à l'ensemble de la population parce que celle-ci n'est pas ou est moins adaptée.

Les conditions à remplir par le public sont les suivantes :

- Présenter un handicap reconnu par l'AViQ ou par un autre organisme ou avoir effectué la fin de sa scolarité dans l'enseignement secondaire spécialisé
- Avoir au moins 18 ans
- Être inscrit au FOREM comme demandeur d'emploi
- Obtenir une dispense de disponibilité à l'emploi auprès du Forem, si le stagiaire est chômeur indemnisé
- Obtenir l'accord de son médecin conseil pour la phase de détermination ou de l'INAMI pour la phase de formation, si le stagiaire est en incapacité ou en invalidité
- Obtenir l'avis du médecin du travail avant toute mise en situation professionnelle.

Les stagiaires sont accompagnés par une équipe multidisciplinaire, composée de formateurs, mais également d'agents en intégration professionnelle, d'assistants sociaux et d'agents de guidance et d'orientation. Le processus d'insertion socioprofessionnelle est individualisé et adapté en fonction des compétences, des aptitudes et des besoins de chacun, ainsi que des spécificités des projets professionnels. Celui-ci se décompose en 4 phases : 1. Détermination de projet d'insertion socioprofessionnelle, 2. Validation de projet d'insertion socioprofessionnelle, 3. Formation qualifiante, 4. Suivi post-formatif.

L'alternance de périodes de formation en Centre et en entreprise renforce les passerelles avec le monde du travail et augmente aussi les possibilités d'intégration professionnelle. La durée du contrat de formation professionnelle varie en fonction des acquis professionnels, des objectifs de chaque stagiaire et de l'évolution de la formation.

13 CFISPA sont répartis en Wallonie. Ils préparent les personnes à une trentaine de métiers. **4 d'entre eux sont situés sur le territoire du Bassin de Namur** : CAMEC (Gesves), CFP Mosan (Dinant), Espace Formation Emploi (Namur) et Forma'Rive (Floreffe).

En 2023, les CFISPA du territoire du Bassin de Namur ont pris en charge 335 personnes (194 en démarche d'orientation/formation de base et 141 en démarche de formation professionnalisante), soit **24,5 % du total des apprenants comptabilisés pour l'ensemble de la Wallonie**. Par rapport à 2019, on ne constate guère d'évolution dans le nombre de personnes prises en charge (331 personnes en 2019 pour le Bassin de Namur). Par contre, le pourcentage de femmes parmi celles-ci est quant à lui en augmentation.

Le Bassin de Namur est le second Bassin wallon accueillant le plus de personnes en démarche d'orientation et de formation en CFISPA après le Bassin de Liège.

Parmi les personnes en démarche d'orientation/formation de base et de formation professionnalisante sur le territoire du bassin de Namur en 2023, un peu plus de la moitié (50,4%) étaient des femmes. Cette proportion est plus élevée que pour l'ensemble de la Wallonie (40,3%).

D. Formation complémentaire

CTA (Source DGEO-DREMT, 2022 ; Calculs : OQMT-ChEns)	Nombre d'apprenants/Nombre de contrats			
	Bassin	%Wallonie	% FWB	% Femmes (Bassin)
Élèves de l'enseignement secondaire qualifiant	1.624	30,8%	24,8%	31,3%
Élèves du 3 ^e degré de l'enseignement secondaire de transition	44	48,9%	48,9%	31,8%
Autres « en âge d'obligation scolaire » (primaire, 1 ^e et 2 ^e degré)	135	20,4%	17,9%	40,0%
Étudiants de l'enseignement de Promotion Sociale	51	22,5%	6,7%	27,5%
Étudiants de l'enseignement supérieur	140	25,5%	16,4%	57,9%
Demandeurs d'emploi	4	8,3%	4,4%	0,0%
Travailleurs	49	19,9%	19,7%	16,3%
Enseignants	100	24,2%	18,8%	38,0%
Apprenants IFAPME/SFPME et AVIQ	11	44,0%	44,0%	0,0%
Centres de compétences/centres de référence ²⁰ (Source : Le Forem, 2023)	Bassin	%Wallonie	%FWB	% Femmes (Bassin)
Gestion propre				

²⁰ Il s'agit ici uniquement des Centres de compétences FOREM et en partenariat avec le Forem. Pour rappel, la fréquentation de l'offre de formation du Forem (dont les centres de compétences) est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

• Demandeurs d'emploi	6	0,0%		0,0%
• Travailleurs	0	-		-
• Etudiants	0	-		-
Gestion partenariale				
• Demandeurs d'emploi	220	2,9%		15,5%
• Travailleurs	0	-		-
• Etudiants	0	-		-

Les Centres de Technologies Avancées (CTA)

« Un Centre de Technologies Avancées (CTA) est une infrastructure reconnue par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et installée dans un établissement d'enseignement secondaire qualifiant mettant des équipements de pointe à disposition des élèves, des étudiants et des enseignants des enseignements secondaire, supérieur et de promotion sociale, quels que soient le réseau et le caractère d'enseignement, ainsi que des formateurs de l'IFAPME/Espace Formation PME, des demandeurs d'emploi et des travailleurs. Cette offre de formation qualifiante doit être complémentaire, tant au niveau géographique que sectoriel, à l'offre des Centres de Compétences en Région wallonne et à celle des Centres de Référence professionnelle en Région bruxelloise.

Les CTA sont développés en priorité pour les secteurs professionnels porteurs afin de fournir une offre de formation encore plus pointue que celle fournie dans les filières techniques et professionnelles et répondre ainsi aux besoins des secteurs concernés (métiers en pénurie). »²¹

Ils ont également pour mission de participer à la découverte métiers des élèves du dernier cycle de primaire et du premier degré du secondaire.

Il existe 30 Centres de Technologies Avancées en FWB. Le Bassin de Namur en compte **cinq** :

- CTA Formations agronomiques des secteurs verts de Gembloux
- CTA en Gestion hôtelière de Namur
- CTA Mécanique – carrosserie de Namur
- CTA Equipements techniques du bâtiment de Ciney
- CTA en Sciences Appliquées de Saint-Servais

Les Centres de Compétences (CDC)

²¹ Source : www.enseignement.be

Les Centres de Compétences (CDC) sont des pôles de formation, de veille et de sensibilisation. Ils s'inscrivent dans une logique de développement économique et social, pour répondre à des besoins exprimés par les entreprises et les travailleurs. Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces Centres sont des lieux de formation modernes mais aussi des espaces dédiés à la connaissance, au savoir-faire et à l'innovation. Ils sont des vecteurs d'une nouvelle culture technologique pour les travailleurs, les demandeurs d'emploi, les étudiants, les enseignants, les chefs et cadres d'entreprise.

Il y a actuellement 22 Centres de Compétences en Wallonie, qui travaillent en réseau et dont la coordination est assurée par le Forem.

Le territoire du Bassin de Namur ne compte qu'un seul Centre de Compétences, actif dans le domaine de l'Informatique et des télécoms : Technobel à Ciney. **226 contrats de formation ont été comptabilisés au sein de ce centre de formation en 2023.** Ce nombre est en **diminution par rapport à 2020 (-23,9%).**

3.1.2. Focus sur l'alternance

Pour ce focus, les données ont été fournies par l'OFFA (Office Francophone de la Formation en Alternance). Elles se rapportent dès lors exclusivement aux formations des CEFA, de l'IFAPME et du SFPME.

Les données ont été extraites de la plateforme OPLA fin septembre 2023. Les calculs ont été réalisés selon les procédures de calcul des indicateurs en application à cette période. La période d'analyse s'étale du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2022.

La plateforme OPLA, qui a été lancée en novembre 2019, reprend les données qui ont été encodées ou transmises par les opérateurs actifs dans la formation en alternance, à savoir :

- Les CEFA (Centre d'Education et de Formation en Alternance), dont les données sont encodées directement dans la plateforme. Aux données relatives aux CEFA wallons s'ajoutent depuis septembre 2022 les données des CEFA bruxellois (données partielles) ;
- L'IFAPME (Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par flux nocturne depuis l'application de l'opérateur ;
- Le SFPME (Service Formation des Petites et Moyennes Entreprises), dont les données sont transférées quotidiennement par flux nocturne depuis l'application de l'opérateur.

Inscriptions des apprenants résidant dans le Bassin

Les chiffres des inscriptions se basent sur les encodages effectués par les opérateurs de formation.

A défaut de disposer d'une date de fin d'inscription valide pour tous les apprenants, la prise en compte de la date de certification ou de la fin du dernier contrat a permis de compenser cette absence de données. Pour cette raison, la notion d'apprenant inscrit auprès d'un opérateur de formation pour une période de plus de 3 ans sans date de fin d'inscription n'est plus la même que celle utilisée lors de l'élaboration du rapport analytique et prospectif 2021 (période 2016-2020) et les données reprises dans le tableau ci-

dessous peuvent dès lors légèrement différer de celles présentées dans le rapport antérieur. Il faut donc considérer les chiffres du présent rapport comme ceux de référence et non plus ceux du rapport 2021. Il convient dès lors de considérer les résultats des données d'inscription avec prudence, la validité d'inscription étant incertaine.

Le tableau ci-dessous reprend les apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance ayant au minimum 1 jour actif au cours d'une année civile. Les apprenants « inscrits sans contrat » sont ceux qui n'ont pas eu de contrat durant l'année civile concernée. Un même apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois s'il s'est inscrit chez deux opérateurs différents.

Inscriptions apprenants résidant dans le Bassin – Année 2022

	Avec contrat	Sans contrat	Total inscriptions
Bassin de Namur	1.459	53	1.512
Total Wallonie	12.507	685	13.192

Source : OFFA, 2023

En 2022, 1.512 inscriptions en formation en alternance au sein du Bassin namurois ont été comptabilisées. Cela représente 11,5% du total des inscriptions pour l'ensemble de la Wallonie. Parmi ces apprenants, la proportion d'inscrits sans contrat est de 3,5%. Celle-ci a fortement diminué depuis 2018 où elle s'élevait à 41,1% (38,1% au niveau wallon) et est moindre qu'au niveau wallon (5,2% en 2022). Remarque : les jeunes inscrits dans les modules de formation individualisés ne disposent pas de contrat, étant en démarche d'orientation.

Par rapport à 2018, on constate une évolution de +19% du nombre total des apprenants inscrits chez un opérateur en formation en alternance. Au niveau wallon, l'augmentation du nombre d'inscrits au cours de ces 4 années a toutefois été plus importante : +30,7%.

Il est à noter qu'au niveau du territoire du Bassin namurois, 469 des apprenants inscrits dans une formation en alternance sont considérés comme « sans alternance » ; à savoir qu'ils n'ont jamais eu de contrat d'alternance signé avec une unité d'établissement sur l'ensemble de la période 2018-2022. Au niveau Wallon, ils sont 3.766 apprenants « sans alternance ».

Nombre de contrats par opérateur

Ce volet se concentre sur l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Namur au cours de la période 2018-2022. Un apprenant peut donc être comptabilisé plusieurs fois, le traitement étant effectué sur le numéro de contrat et non pas sur le numéro de registre national de l'apprenant.

Remarque : A nouveau, les chiffres peuvent différer de ceux présentés dans le rapport 2021 pour une même année civile. En effet, la récupération de la date de sortie de service Dimona, l'amélioration de la qualité des encodages par les opérateurs de formation et le filtrage des contrats hors périmètre (chef d'entreprise des classes moyennes ou année préparatoire par exemple) ont affiné les chiffres obtenus lors de la précédente analyse. Dans les données concernant le nombre de contrats par opérateur ne sont repris que les contrats d'apprentissage et pas les CDD ou les CDI.

Nombre de contrats débutés par opérateur au sein d'une UE du Bassin de Namur

	2018	2019	2020	2021	2022	Total
SFPME	0	0	0	0	0	0
IFAPME	655	630	376	430	425	2.516
CEFA	726	666	602	746	728	3.468
Inconnu	0	0	3	4	7	14
TOTAL	1.381	1.296	981	1.180	1.160	5.998

Source : OFFA, 2023

Parmi les 5.998 contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin de Namur au cours de la période 2018-2022, 41,9% ont pour opérateur un centre de formation de l'IFAPME et 57,8% un CEFA. Au niveau wallon, les proportions sont respectivement de 35,8% pour l'IFAPME et 63,8% pour les CEFA. **On peut observer au fil du temps une diminution du nombre de contrats ayant pour opérateur l'IFAPME, ainsi qu'une diminution de la part des contrats ayant pour opérateur l'IFAPME par rapport aux CEFA.**

En 2022, 62,8% des contrats débutés au sein d'une unité d'établissement du Bassin de Namur avaient pour opérateur un CEFA.

Age et genre

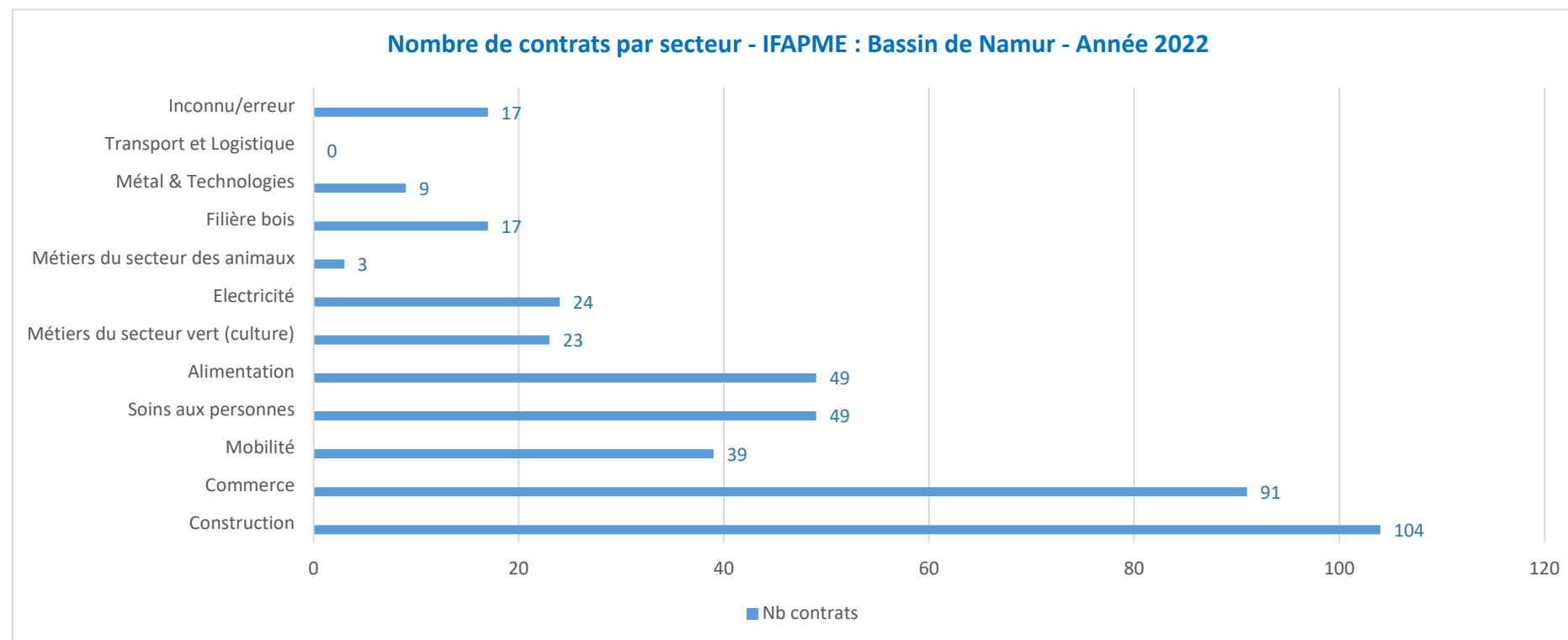
NB : pour information, les données relatives au genre se basent sur la variable « civilité » encodée dans la plateforme OPLA. En effet, il n'existe pas de variable relative au genre de l'apprenant. Il convient dès lors d'être prudent quant aux données pour cette variable, ne s'agissant ici que d'avoir une visualisation générale sur la question du genre.

Les hommes sont largement majoritaires dans les formations en alternance. En effet, parmi les 5.998 contrats débutés au sein d'une unité d'établissement (UE) du Bassin de Namur au cours de la période 2018-2022, seuls 26,4% concernaient des femmes. Au niveau wallon, la proportion est similaire (28,3% de femmes). **58,3% des jeunes ayant conclu des contrats d'apprentissage au cours de la période 2018-2022 au sein d'une UE du Bassin de Namur sont âgées entre 15 et 17 ans et 41,6% entre 18 et 24 ans.** A nouveau, les données sont semblables pour la Wallonie : 56,2% pour les 15-17 ans et 43,7% pour les 18-24 ans.

Nombre de contrats par secteur selon l'opérateur

La classification par secteur se base sur celle des codes métiers spécifiques à chaque opérateur (ou famille d'opérateurs) : listes code métiers pour l'IFAPME ou le SFPME et Tableau des secteurs provenant de la circulaire de l'enseignement secondaire en alternance du 2 septembre 2019.

Les 425 contrats d'alternance débutés en 2022 via un centre de formation de l'IFAPME se répartissent en fonction des secteurs de la manière qui suit :

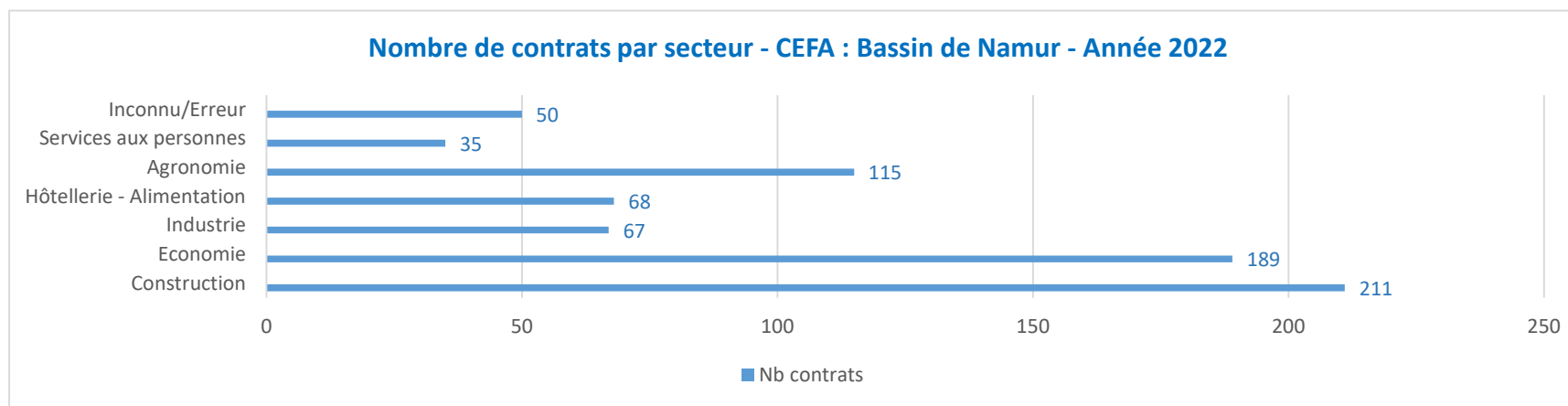


Source : OFFA, 2023

C'est dans les secteurs de la Construction (24,5% du total des contrats) et du Commerce (21,4%) que les plus grands nombres de contrats ont été conclus en 2022 au sein de centres de formation de l'IFAPME pour le Bassin de Namur. Viennent ensuite les secteurs de l'Alimentation (11,5%) et des Soins aux personnes (11,5% également).

Si l'on observe l'évolution de la part des contrats par secteur entre 2018 et 2022, on observe que celle-ci a augmenté pour le secteur de la Construction mais diminué dans les secteurs de l'Alimentation et des Soins aux personnes. Les constats sont identiques au niveau wallon.

Les 735 contrats d'apprentissage débutés en 2022 via un centre de formation de l'IFAPME se répartissent en fonction des secteurs de la manière qui suit :



Source : OFFA, 2023

C'est également dans le secteur de la Construction que le nombre de contrats conclus en 2022 au sein d'un CEFA pour le territoire du Bassin de Namur est le plus élevé (28,7% du total des contrats). Vient ensuite le secteur de **l'Agronomie (15,7%)**. On peut également constater une augmentation de la part des contrats pour ces deux secteurs entre 2018 et 2022. Celle-ci était en effet de 24,4% en 2018 pour le secteur de la Construction et de 10,6% pour celui de l'Agronomie. Relevons par ailleurs l'évolution négative des nombres (et parts relatives) de contrats entre 2018 et 2022 dans les secteurs de l'Economie et de l'Industrie.

Au niveau Wallon, en revanche, c'est le secteur Economie qui compte le pourcentage le plus élevé de contrats débutés en 2022 (38,1%) ; suivi par celui de la Construction (21,4%). Seuls 8,7% des contrats d'apprentissage concernent le secteur de l'Agronomie.

Nombre d'unités d'établissement agréées

Définition : l'indicateur renseigne le nombre d'unités d'établissement qui ont été agréées. Une unité d'établissement n'est ici comptabilisée qu'une seule fois (selon la date du premier agrément) et ce, même si elle possède plusieurs agréments, dans le but d'évaluer les unités d'entreprises qui se sont insérées dans la formation en alternance.

Unités d'établissement agréées par année – Bassin EFE de Namur

	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre UE	420	294	296	337	376

Source : OFFA, 2023

Le nombre d'unités d'établissement agréées pour le Bassin de Namur a connu une régression de 10,5% entre 2018 et 2022. Celle-ci est plus importante qu'au niveau wallon (-5,6%).

3.2. Fréquentation par métier chez les opérateurs du qualifiant

Les tableaux ci-dessous reprennent, pour chaque type d'opérateur et par secteur, le détail de l'offre de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur et de sa fréquentation. Les intitulés des options/formations et des secteurs, ainsi que la classification des options/formations dans ceux-ci, sont spécifiques à chaque opérateur. Ils ont été conservés. Toutefois, afin de pouvoir disposer d'une référence commune, lorsque l'information était disponible, les codes Rome V3 correspondants ont été indiqués. Nous attirons cependant l'attention sur le fait qu'une offre peut correspondre à plusieurs codes Rome V3, parfois dans des familles de métiers différentes.

Dans cette partie, le masculin est utilisé à titre épique dans les intitulés d'options ou de formations.

Légende : ND = données non disponibles ou non communiquées SO = Sans objet

3.2.1. Formation initiale

Le Nouveau Parcours d'Enseignement qualifiant (PEQ)

Depuis le 1^{er} septembre 2018, était organisé pour certaines options qualifiantes de l'enseignement secondaire un enseignement expérimental nommé CPU (Certification Par Unités d'Acquis d'Apprentissage). À la suite de l'évaluation de ce dispositif et afin d'être en phase avec la réforme de l'enseignement qualifiant prévue par le Pacte pour un Enseignement d'excellence, le décret « parcours d'enseignement qualifiant » (PEQ) a été adopté en 2022. Il s'applique aux 2^e et 3^e degrés de l'enseignement secondaire qualifiant, technique et artistique de qualification, et professionnel. Ce parcours contribue, avec la réorganisation de la

gouvernance et du pilotage de l'offre d'options, à faire du qualifiant une filière d'excellence, valorisante pour chaque élève et permettant une intégration socioprofessionnelle réussie.

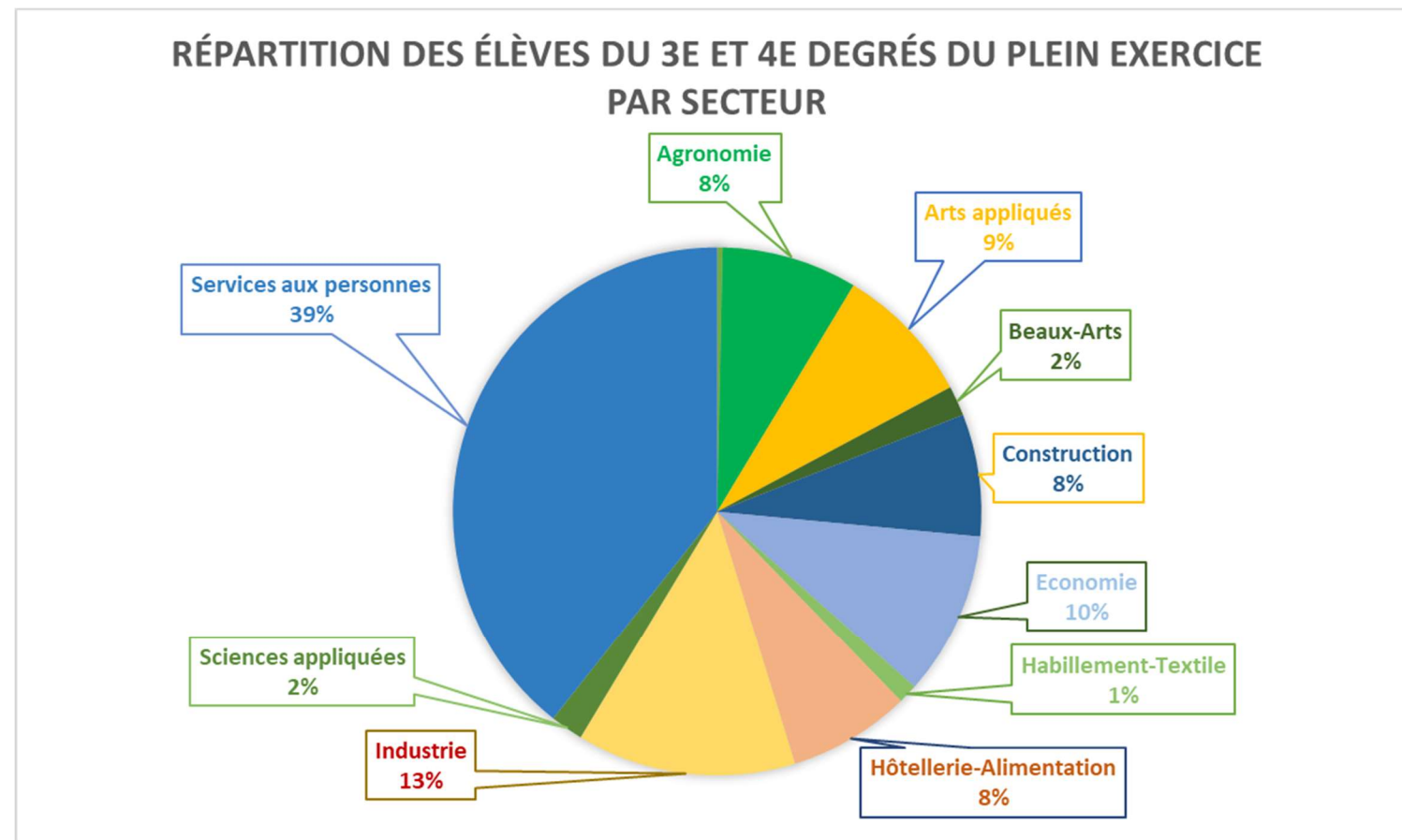
Il a été mis en œuvre en deux temps. À la rentrée 2022-2023, toutes les options anciennement CPU ont basculé dans le PEQ. Au moment de rédiger ce rapport et depuis la rentrée 2023-24, toutes les options qualifiantes de l'enseignement secondaire y sont entrées. Dans ce nouveau dispositif, l'élève effectue son parcours scolaire dans l'enseignement qualifiant de manière continue entre la 4^e et la 6^e année, et, le cas échéant, en 7^e année.

Le PEQ a comme objectifs :

- l'harmonisation des parcours en 3 ans et la sanction des études ;
- le renforcement du suivi de l'élève tout au long de son parcours de formation ;
- la mise en place d'un enseignement modulaire (en Unités de Qualification-UQ) ;
- la création d'un continuum pédagogique sur 2 ans entre la 5^e et la 6^e année.

Etant donné la mise en place progressive de ce nouveau parcours et la situation transitoire pour l'année scolaire 2022-2023, les calculs des évolutions de fréquentation pour les options anciennement CPU ont été réalisés en prenant en compte les élèves officiellement inscrits en 4^e, 5^e et 6^e années.

Enseignement secondaire ordinaire de plein exercice (3^e et 4^e degrés)



Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Agent polyvalent agricole*	P	A1101/A1407/A1409/A1410/A1411/ A1416	1	89	48,3%	-3,3%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	52	21,2%	147,6%
	Agent technique de la nature et des forêts	TQ	A1101/A1204/A1205	1	18	5,6%	-14,3%
	Arboriste : Grimpeur-Elagueur	7P	A1201	1	19	0,0%	-36,7%
	Assistant en soins animaliers	P	A1501/A1503	2	153	71,2%	-9,5%
	Complément en art floral	7P	D1209	1	4	50,0%	0,0%
	Complément en élevage et gestion de troupeaux	7P	A1407/A1408/A1409/A1410/A1411	2	28	42,9%	-20,0%
	Complément en mécanique agricole et/ou horticole	7P	I1603	1	6	0,0%	20,0%
	Complément en productions horticoles et décoration florale	7P	D1209	1	7	28,6%	SO
	Complément en techniques d'enseignement de l'équitation	7P	A1407	1	4	75,0%	-42,9%
	Fleuriste	P	D1209	1	10	90,0%	-16,7%
	Horticulteur spécialisé en aménagement de parcs et jardins	7P	A1203/A1414	2	31	3,2%	-6,1%
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1203/A1405/A1414	3	59	15,3%	-4,8%
	Ouvrier qualifié en sylviculture	P	A1101/A1205	1	19	0,0%	5,6%
	Technicien en agriculture	TQ	A1101/A1301/A1302/A1404/A1405/A1407/A1409/A1410/A1411/A1414/A1416	1	75	22,7%	70,5%
	Technicien en agroéquipement	TQ	I1603	1	51	2,0%	41,7%
	Technicien en environnement	TQ	A1204	3	36	25,0%	12,5%
	Technicien en horticulture	TQ	A1203/A1405/A1414	2	59	6,8%	-3,3%
	Total Agronomie				720	32,4%	4,8%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Complément en productions horticoles et décoration florale, non présente dans le RAP de 2021, est à nouveau organisée en 2022-2023.

L'option Complément en diversification des productions et transformation de produits, présente dans le RAP 2021, n'est pas organisée en 2022-2023.

L'option Complément en élevage et gestion de troupeaux perd une occurrence, ce qui explique son évolution négative.

L'option Technicien en environnement est organisée dans une école supplémentaire (uniquement la 5^e actuellement).

Le secteur de l'**Agronomie** montre une réelle stabilité tant au niveau des options que du nombre d'élèves et a connu une croissance plus importante de sa fréquentation entre 2019-2020 et 2022-2023 avec **4,8%**, qu'au cours de la période 2016-2017 à 2019-2020 qui était de 2,3%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Carrossier	P	I1606	3	24	8,3%	-4,0%
	Carrossier spécialisé	7P	I1606	2	6	0,0%	-14,3%
	Complément en chaudronnerie	7P	H2902	1	2	0,0%	SO
	Complément en conduite de poids lourds et manutention	7P	N4101	1	4	0,0%	-50,0%
	Complément en électricité de l'automobile	7P	I1604	5	36	2,8%	5,9%
	Complément en maintenance d'équipements techniques	7P	ND	7	25	0,0%	-39,0%
	Complément en soudage sur tôles et sur tubes	7P	H2911/H2913	2	10	0,0%	-37,5%
	Complément en techniques spécialisées d'horlogerie	7P	B1604	1	20	5,0%	66,7%
	Complément en techniques spécialisées d'industrie graphique	7P	E1308	1	4	50,0%	-20,0%
	Conducteur poids lourd	P	N4101	1	73	13,7%	15,9%
	Dessinateur en DAO (mécanique – électricité)	7TQ	H1202/H1203	1	7	14,3%	-30,0%
	Electricien automatique	TQ	I1302/I1304/I1309	10	161	2,5%	-6,4%
	Installateur Electricien*	P	F1602	6	89	2,2%	-2,2%
	Horloger	P	B1604	1	59	11,9%	5,4%
	Mécanicien automatique	TQ	I1302/I1304/I1310	3	75	1,3%	23,0%
	Mécanicien d'entretien	P	I1310	5	28	0,0%	0,0%
	Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1604	6	131	4,6%	-17,6%
	Mécanicien des moteurs diesels et engins hydrauliques	7P	I1603	1	3	0,0%	-66,7%

	Mécanicien polyvalent automobile*	P	I1604	2	84	2,4%	-3,4%
	Métallier – Soudeur	P	H2913	4	49	0,0%	2,1%
	Opérateur en industrie graphique	P	E1301/E1302/E1304/E1305/E1306/E1308	1	18	33,3%	5,9%
	Technicien en climatisation et conditionnement d'air	7TQ	I1306	1	12	0,0%	0,0%
	Technicien en industrie graphique	TQ	E1301/E1302/E1304/E1305/E1306/E1308	1	77	33,8%	8,5%
	Technicien en informatique	TQ	I1401/M1810	4	91	3,3%	-9,9%
	Technicien en maintenance de systèmes automatisés industriels	7TQ	I1302/I1304	1	6	0,0%	-14,3%
	Technicien en maintenance et diagnostics automobiles	7TQ	I1604	1	4	0,0%	-55,6%
	Technicien en microtechnique	TQ	I1305	1	44	9,1%	-18,5%
	Technicien en systèmes d'usinage*	TQ	H2903	1	22	0,0%	-26,7%
	Total Industrie				1.164	6,7%	-6,4%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Technicien en électronique, qui ne comptait plus que la 6^e année en 2019-2020, et l'option Technicien plasturgiste ne sont plus organisées.

L'option Carrossier spécialisé, bien qu'il diminue en fréquentation, gagne une occurrence. L'option Complément en maintenance d'équipements techniques perd une occurrence. L'option Electricien automatique, quant à elle, perd deux occurrences sur la zone. L'option Installateur électricien gagne une occurrence.

L'option Dessinateur DAO (mécanique-électricité) perd à nouveau une occurrence. Mécanicien d'entretien retrouve l'occurrence perdue auparavant.

L'option Complément en chaudronnerie est à nouveau organisée en 2022-2023.

Le secteur de l'**Industrie** subit une **baisse** de sa fréquentation depuis l'année scolaire 2019-2020 de **6,4%**. Baisse déjà présente pour la période de 2016-2017 à 2019-2020, avec une chute de près de 9%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Charpentier	7P	F1501/F1503	1	3	0,0%	SO
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	2	17	0,0%	70,0%
	Complément en création et restauration de meubles	7P	B1101/H2207	2	10	0,0%	-28,6%
	Complément en peinture – décoration	7P	B1302/F1606	1	7	14,3%	0,0%
	Complément en pose de pierres naturelles	7P	F1608	1	4	0,0%	SO
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	7P	F1503/H2201/H2202	2	4	0,0%	150,0%
	Couvreur – Etancheur*	P	F1610/F1613	1	10	0,0%	-45,0%
	Cuisiniste	7P	F1604	1	11	0,0%	0,0%
	Dessinateur DAO en construction	7TQ	F1104	1		20,0%	SO
	Dessinateur en construction	TQ	F1104	2	7	37,3%	68,6%
	Ebéniste	P	H2207	2	10	8,6%	6,1%
	Installateur en chauffage central	7P	F1603/I1308	1	59	0,0%	-66,7%
	Maçon*	P	F1703	8	35	0,7%	66,7%
	Menuisier d'intérieur et extérieur*	P	F1607/F1608/F1609/H2201/H2206	9	4	5,0%	-12,5%
	Monteur en chauffage et sanitaire*	P	F1603	2	140	0,0%	-16,7%
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	4	140	0,0%	38,9%
	Parqueteur	7P	F1608	1	45	0,0%	-33,3%
	Peintre – décorateur *	P	F1606	1	25	23,8%	-32,3%
	Restaurateur – Garnisseur de sièges	7P	B1806/H2207	1	2	33,3%	50,0%
	Tapissier – Garnisseur	P	B1806	1	21	37,5%	-11,1%
	Technicien des constructions en bois	7TQ	F1501/F1503	1	3	0,0%	SO
	Technicien des industries du bois	TQ	F1501/H2201/H2202/H2203/H2204/H2206/H2209	2	8	4,3%	-16,1%
	Technicien en construction et travaux publics	TQ	F1104/F1107/F1108/F1202	1	6	0,0%	-15,4%
	Technicien en équipements thermiques	TQ	F1603/I1306/I1308	2	47	0,0%	26,7%
	Total Construction				674	7,0%	9,6%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Les options Complément en agencement d'intérieur, et Installateur en chauffage central perdent chacune une occurrence. Tandis que l'option Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois et Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment gagnent une occurrence chacune.

L'option 7e Menuisier en PVC et Alu n'a plus organisée sur la zone depuis 2016-2017. L'option 7e Dessinateur DAO en construction qui n'était pas organisée en 2019-2020, revient dans l'offre depuis 2020-2021. Également, l'option Technicien des constructions en bois réapparaît dans le tableau, réorganisée depuis 2020-2021. L'option Complément en pose de pierres naturelles arrive dans l'offre de la zone.

Dans sa globalité, la fréquentation des options dans le secteur de la **Construction** a augmenté de près de **10%**, reprenant de l'importance après la période entre 2016-2017 et 2019-2020 au cours de laquelle elle avait diminué de 20%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Artisan Boucher – Charcutier*	TQ	D1101/D1103	1	7	28,6%	SO
	Artisan Boulanger – Pâtissier*	TQ	D1102/D1104	2	64	51,6%	SO
	Boucher – Charcutier	P	D1101/D1103	1	24	0,0%	-20,0%
	Boulanger – Pâtissier	P	D1102/D1104	2	82	54,9%	-17,2%
	Chef de cuisine de collectivité	7P	G1601	1	5	40,0%	-28,6%
	Chocolatier – Confiseur – Glacier	7P	D1104	2	33	54,5%	13,8%
	Complément en techniques spécialisées de restauration	7P	G1602	1	14	21,4%	100,0%
	Cuisinier de collectivité	P	G1602	1	15	33,3%	-16,7%
	Hôtelier – Restaurateur	TQ	G1602/G1703/G1803	2	158	33,5%	3,9%
	Restaurateur*	P	G1602/G1803	6	193	38,9%	-12,3%
	Sommelier	7P	G1804	2	16	25,0%	0,0%
	Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions	7P	G1601/G1602	4	35	25,7%	-27,1%
	Total Hôtellerie - Alimentation				646	38,5%	3,2%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Les options Artisan Boucher – Charcutier et Artisan Boulanger – Pâtissier font leur apparition dans l’offre : ces options sont organisées sur la zone à titre expérimental. L’option Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions perd une occurrence.

La fréquentation du secteur **Hôtellerie - Alimentation** est en légère hausse de **3,2%** par rapport à la période 2016-2017 à 2019-2020 au cours de laquelle elle avait connu une baisse de 6,1%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l’option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Habillement – Textile	Agent qualifié en confection	P	B1803/H2402	3	16	81,3%	-46,7%
	Agent technique en mode et création	TQ	B1803	2	70	80,0%	37,3%
	Complément en stylisme	7P	B1803	2	12	91,7%	-25,0%
	Vendeur-retoucheur	P	D1207	1	5	100,0%	SO
	Total Habillement - Textile				103	82,5%	6,2%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L’option Vendeur-retoucheur fait son apparition dans l’offre zonale depuis 2020-2021.

Le secteur **Habillement-Textile** démontre une certaine stabilité depuis 2020 avec **+6,2%** après une hausse importante du secteur. Entre 2013-2014 et 2016-2017, il enregistrait une augmentation de 70%, puis de 42,7% entre 2016-2017 et 2019-2020.

Secteur Enseignement	Intitulé de l’option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d’occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Arts Appliqués	Art et structure de l’habitat	TQ	ND	1	69	65,2%	19,0%
	Arts plastiques	TQ	ND	5	132	71,2%	40,4%
	Assistant aux métiers de la publicité	P	E1205	2	44	45,5%	15,8%
	Assistant en décoration	P	B1301	2	24	95,8%	-25,0%
	Bijoutier – Joaillier	P	B1603	1	45	46,7%	2,3%
	Complément en arts visuels appliqués à la photographie	7TQ	E1201/E1203	1	3	0,0%	-50,0%
	Complément en joaillerie – sertissage	7P	B1603	1	13	69,2%	-31,6%

	Complément en techniques publicitaires	7P	E1205	2	10	40,0%	-50,0%
	Complément en techniques spécialisées de décoration	7P	B1301	1	7	85,7%	-22,2%
	Étalagiste	7P	B1301	2	15	33,3%	-11,8%
	Technicien en image de synthèse	7TQ	E1205	1	11	45,5%	-54,2%
	Technicien en infographie	TQ	E1205	7	251	37,1%	13,1%
	Technicien en multimédia	7TQ	E1205	2	29	37,9%	70,6%
	Technicien en photographie	TQ	E1201/E1203	2	90	51,1%	-21,7%
	Total Arts Appliqués				743	51,4%	3,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Technicien en image de synthèse perd une occurrence et l'option Technicien en multimédia en gagne une.

La fréquentation du secteur des **Arts appliqués** est en légère hausse de **3,9%**, par rapport à celle des 3 années antérieures à 2019-2020, au cours desquelles il a connu une baisse de près de 10%.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Économie	Agent en accueil et tourisme	TQ	G1101/G1303	2	50	80,0%	-38,3%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	P	M1602	7	146	63,0%	-11,0%
	Complément en accueil	7P	M1602	2	21	57,1%	31,3%
	Complément en techniques de vente	7P	D1106/D1107/D1210/D1211/D1212/D1213/D1214	1	3	0,0%	SO
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	9	153	56,2%	-17,3%
	Technicien commercial	TQ	D1401/D1402/D1403	3	73	41,1%	-6,4%
	Technicien de bureau	TQ	M1602/M1605/ M1607	5	110	59,1%	0,0%
	Technicien en comptabilité	TQ	M1203/M1608	9	180	47,2%	-5,8%
	Vendeur	P	D1106/D1107/D1210/D1211/D1212/D1213/D1214	7	138	47,8%	-0,7%
	Total Économie				874	54,5%	-9,3%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option de Gestionnaire de Très Petites Entreprises et de Vendeur perdent une occurrence et l'option Technicien de bureau en perd deux, ce qui était déjà le cas pour cette dernière entre 2016-2017 et 2019-2020.

La fréquentation du secteur **Economie** subit une **baisse** de près de **10%**, alors qu'elle n'était que de 2,9% pour la période entre 2016-2017 et 2019-2020.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux Personnes	Agent d'éducation	TQ	K1207	10	425	70,4%	-16,2%
	Agent médico-social	7P	M1609	4	27	96,3%	0,0%
	Aide familial	P	K1302/K1204	12	151	85,4%	-38,4%
	Aide-soignant	7P	J1501	10	60	91,7%	-16,7%
	Animateur	TQ	G1202/G1203/G1206	6	212	39,2%	5,5%
	Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité*	TQ	K1701/K1706/K2503	3	125	32,8%	SO
	Aspirant en nursing	TQ	J1304/K1303	1	87	92,0%	-18,7%
	Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité	7TQ	K1706/K2503	3	243	39,9%	16,3%
	Coiffeur*	P	D1202	6	212	87,7%	10,4%
	Coiffeur Manager	7P	D1202	5	30	80,0%	100,0%
	Complément d'esthétique : orientation artistique	7P	ND	1	5	80,0%	-58,3%
	Complément en pédicurie-manucurie	7P	D1208/J1501	2	22	100,0%	SO
	Esthéticien*	TQ	D1208	4	300	99,7%	21,5%
	Esthéticien social	7TQ	D1208	2	9	100,0%	-18,2%
	Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	2	16	93,8%	-15,8%
	Infirmiers psychiatriques	P – 4D	J1506	1	347	81,0%	-10,1%
	Puériculteur	7P	K1303/K1304	6	90	96,7%	-22,4%
	Puériculture	P	K1303/K1304	6	217	96,8%	-13,5%
	Soins infirmiers	P – 4D	J1506	2	712	71,5%	-19,9%
	Techniques sociales	TQ	ND	8	439	62,6%	12,3%
	Total Services aux Personnes				3.729	73,2%	-4,3%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Aspirant aux métiers de la défense, de la prévention et de la sécurité fait son apparition dans l'offre zonale (élèves en 4e année uniquement) ainsi que l'option Complément en pédicurie-manucurie, dans deux établissements.

L'option Aide familial perd deux occurrences et subit une baisse de sa fréquentation de près de 40%. L'option Aide-soignant perd une occurrence et l'option coiffeur manager, l'option Esthéticien social et l'option Puériculteur en gagnent chacune une.

Pour l'ensemble du secteur **Services aux personnes**, la fréquentation subit une **légère baisse** de **4,3%** qui suit celle de 2%, enregistrée entre 2016-2017.

Les options Infirmier psychiatrique et Soins infirmiers sont organisées au 4ème degré. Les chiffres reprennent ainsi les 1e, 2e et 3e années. Leurs fréquentations sont toutes deux en baisse avec respectivement près de 10% et 20% d'élèves en moins.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	« Forme »	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Sciences Appliquées	Assistant pharmaceutico-technique	TQ	J1307	3	34	76,5%	-63,0%
	Complément en officine hospitalière	7TQ	J1307	2	6	66,7%	-53,8%
	Opticien	7TQ	J1405	1	8	50,0%	-42,9%
	Optique	TQ	J1405	1	19	68,4%	-34,5%
	Prothèse dentaire	TQ	J1410	1	18	77,8%	125,0%
	Prothésiste dentaire	7TQ	J1410	1	7	42,9%	16,7%
	Technicien chimiste	TQ	H1503/H2301	3	42	40,5%	27,3%
	Technicien des industries agroalimentaires	TQ	H2102	2	25	44,0%	-16,7%
	Technicien en bandages-orthèses-prothèses-chaussures orthopédiques	TQ	J1411	1	15	53,3%	SO
Total Sciences Appliquées					174	57,5%	-22,7%

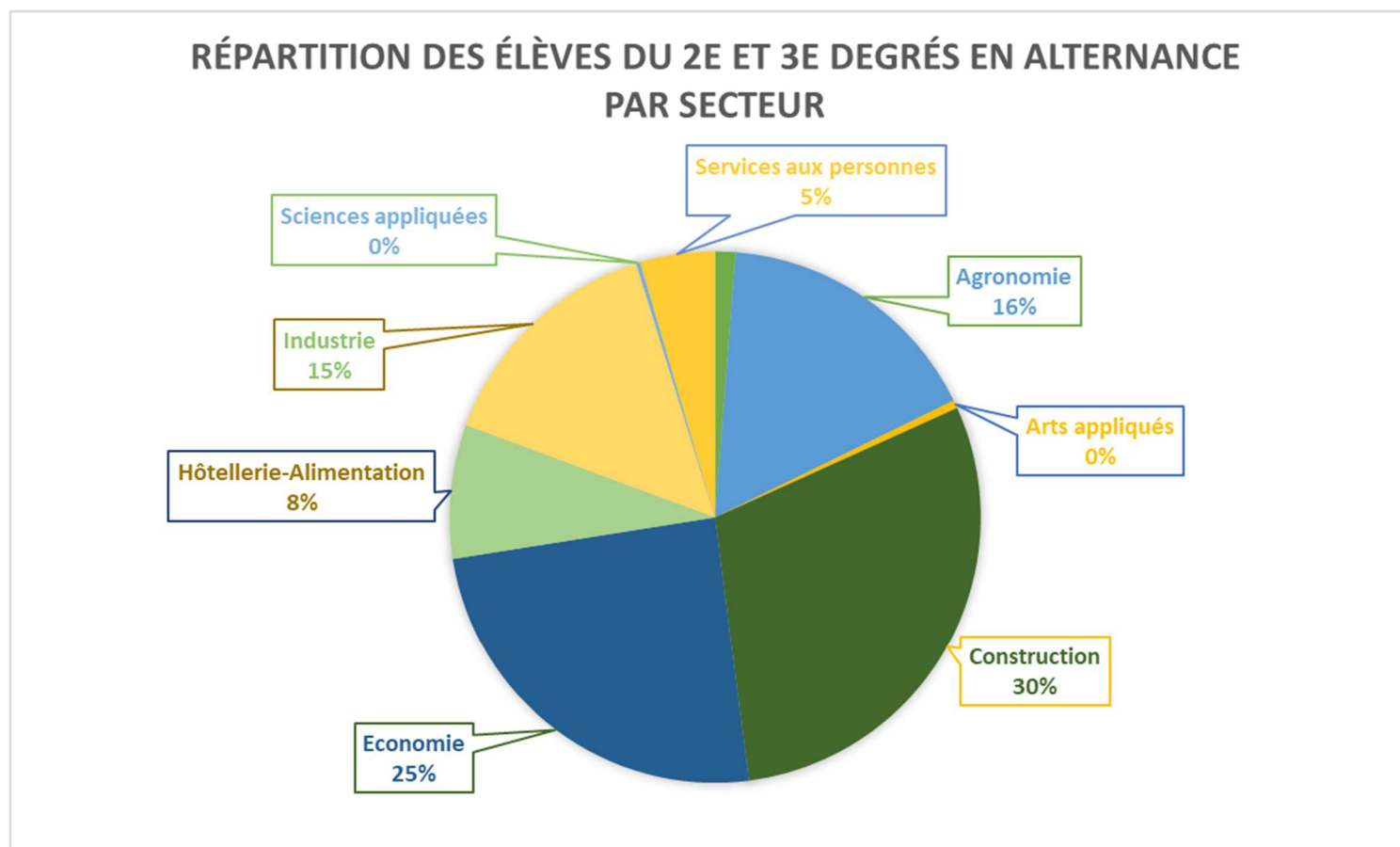
Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Assistant pharmaceutico-technique perd une occurrence tandis que l'option Technicien chimiste en gagne une.

La fréquentation dans le Secteur **Sciences Appliquées** est en **baisse** de plus de **20%**, notamment au regard de l'option Assistant pharmaceutico-technique qui perd plus de 60% de sa fréquentation, ainsi que celle d'Optique qui perd près de 35% de la sienne.

De nombreuses options ont connu une diminution du nombre d'élèves entre 2019 et 2023. Seules celles de Prothèse/Prothésiste dentaire et de Technicien chimiste ont enregistré une augmentation significative du nombre d'élèves.

Enseignement secondaire ordinaire en alternance



Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier d'aménagement	P	A1203	2	14	0%	75,0%
	Ouvrier en implantation et en entretien de parcs et jardins	P	A1203	1	7	0%	0,0%
	Palefrenier	P	A1303	1	9	77,8%	50,0%
	Sous-total alternance 45				30	23,3%	-21,1%
	Agent polyvalent agricole*	P	A1101/A1407/A1409/A1410/A1411/ A1416	1	6	0,0%	-25,0%
	Agent qualifié dans les métiers du cheval	P	A1407	1	13	69,2%	160,0%
	Complément en productions agricoles	7P	ND	1	5	0,0%	25,0%
	Horticulteur spécialisé en aménagements de parcs et jardins	7P	A1203/A1414	1	5	0,0%	0,0%
	Ouvrier qualifié en horticulture	P	A1203/A1405/A1414	2	37	0,0%	19,4%
	Sous-total alternance 49				66	13,6%	13,6%
	Total Agronomie				96	-3,0%	16,7%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Les options Jardinier d'entretien, Complément en mécanique agricole et/ou horticole et Complément en techniques d'enseignements de l'équitation ne sont plus organisées en alternance.

Le secteur de l'**Agronomie** avait développé de nombreuses options, en particulier des 7^e années, en alternance 49, ce qui lui a valu une augmentation de 46% entre 2016-2017 et 2019-2020. L'augmentation de **16,7%** entre 2019-2023 rejoint un même taux qu'entre 2013-2014 et 2016-2017, autour de 13%, qui semble plus constant.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Aide électricien	P	F1602	3	5	0,0%	-66,7%
	Aide mécanicien garagiste	P	I1604	2	24	0,0%	-7,7%
	Métallier	P	H2913	3	16	0,0%	-11,1%

	Monteur de pneus – Aligneur	P	I1604	2	3	0,0%	-70,0%
	Sous-total alternance 45				48	0,0%	-33,3%
	Carrossier	P	I1606	1	2	0,0%	SO
	Complément en chaudronnerie	7P	H2902	1	3	0,0%	-50,0%
	Complément en électricité de l'automobile	7P	I1604	1	4	0,0%	300,0%
	Complément en maintenance d'équipements techniques		ND	3	9	0,0%	SO
	Installateur électricien*	P	F1602	3	14	0,0%	133,3%
	Mécanicien d'entretien automobile*	P	I1604	2	14	0,0%	250,0%
	Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts	P	I1607	1	5	0,0%	SO
	Technicien du froid	TQ	I1306	1	4	0,0%	SO
	Technicien en climatisation et conditionnement d'air	7TQ	I1306	1	3	0,0%	200,0%
	Sous-total alternance 49				56	0,0%	211,1%
	Total Industrie				104	0,0%	15,6%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

Les options Carrossier, Complément en maintenance d'équipements techniques, Mécanicien pour matériel de parcs, jardins et espaces verts et Technicien du froid font leur apparition dans le tableau. L'option Monteur électricien disparaît du tableau.

L'Installateur électricien est organisé en alternance dans deux nouvelles occurrences et l'option Mécanicien d'entretien automobile dans une.

La fréquentation du secteur **Industrie** en alternance a augmenté de **15,6%**, en particulier grâce à l'organisation de nouvelles options en alternance 49.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Auxiliaire du bâtiment	P	F1704	2	30	0,0%	500,0%
	Carreleur	P	F1608	2	11	0,0%	10,0%
	Chapiste	P	F1703	1	1	0,0%	SO
	Monteur en chauffage	P	F1603	1	13	0,0%	18,2%

	Monteur-placeur d'éléments menuisés	P	F1607/H2201	1	19	5,3%	35,7%
	Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement	P	I1203	1	29	10,3%	625,0%
	Ouvrier en peinture du bâtiment	P	F1606	3	20	5,0%	-9,1%
	Ouvrier plafonneur	P	F1601/F1604	1	2	0,0%	-33,3%
	Paveur	P	F1702	1	4	0,0%	33,3%
	Poseur de couvertures non-métalliques	P	F1610/F1613	2	20	5,0%	-16,7%
	Voiriste	P	F1702	1	25	0,0%	19,0%
	Sous-total alternance 45				174	3,4%	0,0%
	Complément en agencement d'intérieur	7P	F1604	1	6	0,0%	0,0%
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	7P	F1503/H2201/H2202	1	1	0,0%	-75,0%
	Installateur en chauffage central	7P	F1603/I1308	2	8	0,0%	300,0%
	Maçon*	P	F1703	5	30	0,0%	200,0%
	Menuisier d'intérieur et d'extérieur*	P	F1607/F1608/F1609/H2201/H2206	1	4	0,0%	300,0%
	Monteur en chauffage et sanitaire*	P	F1603	1	10	0,0%	SO
	Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment	7P	F1703	1	3	0,0%	-62,5%
	Peintre décorateur*	P	F1606	1	1	0,0%	0,0%
	Sous-total alternance 49				63	0,0%	96,9%
	Total Construction				237	2,5%	15,0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Maçon n'existe plus au répertoire en alternance 45. L'option Chapiste fait son apparition tandis que Monteur en sanitaire disparaît. L'option Auxiliaire du bâtiment gagne deux occurrences et les options Ouvrier d'entretien du bâtiment et de son environnement et Paveur en perdent une.

L'option Installateur en chauffage central et l'option Maçon en alternance 49 gagne chacune une occurrence alors que l'option Ouvrier en rénovation, restauration et conservation du bâtiment en perd une. L'option Monteur en chauffage et sanitaire fait son apparition dans le tableau alors que l'option Charpentier disparaît.

Après une baisse de près de 20% de sa fréquentation entre 2016-2017 et 2019-2020, le secteur de la **Construction** en alternance retrouve une certaine **stabilité** entre 2019-2020 et 2022-2023.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Commis de cuisine	P	G1602	5	24	29,2%	-7,7%
	Garçon/serveuse de restaurant*	P	G1803	2	1	0,0%	-80,0%
	Sous-total alternance 45				25	28,0%	-24,2%
	Boucher – Charcutier	P	D1101/D1103	1	8	0,0%	-27,3%
	Boulangier – Pâtissier	P	D1102/D1104	1	7	42,9%	-30,0%
	Chocolatier-confiseur-glacier	7P	D1104	1	4	75,0%	#DIV/0!
	Restaurateur*	P	G1602/G1803	2	4	0,0%	-33,3%
	Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions	7P	G1601/G1602	2	3	66,7%	0,0%
	Sous-total alternance 49				26	30,8%	-13,3%
	Total Hôtellerie - Alimentation				51	29,4%	-19,0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Commis de salle disparaît et l'option Chocolatier-confiseur-glacier font leur apparition dans l'offre. Les options Commis de cuisine et Restaurateur perdent chacune une occurrence alors que l'option Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions en gagne une.

Après une augmentation de sa fréquentation de 39,1% entre 2013-2014 et 2016-2017 et une certaine stabilité entre 2016-2017 et 2019-2020, le secteur **Hôtellerie - Alimentation** en alternance subit une perte d'élèves conséquente avec une **diminution** de **19%** entre 2019-2020 et 2022-2023.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Arts appliqués	Étalagiste	7P	B1301	2	4	50,0%	-42,9%
	Sous-total alternance 49				4	50,0%	-42,9%
	Total Arts Appliqués				4		-42,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

Le secteur des **Arts appliqués**, représenté par l'option Étalagiste subit une **perte** de 42,9% (soit un passage de 7 à 4 élèves).

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Économie	Auxiliaire de magasin	P	D1505/D1507	8	109	61,5%	-9,2%
	Equipier logistique	P	N1103/N1105	1	2	50,0%	-94,6%
	Sous-total alternance 45				111	61,3%	-29,3%
	Gestionnaire de très petites entreprises	7P	M1302	8	41	31,7%	173,3%
	Vendeur	P	D1106/D1107/D1210/D1211/D1212/D1213/D1214	7	47	68,1%	34,3%
	Sous-total alternance 49				88	51,1%	76,0%
	Total Économie				199	56,8%	-3,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Auxiliaire du magasin perd une occurrence. L'option Gestionnaire de très petites entreprises est organisée en alternance dans 5 établissements supplémentaires et l'option Vendeur dans un.

La fréquentation des options dans secteur **Economie** en alternance montre une certaine **stabilité**, avec une répartition du public filles-garçons équilibrée.

Secteur Enseignement	Intitulé de l'option	Type/Forme	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	P	J1301/K1302	1	4	75,0%	-33,3%
	Sous-total alternance 45				4	75,0%	-33,3%
	Aide familial	P	K1302/K1304	1	3	100,0%	50,0%
	Aide-soignant	7P	J1501	1	2	100,0%	-60,0%
	Coiffeur*	P	D1202	2	16	87,5%	14,3%
	Esthéticien*	TQ	D1208	2	8	100,0%	700,0%
	Gestionnaire d'un institut de beauté	7TQ	D1208	1	4	100,0%	SO
	Sous-total alternance 49				29	93,1%	31,8%
	Total Services aux Personnes				33	90,9%	17,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

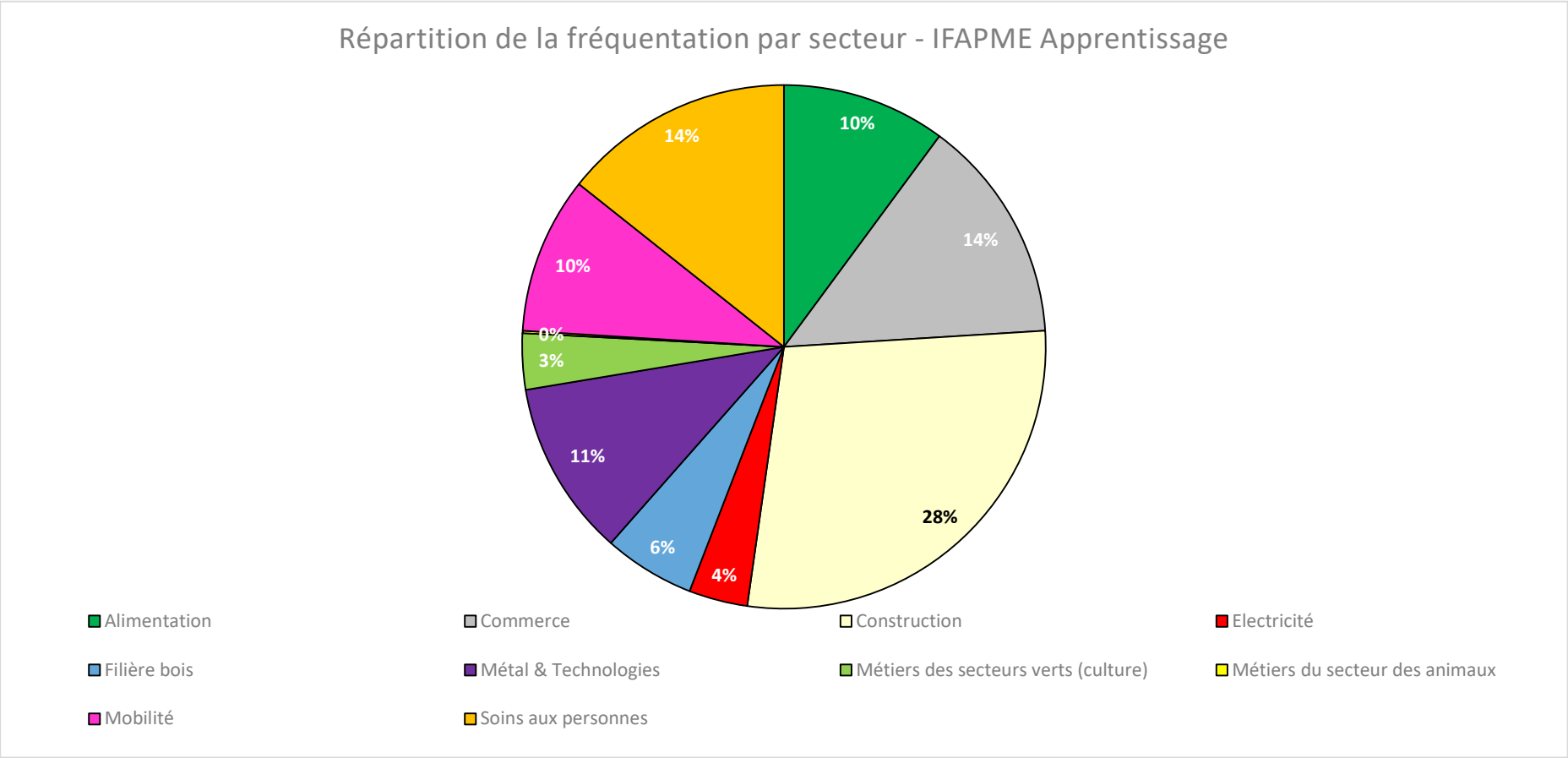
* Cette option bénéficie d'un profil PEQ, organisé en 4-5-6. La fréquentation totale reprend l'ensemble des élèves des 3 années.

L'option Aide logistique en collectivité perd une occurrence et l'option Esthéticien en gagne une.

La fréquentation dans le secteur des **Services aux personnes** montre une augmentation de **17,9%** entre 2019-2020 et 2022-2023, après une diminution de 41% entre 2016-2017 et 2019-2020.

IFAPME/SFPME Apprentissage

En 2022-2023, l’offre de formation en Apprentissage au sein du Bassin de Namur comptait 36 formations différentes. La répartition par secteur des 691 jeunes inscrits au sein de celles-ci est la suivante :



Remarque méthodologique :

Le classement des formations organisées au sein des Centres de formation de l'IFAPME a été réalisé sur base du classement sectoriel spécifique de l'IFAPME et non pas sur base des secteurs du Rome V3.

Présentation de l'offre de formation en Apprentissage sur le territoire du Bassin de Namur en 2022-2023 et de sa fréquentation :

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences ²²	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation	Boucher	D1101	1	15	6,7%	SO
	Boucher-Charcutier	D1101	1	7	0,0%	-77,4%
	Boulangier-Pâtissier	D1102	1	2	0,0%	-91,3%
	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	1	12	41,7%	SO
	Restaurateur	G1601	2	34	32,4%	-34,6%
	Total Alimentation			70	24,3%	-38,6%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Commerce	Commerçant – Détaillant (Alimentation)	D1106	4	59	50,8%	-40,4%
	Commerçant – Détaillant (Animalerie)	D1210	1	10	50,0%	66,7%
	Commerçant – Détaillant (Équipement de la maison)	D1212	1	1	100%	-80,0%
	Commerçant – Détaillant (Prêt-à-porter)	D1214	1	1	0%	-90,9%
	Commerçant – Détaillant divers	D1214/D1212/D1211	2	25	68,0%	66,7%
	Total Commerce			96	55,2%	-29,4%

Source : IFAPME, 2022-2023

²² Le nombre d'occurrences est le nombre de centres qui proposent la formation dans le Bassin.

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Carreleur	F1608	1	22	4,5%	22,2%
	Couvreur	F1610	2	33	0,0%	-10,8%
	Fabricant – Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bain	F1604	1	1	0,0%	0,0%
	Fabricant – Installateur de fermetures de baies	F1607	2	8	0,0%	166,7%
	Maçon	F1703	2	60	3,3%	11,1%
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	2	52	1,9%	116,7%
	Peintre décorateur	F1606	1	18	11,1%	200,0%
	Tailleur de pierre – Marbrier	F1612	1	1	100,0%	SO
	Total Construction			195	3,6%	7,1%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Electricité	Installateur – électricien résidentiel	F1602	2	25	0,0%	38,9%
	Total Electricité			25	0,0%	-60,3%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Menuisier d'extérieur	H2206	2	2	0,0%	-66,7%
	Menuisier d'intérieur	H2206	2	37	2,7%	54,2%
	Total Filière Bois			39	2,6%	0,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & Technologies	Assistant de maintenance informatique	I1401	1	41	0,0%	SO
	Assistant développeur	M1805	1	1	0,0%	SO
	Constructeur – Installateur – Réparateur de machines diverses	I1402	1	6	0,0%	SO
	Ferronnier	B1601	1	6	0,0%	-33,3%
	Maréchal-ferrant	A1502	1	5	20,0%	66,7%

	Soudeur polyvalent - métallier	H2913	1	16	6,3%	31,3%
	Total Métal & Technologies			75	2,7%	97,4%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur vert (culture)	Entrepreneur de jardins	A1203	1	24	8,3%	9,1%
	Total Métiers du secteur vert (culture)			24	8,3%	0,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur des animaux	Exploitant de manège	G1403	1	1	100,0%	SO
	Total Métiers du secteur des animaux			1	100,0%	SO

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Mobilité	Mécanicien de cycles	I1607	1	2	0,0%	SO
	Mécanicien de motocyclettes, de cyclomoteurs	I1607	1	1	0,0%	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	2	48	2,1%	11,6%
	Préparateur – peintre en carrosserie	I1606	1	14	0,0%	75,0%
	Tôlier	I1606	1	2	0,0%	100,0%
	Total Mobilité			67	1,5%	-2,9%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	2	54	96,3%	-27,0%
	Esthéticien	D1208	1	45	100%	-34,8%
	Total Soins aux personnes			99	98,0%	-31,3%

Source : IFAPME, 2022-2023

Remarque : Certaines formations bien qu'apparaissant dans les chiffres de l'administration, ne sont pas ou pas entièrement organisées sur le territoire du Bassin de Namur. Il s'agit de formations comportant généralement des effectifs égaux à 1 (Exemples : Exploitant de manège, Tailleur de pierre – Marbrier, Assistant développeur, Fabricant – Installateur de cuisines équipées et de meubles de salle de bain, Mécanicien de motocyclettes, de cyclomoteurs).

D'autres sont modifiées ou mises en place en lien notamment avec l'élaboration de nouveaux profils par le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ). Les évolutions négatives du nombre d'inscrits dans certaines formations s'expliquent dès lors par le fait qu'elles sont remplacées par de nouvelles. C'est par exemple le cas dans le secteur de l'Alimentation : forte diminution de la fréquentation pour les offres de Boucher-Charcutier et Boulanger-Pâtissier mais en parallèle, apparition de formations de Boucher et d'Ouvrier boulanger-pâtissier.

Dans le domaine informatique, la formation d'Installateur-Réparateur en mini- et micro-ordinateurs n'est plus organisée en 2022-2023 mais une nouvelle offre d'Assistant de maintenance informatique l'a remplacée.

Les formations suivantes, qui étaient organisées en 2019-2020, ne sont plus proposées en Apprentissage en 2022-2023 dans le Bassin namurois : Pépiniériste, Vendeur en boucherie, charcuterie et plats préparés à emporter – Préparateur en boucherie, détaillant produits frais, Infographiste, Carrossier-réparateur ou encore Cuisinier de collectivité.

Par ailleurs, parmi les nouvelles formations, relevons celle de Constructeur-Installateur-Réparateur de machines diverses.

C'est dans le secteur de la Construction que le nombre de jeunes inscrits en Apprentissage est le plus élevé (195 inscrits). C'est également le secteur qui compte le plus de formations différentes organisées sur le territoire du Bassin de Namur. Viennent ensuite les secteurs des **Soins aux personnes** (99 inscrits) et du **Commerce** (95 jeunes).

Les Métiers pour lesquels il y a le plus d'Apprentis en formation sur le territoire du Bassin de Namur en 2022-2023 sont les suivants : **Maçon** (60 inscrits), **Commerçant-détaillant - Alimentation** (59 inscrits), **Coiffeur** (54 jeunes) et **Monteur en chauffage et sanitaire** (52 jeunes).

Globalement une majorité de secteurs connaissent une évolution négative de leur fréquentation, excepté ceux du Métal & Technologies - essentiellement en raison de la mise en place de deux nouvelles formations (Assistant de maintenance informatique et Constructeur – Installateur – Réparateur de machines diverses) - **et de la Construction** (métiers de Monteur en chauffage et sanitaire, Peintre décorateur, Carreleur et Fabricant-Installateur de fermetures de baies). L'évolution négative de la fréquentation dans le secteur de la **Mobilité** malgré l'évolution positive du nombre d'inscrits dans les formations proposées dans celui-ci s'explique par la disparition en 2022-2023 de la formation de Carrossier-réparateur qui comptait 17 inscrits en 2019-2020.

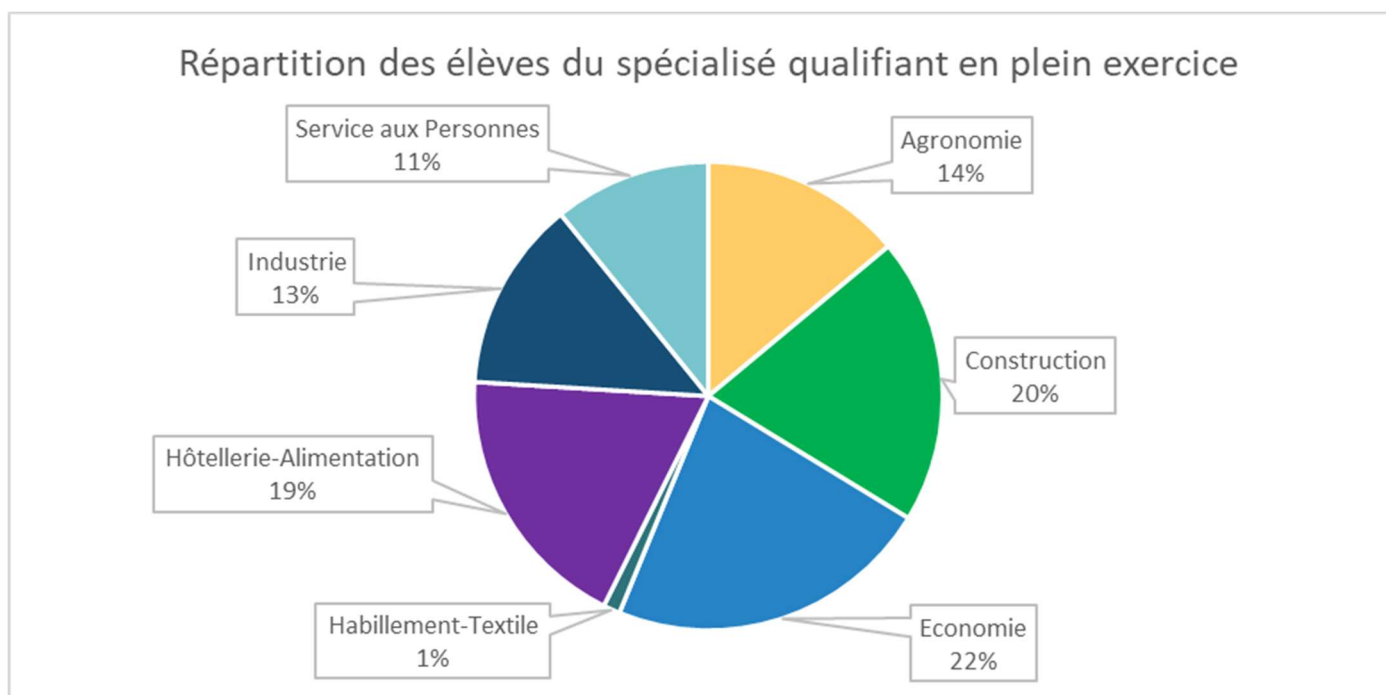
Les femmes sont largement minoritaires dans la plupart des formations ; excepté pour les métiers d'Esthéticien, de Coiffeur et, dans une moindre mesure de **Commerçant détaillant**. Mentionnons tout de même également la formation d'Ouvrier boulanger-pâtissier qui compte 41,7% de femmes.

En 2021-2022, 128 jeunes ont obtenu un Certificat d'apprentissage après avoir suivi une formation au sein des centres de Namur, Gembloux et de Dinant. Cela représente 17,7% du total des Certificats d'apprentissage délivrés sur l'ensemble du territoire wallon. 28,1% d'entre eux étaient des femmes. Cette proportion est moindre que celle au sein de l'ensemble des jeunes certifiés wallons (soit 32,8%).

Les formations au sein desquelles les femmes sont les plus nombreuses à avoir obtenu un Certificat d'apprentissage sont celles de Commerçant-Détaillant et ensuite d'Esthéticien et de Coiffeur. Pour les hommes, ils sont les plus nombreux dans les formations de Menuisier d'intérieur et de Couvreur. Viennent ensuite celles de Maçon et de Commerçant-Détaillant.

Enseignement spécialisé qualifiant (forme 3-phase 3 et forme 4-3^e degré)

A.Enseignement spécialisé qualifiant de plein exercice



Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier d'aménagement	A1203	2	4	50,0%	33,3%
	Jardinier d'entretien	A1203	3	22	4,5%	-21,4%
	Ouvrier d'exploitation horticole	A1414	1	8	62,5%	166,7%
	Ouvrier qualifié en horticulture	A1203/A1405/A1414	1	2	0,0%	100,0%
	Total Agronomie			36	22,2%	2,9%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Jardinier d'aménagement gagne une occurrence.

La fréquentation du secteur **Agronomie** montre une **stabilité** après une belle augmentation de près de 35% entre 2016-2017 et 2019-2020, en partie due à l'arrivée de nouveaux profils de formation.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Industrie	Aide mécanicien-garagiste	I1604	2	6	0,0%	-25,0%
	Electricien installateur en résidentiel	F1602	1	1	0,0%	-66,7%
	Ferronnier	B1601	3	14	0,0%	0,0%
	Métallier	H2913	1	5	0,0%	SO
	Métallier – soudeur	H2913	1	1	0,0%	-50,0%
	Préparation travaux peinture en carrosserie	I1606	1	7	0,0%	133,3%
	Total Industrie			34	0,0%	9,7%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Métallier réapparaît dans l'offre, tandis que l'option Peintre en carrosserie disparaît.

Le secteur **Industrie** enregistre des petites **variations** de fréquentation de plus ou moins 10% tous les trois ans mais démontre, finalement, une certaine stabilité.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Maçon	F1703	3	12	0,0%	-20,0%
	Menuisier	F1607/F1608/F1609/H2201/H2206	1	3	0,0%	SO
	Monteur – placeur d'éléments menuisés	F1607/H2201	3	15	0,0%	-28,6%

	Ouvrier entretien du bâtiment et environnement	I1203	2	17	11,8%	142,9%
	Peintre décorateur	F1606	1	4	0,0%	SO
	Total Construction			51	3,9%	4,1%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

Les options Aide-électricien et Ouvrier en peinture du bâtiment disparaissent, tandis que les options Menuisier et Peintre décorateur reviennent sous forme de nouveaux profils de formation.

Après une perte importante d'élèves entre 2016-2017 et 2019-2020 de près de 25%, le secteur de la **Construction** montre une légère **reprise** de sa fréquentation.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Agent de fabrication alimentaire	H2102	1	1	100,0%	0,0%
	Commis de cuisine	G1602	3	12	66,7%	-7,7%
	Commis de cuisine de collectivité	G1602	3	27	66,7%	170,0%
	Commis de salle	G1803	2	6	66,7%	-33,3%
	Cuisinier de collectivités	G1602	2	2	0,0%	100,0%
	Total Hôtellerie - Alimentation			48	64,6%	41,2%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Cuisinier de collectivités gagne une occurrence.

La fréquentation des options du secteur **Hôtellerie-Alimentation** montrent une belle **augmentation** de plus de **40%**, avec un taux féminin qui reste important au fil des années.

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Habillement et Textile	Piqueur polyvalent	H2401	1	3	100%	-25,0%
	Total Habillement et Textile			3	100%	-25,0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

Le secteur **Habillement-textile**, représenté par l'option Piqueur polyvalent reste **stable** (perte d'un élève).

Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Économie	Assistant de réception – Téléphoniste	M1601	1	2	100,0%	-75,0%
	Auxiliaire administratif et d'accueil	M1601/M1602/M1606/M1607	1	5	80,0%	66,7%
	Auxiliaire de magasin	D1505/D1507	3	23	69,6%	4,5%
	Complément en accueil	M1601/M1602	1	2	0,0%	100,0%
	Complément en technique de vente	D1106/D1107/D1210/D1211/D1212/D1213/D1214/D1403	1	1	0,0%	-50,0%
	Encodeur de données	M1606	3	23	47,8%	-14,8%
	Vendeur	D1106/D1107/D1210/D1211/D1212/D1213/D1214/D1403	1	2	50,0%	100,0%
	Total Économie			58	58,6%	-9,4%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

Le secteur **Économie** subit une légère **baisse** de près de 10% mais maintient un niveau important de population féminine.

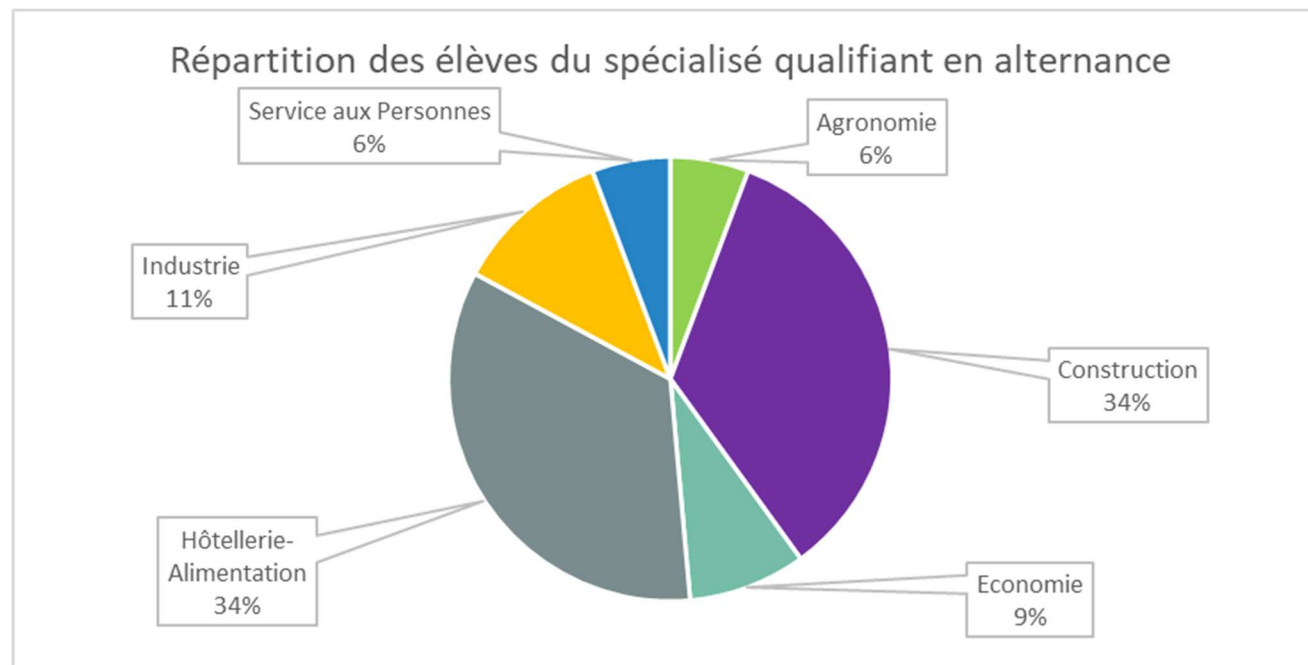
Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	J1301/K1302	4	18	83,3%	5,9%
	Aide-ménagère	K1304	2	4	100,0%	SO
	Ouvrier blanchisserie – nettoyage à sec	D1205/K2201	1	2	100,0%	-33,3%
	Technicien de surface – nettoyeur	K2204	1	4	100,0%	33,3%
	Total Services aux Personnes			28	89,3%	21,7%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

L'option Aide logistique en collectivité gagne une occurrence. L'option Aide-Ménagère réapparaît dans l'offre avec deux occurrences.

Après une baisse importante de près de 50%, la fréquentation du secteur **Services aux personnes** remonte à nouveau avec une légère **augmentation** de **21,7%**.

B.Enseignement spécialisé qualifiant en alternance (art. 47)



Secteur Enseignement spécialisé	Intitulé de l'option	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Fréquentation 2022-2023	% Filles	Evolution Fréq. 2019-2020 à 2022-2023
Agronomie	Jardinier d'aménagement	A1203	1	2	0,0%	SO
	Total Agronomie			2	0,0%	SO
Industrie	Aide mécanicien-garagiste	I1604/I1607	1	2	0,0%	100,0%
	Préparation travaux peinture en carrosserie	I1606	1	2	0,0%	SO
	Total Industrie			4	0,0%	300,0%

Construction	Maçon	F1703	2	2	0,0%	SO
	Monteur – placeur d’éléments menuisés	F1607/H2201	1	1	0,0%	-50,0%
	Ouvrier entretien du bâtiment et environnement	I1203	1	1	0,0%	0,0%
	Peintre décorateur	F1606	1	8	75,0%	33,3%
	Total Construction			12	50,0%	33,3%
Hôtellerie - Alimentation	Commis de cuisine	G1602	3	4	75%	100,0%
	Commis de cuisine de collectivités	G1602	2	6	67%	SO
	Commis de salle	G1803	1	2	0%	SO
	Total Hôtellerie - Alimentation			12	58%	500,0%
Économie	Auxiliaire de magasin	ND	2	3	33%	-40,0%
	Total Économie			3	33%	-40,0%
Services aux Personnes	Aide logistique en collectivité	J1301/K1302	1	2	100%	0,0%
	Total Services aux Personnes			2	100%	0,0%

Source : DGEO-OQMT, 2019-2020 et 2022-2023 ; Calculs : ChEns

3.2.2. Formations pour adultes

Enseignement de Promotion Sociale

Remarques méthodologiques :

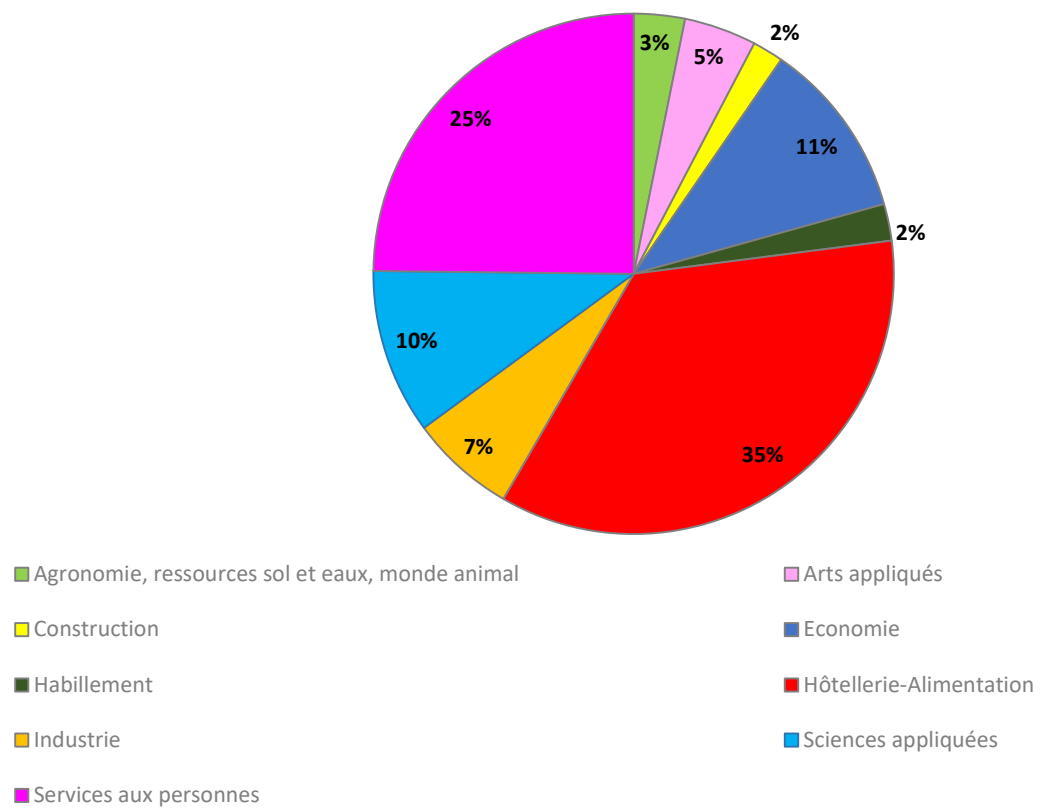
Ont été intégrées dans les tableaux repris ci-dessous, les données relatives aux différentes Unités d’Enseignement (UE) organisées par les établissements d’enseignement de Promotion sociale du territoire du Bassin de Namur et qui ont pu, dans le cadre des traitements statistiques, être rattachées à des sections spécifiques liées à des métiers, lorsqu’une épreuve intégrée et/ou un stage ont été organisés pour la section correspondante en 2022-2023 ou à défaut en 2021-2022. Les codes ROME V3 n’étant pas disponibles dans les données relatives à l’offre d’Enseignement de Promotion sociale qui nous ont été communiquées, celles-ci sont classées dans les tableaux ci-après sur base des secteurs de l’Enseignement.

Ne sont pas reprises dans les tableaux ci-dessous les sections du domaine des Cours généraux (ex. CESS – Humanités générales), ainsi que certaines UE non répertoriées dans le cadre de sections qui ne sont pas directement liées à des formations métiers et notamment : les formations en langue, les formations en connaissances de gestion de base, les modules d’orientation, de guidance sans lien avec une section particulière, les formations entrant dans le cadre de la révision générale des barèmes dans la fonction publique et dans le cadre de la formation continuée des agents techniques des administrations locales et régionales, les modules de formation à la citoyenneté et d’insertion professionnelle (ex. atelier d’image de soi). Il en est de même pour les modules de formation continuée.

Dans un souci d’exhaustivité, certaines unités d’enseignement non rattachées à des sections spécifiques pour lesquelles une épreuve intégrée a été organisée en 2022-2023 (ou encore en 2021-2022, dans l’éventualité où l’épreuve serait organisée uniquement tous les deux ans) mais tout de même en lien avec des secteurs d’activités sont en revanche listées de manière spécifique dans un second tableau, en dessous de chaque tableau reprenant les informations relatives aux différentes sections du secteur concerné. Vous y trouverez également cette année des UE relatives à la maîtrise de l’informatique : formation à l’utilisation de logiciels, à la navigation sur Internet,...

Pour le territoire du Bassin, ces UE représentent une offre de formation conséquente, avec plusieurs milliers d’inscriptions pour l’année 2022-2023 (attention, une personne peut être inscrite à plusieurs UE).

Répartition des inscriptions (max) par secteur - Enseignement de promotion sociale



En 2022-2023, 36 formations métiers différentes organisées en sections étaient proposées au sein des établissements d'Enseignement de Promotion sociale du territoire du Bassin de Namur – voir tableaux ci-dessous.

Parmi les sections qui étaient organisées en 2018-2019 mais n'apparaissent plus en 2022-2023 citons notamment les formations suivantes : Agent en accueil et tourisme (convention), Ameublement : décoration textile de l'habitat, Dessinateur polyvalent en bureau d'étude, Ébéniste, Monteur en sanitaire et chauffage, Ouvrier tapissier-garnisseur, Opérateur en habillement, Technicien de bureau, Technicien en informatique, Technicien en transport et logistique, Traceur-gradeur-coupeur.

Nous attirons toutefois l'attention sur le fait que certaines Unités d'Enseignement liées à des sections auxquelles ils n'ont pas pu être rattachées pour des raisons méthodologiques (ex. sections pour lesquelles aucune épreuve intégrée ni stage n'a été organisé durant l'année 2021-2022 ou l'année 2022-2023) peuvent toutefois être reprises dans les second tableaux sectoriels ci-dessous.

Les nouvelles sections (formations métiers) proposées en 2022-2023 par rapport à l'offre existant en 2018-2019 sont celles de : Carreleur-chapiste, Esthéticien, Esthéticien canin, Négociant-caviste et Opticien.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022-2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Agriculture – Ressources sol et eaux – Monde animal	Agent technique de la nature et des forêts	ND	1	15	7	9	13,3%	-31,8%
	Assistant vétérinaire	ND	1	38	38	36	97,4%	-36,7%
	Total Agriculture – Ressources sol et eaux – Monde animal			53	45	45	73,6%	-35,4%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	% Femmes
Agronomie – Ressources sol et eaux – Monde animal	Apiculteur	1	57	33,3%
	Découverte du comportement des animaux de compagnie	1	16	100%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021- 2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022- 2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018- 2019 à 2022-2023
Arts appliqués	Antiquaire	ND	1	10	4	1	80,0%	66,7%
	Fleuriste	ND	1	48	5	-	97,9%	-7,7%
	Technicien en photographie	ND	1	17	9	11	70,6%	-55,3%
	Total Arts appliqués			75	18	12	89,3%	-55,1%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	% Femmes
Arts appliqués	Antiquaire : spécialisation	1	9	55,6%
	Arts graphiques – techniques sèches – niveau 2	1	15	86,7%
	Bijouterie de base	1	19	89,5%
	Bijouterie : sertissage 1	1	21	95,2%
	Bijouterie contemporaine 2	1	21	76,2%
	Céramiste : initiation au modelage et à la cuisson de la terre	1	35	97,1%
	Céramiste : modelage et cuisson de la terre - approfondissement	1	20	100,0%
	Dinanderie : sculpture et modelage	1	18	77,8%
	Dinanderie : techniques du bijou	1	6	66,7%
	Dinanderie : travail du cuivre	1	17	23,5%
	Expressions manuelles – niveau 1	1	12	100%
	Fleuriste : bases de l'art floral	1	10	100%

	Fleuriste : Composition et bouquets	1	17	100%
	Fleuriste : Initiation à l'art floral	1	22	100%
	Ouvrier tapissier – garnisseur : travaux pratiques de base	1	19	89,5%
	Ouvrier tapissier – garnisseur : travaux pratiques – approfondissement	1	17	70,6%
	Peinture à l'aquarelle	1	27	88,9%
	Techniques de prises de vue et de montage	1	15	33,3%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022-2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022- 2023
Construction	Carreleur – chapiste	ND	1	22	0	6	22,7%	SO
	Ouvrier menuisier	ND	1	10	0	9	40,0%	-66,7%
	Total Construction			32	0	15	28,1%	-40,7%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	% Femmes
Construction	Approche du carrelage (convention)	1	18	22,2%
	Base de menuiserie en rénovation de mobilier (convention)	1	13	30,8%
	Réalisation d'un cadre avec assemblages de base	1	50	40,0%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021- 2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022- 2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Economie	Caissier – vendeur - réassortisseur	ND	1	42	26	25	38,1%	-25,0%
	Secrétariat médical	ND	2	60	55	42	100%	36,4%

	Techniques de secrétariat juridique – convention	ND	1	22	12	11	81,8%	-37,1%
	Technicien en comptabilité	ND	1	24	20	28	58,3%	-20,0%
	Technicien en programmation	ND	3	36	5	2	19,4%	2,9%
	Total Economie			184	118	108	62,5%	-57,9%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Remarque : des formations d'Employé de service et de Technicien commercial étaient organisées en 2021-2022, avec respectivement 13 et 5 inscriptions aux épreuves intégrées mais aucune inscription à une épreuve intégrée n'a été comptabilisée pour celles-ci en 2022-2023.

Secteur	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	% Femmes
Enseignement de Promotion Sociale	Alimentation : conditionnement et vente au détail – convention	1	13	53,8%
	Bases de comptabilité	1	19	84,2%
	Bureautique	1	24	100%
Economie	Complément de formation générale : approche économique et sociale	3	49	71,4%
	Compléments de bureautique	1	12	58,3%
	Comptabilité générale	1	15	80,0%
	Création d'applications mobiles sous ANDROID	1	16	25,0%
	Dactylographie niveau 1	1	11	90,9%
	Éléments de droit	1	11	90,9%
	Éléments de gestion	1	11	90,9%
	Éléments de législation et de déontologie appliqués au domaine vétérinaire	1	41	95,1%
	Formation complémentaire à la sécurité et à la santé dans les services publics	1	9	55,6%
	Formation de base à la sécurité et à la santé dans les services publics	1	32	37,5%
	Formation de guide touristique (convention)	1	20	35,0%

	Infographie : conception d'images 3D	1	14	50,0%
	Informatique - bases de données : module 2 (convention)	1	5	40,0%
	Informatique - bases de données : niveau 1 (convention)	1	5	20,0%
	Informatique - conception de pages Web	2	44	40,9%
	Informatique - conception de pages Web statiques	1	14	50,0%
	Informatique - édition assistée par ordinateur : module complémentaire 1 (convention)	1	24	79,2%
	Informatique - édition assistée par ordinateur : module complémentaire 2 (convention)	1	11	72,7%
	Informatique - édition assistée par ordinateur : module complémentaire 3 (convention)	1	18	83,3%
	Informatique - édition assistée par ordinateur : module de base (convention)	1	15	40,0%
	Informatique - édition assistée par ordinateur : niveau élémentaire	3	80	57,5%
	Informatique - édition assistée par ordinateur : niveau moyen	2	30	80,0%
	Informatique - gestionnaire de bases de données – niveau élémentaire	1	15	46,7%
	Informatique - gestionnaire de données personnelles et de courrier électronique	1	68	44,1%
	Informatique - initiation à la programmation	1	25	44,0%
	Informatique - initiation à l'informatique	1	17	100%
	Informatique - initiation aux structures algorithmiques (convention)	1	21	52,4%
	Informatique - introduction à Excel (conventions)	1	33	72,7%
	Informatique - introduction à l'informatique	5	152	55,3%
	Informatique - introduction à la technologie des ordinateurs	1	6	0,0%
	Informatique - introduction à Word (convention)	2	20	65,0%
	Informatique - la recherche d'informations sur Internet	1	20	50,0%
	Informatique - logiciel graphique d'exploitation	3	51	76,5%

	Informatique - maintenance hardware	1	19	5,3%
	Informatique - maintenance software	1	13	7,7%
	Informatique - perfectionnement en Excel (conventions)	2	36	75,0%
	Informatique - présentation assistée par ordinateur (convention)	1	34	82,4%
	Informatique - présentation assistée par ordinateur (niveau élémentaire)	2	35	31,4%
	Informatique - présentation assistée par ordinateur (niveau moyen)	1	10	60,0%
	Informatique - programmation VBA (convention)	1	20	25,0%
	Informatique - réseaux – Internet/Intranet	1	21	52,4%
	Informatique - tableur : module complémentaire 1 (convention)	1	40	55,0%
	Informatique - tableur : module complémentaire 2 (convention)	1	40	60,0%
	Informatique - tableur : module complémentaire 3 (convention)	1	21	57,1%
	Informatique - tableur : module de base (convention)	2	61	59,0%
	Informatique - tableur : niveau élémentaire	3	62	56,5%
	Informatique - tableur : niveau moyen	1	12	58,3%
	Informatique - technologie des réseaux	1	6	0,0%
	Informatique - utilisation d'un appareil informatique mobile	1	13	76,9%
	Informatique - utilisation d'un logiciel de messagerie (convention)	1	166	72,3%
	Informatique - utilitaires complémentaires au système d'exploitation	1	6	0,0%
	Initiation à la dactylographie et au traitement de textes	3	74	90,5%
	Initiation à la prise de notes rapides en milieu médical	1	35	94,3%
	Métiers de l'alimentation : bases des techniques de vente	1	32	78,0%
	Programmation niveau 1	1	4	25,0%
	Support bureautique à la communication	3	35	74,3%

	Techniques d'accueil et organisation de bureau	2	49	89,8%
	Traitement de texte niveau 1	1	7	100%
	Techniques approfondies de secrétariat	1	24	95,8%
	Techniques de secrétariat	1	11	90,9%
	Techniques et pratiques de secrétariat	1	14	85,7%
	Utilisation d'un logiciel intégré niveau 1	1	10	90,0%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021- 2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022-2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Habillement	Techniques spécifiques d'habillement	ND	2	38	22	16	97,4%	137,5%
	Total Habillement			38	22	16	97,4%	-70,5%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	% Femmes
Habillement	Ameublement : habillage de fenêtres et coussins – niveau 1	1	14	100%
	Confection bébé	1	22	100%
	Couture zéro déchets d'objets de la vie quotidienne	1	22	100%
	Habillement : accessoires de mode	1	12	100%
	Habillement : bases de retouche	1	11	100%
	Habillement : confection de vêtements de création à partir de tissus de récupération	1	23	100%
	Habillement : techniques élémentaires	3	98	95,9%
	Habillement : techniques d'exécution	2	76	97,4%
	Habillement : techniques de coupe : niveau 1	1	13	92,3%
	Habillement : techniques de coupe : niveau 2	1	10	100%
	Habillement – techniques de spécialisation : confection enfant	1	13	100%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021- 2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022- 2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Hôtellerie - Alimentation	Boulangier – pâtissier	ND	1	109	22	41	76,1%	-27,3%
	Chocolatier – confiseur	ND	1	50	12	11	84,0%	-16,7%
	Commis de cuisine	ND	1	211	25	SO	39,8%	99,1%
	Restaurateur	ND	1	109	35	44	53,2%	2,8%
	Négociant-Caviste	ND	1	24	0	–	29,2%	SO
	Sommelier	ND	1	86	0	17	34,9%	-4,4%
	Total hôtellerie - Alimentation			589	94	113	51,6%	45,1%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Remarque : une personne était inscrite en épreuve intégrée pour une formation d'Aide Boulangier-pâtissier en 2021-2022 mais aucune inscription à une épreuve intégrée n'a été comptabilisée pour la formation à ce métier en 2022-2023.

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	% Femmes
Hôtellerie - Alimentation	Alternance : compagnon gastronome – niveau 1	1	3	0,0%
	Alternance : compagnon gastronome – niveau 2	1	1	0,0%
	Approche des principes de base de diététique	2	58	67,2%
	Approche pratique de la bistronomie	1	47	51,1%
	Bases d'une cuisine asiatique	1	53	58,9%
	Biérogologie : connaissance des bières belges	1	17	35,3%
	Biérogologie : initiation à l'étude des bières	1	23	26,1%
	Biérogologie : micro-brasserie	1	21	19,0%
	Connaissance et cuisine des volailles	1	33	48,5%
	Cuisine actuelle du gibier	1	40	50,0%
	Cuisine régionale wallonne	1	37	45,9%
	Découverte d'un métier de l'alimentation	1	209	71,8%
	Découverte de la fabrication des glaces et des biscuits de base	1	42	73,8%
	Découverte des champignons des bois	1	17	47,1%
	Découverte des fromages de France	1	17	41,2%

	Découverte des fromages hors France	1	15	40,0%
	Découverte des plantes sauvages comestibles	2	86	75,6%
	Découverte des thés de Chine	1	21	71,4%
	Étude des vins : Les vins de France	1	14	35,7%
	Fabrication des fromages	1	35	42,9%
	Frituriste	1	13	61,5%
	Initiation à la cuisine italienne des trattorias	2	88	51,1%
	Initiation à l'étude des fromages	1	28	35,7%
	Initiation à la fabrication de produits artisanaux dérivés de l'apiculture	1	20	60,%
	Initiation à la tarterie	1	21	81,0%
	Initiation au design pâtissier	1	21	90,5%
	La cuisine sous influence méditerranéenne	1	67	40,3%
	Les cocktails : réalisation et dégustation	1	24	75,0%
	Les pains du monde	1	15	66,7%
	Œnologie : actualisation des connaissances	1	55	30,9%
	Œnologie : perfectionnement (France)	1	48	29,2%
	Œnologie : perfectionnement (hors France)	1	42	23,8%
	Pâtisserie fine	1	22	63,3%
	Petites charcuteries consommation « maison »	1	34	29,4%
	Sommellerie du thé	1	10	70,0%
	Tartes revisitées	1	22	81,8%
	Techniques de conservation des plantes comestibles	1	21	81,0%
	Tisanes et infusions : de la récolte des plantes à la dégustation	1	19	89,5%
	Verrines pâtisseries et mini-gâteaux	1	12	83,3%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022- 2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Industrie	Electricien – automaticien	ND	1	15	11	5	0,0%	-28,6%
	Métallier industriel	ND	1	36	7	5	2,8%	-47,8%
	Monteur – frigoriste	ND	1	6	0	6	0,0%	0,0%
	Soudeur qualifié sur tôles	ND	1	52	9	9	5,8%	246,7%
	Total Industrie			109	27	25	3,7%	-7,6%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	% Femmes
Industrie	Connaissance de base du conseiller en prévention du service interne	1	25	8,0%
	Dessin assisté par ordinateur en deux dimensions	1	16	37,5%
	Dessin assisté par ordinateur en trois dimensions	1	8	50,0%
	Initiation à la lutte contre l'incendie en milieu professionnel	1	110	61,8%
	Initiation à la restauration d'horloges et de réveils mécaniques	1	19	5,3%
	Initiation à la réparation des montres mécaniques simples	1	12	8,3%
	Mécanicien de cycles	1	20	15,0%
	Mécanicien de cycles – Perfectionnement	1	16	18,8%
	Restaurateur de véhicules ancêtres : Travaux de mécanique	1	56	3,6%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022- 2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018- 2019 à 2022-2023
Sciences appliquées	Assistant pharmaceutico-technique	ND	1	16	6	7	75,0%	-63,6%
	Auxiliaire d'enfance	ND	2	51	68	82	96,1%	6,3%
	Educateur	ND	1	74	111	87	55,4%	-17,8%
	Opticien	ND	1	30	16	20	70,0%	SO
	Total Sciences appliquées			171	201	196	71,9%	-6,0%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022-2023	% Femmes
Sciences appliquées	Anatomie des animaux de compagnie	1	47	95,7%
	Biologie des animaux de compagnie	1	41	97,6%
	Éthologie du chien et du chat	1	30	100%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec l'environnement – phase de totalisation	3	33	90,9%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec les autres – phases de futurisation - prétérisation	2	25	96,0%
	Harmonie vitale par la sophrologie : harmonie avec soi-même – phase de présentation	2	47	87,2%
	Nutrition des animaux de compagnie	1	28	100%
	Pathologie des animaux de compagnie	1	27	100%
	Pharmacologie et toxicologie des animaux de compagnie	1	25	100%
	Sensibilisation au phénomène du burn out axé sur l'individu	1	14	92,9%
	Spécialisation en milieu hospitalier pour assistants pharmaceutico-techniques	1	7	100%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	Inscriptions épreuves intégrées 2021-2022	Inscriptions épreuves intégrées 2022- 2023	% Femmes (inscriptions max.)	Evolution inscriptions 2018-2019 à 2022-2023
Service aux personnes	Agent d'accueil et de gestion d'un cabinet dentaire	ND	1	25	0	-	92,0%	-28,6%
	Aide familial	ND	5	137	42	46	83,9%	185,4%
	Aide-soignant	ND	5	76	144	126	85,5%	-35,0%
	Ambulancier de transport non urgent de patients	ND	1	48	28	44	45,8%	140,0%
	Assistant aux métiers de la prévention et de la sécurité	ND	1	–	17	3	–	SO
	Assistant en logistique en unité de soins et/ou service d'urgences	ND	1	34	58	56	79,4%	13,3%
	Esthéticien	ND	2	37	0	12	100%	SO
	Esthétique canine	ND	1	15	4	6	93,3%	SO
	Pédicure spécialisé	ND	3	41	19	22	97,6%	-55,9%
	Total Services aux personnes			413	312	315	83,1%	20,4%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Secteur Enseignement de Promotion Sociale	Intitulé des Unités d'Enseignement	Nombre d'occurrences	Inscriptions (Max) 2022- 2023	% Femmes
	Aide-soignant : Actualisation des activités infirmières déléguées	4	312	88,8%
	Aide à la vie journalière des métiers de l'aide et des soins aux personnes	1	16	87,5%
	Connaissances préalables au stage d'observation des métiers de l'aide et des soins aux personnes	1	17	88,2%
	Découverte des huiles essentielles	2	39	97,4%
	Découverte des huiles essentielles – niveau 2	2	17	94,1%
	Développement du bien-être : techniques de massage	3	77	77,9%
	Maquillages et grimages pour enfants	1	47	85,1%
Service aux personnes	Préparations à base d'huiles essentielles pour le bien-être	1	18	100%
	Principes de base Feng Shui : aménagement et décoration – niveau 1	2	14	100%
	Principes de base Feng Shui : aménagement et décoration – niveau 2	1	10	100%
	Réflexologie plantaire	4	97	92,8%
	Réflexologie plantaire - approfondissement	3	65	95,4%
	Secourisme en milieu professionnel	1	15	6,7%
	Techniques d'entretien des sols (convention)	2	104	72,1%
	Techniques de bien-être par les huiles essentielles	1	20	95,0%
	Transport adapté de personnes à mobilité réduite	1	26	57,7%
	Tuteur dans le secteur non-marchand : sensibilisation à l'accompagnement en formation	1	26	96,2%

Source : Administration générale de l'enseignement - Direction de l'enseignement de promotion sociale, 2022-2023 ; Calculs IBEFE Namur

Les secteurs dans lesquels les nombres maximum d'inscrits sont les plus élevés dans le cadre des formations organisées dans l'Enseignement de Promotion sociale sur le territoire du Bassin de Namur sont les suivants :

- **Hôtellerie-Alimentation** : 6 sections différentes pour un total maximum de 589 inscriptions ; dont notamment celles de Commis de cuisine-Restaurateur (211 inscriptions max.) et de Boulanger-pâtissier (109 inscriptions max.) ;
- **Services aux personnes** : 9 sections différentes, 413 inscriptions max. dont 137 pour la section Aide familial et
- **Economie** : 5 sections différentes identifiés, avec 184 inscriptions max. comptabilisées en 2022-2023 ; dont notamment dans la section de Secrétariat médical (60 inscriptions max.).

En outre, pour ces trois secteurs, de nombreuses Unités d'enseignement (UE) autres que celles rattachées aux sections identifiées via l'organisation d'épreuves intégrées et de stages et repris dans les premiers tableaux de chacun des secteurs ci-dessus ont été organisées au cours de l'année 2022-2023. Au total, celles-ci comptabilisent un nombre très important d'inscriptions (voir seconds tableaux pour chacun des secteurs) :

- 1.881 inscriptions max. pour les UE du secteur de l'Economie ; dont une majorité dans le domaine de l'Informatique,
- 1.371 inscriptions max. pour les UE du secteur Hôtellerie-Alimentation et
- 920 pour les UE du secteur des Services aux Personnes.

Parmi les formations les plus fréquentées, se retrouvent notamment différentes unités d'enseignement en Informatique (ex. Informatique – utilisation d'un logiciel de messagerie (convention - 166 inscriptions max.) , Introduction à l'informatique (152 inscriptions max) ou encore Informatique – édition assistée par ordinateur : module de base (convention – 80 inscrits)) et en Restauration-alimentation (ex. Commis de cuisine (211 inscriptions max.), UE Découverte des métiers de l'alimentation : 209 inscriptions max. ou encore Boulanger-pâtissier (109 inscription max.) ; mais également la section d'Aide familial (137 inscription max.), une UE d'Initiation à la lutte contre l'incendie en milieu professionnel (110 inscriptions max.), une UE en Techniques d'entretien des sols (convention – 104 inscriptions max.), une UE en Habillement – techniques élémentaires (98 inscriptions max.) ou encore notamment une UE en Réflexologie plantaire (97 inscriptions max.).

Les secteurs les moins fréquentés sont ceux de :

- la Construction : 2 sections et 32 inscriptions maximum ;
- L'Agronomie-Ressources sol et eaux-Monde animal : 2 sections, 53 inscriptions maximum. Relevons toutefois une formation d'Apiculteur qui comptait tout de même 57 inscriptions maximum en 2022-2023 et
- les Arts appliqués : 3 sections, 75 inscriptions maximum. Pour ce dernier secteur, il faut toutefois mettre en évidence un nombre important d'inscriptions dans les Unités d'enseignement non reprises dans les sections identifiées ; notamment dans les formations de Céramiste, en Dinanderie et en Bijouterie.

Même si globalement, le calcul des évolutions par secteur est à relativiser étant donné qu'il ne porte que sur les sections identifiées, on constate globalement une baisse des inscriptions pour l'ensemble de ceux-ci. Il en est de même en ce qui concerne les sections prises individuellement.

Seul le secteur Hôtellerie-Alimentation a connu une évolution positive du nombre d'inscrits entre 2018-2019 et 2022-2023.

En ce qui concerne les sections, celles qui ont connu une hausse du nombre d'inscriptions depuis 2018-2019 sont les suivantes : Antiquaire, Aide familial, Ambulancier de transport non urgent de patients, Assistant en logistique en unités de soins et/ou service d'urgences, Auxiliaire d'enfance, Secrétariat médical, Technicien en programmation, Techniques spécifiques d'habillement, Commis de cuisine, Restaurateur et Soudeur qualifié sur tôles.

Au sein des établissements d'Enseignement de Promotion Sociale du territoire du Bassin de Namur, les sections des secteurs Arts appliqués, Habillement, Sciences appliquées et Services aux personnes sont majoritairement fréquentées par un public féminin.

Dans le secteur Hôtellerie-Alimentation, la répartition hommes-femmes est plus équilibrée mais les hommes sont nettement majoritaires dans les sections Sommelier et Négociant-Caviste et les femmes dans les sections Boulanger-pâtissier et Chocolatier-confiseur.

Le public des formations dans les secteurs de la Construction et de l'Industrie est quant à lui constitué essentiellement d'hommes.

Enfin, au sein des formations du secteur Agronomie-Ressources sols et eaux-Monde animal, la proportion d'hommes et de femmes varie d'une UE/section à l'autre. On observe en effet une majorité de femmes dans la formation d'Assistant vétérinaire et une plus grande proportion d'hommes dans la section d'Agent technique de la nature et des forêts.

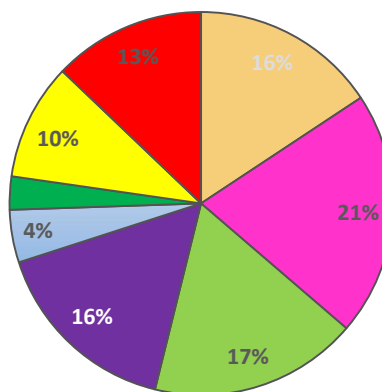
845 inscriptions aux épreuves intégrées ont été comptabilisées sur le territoire du Bassin de Namur en 2022-2023 (voir tableaux), **dont le plus grand nombre pour le secteur des Services aux personnes** (315 inscriptions aux épreuves, dont 126 au sein de la section **Aide-soignant** et 56 pour celle d'Assistant en logistique en unité de soins et/ou service d'urgences). Viennent ensuite les secteurs des Sciences appliquées (196 inscriptions aux épreuves, dont 87 pour la section **Educateur** et 82 pour celle **d'Auxiliaire d'enfance**) et de l'Hôtellerie-Alimentation (113 inscriptions aux épreuves intégrées, dont 44 inscriptions pour la section Restaurateur et 41 pour celle de Boulanger-pâtissier).

IFAPME/SFPME – Année préparatoire

En 2022-2023, **31 formations différentes** sont organisées dans le cadre de l'Année préparatoire au sein des Centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur ; dont 3 sont proposées dans 2 implantations. L'offre s'est étoffée de manière importante depuis 2016-2017, époque à laquelle elle ne comptait que 21 formations différentes.

La répartition par secteur des 427 personnes inscrites en Année préparatoire est la suivante :

Répartition de la fréquentation par secteur - IFAPME Année préparatoire



Alimentation Construction Electricité Filière bois Métal & Technologies Métiers des secteurs verts Mobilité Soins aux personnes

Remarque méthodologique :

Le classement des formations organisées au sein des Centres de formation de l'IFAPME a été réalisé sur base du classement sectoriel spécifique de l'IFAPME et non pas sur base des secteurs du Rome V3.

L'offre de formation Année préparatoire en 2022-2023 se répartit de manière suivante sur le territoire du Bassin de Namur :

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation	Boucher (Trancheur préparateur vendeur de viande et Boucher de grande distribution)	D1101	1	14	28,6%	16,7%
	Cuisinier travaillant seul	G1602	2	26	50,0%	SO
	Garçon-serveuse de restaurant	G1803	1	4	75,0%	-66,7%
	Ouvrier boulanger-pâtissier	D1102	1	22	50,0%	29,4%
	Premier chef de rang	G1803	1	1	100,0%	SO
	Total Alimentation			67	47,8%	8,1%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	Carreleur	F1608	1	12	8,3%	-7,7%
	Entrepreneur couvreur	F1610	1	12	0,0%	33,3%
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions	F1610	1	4	0,0%	
	Entrepreneur en construction gros-œuvre – Maçon	F1703	1	10	10,0%	36,4%
	Entrepreneur en constructions gros-œuvre	F1703	1	5	0,0%	
	Installateur en chauffage central	F1603	2	30	0,0%	7,1%
	Peintre décorateur	F1606	1	15	33,3%	SO
	Total Construction			88	8,0%	6,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Electricité	Frigoriste	I1306	2	33	0,0%	175,0%
	Installateur – Electricien	F1602	1	2	0,0%	-75,0%
	Installateur électricien résidentiel	F1602	2	40	7,5%	110,5%
	Total Electricité			75	4,0%	92,3%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Agenceur d'intérieur	H2207	1	3	33,33%	SO
	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	30	0,0%	SO
	Entrepreneur en constructions bois	F1501	1	1	0,0%	-90,0%
	Entrepreneur menuisier	H2206	1	8	25,0%	SO
	Entrepreneur menuisier – Menuisier d'intérieur	H2206	1	27	18,5%	SO
	Total Filière bois			69	11,6%	46,8%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & Technologies	Artisan-entrepreneur en éléments métalliques	H2911	1	7	0,0%	-36,4%
	Maréchal-ferrant	A1502	1	12	33,3%	-7,7%
	Total Métal & Technologies			19	21,1%	20,8%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers des secteurs verts	Entrepreneur de jardins	A1203	1	12	8,3%	20,0%
	Total Métiers des secteurs verts			12	8,3%	20,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	2	0,0%	-33,3%
	Garagiste-Réparateur	I1604	1	11	18,2%	83,3%
	Magasinier – accessoiriste automobile	N1103	1	1	0,0%	SO
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	18	5,6%	63,6%
	Mécanicien de cycles	I1607	1	8	0,0%	SO
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	2	0,0%	SO
	Total Mobilité			42	7,1%	110,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Soins aux personnes	Coiffeur	D1202	1	9	66,7%	-57,1%
	Gestionnaire d'institut de beauté	D1208	1	34	100,0%	-20,9%
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	1	12	83,3%	20,0%
	Total Soins aux personnes			55	90,9%	-25,7%

Source : IFAPME, 2022-2023

Remarque : Certaines formations bien qu'apparaissant dans les chiffres de l'administration, ne sont pas ou pas entièrement organisées sur le territoire du Bassin de Namur. Il s'agit de formations comportant généralement des effectifs égaux à 1.

C'est dans le secteur Construction que le nombre de formations différentes proposées est le plus élevé (7 formations), suivi par celui de la Mobilité (6 formations). **En termes de fréquentation, c'est également le secteur de la Construction qui compte le plus d'inscrits en Année préparatoire sur le territoire du Bassin de Namur** (88 personnes, soit 21% du total des inscrits). Vient ensuite celui de l'Electricité.

Les secteurs qui comptent le moins de personnes en formation sont ceux des Métiers des secteurs verts et Métal & Technologies.

Dans le secteur de l'Alimentation, les formations de Commis-collaborateur de cuisine et Restaurateur-Traiteur-Organisateur de banquets et de réceptions ne sont plus organisées en 2022-2023 mais deux autres formations sont mises en place : Cuisinier travaillant seul et Premier chef de rang. Les formations de Boucher-Charcutier-Traiteur et de Boulanger-Pâtissier ont quant à elles été respectivement remplacées par celles de Boucher et d'Ouvrier boulanger-pâtissier.

L'offre a également évolué dans les secteurs de la Construction et de la Filière bois : remplacement de la formation d'Entrepreneur de peinture – Tapissier – Poseur de revêtements des murs et du sol par une formation de **Peintre décorateur**, remplacement de celles d'Entrepreneurs en maçonnerie et béton par des formations d'**Entrepreneur en construction gros-œuvre**, évolution des formations d'**Entrepreneur couvreur** et d'**Entrepreneur en menuiserie**.

Par ailleurs, deux nouvelles formations ont été mises en place : Agenceur d'intérieur et Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois.

Enfin, dans le secteur de la Mobilité, une nouvelle formation de **Mécanicien polyvalent automobile** est également proposée.

On observe globalement une **évolution positive dans le nombre d'inscrits pour l'ensemble des secteurs ; excepté pour celui des Soins aux personnes qui subit une perte de fréquentation de 25,7% par rapport à 2019-2020.** La formation de Coiffeur a notamment connu une perte de fréquentation de plus de 50% de ses effectifs par rapport à il y a trois ans.

Les formations les plus fréquentées sont les formations d'Installateur électricien résidentiel (40 inscrits – formation organisée en 2 occurrences), de Gestionnaire d'institut de beauté (34 inscrits) et de Frigoriste (33 inscrits).

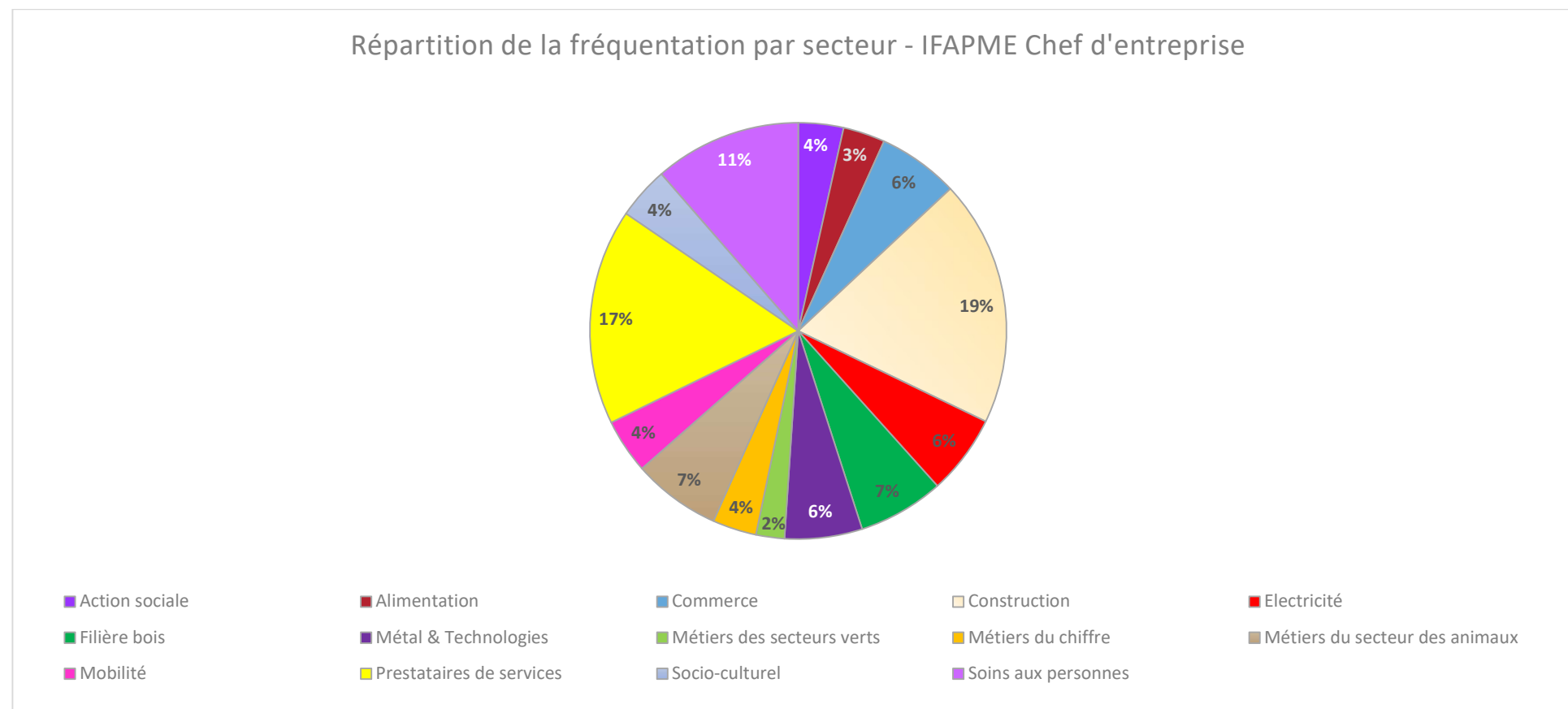
Le public des formations dans le cadre de l'Année préparatoire est en grande majorité masculin (près de 3 personnes inscrites sur 4). Relevons notamment 0% de femmes dans les formations d'Entrepreneur couvreur, d'Entrepreneur de couvertures non métalliques de constructions, d'Entrepreneur en construction gros-œuvre, d'installateur en chauffage central, de Frigoriste, d'Installateur – Electricien, de Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois, d'Artisan-entrepreneur en éléments métalliques, de Carrossier-Réparateur ou encore de Magasinier-accessoiriste automobile.

Seules les formations de Garçon-serveuse de restaurant, Premier chef de rang, Coiffeur, Gestionnaire d'institut de beauté et Gestionnaire d'un salon de coiffure comptent plus de la moitié femmes parmi les inscrits.

IFAPME/SFPME – Chef d'entreprise

C'est l'offre de formation de Chef d'entreprise qui est la plus étoffée au sein des centres de formation de l'IFAPME, comparativement aux autres dispositifs de formation que sont l'Apprentissage et la formation de Coordination et Encadrement (bien que cette dernière se développe de plus en plus). Sur le territoire du Bassin de Namur ce sont en effet 53 formations différentes (dont 11 proposées en 2 occurrences et 1 à 3 endroits différents) qui ont été organisées au sein des Centres de formation de l'IFAPME en 2022-2023.

La répartition par secteur des 1.228 personnes inscrites en formation de Chef d'entreprise est la suivante :



Remarque méthodologique :

Le classement des formations organisées au sein des Centres de formation de l'IFAPME a été réalisé sur base du classement sectoriel spécifique de l'IFAPME et non pas sur base des secteurs du Rome V3.

L'offre de formation de Chef d'entreprise 2022-2023 se répartit de la manière suivante sur le territoire du Bassin de Namur :

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	2	24	95,8%	SO
	Directeur de maison de repos – RW	K1403	1	19	63,2%	5,6%
	Total Action Sociale			43	81,4%	4,9%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Alimentation	Boucher charcutier artisan	D1101	1	9	11,1%	SO
	Boucher – Charcutier – Traiteur	D1101	1	1	100,0%	-95,5%
	Gestionnaire de Tea-room, de Snack-Bar et Taverne-Brasserie	G1801	1	4	50,0%	-42,9%
	Herboriste	K1103	1	21	85,7%	5,0%
	Restaurateur – Traiteur organisateur de banquets et de réceptions	G1402 - G1602 - E1107	1	4	25,0%	-81,8%
	Traiteur – organisateur de banquets et de réceptions	G1602 – E1107	1	1	0,0%	-80,0%
	Total Alimentation			40	57,5%	-56,5%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Commerce	Entrepreneur e-commerce	M1707	1	19	36,8%	375,0%
	Gestionnaire d'un point de vente	D1301	2	58	48,3%	-3,3%
	Total Commerce			77	45,5%	20,31%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Construction	Carreleur	F1608	1	11	0,0%	-26,7%
	Décorateur d'intérieur	F1102	2	86	91,9%	41,0%
	Entrepreneur couvreur	F1610	3	28	3,6%	SO
	Entrepreneur de couvertures non métalliques de construction	F1610	1	3	0,0%	-86,4%
	Entrepreneur de maçonnerie et de béton	F1703	1	1	0,0%	46,7%
	Entrepreneur en constructions gros-œuvre	F1703	2	10	10,0%	
	Entrepreneur en construction gros-œuvre – Maçon	F1703	1	11	0,0%	
	Entrepreneur général	F1202	1	6	16,7%	SO
	Entrepreneur peintre décorateur	F1606	1	12	33,3%	SO

	Installateur en chauffage central	F1603	2	39	0,0%	-15,2%
	Opérateur de travaux subaquatiques	I1502	1	14	7,1%	-22,2%
	Peintre décorateur	F1606	1	9	11,1%	SO
	Technicien chauffagiste Combustibles liquides et gazeux	I1308	1	5	0,0%	-37,5%
	Total Construction			235	37,4%	11,4%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Electricité	Installateur – Electricien	F1602	2	38	5,3%	11,8%
	Installateur électricien résidentiel	F1602	1	2	0,0%	-50,0%
	Frigoriste	I1306	2	36	0,0%	56,5%
	Total Electricité			76	2,6%	24,6%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Filière bois	Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois	F1501	1	1	0,0%	SO
	Entrepreneur en constructions bois	F1501	1	16	6,3%	SO
	Entrepreneur menuisier	H2206	2	27	3,7%	0,0%
	Entrepreneur Menuisier – Charpentier	H2206	1	14	7,1%	
	Entrepreneur menuisier – Menuisier d'intérieur	H2206	1	24	0,0%	SO
	Total Filière bois			82	3,7%	12,3%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022- 2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022- 2023
Métal & Technologies	Artisan-entrepreneur en éléments métalliques	H2911	1	13	0,0%	30,0%
	Designer UX UI	E1205	1	9	44,4%	SO
	Graphic Designer	E1205	1	21	52,4%	SO
	Maréchal-ferrant	A1502	1	12	50,0%	-25,0%
	Serrurier	B1601	1	19	0,0%	-26,9%
	Total Métal & Technologies			74	28,4%	-28,8%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers des secteurs verts	Entrepreneur de jardins	A1203	1	12	8,3%	-7,7%
	Maraîcher bio	A1414	1	15	46,7%	-28,6%
	Total Métiers des secteurs verts			27	29,6%	-20,6%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du chiffre	Comptable	M1203	1	42	61,9%	223,1%
	Total Métiers du Chiffre			42	61,9%	223,1%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métiers du secteur des animaux	Gestionnaire de pension pour animaux	A1408 ou A1501	1	8	100,0%	SO
	Soigneur animalier	A1501	1	76	71,1%	SO
	Total Métiers du secteur des animaux			84	73,8%	SO

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	5	0,0%	-50,0%
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	11	0,0%	10,0%
	Garagiste – Réparateur	I1604	2	20	0,0%	-20,0%
	Mécanicien d'entretien automobile	I1604	1	1	0,0%	0,0%
	Mécanicien polyvalent automobile	I1604	1	7	0,0%	SO
	Négociant en véhicules d'occasion	D1404	1	6	0,0%	-45,5%
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	I1604	1	2	0,0%	0,0%
	Total Mobilité			52	0,0%	-13,3%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Prestataires de services	Agent commercial	D1402	1	30	23,3%	SO
	Agent immobilier	C1504	2	128	60,9%	30,6%
	Candidat courtier d'assurances	C1103	1	23	60,9%	-46,5%
	Expert en biens immobiliers	F1103	1	25	60,0%	-26,5%
	Total Prestataires de services			206	55,3%	17,7%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Socio-culturel	Gestionnaire d'infrastructures sportives	G1403	1	50	28,0%	2,0%
	Total Socio-culturel			50	28,0%	2,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Soins aux personnes	Agent de pompes funèbres	K2602	1	16	75,0%	-42,9%
	Coiffeur	D1202	2	7	71,4%	75,0%
	Entrepreneur de pompes funèbres	K2602	1	12	66,7%	100,0%
	Gestionnaire d'un institut de beauté	D1208	1	27	96,3%	-35,7%
	Gestionnaire d'un salon de coiffure	D1202	2	13	100,0%	-31,6%
	Masseur	D1208	1	21	71,4%	10,5%
	Réflexologue	K1103	1	36	91,7%	89,5%
	Thanatopracteur	K2603	1	8	37,5%	-27,3%
	Total Soins aux personnes			140	82,1%	-17,6%

Source : IFAPME, 2022-2023

Remarque : Certaines formations bien qu'apparaissant dans les chiffres de l'administration, ne sont pas ou pas entièrement organisées sur le territoire du Bassin de Namur. Il s'agit de formations comportant généralement des effectifs égaux à 1.

C'est dans le secteur de la Construction que le nombre de formations différentes proposées est le plus important. Viennent ensuite les secteurs des Prestataires de services et des Soins aux personnes.

Par rapport à 2019-2020, l'offre de formation de Chef d'entreprise a évolué de la manière suivante : disparition des formations de Directeur de maisons d'enfants, de Boulanger-pâtissier, de Métreur-deviseur à orientation PEB, d'Infographiste, de Conseiller Technique PC-Réseau, de Réceptionniste de garage automobile, de Pédicure et de Charpentier. Il faut toutefois remarquer que plusieurs d'entre-elles sont dorénavant proposées dans le cadre du dispositif de formation de

Projet de Rapport Analytique et Prospectif 2024 – Bassin EFE de Namur

Coordination et d'Encadrement. C'est le cas pour les formations de Charpentier, de Boulanger et Pâtissier, de Mètreur-deviseur à orientation PEB ou encore de Réceptionniste de garage automobile.

Par ailleurs, de nouvelles formations sont proposées dans le cadre de l'évolution d'anciennes formations. C'est le cas notamment pour les formations de Peintre décorateur et Entrepreneur Peintre décorateur (cf. disparition de la formation d'Entrepreneur de peinture-Tapissier-Poseur de revêtements des murs et du sol), de Boucher charcutier artisan, d'Entrepreneur couvreur, Entrepreneur général, Entrepreneur menuisier, Entrepreneur menuisier d'intérieur, Entrepreneur en construction bois et de Graphic Designer.

Enfin, des formations à de nouveaux métiers ont été mises en place : Accueillant autonome, Constructeur-monteur de bâtiment en structure bois, Designer UX UI, Mécanicien d'entretien automobile, Agent commercial, Gestionnaire de pension pour animaux et Soigneur animalier.

A la rentrée 2024, une nouvelle occurrence de la formation d'Entrepreneur de jardins, déjà organisée à Dinant, sera également délocalisées au sein du Centre de formation de l'IFAPME de Gembloux.

En termes de fréquentation, c'est à nouveau le secteur de la Construction qui compte le plus grand nombre d'inscrits en formation de Chef d'Entreprise sur le territoire du Bassin de Namur en 2022-2023 (235 personnes, soit 19%) ; suivi par celui des prestataires de services (206 inscrits).

Même si globalement le nombre d'inscrits au sein de la formation Chef d'Entreprise dans le Bassin namurois a connu une légère hausse depuis 2019-2020 (+7,1%), certains secteurs subissent une évolution négative de leur fréquentation depuis 2019-2020. C'est le cas pour le secteur de l'Alimentation (conséquence d'une baisse du nombre d'inscrits dans les formations de Gestionnaire de Tea-Room, Snack-Bar et Taverne-Brasserie, ainsi que de Restaurateur-Traiteur organisateur de banquets et de réception et de Traiteur-organisateur de banquets et de réceptions ; ainsi que de la disparition de la formation de Boulanger-pâtissier). C'est également vrai pour le secteur **Métal & Technologies** (baisse de fréquentation des formations de Maréchal-ferrant et de Serrurier et disparition des formations d'Infographiste et de Conseiller Technique PC-Réseau), les **Métiers des secteurs verts** (en raison essentiellement une petite baisse du nombre d'inscrits à la formation de Maraîcher bio), la **Mobilité** (diminution du nombre d'inscrits aux formations de Carrossier-Réparateur, Garagiste-Réparateur et Négociant en véhicules d'occasion et disparition de la formation de Réceptionniste de garage automobile) et les **Soins aux personnes** (baisse de fréquentation pour les formations d'Agent de pompes funèbres, de Gestionnaire d'un institut de beauté, de Gestionnaire d'un salon de coiffure et de Thanatopracteur et suppression de la formation de Pédicure).

A souligner en revanche : une progression importante des inscrits pour les formations d'**Entrepreneur e-commerce et de Comptable et d'Entrepreneur de pompes funèbres** et, dans une moindre mesure, pour les formations de Réflexologue, de Coiffeur et de Frigoriste.

Les trois formations les plus fréquentées en 2022-2023 sont par ordre décroissant celles d'Agent immobilier (128 inscrits), de Décorateur d'intérieur (86 inscrits) et de Soigneur animalier (76 inscrits).

Les formations de Chef d'entreprise sont **fréquentées majoritairement par des hommes** (44,5% de femmes). Le pourcentage de femmes est toutefois en augmentation par rapport à 2019-2020 (soit 37,8%). A nouveau, la proportion de femmes **varie d'un secteur et d'une formation à l'autre.**

Les secteurs où celle-ci est la plus élevée sont ceux des Soins aux personnes (82,1%), de l'Action sociale (81,4%) et des Métiers du secteur des animaux (73,8%).

Les formations qui ne comptent aucune ou qu'un très petit nombre de femme parmi les personnes inscrites sont nombreuses, notamment dans le secteur de la Construction (relevons toutefois la formation au métier de Décorateur d'intérieur qui fait exception avec 91,9% de femmes), **de l'Electricité, de la Filière bois et surtout de la Mobilité**. En effet, **aucune des 7 formations organisées au sein de celui-ci ne comportait de femme parmi son public en 2022-2023**.

Dans le secteur Métal & Technologies, la situation est plus mitigée. Seules 2 formations ne comptent aucune femme inscrite : Artisan-entrepreneur en éléments métalliques et Serrurier.

En 2021-2022, 252 adultes ont obtenu leur diplôme de Chef d'entreprise au sein des centres de formation de l'IFAPME de Dinant, de Namur et de Gembloux ; soit une diminution de 31% par rapport à 2018-2019. Ils représentent 14,8% du total des diplômés wallons.

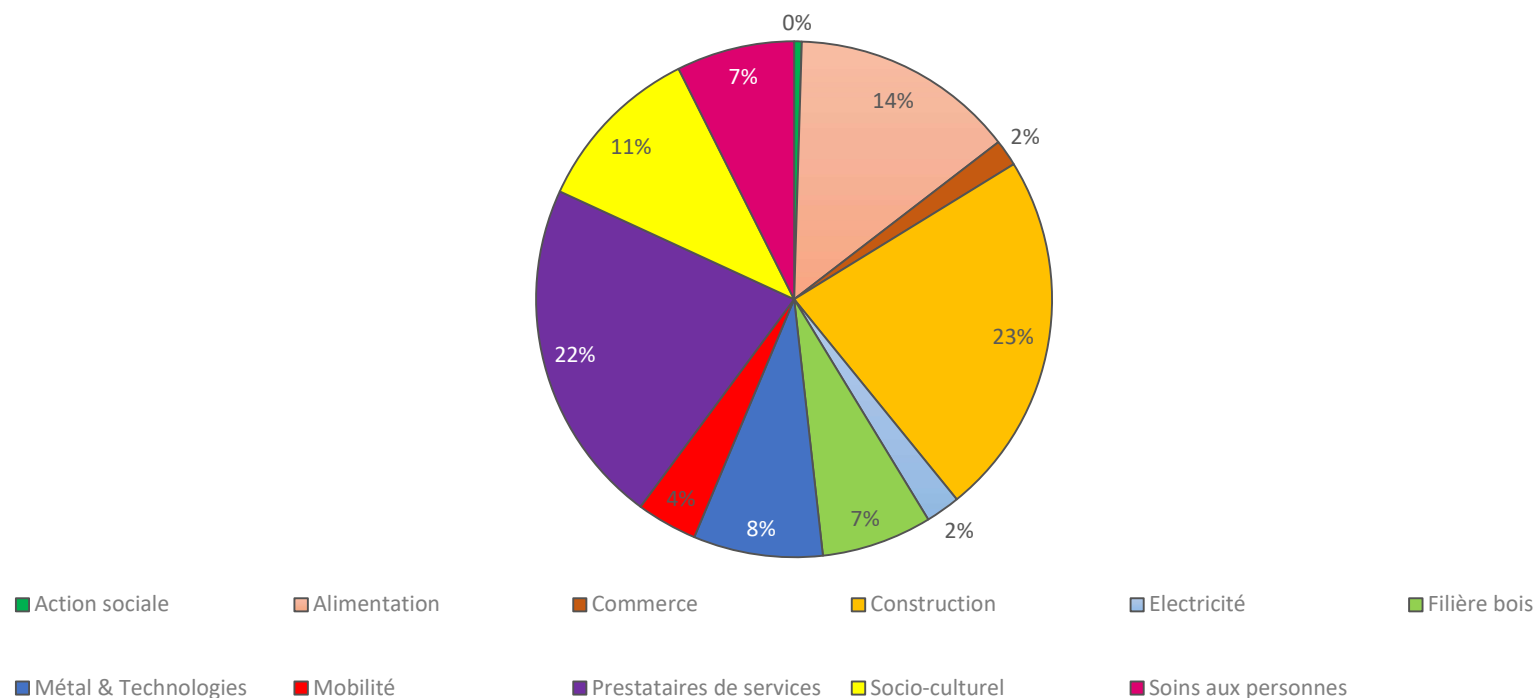
Les formations pour lesquels les nombres de diplômés Chef d'entreprise étaient les plus élevés sont celles d'Agent immobilier, d'Entrepreneur menuisier et d'Installateur en chauffage central. Les diplômées sont quant à elles nombreuses dans les formations de Décorateur d'intérieur, de Gestionnaire d'un point de vente, de Masseur et d'Herboriste.

IFAPME/SFPME – Coordination et Encadrement

En 2016-2017, il n'y avait que 15 inscrits dans les formations de Coordination et d'Encadrement (COEN) au sein des centres de formation de l'IFAPME sur le territoire du Bassin de Namur. Ceux-ci se répartissaient dans seulement 4 formations. En 2019-2020, le nombre de formations de Coordination et d'Encadrement différentes proposées dans le Bassin de Namur avait nettement augmenté : 218 inscrits répartis dans 21 formations. En 2022-2023, la formation de Coordination et d'Encadrement poursuit son développement, avec 37 offres proposées, dont 4 à deux endroits du territoire.

La répartition par secteur des 419 personnes inscrites en formation de Coordination et d'Encadrement est la suivante :

Répartition de la fréquentation par secteur - IFAPME Coordination et Encadrement



Remarque méthodologique :

Le classement des formations organisées au sein des Centres de formation de l'IFAPME a été réalisé sur base du classement sectoriel spécifique de l'IFAPME et non pas sur base des secteurs du Rome V3.

L'offre de formation de Coordination et d'Encadrement 2022-2023 se répartit de manière suivante sur le territoire du Bassin de Namur :

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Action Sociale	Accueillant d'enfants autonome	K1303	1	2	100,0%	-75,0%
	Total Action Sociale			2	100,0%	-75,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Alimentation	Boucher spécialisé	D1101	1	21	19,0%	SO
	Boulangier	D1102	1	18	50,0%	SO
	Caviste	G1804 - D1106 - A1413	1	1	100,0%	SO
	Cuisinier travaillant seul	G1602	2	10	20,0%	150,0%
	Garçon-serveuse de restaurant	G1803	1	1	0,0%	SO
	Pâtissier	D1104	1	1	0,0%	SO
	Premier chef de rang	G1803	1	5	80,0%	25,0%
	Restaurateur – Traiteur organisateur de banquets et de réceptions	G1402 - G1602 - E1107	1	1	100,0%	SO
	Technico-commercial en vins et spiritueux	G1804 - D1106 - A1413	1	1	0,0%	SO
	Total Alimentation			59	35,6%	637,5%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Commerce	Technico-commercial dans le secteur de l'alimentation	D1407	1	1	100,0%	SO
	Technico-commercial dans le secteur de la construction	D1407	2	6	33,3%	0,0%
	Total Commerce			7	28,6%	0,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Construction	BIM Coordinateur	F1106	1	7	28,6%	16,7%
	Gestionnaire de chantier	F1202	1	4	25,0%	-42,9%
	Métreur deviseur à orientation PEB	F1108	2	68	14,7%	112,5%
	Technicien-coordonateur en rénovation énergétique	F1201 ou F1202	1	10	0,0%	SO

	Ventiliste	F1603	1	7	14,3%	SO
	Total Construction			96	14,6%	108,7%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Electricité	Conseiller en domotique et Smart Home	I1307	1	9	11,1%	50,0%
	Total Electricité			9	11,1%	50,0%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Filière bois	Agenceur d'intérieur	H2207	1	9	33,33%	SO
	Charpentier	F1503	1	1	0,0%	SO
	Technicien en construction bois	H2209 ou H2204	1	19	5,3%	SO
	Total Filière bois			29	13,8%	SO

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Métal & Technologies	Administrateur réseaux et systèmes	M1801	1	23	4,3%	SO
	Community manager	E1101	1	11	63,6%	-21,4%
	Total Métal & Technologies			34	23,5%	142,9%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Mobilité	Carrossier – Réparateur	I1606	1	10	20,0%	SO
	Conseiller commercial en automobile	D1404	1	3	0,0%	0,0%
	Réceptionniste de garage automobile	I1604	1	1	100,0%	-50,0%
	Technicien en maintenance et diagnostic automobile	I1604	1	2	0,0%	-33,3%
	Total Mobilité			16	18,8%	77,8%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Prestataires de services	Conseiller en gestion du personnel	M1503	1	17	94,1%	SO
	Employé administratif	M1607	2	61	91,8%	-3,2%
	Gestionnaire de projet en marketing digital	M1705	1	13	61,5%	SO
	Total Prestataires de services			91	87,9%	44,4%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Socio-culturel	Guide nature	G1201	1	22	59,1%	15,8%
	Guide touristique – Guide – Accompagnateur en randonnée	G1201	1	19	52,6%	58,3%
	Guide touristique – Guide régional	G1201	1	4	75,0%	-55,6%
	Total Socio-culturel			45	57,8%	12,5%

Source : IFAPME, 2022-2023

Secteur IFAPME/SFPME	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Nombre d'occurrences	Inscriptions 2022-2023	% Femmes	Evolution inscriptions 2019-2020 à 2022-2023
Soins aux personnes	Instructeur de cours collectifs de fitness	G1204	1	5	60,0%	-16,7%
	Instructeur fitness	G1204	1	21	28,6%	90,9%
	Opticien	J1405	1	4	75,0%	SO
	Opticien monteur et vendeur de lunettes	J1405	1	1	100,0%	SO
	Total Soins aux personnes			31	34,6%	82,4%

Source : IFAPME, 2022-2023

Remarque : Certaines formations bien qu'apparaissant dans les chiffres de l'administration, ne sont pas ou pas entièrement organisées sur le territoire du Bassin de Namur. Il s'agit de formations comportant généralement des effectifs égaux à 1.

Les deux secteurs qui comptent le plus d'inscrits en formation de Coordination et Encadrement sur le territoire du Bassin de Namur sont ceux de la Construction (23%) et des Prestataires de services (22%).

Par rapport à 2019-2020, on peut constater la disparition des offres de formation suivantes : Responsable de rayon, Entrepreneur général et Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles.

En revanche, de nombreuses nouvelles formations sont arrivées dans le dispositif de formation COEN. Celles-ci concernent la plupart des secteurs et certaines d'entre-elles étaient déjà proposées auparavant dans le cadre de la formation de Chef d'Entreprise. Les nouvelles formations de Coordination et d'Encadrement organisées sur le territoire du Bassin de Namur sont les suivantes : Boucher spécialisé, Boulanger, Caviste, Garçons-serveuse de restaurant, Pâtissier, Restaurateur-

traiteur organisateur de banquets et de réceptions, Technico-commercial en vins et spiritueux, Technico-commercial dans le secteur de l'alimentation, Technicien-coordonateur en rénovation énergétique, Ventiliste, Agenceur d'intérieur, Charpentier, Technicien en construction bois, Administrateur réseaux et systèmes, Carrossier-Réparateur, Conseiller en gestion du personnel, Gestionnaire en marketing digital, Opticien et Opticien monteur et vendeur de lunettes.

Par ailleurs, deux nouvelles offres de formation de Coordination et Encadrement sont annoncées pour la rentrée 2024 dans les centres de formation de l'IFAPME du Bassin namurois : Pisciniste à Dinant et Gembloux et Conseiller en transformation digitale à Dinant.

Des formations déjà existantes seront également délocalisées dans de nouveaux centres de formation. C'est le cas à Dinant pour les formations de Chef d'atelier de garage automobile, de Responsable de rayon, de Technicien – Coordinateur en rénovation énergétique, de Technicien en maintenance et diagnostic automobile et de Ventiliste. A Gembloux, s'ajoutent au catalogue existant, les formations de Superviseur en entrepôt et Gestionnaire des approvisionnements et des stocks, de Technicien chauffagiste à combustibles liquides et gazeux et de Technico-commercial pour le secteur de la construction.

En raison de ces multiples changements dans l'offre, l'analyse de l'évolution des fréquentations des différentes formations est sans objet.

Le métier pour lequel le nombre d'inscrits est le plus élevé est celui de Mètreur-deviseur à orientation PEB (2 occurrences – 68 inscrits) et celui d'Employé administratif (2 occurrences 61 inscrits). Viennent ensuite les métiers d'Administrateur réseaux et systèmes (23 inscrits) et celui de Guide nature (22 inscrits).

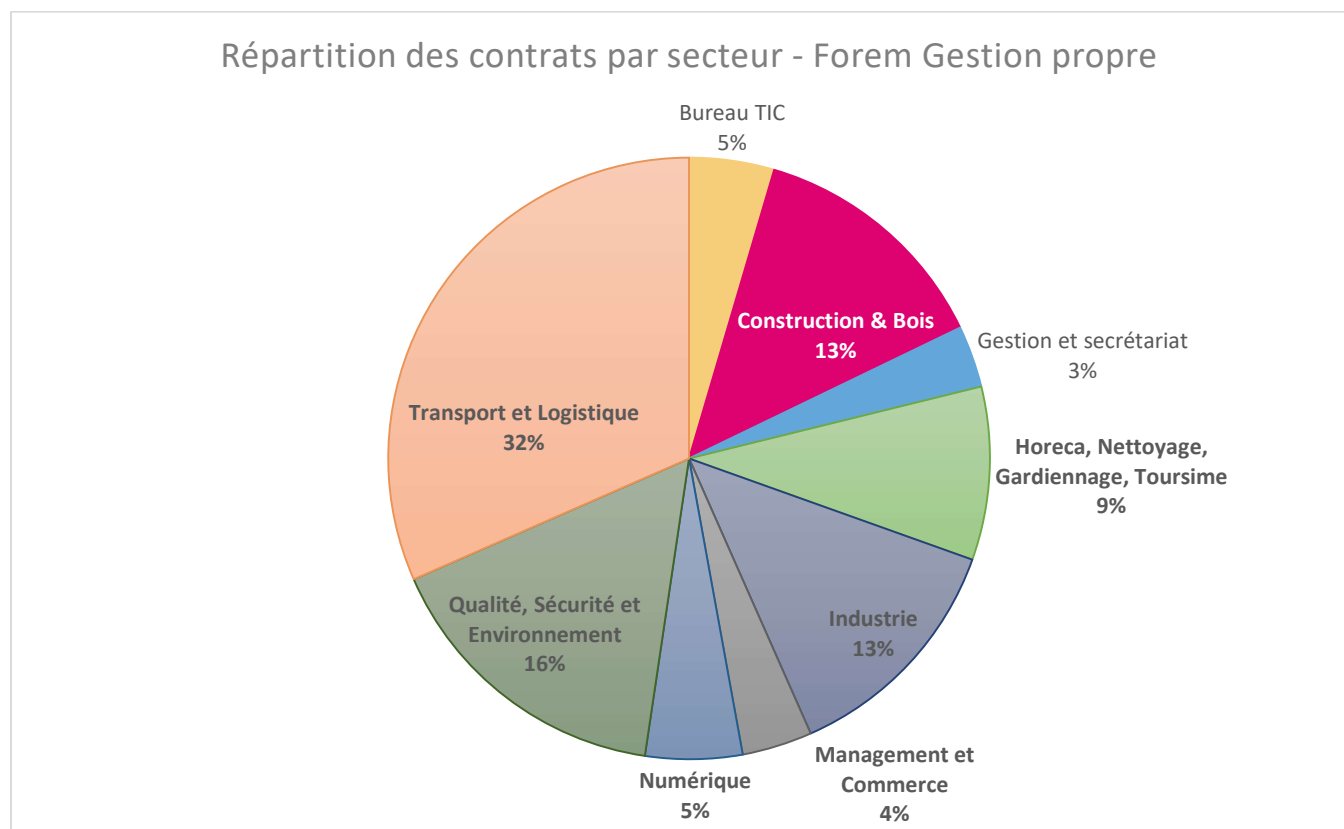
175 femmes sont inscrites au sein des formations COEN sur le territoire du Bassin de Namur ; soit 41,8% du total des inscrits. Celles-ci sont majoritaires dans les formations des secteurs de l'Action sociale (cf. 100% pour la formation d'Accueillant d'enfants autonome), des Prestataires de services (plus de 90% pour les formations de Conseiller en gestion du personnel et d'Employé administratif) et Socio-culturel (notamment Guide touristique -Guide régional). Elles sont également plus nombreuses que les hommes dans certaines formations d'autres secteurs telles que celles de Premier Chef de rang, Community manager ou encore Instructeur de cours collectifs de fitness et Opticien.

En 2021-2022, 144 personnes ont obtenu un diplôme de formation de Coordination et d'Encadrement au sein d'un centre de formation de l'IFAPME du territoire de Namur, dont près de la moitié de femmes (71 femmes, soit 49,3%). Cela représente 19,4% du total des diplômés pour l'ensemble de la Wallonie.

Les formations pour lesquelles les nombres de diplômées sont les plus élevés sur le territoire du Bassin de Namur sont celles d'Employé administratif et de Pâtissier. Viennent ensuite les formations d'Accueillant d'enfants autonome et de Guide nature. Les hommes quant à eux sont les plus nombreux à être diplômés pour les formations de Boucher spécialisé et de Mètreur deviseur à orientation PEB.

Le Forem (hors centres de compétence)

***Rappel méthodologique :** La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne peut signer plusieurs contrats de formation dans l'année considérée et sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi un module ou une formation.*



Gestion propre

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Bureau TIC	Agent d'accueil	M1601	74	85,1%	SO
	Collaborateur administratif	M1602	71	90,1%	-21,9%
	Total		145	87,5%	59,3%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Construction et bois	Carreleur	F1608	34	26,4%	SO
	Coup de poing pénurie : Isoleur en bâtiment	F1603	12	16,6%	SO
	Couvreur tuiles et ardoises	F1610	87	2,2%	29,8%
	Etancheur	F1613	2	0,0%	SO
	Isoleur en bâtiment	F1613	61	9,8%	SO
	Maçon	F1703	92	1,0%	135,8%
	Monteur en chauffage et sanitaire	F1603	22	0,0%	SO
	PEB-Performances énergétique des bâtiments	ND	15	53,3%	7,1%
	Peintre décorateur	F1606	95	22,1%	17,2%
	Poseur routier	F1702	2	0,0%	0,0%
	Total		422	11,6%	73,7%
	Essai métier – découverte des métiers de la Construction		1	0,0%	

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Gestion et secrétariat	Applications comptables informatisées	ND	4	75,0%	SO
	Assistant comptable	M1203	14	85,7%	SO
	Assistant dans l'administration du personnel	M1501	2	100,0%	SO
	Conseiller en assurances	C1102	10	70,0%	SO
	Gestionnaire payroll	ND	2	100,0%	SO
	Mise en situation de travail	ND	39	89,7%	62,5%
	Secrétaire comptable	M1608	20	80,0%	SO
	Secrétaire médical	M1609	14	100,0%	250,0%
	Total		105	86,6%	0,0%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme	Aide-ménager titres-services	K1304	179	88,2%	316,2%
	Convention / premier commis de cuisine	G1602	8	50,0%	SO

Projet de Rapport Analytique et Prospectif 2024 – Bassin EFE de Namur

	Convention / réceptionniste	G1703	12	75,0%	SO
	Technicien de surface	K2204	97	39,1%	177,1%
	Total		296	26,0%	279,5%
	Essai métier – découverte des métiers du tourisme		7	71,4%	

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Industrie	Additive manufacturing	ND	7	14,2%	SO
	Agent technique automatique en API	I1302	6	16,6%	-74,0%
	Conception 3D avec Solidworks	H1203	16	0,0%	6,6%
	Convention / mécanique / pneumatique / hydraulique	I1302	2	50,0%	SO
	Convention / soudeur qualifié sur tôles	I1502	1	0,0%	SO
	Coup de poing pénurie : Electricien sur chantier public	F1602	14	0,0%	SO
	Electromécanicien de maintenance	I1304	48	0,0%	-15,8%
	Formation à la sécurité électrique BA4/BA5	H2602	31	22,5%	SO
	Graphic designer - modulaire	ND	10	20,0%	SO
	Installateur électricien résidentiel	H2602	61	1,6%	48,7%
	Installateur électricien tertiaire	H2602	22	13,6%	SO
	Opérateur de production / maintenance 1 ^{er} niveau	I1304	111	24,3%	85,0%
	Soudeur cordon d'angle	H2913	63	3,1%	SO
	Soudeur électrodes enrobées	H2913	1	0,0%	0,0%
	Soudeur MAG	H2913	2	0,0%	-80,0%
	Soudeur TIG	H2913	4	0,0%	SO
	Technicien automatique	I1302	3	0,0%	SO
	Technicien en systèmes d'usinage	H1404	2	0,0%	SO
	Technicien frigoriste	I1306	6	0,0%	SO
	Total		410	10,9%	46,0%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Management et Commerce	Assistant en ressources humaines	M1501	11	100,0%	SO
	Conseiller clientèle	D1402	22	81,8%	SO
	Convention / assistant dans l'administration du personnel	M1501	8	75,0%	SO
	Modulaire management et commerce	C1203, D1301, D1406, D1504, D1509	33	66,6%	+560,0%
	Vendeur en magasin	D1106	46	32,6%	191,6%

Projet de Rapport Analytique et Prospectif 2024 – Bassin EFE de Namur

Total		120	66,6%	181,1%
--------------	--	------------	--------------	---------------

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Informatique et télécoms	Création de contenu	ND	89	71,9%	14,1%
	Général	ND	76	51,5%	230,0%
	Total		165	57,5%	200,0%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Qualité – Sécurité - Environnement	Collaborateur système management environnement	ND	1	100,0%	SO
	Conseiller en énergie tertiaire	ND	4	0,0%	SO
	Coordinateur système management environnemental	ND	6	50,0%	SO
	Lutte incendie	ND	9	44,4%	SO
	Package sécurité	ND	16	12,5%	SO
	Travaux en hauteur	I1501	157	13,3%	185,4%
	VCA	H1301, H1303	318	7,5%	64,7%
	Total		511	12,7%	93,5%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Transport et logistique	ADR chauffeur	N4101	150	7,3%	-3,2%
	Conducteur autobus / car	N4103	127	8,6%	41,1%
	Conducteur de chariot élévateur	N1101	81	0,0%	157%
	Conducteur poids lourd	N1401	367	6,2%	45,6%
	Formation continue transport (BC)	N1403	39	17,9%	-33,8%
	Formation continue transport (PL)	N1403	208	8,1%	-25,7%
	Magasinier	N1103	7	14,2%	75,0%
	Opérateur polyvalent de poste	M1603	24	20,8%	SO
	Total		1.003	7,4%	8,4%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

En gestion propre, le Forem a géré, en 2023, **3.766 contrats de formation** (dont 3.177 formations métiers) dans le Bassin namurois. Ce total regroupe les formations métiers, les formations en langues, l'acquisition de compétences clés, la recherche d'emploi, coop de boost et les essais métiers.

Parmi ces contrats de formation, 32,5% concernent des femmes. C'est un chiffre en hausse.

89,5% des contrats touchent des demandeurs d'emploi et 10,5% des travailleurs. Ces chiffres sont restés stables par rapport à 2020.

Les secteurs qui comptabilisent le plus de contrats sont ceux du Transport et Logistique (1.003 contrats), la Qualité-Sécurité-Environnement (511), la Construction et Bois (422), l'industrie (410) et l'Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme (296).

A relever que depuis 2017, le centres de formation du Forem ne proposent plus aucune formation dans le secteur non marchand.

Les formations métiers ayant comptabilisé le plus grand nombre de contrats de formation sont les suivantes :

- Conducteur poids lourd (367) ;
- VCA (318) ;
- Formation continue transport (PL) (208) ;
- Aide-ménager titres-services (179) ;
- Travaux en hauteur (157) ;
- ADR chauffeur (150) ;
- Conducteur autobus / car (127) ;
- Opérateur de production / maintenance 1er niveau (111) ;
- Technicien de surface (97) ;
- Peintre-décorateur (95) ;
- Maçon (92).

Par rapport à l'année 2020, 1.255 contrats supplémentaires ont été comptabilisés, ce qui représente une **évolution de 49,0%**. Tous les secteurs ont enregistré une hausse du nombre de contrats. Cette situation peut s'expliquer par la crise du Covid en 2020 et également par l'arrivée d'un nouveau centre de formation à Floriffoux dans le domaine de la Logistique et de la Sécurité (VCA, Travaux en hauteur, Cariste, Employé logistique et Magasinier).

A souligner que n'ont été reprises dans les tableaux que les évolutions pour les intitulés identiques. Or, de nombreux intitulés ont changé ou de nouvelles formations sont apparues quand d'autres ont disparu.

Gestion partenariale

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Construction et bois	Carreleur	F1608	16	12,5%	SO
	Total		16	12,5%	SO

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Gestion et secrétariat	Secrétaire médical	M1609	15	100,0%	33,3%
	Technicien comptable	M1203	15	66,6%	SO
	Total		30	83,3%	-37,5%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Horeca, nettoyage, gardiennage, tourisme	Commis de cuisine	G1602	6	33,3%	SO
	Commis de salle	G1803	6	33,3%	SO
	Convention sectorielle spécifique entre les opérateurs d'emploi et de formation professionnelle : Forem et IFAPME et le Centre Wallon de Formation et de Perfectionnement du secteur horeca	ND	9	33,3%	12,5%
	Premier commis de cuisine	G1602	9	44,4%	SO
	Réceptionniste	G1703	10	70,0%	SO
	Total		40	45,0%	400,0%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Industrie	Domotique	I1307	4	0,0%	SO
	Sécurité électrique BA4/BA5	H2602	5	40,0%	SO
	Soudeur qualifié sur tôles	I1502	17	0,0%	SO
	Total		28	7,1%	75%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Informatique et télécoms	Préformation développeur IOT	ND	1	0,0%	SO
	Total		1	0,0%	-50,0%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

Secteur Forem Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution 2020-2023
Qualité – Sécurité - Environnement	Lutte incendie	ND	10	25,0%	SO
	VCA	H1301, H1303	8	33,3%	SO
	Total		18	22,2%	1700,0%

Source : Le Forem, 2020-2023 ; Calculs : IBEFE Namur

En gestion partenariale, le Forem a géré, en 2023, 3.016 contrats de formation dans le Bassin namurois, en ce compris les contrats relatifs à l'orientation ou la recherche d'emploi. Les contrats relatifs aux formations métiers sont d'ailleurs peu nombreux (133). Cela représente une augmentation de 21,2%,

Parmi ces contrats de formation, 51,2% concernent des femmes.

Ces contrats touchent majoritairement des demandeurs d'emploi (99,6%) ; seuls 13 contrats concernent des travailleurs.

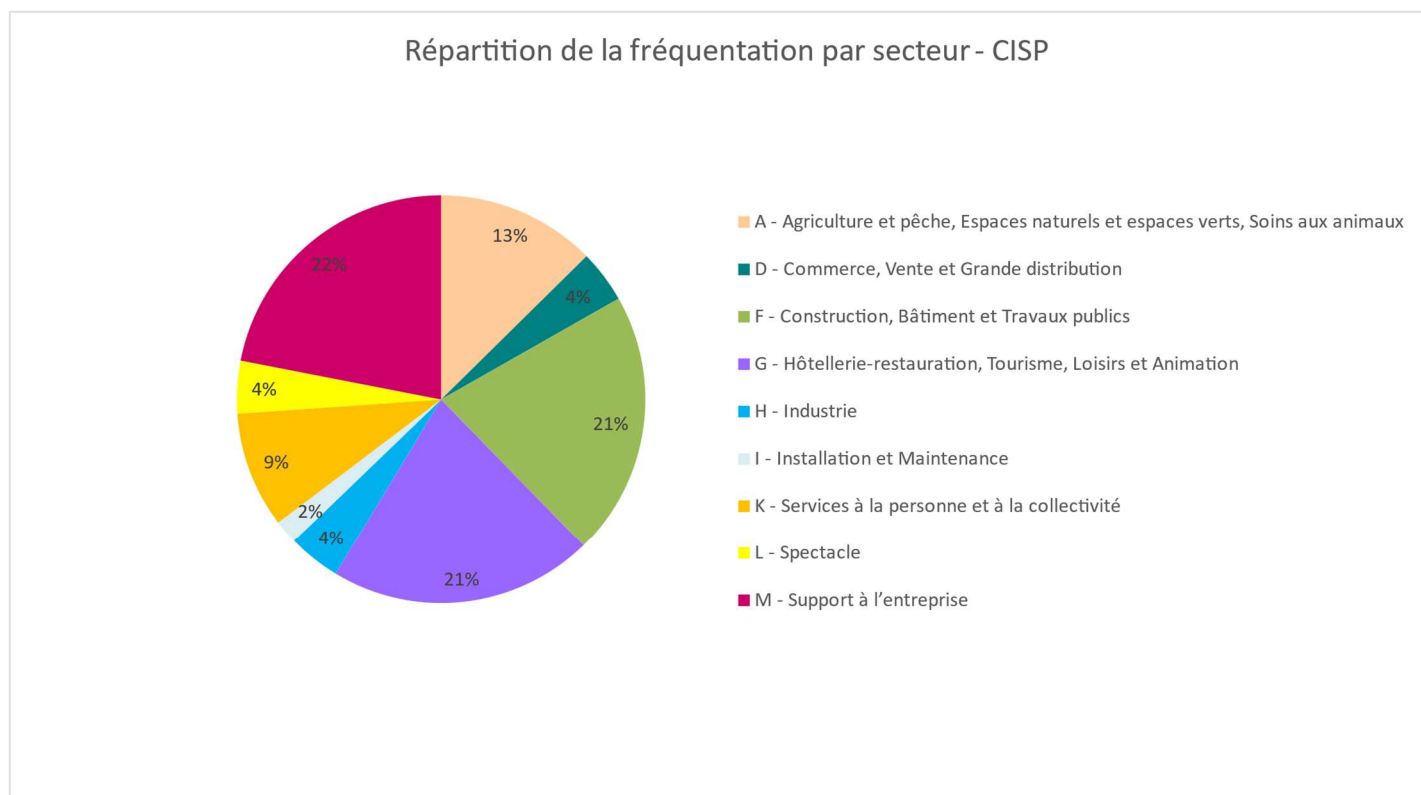
C'est dans le domaine de la Soudure (17), du Carrelage (16), de la Comptabilité (15) et du Secrétariat (15) que l'on comptabilise le plus de contrats en 2023.

CISP

Remarque méthodologique : les données relatives à l'offre de formation des CISP et à leur fréquentation sont communiquées depuis 2017 aux IBEFE non plus par l'Interfédé mais par la Direction de la Formation professionnelle du Service Public de Wallonie. Les modalités de comptabilisation des stagiaires étant différentes, les calculs des évolutions dans la fréquentation des différentes offres de formation seront dès lors effectués uniquement sur la période 2019-2022 (les données les plus récentes mises à disposition des IBEFE datant de 2019).

Pour rappel :

- ne sont ici prises en compte que les formations professionnelles ou métiers ;
- certains chiffres de fréquentation sont calculés sur base d'estimations ;
- les formations sont réparties suivant la classification ROME V3



L’offre de formation organisée au sein des Centres d’insertion socioprofessionnelle du territoire du Bassin de Namur a connu une diminution de 10,1% entre 2019 et 2022 (-177 stagiaires). Cette période recouvre les 2 années de crise sanitaire au cours desquelles les centres de formation ont éprouvé beaucoup de difficultés à maintenir le lien avec le public cible qui s’est révélé particulièrement difficile à toucher à et à mobiliser. Depuis lors, la situation a évolué positivement mais cela ne pourra se constater que dans les futures statistiques du SPW. En effet, les acteurs de terrain ont témoigné d’une plus grande fragilité du public au sortir de la crise et d’une reprise progressive des inscriptions en 2023 et 2024.

Comme explicité au début de ce chapitre dans les données de cadrage, les chiffres sus-présentés reflètent la situation de l’année 2022 où l’on comptait alors 28 CISP agréées pour le bassin namurois. Deux de ces CISP ont un siège social situé en dehors du territoire de Namur. Enfin, en complément de l’offre de formation dispensée par ces 28 CISP, on relève encore à Auvélais l’offre de formation de *Technicien de maintenance en chauffage* de l’asbl « Quelque Chose A Faire » - QCAF. Ce CISP est implanté à Monceau-sur Sambre (Bassin de Hainaut sud) où il dispense plusieurs formations dans les métiers du bâtiment (maçonnerie, plafonnage, carrelage, toiture, menuiserie, électricité, chauffage, peinture).

En ce qui concerne la fréquentation des formations métiers, on observe une très forte diminution des stagiaires entre 2019 et 2022. Précisément, il s’agit d’une diminution de 169 stagiaires, à savoir de -17,6%, ce qui est donc deux fois plus marqué en comparaison de toutes les formations CISP confondues. On en déduit que la crise sanitaire a affecté d’autant plus fort les filières professionnalisantes que les filières de remobilisation ou de remise à niveau.

Les 36 offres de formation concernées sont les suivantes :

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
A - Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Aménagements extérieurs	A1203	23	8,7%	-14,8%
	Entretien et aménagement des espaces verts	A1203	41	2,4%	5,1%
	Entretien parcs et jardins	A1203	7	0,0%	-41,7%
	Environnement : ouvrier de la nature – Eco cantonnier	A1202/A1203	11	0,0%	-42 ,1%
	Travaux forestiers	A1201	18	0,0%	-28,0%
	Total A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux		100	3,0%	-18,0%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
D – Commerce, Vente et Grande distribution	Préparateur en produits de boucherie	D1101	15	13,3%	SO
	Formation vente	D1107/D1106/D1211/D1214	8	75,0%	-33,3%
	Traitements produits alimentaires / Boulangerie – pâtisserie	D1102/D1104	10	10,0%	42,9%
	Total D – Commerce, Vente et Grande distribution		33	27,3%	73,7%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 -2022
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics	Electricité résidentielle	F1602/H2602	34	2,9%	21,4%
	Entreprise générale du bâtiment	F1601/F1606/F1608/F1703/ F1704 (uniquement certaines Unités de Formation en lien avec ces métiers)	24	4,2%	-33,3%
	Gros-œuvre	F1703	13	0,0%	8,3%
	Maçonnerie : construction – transformation	F1703	14	7,1%	-44,0%
	Menuiserie – isolation	F1610/F1613/H2206	13	0,0%	-38,1%
	Ouvrier semi-qualifié en Écoconstruction	F1613/F1501/F1601	14	21,4%	-22,2%
	Parachèvement : plafonnage – peinture	F1601/F1606	21	14,3%	-30,0%
	Rénovation et Ferronnerie d'art du bâtiment	F1601/F1606/F1607/F1608/ F1609/F1701/F1703/F1704/ F1705/B1601/H2209/H2911/ H2913/I1203 (uniquement certaines Unités de Formation en lien avec ces métiers)	33	3,0%	-40,0%
	Total F – Construction, Bâtiment et Travaux publics		166	6,0%	-26,2%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	Formation à l'accueil et à l'animation de projets culturels et touristiques	G1102/G1202	8	62,5%	-11,2%
	Animateur-trice de groupes	G1202/G1203	12	33,3%	SO
	Commis de cuisine – Commis de salle - Employé polyvalent d'hôtellerie (femme et valet de chambre) – Agent de comptoir et d'accueil	G1602/G1803	33	72,7%	-15,5%
	Filière professionnalisante Commis de cuisine – Commis de salle	G1602/G1803	56	55,4%	-37,2%
	Commis de cuisine (dans le cadre de l'appel à projet prison 2021 à la Prison de Namur)	G1602/G1803	15	0,0%	ND
	Horeca	G1602/G1803	28	28,6%	-36,5%
	Les métiers de l'Horeca	G1602/G1603/G1605/G1801/G1803	14	28,6%	-60,1%
	Total G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation		166	45,8%	-23,1%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
H - Industrie	Electricité industrielle	H2601	20	0,0%	-16,8%
	VCA (dans le cadre de l'appel à projet prison 2021 à la Prison de Andenne)	H1301, H1303	13	0,0%	SO
	Total H – Industrie		33	0,0 %	37,5%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
I - Installation et Maintenance	Réparation et valorisation d'électroménager	I1402/K2303/K2304	15	0,0%	-16,8%
	Total I – Installation et Maintenance		15	0,0%	-16,8%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
K – Services à la personne et à la	Aide-ménager	K1304	11	90,9%	-8,4%
	Formation à l'autonomie : nettoyage et petite restauration	K1304/G1602/G1603/K22	38	100,0%	-33,4%

collectivité		04			
	Formation préparatoire aux métiers des services aux personnes	K1304/J1501/K1302/K1303	24	87,5%	-52,1%
	Total K – Services à la personne et à la collectivité		73	94,5%	-38,7%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
L - Spectacle	Formation à et par l’audiovisuel	L1508/L1505	33	12,1%	10,1%
	Total L – Spectacle		33	12,1%	10,1%

Source : SPW, 2022

Famille ROME V3	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2022	% Femmes	Évolution fréquentation 2019 - 2022
M – Support à l’entreprise	Accueil et Techniques administratives/ATA	M1601/M1602/M1607	23	87,0%	-28,2%
	Assistant administratif (2 occurrences)	M1602/M1607	35	85,7%	-24,0%
	Bureautique	M1602/M1607	48	83,3%	29,8%
	Employé administratif et d’accueil (2 occurrences)	M1601/M1602/M1607	39	89,7%	-11,5%
	Formation employé administratif	M1602/M1607	29	75,9%	-3,4%
	Total M – Support à l’entreprise		174	84,5%	-7,9%

Source : SPW, 2022

Les trois secteurs au sein desquels on compte le plus de personnes en formation sont ceux du *Support à l’entreprise* (174 inscrits), de la *Construction, Bâtiment et Travaux publics* (166 inscrits) et de l’*Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation* (166 inscrits).

Bien qu’elle connaisse une forte diminution de sa fréquentation (-37,2%), c’est encore la filière professionnalisante *Commis de cuisine-Commis de salle* organisée à Namur **qui rassemble le plus de stagiaires (56 personnes)**. S’en suivent deux autres filières qui connaissent en revanche une forte croissance de stagiaires depuis 2019. Il s’agit de la filière *Bureautique* dispensée à Saint-Servais (48 personnes , à savoir +29,8%) et la filière *Entretien et aménagement des espaces verts* organisée à Jambes (41 personnes, soit +5,1%). Ces formations sont toutefois très différemment investies par le public féminin : 83,3% de femmes en *Bureautique* mais seulement 2,4% en *Entretien et aménagement des espaces verts* alors que l’on compte 55,4% de femmes dans la filière *Commis de cuisine-Commis de salle*.

En ce qui concerne les formations qui attirent plus d'une trentaine de stagiaires, l'on peut encore relever les filières suivantes : **Électricité résidentielle** à Saint-Servais (34 personnes, croissance de 21,4%), **Rénovation et Ferronnerie du bâtiment** à Namur (33 personnes, décroissance de -40,0%), **Commis de cuisine – Commis de salle - Employé polyvalent d'hôtellerie (femme et valet de chambre) – Agent de comptoir et d'accueil** à Beauraing (33 personnes, décroissance de -15,5%), **Formation à l'Autonomie : Nettoyage et Petite restauration** à Namur (38 personnes, décroissance de -33,4%). Enfin, deux autres filières attirent plus d'une trentaine de stagiaires mais elles sont dispensées chacune par 2 CISP différents. Il s'agit de la filière d'**Assistant administratif** (28 personnes à Sambreville et 7 personnes à Gembloux) et de la filière **Employé administratif et d'accueil** (25 personnes à Florennes et 14 personnes à Ciney). Ces deux formations attirent principalement un public féminin (85,7% et 89,7% de femmes).

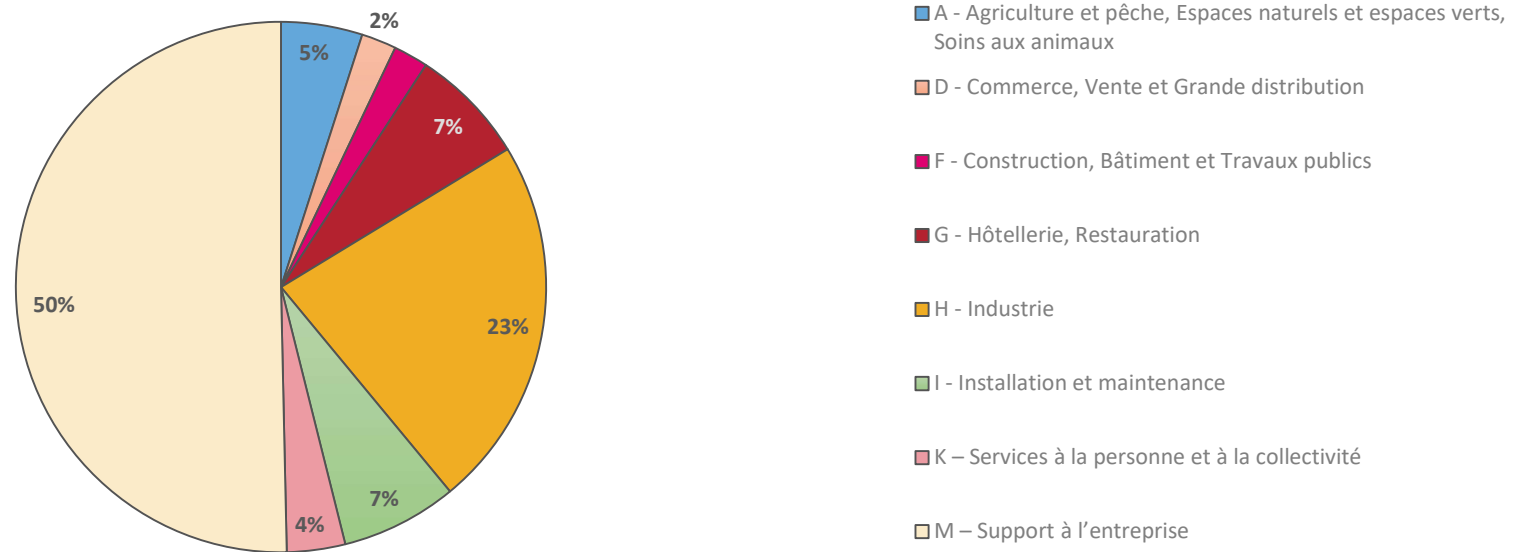
Pour ce qui est de l'évolution depuis 2019, trois secteurs sont particulièrement impactés par la baisse de stagiaires : les secteurs **Construction, Bâtiment et Travaux publics** (-59 inscrits, soit -26,2%), **Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation** (-50 inscrits, soit -23,1%) et **Services à la personne et à la collectivité** (-46 inscrits, soit -38,7%). C'est cette forte diminution qui explique, pour une grande part, la disparition de l'asbl L'Outil gérée par le CPAS de Namur. En effet, sa filière de formation en **Rénovation et Ferronnerie du bâtiment** à Namur avait perdu depuis 2019 près de la moitié de ses stagiaires, à savoir 22 inscrits. D'un point de vue purement proportionnel, les baisses les plus marquées sont toutefois à relever pour 4 filières de formation : **Les métiers de l'Horeca** (-60,1%, soit – 21 inscrits), **Maçonnerie : Construction – Transformation** (-44,0%, soit – 11 inscrits), **Environnement : ouvrier de la nature – Eco cantonnier** (-60,1%, soit – 21 inscrits) et **Entretien parcs et jardins** (-41,7%, soit – 5 inscrits).

Enfin, la présence majoritaire des femmes se note dans les secteurs traditionnellement féminisés, à savoir les postes administratifs et de secrétariat (secteur **Support à l'entreprise** avec 84,5% de femmes) et les **Services à la personne et à la collectivité** dont le nettoyage et les soins de santé (94,5% de femmes). En revanche, ce sont les secteurs investis traditionnellement par les hommes qui attirent le moins de femmes parmi les stagiaires, à savoir le secteur de la **Construction, Bâtiment et Travaux publics** (6,0% de femmes), celui de **l'Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux** (3,0% de femmes) et encore ceux de **l'Industrie** et de **l'Installation et la Maintenance** où l'on ne répertorie aucune femme dans les filières CISP en 2022.

Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ - CFISPA

Remarque : les formations sont réparties suivant la classification ROME V3.

Répartition de la fréquentation par secteur - CFISPA



Secteur ROME V3	Intitulé	Code(s) ROME V3	Fréquentation 2023	% Femmes	Evolution Fréq. 2019-2023
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux	Espaces naturels et espaces verts	A12	7	14,3%	0%
	Total Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux		7	14,3%	0%
D – Commerce, Vente et Grande distribution	Commerce alimentaire	D11	3	33,3%	SO
	Total Commerce, Vente et Grande distribution		3	33,3%	SO
F - Construction, Bâtiment et Travaux publics	Second œuvre	F16	0	-	-100%
	Travaux et gros-œuvre	F17	3	0%	-40,0%
	Total Construction, Bâtiment et Travaux publics		3	0%	-76,9%

G – Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation	Lingerie	G15	0	-	SO
	Production culinaire	G16	6	33,3%	-60,0%
	Service	G18	4	50,0%	-42,9%
	Total Hôtellerie, Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation		10	40,0%	-54,5%
H – Industrie	Cuir et textile	H24	26	50,0%	4,0%
	Mécanique, travail des métaux et outillage	H29	6	0%	0%
	Total Industrie		32	40,6%	3,2%
I – Installation et maintenance	Entretien technique	I12	10	10,0%	66,7%
	Total Installation et maintenance		10	10,0%	66,7%
K – Services à la personne et à la collectivité	Nettoyage et propreté industriels	K22	5	100%	-54,5%
	Total Services à la personne et à la collectivité		5	100%	-54,5%
M – Support à l'entreprise	Secrétariat et assistance	M16	71	84,5%	36,5%
	Comptabilité et gestion	M17	0	-	-100%
	Total Support à l'entreprise		71	84,5%	24,6%
	Total général		141	60,3%	-4,1%

Source : AVIQ, 2023

141 personnes ont suivi une formation professionnalisante au sein des Centres de formation et d'insertion socioprofessionnelle adaptés du territoire du Bassin de Namur en 2023 ; soit 25,8% du total des personnes en formation professionnalisante sur l'ensemble du territoire Wallon. **Le Bassin de Namur est celui qui compte le plus de stagiaires après celui du Bassin de Liège.**

Le Bassin de de Namur compte à lui seul 47,8% du total des personnes en formation pour toute la Wallonie dans le secteur de l'Industrie grâce aux **formations proposées dans les métiers du cuir et textile (cordonnerie, maroquinerie, sellerie-bourrellerie ainsi que retouches-couture), qui sont très spécifiques et bien fréquentées** (26 stagiaires en 2023).

Globalement, par rapport à 2019, le nombre d'inscrits dans les formations professionnalisantes proposées par les CFISPA sur le territoire du Bassin de Namur reste relativement stable. On observe toutefois une légère diminution de celui-ci : 141 inscrits contre 147 en 2019 (-4,1%).

C'est dans le secteur Support à l'entreprise - Secrétariat et assistance que le nombre de personnes en formation professionnalisante sur le territoire du Bassin de Namur est le plus élevé (71 personnes en 2023). C'est également la formation de Secrétariat et assistance qui a connu la plus forte augmentation du nombre

de stagiaires entre 2019 et 2023 (+ 19 personnes). En revanche, on observe une baisse du nombre d'inscrits dans les formations dans le secteur de la Construction (-76,9%), celui de l'Horeca (-54,5%) et du Nettoyage et propreté industriels (-54,5%).

Le pourcentage de femmes parmi les stagiaires est nettement plus élevé sur le territoire namurois que pour l'ensemble de la Wallonie. En effet, 60,3% des personnes ayant suivi une formation professionnalisante au sein d'un des 4 CFISPA du territoire du Bassin de Namur sont des femmes ; alors que pour la Wallonie, le pourcentage est de seulement 39,4 %. Leur proportion varie cependant fortement d'un secteur à l'autre. Exemples : 100% pour le domaine des Services à la personne et à la collectivité – Nettoyage et propreté industriels ; alors qu'il n'y a par ailleurs aucune femme inscrite dans les formations dans les domaines de la Construction, Bâtiment et Travaux publics – Travaux et gros-œuvre et de l'Industrie – Mécanique, travail des métaux et outillage.

Sur 141 personnes ayant suivi une formation professionnalisante dans un CFISPA sur le territoire du Bassin de Namur en 2023, seules 9 d'entre elles ont obtenu un certificat en 2023, soit 6,4 % (ce pourcentage s'élevait à 29,3% en 2019).

3.2.3. Formation complémentaire

Centre de compétences – Gestion propre et partenariale

Rappel méthodologique : La fréquentation de l'offre de formation du Forem est établie sur base du nombre de contrats de formation conclus et non pas du nombre de personnes inscrites en formation. Une même personne sera ainsi comptabilisée autant de fois qu'elle a suivi une formation dans l'année considérée.

Secteur Forem/Bruxelles Formation	Intitulé de la formation	Code(s) ROME V3	Contrats 2023	% Femmes	Evolution Contrats 2020-2023
Informatique et télécoms	Modulaire réseaux télécoms - Appel à projet 2023	ND	10	10,0%	-9,1%
	Administrateur système orienté cloud - Appel à projet 2022	ND	16	0,0%	SO
	Administrateur système orienté cloud - Appel à projet 2023	ND	13	15,4%	-7,1%
	Algorithmes : Acquérir les bases de la programmation - Appel à projet 2023	ND	24	20,8%	-47,8%
	Algorithmes : Les bases de la programmation en java - Appel à projet complémentaire	ND	6	33,3%	SO
	Business analyst ICT - Cecaf - Appel à projet 2022	ND	1	0,0%	SO
	Business analyst ICT : Les outils de base - Appel à projet 2023	ND	5	0,0%	SO
	Consultant en cyber sécurité orienté SecOps - Appel à projet 2022	ND	13	30,8%	SO
	Consultant en cyber sécurité orienté SecOps - Appel à projet 2023	ND	11	9,1%	-8,3%
	Développeur JAVA - Appel à projet 2023 complémentaire	ND	12	16,7%	SO
	Développeur .NET - Appel à projet 2022	ND	8	25,0%	SO
	Développeur .NET - Appel à projet 2023	ND	13	7,7%	18,2%
	Développeur IOT - Appel à projet 2022	ND	12	0,0%	SO
	IT Essentials : Acquérir les bases du réseau - Appel à projet 2023	ND	38	15,8%	-9,5%

Maker hub : S'initier à la programmation et au réseau - Appel à projet 2023	ND	25	20,0%	-50,0%
Modulaire développement et système - Appel à projet 2023	ND	7	28,6%	75,0%
Préformation développeur IOT - Appel à projet 2022	ND	12	8,3%	0,0%
Total Informatique et télécoms		226	15,0%	-18,7%

Source : Le Forem, 2020-2023

Un seul Centre de compétences est situé sur le territoire du Bassin de Namur, à Ciney. Il s'agit de Technobel, Centre de compétences dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication.

Ce centre a proposé, en 2023, très peu de formations en gestion propre ; seuls 6 contrats de formation sont concernés.

Il a essentiellement fonctionné avec des partenariats ; 220 contrats ont en effet été comptabilisés dans ce cadre **(en Informatique et Télécoms)**. De nombreuses formations y ont notamment été organisées dans le cadre des Appels à projet du Forem.

A noter que les femmes ne représentent que 15% à suivre une formation de type informatique.

Par rapport à 2020, le nombre de contrats a diminué de 18,7% dans le secteur de l'Informatique et des télécoms.

3.2.4. Validation des compétences

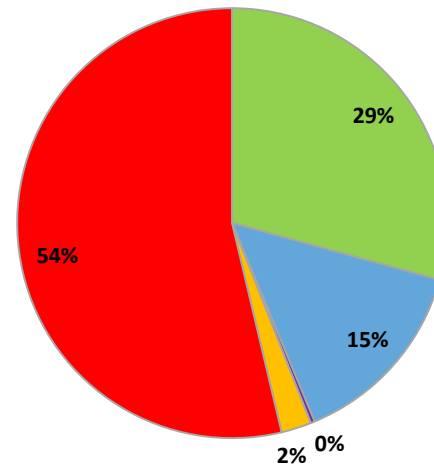
La Validation des compétences consiste à reconnaître officiellement des compétences professionnelles sur base de la pratique d'un métier. Elle est accessible à toute personne âgée de plus de 18 ans résidant en Belgique, ayant acquis une expérience professionnelle mais ne possédant pas de diplôme ou de certificat correspondant.

La Validation des compétences permet d'obtenir des Titres de compétences portant sur des parties spécifiques de métiers. Ceux-ci peuvent ensuite être utilisés et valorisés dans le cadre d'un professionnel (recherche d'emploi, carrière) ou de formations (accès à la formation et dispenses).

Remarques et précisions :

- *Un Centre de Validation des Compétences peut réaliser des épreuves de validation sur ou plusieurs sites de validation. Ces sites de validation ne sont pas forcément situés dans le même Bassin EFE. Afin d'être au plus proche de la réalité, lorsque nous disposons de l'information, nous associerons donc les épreuves aux sites de validation.*
- *Un Centre peut être agréé pour un ou plusieurs métiers. Cet agrément porte sur l'ensemble des compétences du métier. Toutefois, pour des raisons d'organisations internes (absence de structure, peu de demandes, ...), il est possible que le Centre ne propose pas l'ensemble des Unités de Compétences.*
- *Un métier est défini en une ou plusieurs Unités de Compétences (UC). Chaque Unité de compétences a une valeur sur le marché de l'emploi. L'Unité de Compétences désigne l'ensemble des compétences mobilisées pour mettre en œuvre une ou plusieurs Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA). L'Unité de Compétences relève d'une même unité de contexte et correspond à une possibilité d'emploi. Elle porte sur un métier ou une partie de métier. (ex. le métier de Conducteur de chariot élévateur est divisé en trois Unités de Compétences portant chacune sur un type de matériel – Gerbeur/ frontal/latéral).*
- *Les épreuves de validation de compétences sont réparties suivant la classification ROME V3.*

Répartition des épreuves par secteur - Validation des compétences



F - Construction, Bâtiment et Travaux publics

G - Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation

H - Industrie

K - Services à la personne et à la collectivité

M - Support à l'entreprise

Famille ROME V3		Intitulé du métier	Code(s) ROME V3	Epreuves ²³ 2023	Personnes distinctes présentes ²⁴ 2023	% Femmes	Evolution nombre d'épreuves 2020-2023 ²⁵
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics		Couvreur	F1610	26	7	0%	SO
		Installateur électricien résidentiel	F1602	63	30	3,2%	68,3%
		Paveur	F1702	2	2	50%	SO
		Total F – Construction, Bâtiment et Travaux publics		91	39	3,3%	355%
G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation		Opérateur de parcours acrobatique en hauteur	G1205	16	16	25%	SO
		Cuisinier travaillant seul	G1602	28	17	42,9%	130%
		Serveur de restaurant	G1801 – G1803	1	1	100%	SO
		Total G – Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation		45	34	37,8%	350%
H - Industrie		Opérateur de production sur ligne industrielle	H2102	1	1	0%	-50%
		Total H – Industrie		1	1	0%	-50%
K – Services à la personne et à la collectivité		Aide-ménager	K1304	7	7	100%	133,3%
		Total K – Services à la personne et à la collectivité		7	7	100%	133,3%
M – Support à l'entreprise		Employé administratif	M1602	118	58	88,1%	174,4%
		Technicien PC & Réseaux	M1807	49	27	40,2%	113%
		Total M – Support à l'entreprise		167	85	65,3%	125,7%

Source : Consortium de Validation des compétences 2023

En 2023, 311 épreuves de validation des compétences ont été organisées sur le territoire du Bassin de Namur. Elles concernent **10 métiers différents**, répartis dans 5 secteurs (ou familles ROME V3). **43,7% de ces épreuves ont été réalisées par des femmes.**

Par rapport à 2020, deux **nouveaux métiers** de la Construction ont fait l'objet d'épreuves de validation des compétences ; à savoir ceux de **Couvreur** au centre de formation IFAPME Namur-Brabant wallon (Gembloux – Les Isnes) et de **Paveur** au centre de validation des compétences de l'EPS Sambreville ; ainsi que deux

²³ Par épreuves réalisées, il faut entendre le nombre d'épreuves organisées par des Centres de validation. Une épreuve correspond à une personne. Une personne peut passer plusieurs épreuves et plusieurs fois la même épreuve, en cas d'échec lors de la première tentative.

²⁴ Par personnes distinctes présentes, il faut entendre le nombre de personnes distinctes qui se sont présentées à au moins une épreuve de validation des compétences pour le métier visé.

²⁵ L'activité des centres de validation ayant été fortement impactée par la pandémie liée au Covid en 2020, les données concernant l'évolution du nombre d'épreuves sont à relativiser.

autres métiers du secteur Hôtellerie-restauration, Tourisme, Loisirs et Animation : **Opérateur de parcours acrobatique en hauteur** sur le Site de Dinant Evasion/Want à Dinant – Centre de Compétence Forem Tourisme et **Serveur de restaurant** à Horeca Forma Wallonie.

En revanche, des épreuves de validation des compétences avaient été organisées en 2020 sur le territoire du Bassin de Namur pour les métiers de Barman, de Réceptionniste en hôtellerie, et d'Aide-comptable ; alors qu'en 2023 aucune épreuve de validation n'a concerné ces métiers dans le Bassin namurois.

L'évolution du nombre d'épreuves de validation organisées au cours de ces trois dernières années, tous secteurs confondus est de +185,3%. En effet, seules 109 épreuves avaient été organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée au Covid 19. **Les données reprises dans le tableau ci-dessus au sujet de l'évolution du nombre d'épreuves pour les différents métiers doivent dès lors être considérées avec précaution**, relativisées.

Au total, ce sont **166 personnes** qui **ont passé des épreuves de validation** (pour rappel, une personne peut passer plusieurs épreuves) ; **dont 44% de femmes**. Celles-ci sont minoritaires dans les épreuves relatives aux métiers de la Construction, de l'Hôtellerie, restauration – Tourisme – Loisirs et ainsi que de de l'Industrie et majoritaires pour les métiers des secteurs des Services à la personne et à la collectivité et du Support à l'entreprise. Sur ces 166 personnes distinctes présentes aux épreuves de validation, 144 ont réussi ; soit 86,7%. 46,5% des personnes ayant réussi des épreuves sont des femmes.

Les trois métiers pour lesquels le plus grand nombre d'épreuves de validation des compétences ont été organisées sur le territoire du Bassin de Namur en 2023 sont ceux d'Employé administratif (Le Forem – Centre de formation de Floreffe) **et ensuite d'Installateur électricien résidentiel** (Centre IFAPME de Dinant) **et de Technicien PC & Réseaux**

A l'issue des 311 épreuves de validation des compétences organisées en 2023 sur le territoire du Bassin de Namur, 248 titres de compétence ont été délivrés ; dont 46% à des femmes (alors que 44% des épreuves réalisées l'ont été par des femmes).

A ces 248 titres de compétences délivrés à l'issue des épreuves de validation, s'ajoutent également les titres obtenus dans le cadre du processus de Reconnaissance des Acquis de Formation ²⁶(RAF). Dans ce dispositif, ce sont les institutions publiques de formation partenaires du Consortium qui introduisent un dossier de demande de correspondance entre leur formation sanctionnée par une épreuve finale et le référentiel de validation comprenant la grille d'évaluation . Dans le cas d'acceptation du dossier, les candidats sortant de formation se voient décerner un ou plusieurs Titres de compétences correspondant aux acquis évalués dans le cadre de leur formation.

Pour 2023, cela représente 96 titres (58 personnes distinctes – une personne peut obtenir plusieurs titres). Ceux-ci concernent 8 métiers :

- Agent d'accueil (M1601) : 20 titres délivrés via RAF
- Coiffeur autonome (D1202) : 9 titres

²⁶ Attention, les chiffres relatifs à la RAF sont comptabilisés sur base de l'année de transmission des données. Il peut arriver que l'année de transfert des fichiers soit différente de l'année de fin de formation (ex. données relatives à une formation finie en 2019 transmises en 2020).

- Couvreur (F1610) : 8 titres
- Installateur électricien résidentiel (F1602) : 2 titres
- Maçon (F1703) : 20 titres
- Opérateur call center (D1408) : 8 titres
- Opérateur de production sur ligne industrielle (H2102) : 7 titres
- Peintre décorateur (F1606) : 22 titres.

3.3. Mobilité des personnes résidant sur le territoire du Bassin, qui suivent des cours ou une formation dans et en dehors du Bassin

3.3.1. Formation initiale – Mobilité sortante

Bassin de formation	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré ²⁷ (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	144	21	23	22	6
Bruxelles	41	2	0	12	1
Hainaut centre	20	17	3	7	0
Hainaut sud	436	21	25	170	4
Huy-Waremme	155	6	8	41	1
Liège	60	4	7	8	2
Luxembourg	413	35	45	91	0
Namur	10.390	294	446	1.136	10
Verviers	15	0	0	1	0
Wallonie Picarde	4	0	0	1	2
Total	11.678	400	557	1.489	26

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED- 2022-2023

Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT 2022

Pour l'IFAPME : IFAPME, 2022-2023

Calculs : OQMT-IBEFE

Ce tableau communique une information sur les lieux de formation des jeunes domiciliés sur le territoire du Bassin de Namur.

Les jeunes résidants sur le territoire du Bassin de Namur qui fréquentent un établissement d'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice situé en dehors du Bassin de Namur sont les plus nombreux à aller se former au sein d'une école située sur le territoire du Bassin de Hainaut sud et ensuite du Bassin de Luxembourg. En ce qui concerne l'enseignement secondaire ordinaire en alternance, ils sont les plus nombreux à fréquenter des écoles du territoire du Bassin du Luxembourg.

Pour l'Enseignement spécialisé, il s'agit le plus souvent d'écoles situées sur le territoire du Bassin de Hainaut sud.

8 jeunes sur 10 résidant sur le territoire du Bassin de Namur en formation en Apprentissage sont inscrits dans un centre de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur (80,1% du total des jeunes résidant sur le territoire du Bassin de Namur inscrits en formation d'Apprentissage).

Lorsqu'ils s'inscrivent à une formation en Apprentissage en dehors du Bassin de Namur, les jeunes namurois vont le plus souvent dans un centre situé sur le territoire du Bassin du Luxembourg (8,1 % d'entre eux). Un peu plus de 4% d'entre eux vont se former sur le territoire du Bassin de Hainaut sud (4,5%) ou du Brabant wallon (4,1%). Enfin, ils sont moins d'une dizaine à suivre une formation en Apprentissage dans un centre situé dans le Bassin de Huy-Waremme ou encore de Liège et trois seulement à se former dans le Bassin de Hainaut centre.

Aucun jeune namurois n'est inscrit en formation en Apprentissage au sein des Bassins de Verviers et de Wallonie Picarde.

²⁷ Le 4^e degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

3.3.2. Formation pour adultes – Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement de promotion sociale	Forem/Bruxelles Formation ²⁸	CISP ²⁹	IFAPME ³⁰	CFISPA ³¹	CDC ³²	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	112	36	303	2	0	7
Bruxelles	ND	ND	0	0	0	ND	6
Hainaut centre	ND	28	3	15	1	426	2
Hainaut sud	ND	129	49	153	20	1.606	39
Huy-Waremme	ND	15	49	83	8	119	141
Liège	ND	71	14	112	4	344	263
Luxembourg	ND	283	45	96	0	506	13
Namur	ND	2.689	1306	1.338	266	108	3
Verviers	ND	1	0	2	0	429	8
Wallonie Picarde	ND	32	0	1	0	127	1
Total	ND	3.360	1502	2.103	301	3.665	483

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2022 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2023, CVDC, 2023 ; Calculs : IBEFE Namur

En 2023, 3.360 personnes domiciliées dans le Bassin namurois ont suivi une formation dans un des centres du Forem, dont 80% dans un centre namurois, 8,4% dans un centre du Bassin du Luxembourg, 3,8% au Hainaut Sud et 2,1% à Liège. Sur Namur, c'est au Centre de Saint-Servais qu'ils ont été le plus nombreux à suivre une formation, avec ensuite le Centre de Dinant, le Centre Logistique de Mornimont et le Centre de Floreffe. Les personnes qui se sont rendues au Luxembourg ont principalement fréquenté le Centre de Marloie (Langues, Secrétariat, Agent d'accueil, Comptabilité, Création de contenu), le Centre de formation Transport et Logistique et le Centre de Libramont (Installateur électricien résidentiel, Vendeur-Caissier-Réassortisseur, VCA, Certificateur Certibeau). Les personnes qui se sont déplacées vers le Hainaut Sud ont principalement suivi des formations au Centre de Charleroi (Définition du projet professionnel, Création de contenu, Anglais, Collaborateur administratif).

3.665 personnes domiciliées dans notre Bassin se sont rendues dans un Centre de compétences, dont 108 qui ont fréquenté le Centre de Technobel à Ciney. 43,8% se sont déplacées dans un Centre de compétences du Hainaut Sud (principalement à Construform, au Centre de compétences Business et au Cepegre), 13,8% dans un Centre du Luxembourg (Centre de compétences Tourisme et Wallonie Bois), 11,7% dans un Centre de Verviers (principalement à Formalim), 11,6% dans un Centre du Hainaut Centre (principalement au Centre logistique de la Louvière, au Centre Environnement, à Technocité et à Aptaskil) et 9,4 dans un Centre de Liège (dont une bonne partie à Construform).

En ce qui concerne les formations suivies dans un Centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP), on observe qu'une grande majorité des stagiaires résidant à Namur, à savoir 1.306 personnes (87%) se forment sur le territoire du Bassin de Namur. Et sans étonnement, les territoires qui accueillent du public namurois au sein de leur CISP sont les Bassins limitrophes au bassin namurois : Hainaut Sud (49 namurois, soit 3,3%), Huy-Waremme (49 namurois, soit 3,3%), Luxembourg (45 namurois, soit 3,3%) et le Brabant wallon (36 namurois, soit 2,4%). On peut aussi relever que parmi les namurois qui franchissent les frontières du territoire, la plupart choisissent des centres de formation situés sur des axes pour lesquels il existe une offre de transport en commun satisfaisante à partir du Bassin de Namur. Par exemple, pour le Hainaut Sud, les communes de destination des stagiaires namurois sont principalement les communes de

²⁸ Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

²⁹ Toutes les formations sont prises en compte.

³⁰ Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.

³¹ Toutes les formations sont prises en compte.

³² Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre en convention Forem.

Philippeville (asbl Carrefour) et Charleroi (Funoc) et pour le Brabant wallon, les communes de Perwez (asbl SJB) et d'Ottignies-LLN (Collectif des femmes).

Pour ce qui est de l'IFAPME, la mobilité géographique est plus grande pour les adultes en formation que pour les jeunes en apprentissage. En effet, seuls 63,6% des adultes résidant sur le territoire du Bassin de Namur inscrits en formation au sein de l'IFAPME suivent une formation de Chef d'Entreprise, d'Année préparatoire à la formation de Chef d'entreprise, de Coordination et d'Encadrement ou encore une Formation accélérée à la gestion au sein des centres de l'IFAPME de Namur, de Gembloux ou de Dinant. 14,4% suivent des formations sur le territoire du Bassin du Brabant wallon, 7,3% sur le territoire du Bassin de Hainaut sud, 5,3% sur celui de Liège et 4,6% sur celui du Luxembourg.

Sans surprise, seules trois personnes adultes résidant sur le territoire du Bassin de Namur fréquentent les centres de formation situés sur les territoires des Bassins de Verviers et de Wallonie Picarde, qui sont les plus éloignés de celui de Namur.

Près de 80% des personnes inscrites à une formation au sein d'un Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté (CFISPA) en 2023 le sont au sein d'un centre situé sur le territoire de leur propre Bassin. Cette proportion est plus élevée pour les résidents du Bassin de Namur puisque 88,4% d'entre eux ont suivi une formation au sein d'un des 4 CFISPA du territoire namurois.

Parmi les personnes résidant sur le territoire du Bassin de Namur qui suivent une formation en dehors du Bassin, le plus grand nombre (20 personnes) vont se former sur le territoire du **Bassin de Hainaut sud** et ensuite sur celui du **Bassin de Huy-Waremme** (8 personnes).

La presque totalité des épreuves de validation des compétences réalisées en 2023 par des personnes domiciliées dans le Bassin de Namur (99,4%) l'ont été en dehors du territoire du Bassin. Seules 3 épreuves pour le métier de Technicien PC & Réseaux ont été passées dans un centre de validation du Bassin namurois.

Près d'un quart des épreuves de validation (115 épreuves, soit 23,8% du total des épreuves passées en 2023 par des personnes résidant dans le Bassin namurois) **ont été passées au sein du Centre de Validation de l'EPS Huy-Waremme pour le métier d'Aide-ménager. Un peu moins d'une personne sur 5** (93 personnes, soit 19,25%) **se sont par ailleurs rendues dans le Bassin de Liège pour passer des épreuves de validation relatives au métier d'Employé administratif.** 13 autres personnes sont également allées faire valider leurs compétences pour ce métier dans le Bassin de Huy-Waremme.

Remarque : des offres de validation des compétences sont pourtant proposées pour ces deux métiers sur le territoire du Bassin de Namur.

3.3.3. Enseignement supérieur non universitaire - Mobilité sortante

Bassin de formation	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	434
Bruxelles	905
Hainaut centre	179
Hainaut sud	620
Huy-Waremme	77
Liège	1.159
Luxembourg	288
Namur	4.616
Verviers	31
Wallonie Picarde	30
Flandre	ND
Communauté germanophone	ND

Étranger	ND
Total des effectifs étudiants du supérieur domiciliés dans le bassin de Namur	8.339

Source : SATURN, 2021-2022

Parmi les 8.339 étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire domiciliés dans le Bassin de Namur, un peu plus de la moitié (55,4%) suivent leurs études dans le Bassin de Namur. Ensuite, ils sont les plus nombreux à se rendre dans le Bassin de Liège (13,9 %) et dans celui du Brabant wallon (10,9%).

3.3.4. Formation en alternance – Mobilité sortante

Le tableau qui suit affiche la localisation géographique des unités d'établissements de l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin de Namur. Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois en fonction du nombre de contrats qu'il a eu par année.

Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels il y a un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants avec un code postal situé à l'étranger ou pour lesquels le code postal ne peut être associé à une IBEFE sont regroupés sous la rubrique « Résident hors région wallonne de langue française ».

Localisation des unités d'établissement selon l'ensemble des contrats débutés par un apprenant résidant au sein du Bassin de Namur - 2022

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	31
Bassin de Hainaut Centre	8
Bassin de Hainaut Sud	82
Bassin de Wallonie Picarde	0
Bassin de Huy-Waremme	22
Bassin de Liège	9
Bassin de Verviers	0
Bassin du Luxembourg	73
Bassin de Namur	889
Bassin de Bruxelles	8
Hors Bassins	3
TOTAL	1.125

Source : OFFA, 2023

Parmi les personnes domiciliées dans une des 33 communes du Bassin de Namur et qui ont un contrat alternance, **pratiquement 8 personnes sur 10 (79%) ont débuté leur contrat dans une unité d'établissement de leur propre Bassin. Les autres vont principalement se former dans des unités d'établissement situées sur le territoire des Bassins de Hainaut sud (7,3 %) et du Luxembourg (6,5 %).**

3.4. Mobilité des personnes venant suivre des cours ou se former sur le territoire du Bassin (taux d'attractivité)

3.4.1. Formation initiale – Mobilité entrante

Lieu de domicile	Ordinaire PE 3 ^{ème} et 4 ^{ème} degré ³³ (Nb élèves)	Ordinaire ALT 3 ^{ème} degré (Nb élèves)	IFAPME apprentissage	Enseignement spécialisé	CTA (Nb écoles)
Brabant wallon	794	23	25	50	ND
Bruxelles	139	2	4	18	3
Hainaut centre	151	0	6	14	5
Hainaut sud	869	36	123	99	4
Huy-Waremme	385	17	24	42	2
Liège	56	1	13	10	15
Luxembourg	524	38	26	79	4
Namur	10.390	294	446	1.136	10
Verviers	15	0	2	3	ND
Wallonie Picarde	40	0	3	7	0
Hors bassin	ND	ND	17	ND	ND
Flandre	90	0	0	5	ND
Communauté germanophone	0	0	2	0	ND
Étranger	727	6	0	29	ND
Total	14.181	417	691	1.492	43

Sources : pour les données relatives à l'enseignement ordinaire et spécialisé : AGE-DED- 2022-2023

Pour les données relatives aux CTA : DGEO-DREMT 2022

Pour l'IFAPME : IFAPME, 2022-2023

Calculs : OQMT-IBEFE

3.4.2. Formation des adultes – Mobilité entrante

Lieu de domicile	Enseignement de Promotion Sociale	Forem/Bruxelles Formation ³⁴	CISP ³⁵	IFAPME ³⁶	CFISPA ³⁷	CDC ³⁸	Validation des compétences
Brabant wallon	ND	235	16	232	9	20	4
Bruxelles	ND	39	5	49	0	2	54
Hainaut centre	ND	44	4	46	0	4	17
Hainaut sud	ND	491	85	275	26	11	32
Huy-Waremme	ND	86	8	79	8	13	4
Liège	ND	54	0	39	1	6	6
Luxembourg	ND	106	14	112	5	57	14
Namur	ND	2.689	1306	1.338	241	108	158
Verviers	ND	3	1	9	0	3	4
Wallonie Picarde	ND	12	1	21	1	2	8
Communauté germanophone	ND	0	0	35	0	0	0
Flandre	ND	12	0		0	0	10
Étranger	ND	0	0		0	0	0
Total	ND	3.771	1.440	2.235	291	226	311

Source : DGENORS, 2018-2019 – Le Forem, 2020 – SPW, 2022 – IFAPME, 2022-2023 – AVIQ, 2019, CVDC, 2023 ; Calculs : IBEFE HW

³³ Le 4^e degré Soins infirmiers n'est pas comptabilisé car le siège de l'implantation se trouve dans le Bassin de Liège.

³⁴ Prise en compte uniquement des contrats de formation en gestion propre.

³⁵ Toutes les formations sont prises en compte.

³⁶ Les données mobilité de l'IFAPME reprennent le nombre d'apprenants en formation d'adultes issus des 4 catégories : année préparatoire, formation de chef d'entreprise, formation COEN et formation accélérée à la gestion.

³⁷ Toutes les formations sont prises en compte.

³⁸ Prise en compte des contrats de formation en gestion propre et en partenariat en convention Forem.

Sur les 3.771 personnes qui ont fréquenté, en 2023, un centre de formation du Forem situé dans le Bassin namurois, 71,3% sont domiciliées sur le territoire du Bassin. C'est ensuite principalement des Bassins du Hainaut Sud (13,0%), du Brabant wallon (6,2%) et du Luxembourg (2,8%) qu'ils proviennent.

La plupart des personnes issues d'un autre Bassin sont venues se former au Centre Logistique de Mornimont, actif dans le transport et la logistique (Conducteur poids lourds, ADR Chauffeur, Conducteur Autobus/Autocar). Le Centre de Saint-Servais (Aide-ménager titres-services, Technicien de surface, Travaux en hauteur, VCA, Isoleur en bâtiment, Installateur électricien résidentiel) a également attiré des personnes du Brabant wallon, du Hainaut Sud, de Bruxelles et de Huy-Waremme tandis que celui de Dinant (Opérateur de production/Maintenancier de 1^{er} niveau, VCA, Langues, Formation à la sécurité électrique BA4/BA5) s'est vu fréquenté par des personnes en provenance de Hainaut Sud et du Luxembourg.

Parmi les 226 personnes qui ont suivi une formation au Centre de compétences Technobel (Informatique et télécoms), 47,8% sont domiciliées dans notre Bassin, 25,2% sont venues du Luxembourg, 8,8% du Brabant wallon, 5,8% de Huy-Waremme et 4,9% de Hainaut Sud.

Plus de 90% des stagiaires qui fréquentent un CISP namurois sont domiciliés à Namur, soit 1.306 personnes. Ensuite, ils proviennent majoritairement du Bassin du Hainaut Sud (85 stagiaires, soit 5,9%) ; les quelques pourcents restants sont issus des autres territoires avec à nouveau une plus grande propension des bassins limitrophes à Namur. En ce qui concerne les stagiaires provenant du Hainaut Sud, on les retrouve surtout au sein de 3 CISP du territoire, à savoir les Ateliers de Pontauray situés à Mettet (26 stagiaires), l'asbl Depromesem située à Florennes (17 stagiaires) et l'EFT Charlemagne située à Matagne-la-Petite (Doische) (16 stagiaires). De nouveau, il s'agit de communes situées aux frontières du Bassin namurois.

64,5% des jeunes inscrits en formation en Apprentissage dans les centres de formation de l'IFAPME du territoire du Bassin de Namur résident sur le territoire.

Cette proportion est similaire, bien qu'un peu moindre pour la formation pour adultes. En effet, 60% des personnes en formation accélérée à la gestion, de Chef d'entreprise (y compris année préparatoire) et de Coordination et d'encadrement au sein des centres de Namur, Gembloux et de Dinant sont domiciliées sur le territoire du Bassin de Namur.

Parmi les 4 personnes sur 10 issues d'autres bassins qui se forment dans le bassin namurois, la majorité résident sur le territoire du Bassin **de Hainaut sud** (17,8% pour les jeunes inscrits en formations en Apprentissage et 12,3% pour les personnes inscrites en formations pour adultes). Au niveau de la formation pour adultes, ce sont ensuite les personnes résidant sur le territoire du Bassin du **Brabant wallon** (10,4%) qui sont les plus nombreuses.

22,9% des personnes inscrites à une formation au sein d'un Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle adapté (CFISPA) en 2023 se forment sur le territoire du Bassin de Namur (taux d'attractivité). Cette proportion reste similaire à celle de 2019 (24%).

Parmi les 291 personnes inscrites au sein des 4 CFISPA namurois, 17,2% résident sur le territoire d'autres Bassin ; soit 50 personnes. Ceux-ci habitent essentiellement sur le territoire du Bassin de **Hainaut sud** (26 personnes), sur celui du Bassin du **Brabant wallon** (9 personnes) et dans le Bassin de **Huy-Waremme** (8 personnes).

Un peu plus de la moitié (50,8%) des épreuves de validation des compétences organisées sur le territoire du Bassin de Namur en 2023 concernent des résidents du Bassin de Namur. Ensuite, ce sont les **Bruxellois** qui sont les plus nombreux à venir passer des épreuves sur notre territoire. Les deux offres de validation qui attirent le plus d'inscrits en provenance d'autres Bassins sont les offres pour les métiers **d'Employé administratif** (Centre de formation du Forem à Floreffe – 118 personnes, soit 38% des personnes qui

viennent valider leurs compétences sur le territoire du Bassin de Namur) **et d'Installateur électricien résidentiel** (Centre de formation de l'IFAPME de Dinant – 63 personnes, soit 20,3% des personnes présentes à une épreuve de validation dans un centre namurois en 2023).

3.4.3. Enseignement supérieur non universitaire - mobilité entrante

Bassin de domicile	Enseignement supérieur non-universitaire (HE et ESA) 2021-2022
Brabant wallon	715
Bruxelles	325
Hainaut centre	213
Hainaut sud	1.486
Huy-Waremme	349
Liège	167
Luxembourg	1.043
Namur	4.616
Verviers	67
Wallonie Picarde	106
Flandre	-
Communauté germanophone	12
Étranger	-
Non-déterminé	808
Total des effectifs étudiants dans le bassin de Namur	9.907

Source : SATURN, 2021-2022

Parmi les 9.907 étudiants de l'enseignement supérieur non universitaire qui suivent leur cursus dans le Bassin de Namur, un peu moins de la moitié (46,6%) sont domiciliés sur le territoire du Bassin namurois., 15,0% habitent une commune du Bassin de Hainaut sud et 10,5% viennent du Bassin Luxembourgeois.

3.4.4. Formation en alternance – Mobilité entrante

Le tableau qui suit affiche l'ensemble des contrats qui ont débuté dans une unité d'établissement du Bassin de Namur, selon le lieu de résidence de l'apprenant. Un apprenant peut être comptabilisé plusieurs fois en fonction du nombre de contrats qu'il a eu par année.

Remarque : les données ne reprennent que les contrats des apprenants pour lesquels il y a un code postal relatif à la Wallonie ou à Bruxelles. Les apprenants avec un code postal situé à l'étranger ou pour lesquels le code postal ne peut être associé à une IBEFE sont regroupés sous la rubrique « Résident hors région wallonne de langue française ».

Localisation des apprenants selon l'ensemble des contrats débutés dans une unité d'établissement du Bassin EFE de Namur - 2022

Bassin	Contrats débutés
Bassin du Brabant Wallon	27
Bassin de Hainaut Centre	12
Bassin de Hainaut Sud	114
Bassin de Wallonie Picarde	0
Bassin de Huy-Waremme	47
Bassin de Liège	4
Bassin de Verviers	0
Bassin du Luxembourg	47
Bassin de Namur	889
Bassin de Bruxelles	3
Hors Bassins	17
TOTAL	1.160

Parmi les personnes qui ont débuté un contrat d’alternance dans le Bassin de Namur en 2022, plus de ¾ des apprenants sont domiciliés dans le Bassin de Namur (76,6 %). Les autres apprenants sont les plus nombreux à résider sur le territoire du Bassin de **Hainaut sud** (9,8%). Viennent ensuite, dans les mêmes proportions, les Bassins de Huy-Waremme et du Luxembourg (4,1 %).

CHAPITRE 4 – THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE

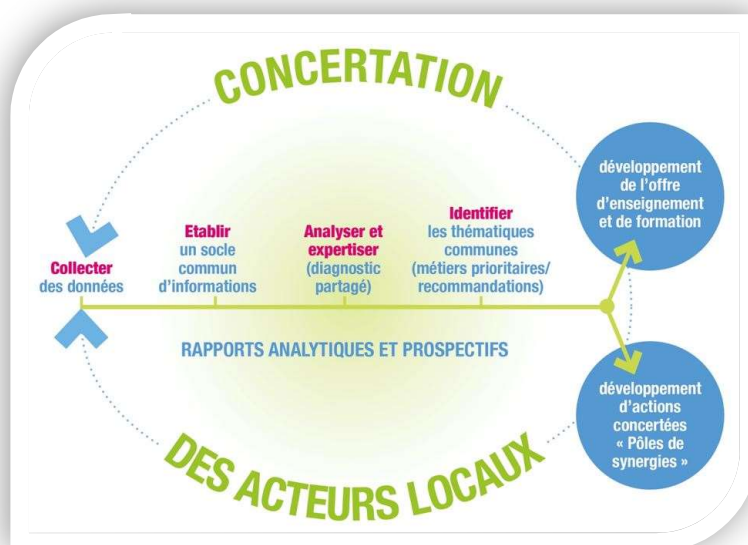
Les « **thématiques communes** » sont un ensemble d'orientations émises par les IBEFE dans l'intention de développer l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur leur territoire en favorisant l'ajustement de l'offre existante aux besoins socio-économiques de chaque Bassin, en veillant à l'évolution des qualifications et compétences requises sur le marché du travail et en proposant des parcours d'enseignement et de formation complets et cohérents pour tous les publics.

Les thématiques communes sont composées de :

- une liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre : métiers prioritaires à créer et à maintenir ;
- des recommandations sur des métiers, ainsi que sur d'autres enjeux transversaux et globaux : adaptation du contenu ou de la pédagogie de certaines offres, orientation et promotion des métiers, places de stages et alternance, partage des équipements pédagogiques, etc.

4.1. Cadrage méthodologique

Le processus d'élaboration des thématiques communes est un processus en 4 étapes (voir schéma).



- Collecter des données** : les IBEFE réalisent une collecte annuelle de données quantitatives sur l'offre (données fournies par chaque famille d'opérateurs) et les besoins socio-économiques du Bassin (IWEPS, Statbel, Walstat, Forem, ...).
- Etablir un socle commun d'informations** : cette 2^{ème} étape consiste à harmoniser et à retravailler ces données. L'objectif est de constituer un socle commun d'informations, partagé par tous. Ainsi, les rapports analytiques et prospectifs des IBEFE sont établis au départ d'une trame commune, validée par l'Assemblée des Instances Bassin.
- Analyser et expertiser** : il suit une phase d'analyse collective et d'expertise de ces informations. Il s'agit de favoriser une véritable approche concertée des membres de l'IBEFE et la récolte d'avis d'experts externes pour établir le diagnostic de l'offre au regard des besoins socio-économiques du Bassin.

- d) **Identifier des thématiques communes et des recommandations** : cette dernière étape consiste à définir des thématiques communes et à établir des recommandations pour l'offre et/ou l'action. Ce processus de concertation permet également d'identifier des projets/actions concrètes qui seront travaillés dans les pôles de synergie.

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi mènent en commun depuis 2015 des travaux méthodologiques en vue d'améliorer constamment leurs démarches en matière d'élaboration de diagnostics et de détermination de thématiques ou de pistes de travail prioritaires. Chaque Instance utilise néanmoins une méthodologie spécifique pour l'élaboration de son diagnostic et la détermination de ses thématiques communes et recommandations.

L'Instance Bassin EFE de Namur a pris la décision d'investiguer en 2023 et 2024, les domaines ou secteurs d'activités suivants :

- **Tourisme**
- **Agriculture, Espaces Naturels et espaces verts & Soins aux animaux**
- **Banque, Assurance, Immobilier**
- **Supports aux entreprises**
- **Industries culturelles et créatives**
- **Santé – Services aux personnes – Accueil de la Petite enfance**
- **Chauffage, Ventilation, Climatisation, Réfrigération (HVACR) & Electricité**
- **Construction & Bois**
- **Horeca & Métiers de bouche**
- **Chimie – Matières plastiques – Sciences de la vie**
- **Industrie (Production & Maintenance)**
- **Systèmes d'information et de télécommunications**
- **Transport & Logistique.**

1. Elaboration d'un premier diagnostic

Pour chacun de ces domaines d'activités, la première démarche a été la réalisation d'un premier diagnostic par l'équipe de l'Instance Bassin. Celui-ci constitue un socle commun d'informations qui a pour objectif de servir de base à l'organisation de concertations avec des experts et acteurs locaux des secteurs concernés (voir point ci-dessous).

Les démarches menées sont les suivantes :

- **Identification des activités, grappes métiers et métiers du secteur/domaine d'activité.**
- **Identification des métiers du niveau de l'enseignement secondaire pour lesquels il existe des perspectives d'emploi sur le territoire du Bassin de Namur, maintenant et dans les années à venir ; ainsi que des métiers qui évoluent et des compétences attendues pour l'exercice de ceux-ci.**

Rassemblement, traitement et analyse de données dont :

- Les fonctions critiques et métiers en pénurie en 2022 et 2023 – Le Forem
- Des contacts avec des entreprises ou fédérations sectorielles
- Les Infos métiers du site du Forem
- Les difficultés de recrutement des agences de travail intérimaire – Enquête 2022 – Le Forem, 2024
- Métiers porteurs d'emploi – une approche intégrée relative à l'ensemble des métiers – Le Forem, 2022
- Les Métiers d'avenir et compétences pour le futur – Analyse transversale des rapports d'analyse prospective des métiers et compétences – Le Forem, 2020

- Les opportunités d’emploi traitées par le Forem en 2023 pour la Direction régionale de Namur – Le Forem
 - Etc.
- **Analyse de la réserve de main-d’œuvre** : caractéristiques (genre, niveau de diplôme, ...), positionnements métiers des demandeurs d’emploi – Le Forem
 - **Analyse de l’offre d’enseignement et de formation proposée sur le territoire du Bassin de Namur, de son évolution et de sa fréquentation**
Des cartographies ont été réalisées afin de mieux visibiliser la répartition géographique des offres de formation et d’enseignement par secteur/domaine d’activités : offres de formation du Forem, de l’IFAPME, de l’Enseignement de Promotion sociale, des Centres d’Insertion Socio-Professionnelle, des CEFA, des Centres de Formation et d’Insertion Socio-Professionnelle adaptés, des Etablissements d’enseignement secondaire qualifiant (secondaire ordinaire et spécialisé), ainsi que les Centres de Technologies Avancées et Centres de Compétence.
En ce qui concerne la fréquentation de l’offre et son évolution, *voir chapitre 3 du présent rapport*.
 - **Prise en compte des travaux du Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ)** : profils en demande, en cours d’élaboration ou finalisés.
 - **Recensement des ressources et équipements disponibles** : Centres de Compétence, Centres de Technologies Avancées, offres en matière de Validation des Compétences, Centres de formation sectoriels, ...

2. Concertation des acteurs locaux

Sur base des éléments de diagnostic repris ci-dessus, des réunions de concertation ont été organisées de septembre 2023 à mai 2024 avec divers acteurs locaux et experts sectoriels (établissements d’enseignement et opérateurs de formation, centres de compétences et Centres de technologies avancées, représentants des secteurs et Fonds de formation sectoriels, représentants des organisations syndicales et patronales, certains employeurs, Service aux Entreprises du Forem, Conseillers sectoriels du Forem, Services Veille et Analyse du Marché de l’Emploi du Forem, etc.) pour chacun des secteurs/domaines.

Les informations recueillies auprès des acteurs de terrain ont permis d’enrichir les diagnostics sectoriels.

3. Thématiques communes : métiers prioritaires et recommandations

Les résultats de l’ensemble de ces démarches ont été intégrés par l’équipe de l’Instance dans les propositions de thématiques communes qui ont été présentées et débattues en réunion de l’Instance Bassin EFE de Namur 10 juin, en réunion de l’Assemblée Générale de la Chambre Enseignement de Namur le 3 septembre et avalisée définitivement en séance plénière de l’Instance du 14 octobre 2024.

4.2. Liste des métiers prioritaires à créer et à maintenir

Vous trouverez ci-dessous la liste des métiers prioritaires de l'Instance Bassin EFE de Namur.

■ **Métiers prioritaires pour la création de nouvelles offres : « Créer »**

L'IBEFE formule une « recommandation de création » lorsque l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation est estimée insuffisante ou mal répartie géographiquement pour couvrir les besoins socio-économiques du territoire ou que les parcours de formation sont estimés incomplets. Il est alors recommandé la création d'offres nouvelles ou supplémentaires.

Remarque : lorsqu'une ou plusieurs offres d'enseignement et/ou de formation sont déjà proposées sur le territoire du Bassin mais que l'offre actuelle ne couvre pas l'ensemble des besoins, l'IBEFE peut émettre une recommandation avec critère géographique ; à savoir : créer à un autre endroit du territoire du Bassin (voir recommandation de « **Créer*** »).

■ **Métiers prioritaires pour le maintien d'offres de formation et d'enseignement : « Maintenir »**

L'IBEFE formule une « recommandation de maintien » lorsque l'offre d'enseignement et/ou de formation existante est suffisante et nécessaire pour assurer la continuité des parcours de formation, l'équilibre géographique de l'offre, et pour couvrir les besoins socio-économiques identifiés dans le Bassin. Dans le cas où une offre d'enseignement ou de formation disparaît, l'IBEFE soutient la création d'une nouvelle offre équivalente.

Formation initiale (FI) : ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance, enseignement spécialisé et apprentissage IFAPME). TQ = enseignement technique de qualification et P = enseignement professionnel. PE = plein exercice et Alt. = alternance.

Formation pour adultes (FA) : ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale (Enseignement de Promotion sociale, formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, CISP, Centres de Formation et d'Insertion SocioProfessionnelle Adaptés).

Dans les tableaux ci-dessous, les métiers sont classés sur base de la nomenclature Rome V3. Comme dans l'ensemble du rapport, ceux-ci sont libellés au masculin pour une meilleure lisibilité des tableaux. Ils doivent cependant être lus de manière épiciène.

Autres abréviations utilisées dans les tableaux ci-dessous : **OE** = opportunités d'emploi, **RMO** = réserve de main d'œuvre (demandeurs d'emploi inscrits au Forem et positionnés sur le métier concerné), **OFI** = offre de formation initiale et **OFA** = offre de formation pour adultes.

Pour plus d'informations concernant les éléments d'analyse qui ont amené aux recommandations reprises ci-dessous, nous vous invitons à consulter les différents documents de diagnostic sectoriel sur le site Internet de l'IBEFE Namur.

ROME V3	Métiers prioritaires	Formation initiale	Formation pour adultes	Recommandations / Commentaires
A – Agriculture et pêche, Espaces naturels et espaces verts, Soins aux animaux				
A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers	Conducteur de machines agricoles	Créer	Créer	Métier analysé comme Fonction Critique en 2023 et 2024. OE inférieurs à la RMO Le secteur utilise beaucoup le bouche à oreille et le réseau pour le recrutement. Le permis de conduire de la catégorie G est requis pour les conducteurs de véhicules agricoles, ainsi que les véhicules immatriculés comme matériel agricole, motoculteur ou moissonneuse, nés à partir du 01/10/1982 Les demandes pour des formations à l'examen G ne cessant de croître, la Fédération des Jeunes Agriculteurs travaille pour augmenter l'offre de formation au permis G : - Organisation dans et avec le soutien financier des provinces de Namur, Luxembourg et Brabant wallon ; - Partenariat avec le Centre Horticole de Gembloux et le Centre de Technologies Avancées de Gembloux pour proposer cette formation à Gembloux. La formation 'permis G' fait également partie du catalogue de formations continuées destinées aux travailleurs, formations organisées par la Mission Wallonne des Secteurs Verts. Il n'existe pas de formation pour adultes sur notre bassin. Ces différents opérateurs sont des partenaires qui pourraient être mobilisés pour organiser cette formation dans notre Bassin Namurois, à destination des jeunes diplômés et des demandeurs d'emploi.
A1201 - Bûcheronnage et élagage	Arboriste-Grimpeur-Elagueur	Maintenir		Métier analysé comme Fonction Critique en 2019, mais plus de tension depuis. Une seule option proposée dans l'enseignement qualifiant sur le territoire du Bassin à Gembloux. Pas d'offre de formation professionnelle pour ce métier Pas d'OE au niveau du Forem mais un besoin en main d'œuvre reste constant pour ce métier d'où l'importance de maintenir la seule offre de formation.
A1203 - Entretien des espaces verts	Jardinier d'aménagement/d'entretien en parcs et jardins	Maintenir	Maintenir	Métier analysé chaque année comme Fonction Critique depuis 2019. Nombreuses offres d'emploi recensées par le Forem en 2023. C'est le plus gros volume de ce secteur. L'offre d'enseignement (ordinaire de plein exercice et en alternance, spécialisé) est bien présente sur le territoire. En formation pour adultes, quatre CISP et l'IFAPME de Dinant proposent des formations à ce métier.
A1414 - Horticulture et maraîchage	Agent horticole en culture maraîchère	Maintenir	Créer	Métier analysé comme Fonction critique en 2023. OE < RMO. Le secteur utilise beaucoup le bouche à oreille et les réseaux pour le recrutement. L'offre d'enseignement est présente ; cependant, en ce qui concerne la formation professionnelle, une seule formation est organisée dans le Bassin namurois : celle de 'maraîcher bio' proposée par l'IFAPME à Dinant. Formation à envisager par le secteur CISP ?
A1416 -	Agent agricole polyvalent	Maintenir	Créer	Métier analysé comme Fonction Critique en 2020 mais qui n'est plus en tension depuis

Polyculture, élevage				lors. OE > RMO. L'offre d'enseignement est présente. Suggestion est faite de proposer une offre de formation à ce métier pour un public de demandeurs d'emploi.
B – Arts et façonnage d'ouvrage d'art				
B1101 - Création en arts plastiques	Artiste plasticien	Maintenir		Cinq écoles organisent une formation d'arts plastiques ; celles-ci sont bien réparties sur l'ensemble du territoire namurois. C'est important de les garder pour sensibiliser et former aux métiers des arts.
B1604 - Réparation - montage en systèmes horlogers	Horloger	Maintenir	Maintenir	Formation mise en place par un seul établissement scolaire et une seule école de promotion sociale.
B1604 - Réparation - montage en systèmes horlogers	Maintenicien en microsystèmes horlogers et photographiques	Maintenir	Créer	Formation très spécifique qui n'est organisée que dans une seule école.
C – Banque, Assurance, Immobilier				
C1102 - Conseil clientèle en assurances	Conseiller en assurances		Créer	Fonction en pénurie depuis 3 ans. Cette option n'existe pas à proprement parler en FI. En FA, seule une formation de candidat Courtier en Assurances est proposée au sein de l'IFAPME à Gembloux.
C1206 - Gestion de clientèle bancaire	Conseiller financier		Créer	Les experts secteurs ont fait remonter qu'ils avaient des gros besoins de profils commerciaux car ils rencontrent des difficultés à trouver des candidats compétents et aussi en raison d'un turn-over important. Une formation spécifique au secteur bancaire serait une plus-value si elle intègre une bonne formation commerciale qui peut se valoriser d'autres secteurs.
C1501 - Gérance immobilière	Agent immobilier (Syndic)		Maintenir	Métier en pénurie. Beaucoup de personnes commencent la formation d'agent immobilier mais pas dans l'objectif de faire du syndic. Il est donc indispensable de maintenir la formation tout en appuyant lors de celle-ci sur les avantages de cette fonction.
D – Commerce, Vente et Grande distribution				
D1101 - Boucherie	Boucher - Charcutier	Créer*	Créer*	Fonction critique structurelle récurrente. Besoin d'emploi élevé. Nombre de personnes formées et dans la RMO < nombre d'OE dans le Bassin. Offre d'enseignement et de formation structurelle insuffisante pour répondre aux besoins. Tenir compte de l'offre existante (FI : dans l'enseignement à Namur/Suarlée et à l'IFAPME de Dinant et FA : à l'IFAPME de Dinant et en CISP à Mettet/Pontauray) pour créer à d'autres endroits du territoire.
D1102 – Boulangerie - viennoiserie	Boulangier	Créer*	Créer*	Fonction critique structurelle récurrente. Besoin d'emploi élevé (part importante des OE de toute la Wallonie). Nombre de personnes formées et dans la RMO < nombre d'OE dans le Bassin. Offre d'enseignement et de formation structurelle insuffisante pour répondre aux besoins. Tenir compte de l'offre existante (FI : dans l'enseignement à Namur et à l'IFAPME de Dinant et FA : à l'IFAPME de Dinant, en CISP à Doische et dans l'Enseignement de Promotion sociale à Namur) pour créer à d'autres endroits du territoire.
D1104 – Pâtisserie,	Pâtissier	Maintenir	Maintenir	Fonction critique structurelle. Offre à soutenir pour couvrir les besoins d'emploi.

confiserie, chocolaterie et glacierie				
D1105 - Poissonnerie	Poissonnier		Créer	Aucune offre d'enseignement ou de formation sur le territoire. Besoin d'emploi confirmé par expert ; même si en nombre limité.
D1202 - Coiffure	Coiffeur	Maintenir	Maintenir	Fonction critique récurrente. 4 options bien réparties sur le Bassin et deux formations à l'IFAPME à Namur et à Dinant.
D1208 - Soins esthétiques et corporels	Employé esthéticien autonome	Maintenir	Maintenir	Besoin d'emploi. Fonction critique. Seulement 3 occurrences au sein de l'enseignement et une à l'IFAPME.
D1208 - Soins esthétiques et corporels	Esthéticien social	Maintenir		Besoin d'emploi en croissance. Le métier est très certainement amené à se développer, car la demande est là et les retours des clients/patients sont très positifs. Il commence à prendre de l'importance sur le marché de l'emploi. Des campagnes sont faites pour que ce métier soit connu et de plus en plus valorisé. Complément organisé dans deux écoles de Namur.
D1209 - Vente de végétaux	Fleuriste/Vendeur fleuriste	Maintenir	Maintenir	L'offre d'enseignement (une seule école) et de formation professionnelle (deux écoles de promotion sociale) est peu importante et doit être maintenue.
D1402 - Relation commerciale grands comptes et entreprises D1403 - Relation commerciale auprès de particuliers	Délégué commercial	Créer	Créer	Métier en pénurie. Part élevée de travailleurs âgés. Offre insuffisante pour répondre aux besoins sur le marché de l'emploi.
E – Communication, média et multimédia				
E1101 - Animation de site multimédia	Community manager	Créer	Créer	Besoin d'emploi élevé et en augmentation, avec l'émergence de nouveaux réseaux sociaux et l'importance croissante que ceux-ci prennent.
E1104 - Conception de contenus multimédias	Métiers du gaming	Créer	Créer	Besoin d'emploi en croissance. Bien que le nombre de professionnels ne soit pas particulièrement élevé, celui-ci devrait augmenter à l'avenir avec la gamification, le développement des réseaux sociaux et des plateformes et avec l'apparition des différentes applications rendues possibles avec les évolutions technologiques et numériques. Le potentiel de créativité est important. Le métier de Concepteur de contenus multimédias est en pénurie.
E1201 - Photographie	Photographe	Maintenir	Maintenir	Même si ce métier est très recherché sur le marché de l'emploi dans des secteurs très divers, l'offre d'enseignement, en ce compris d'enseignement supérieur, est suffisante dans le Bassin namurois.
E1205 - Réalisation de contenus multimédias	Graphic designer	Maintenir	Maintenir	Besoin d'emploi élevé. Le potentiel de créativité est par ailleurs important et pourrait pousser l'emploi vers le haut. Ce métier est également pointé comme métier d'avenir par Le Forem. 7 écoles proposent cependant la formation de Technicien en infographie, ce qui semble suffisant pour répondre aux besoins du marché de l'emploi.

E1205 - Réalisation de contenus multimédias	Web designer/Motion designer	Créer	Créer	Besoin d’emploi en croissance, qui devrait augmenter à l’avenir avec le développement des réseaux sociaux et des plateformes et avec l’apparition des différentes applications rendues possibles avec les évolutions technologiques et numériques. Le potentiel de créativité est important.
E1205 - Réalisation de contenus multimédias	Technicien en multimédia	Créer	Créer	
F – Construction, Bâtiment et Travaux publics				
F1104 - Dessin BTP	Dessinateur de la construction	Créer	Créer	Pénurie depuis plusieurs années, les OE sont largement supérieures à la RMO. Il existe seulement 2 offres en FI et il n’existe pas en FA de formation spécifique à ce métier.
F1108 - Métré de la construction	Métreur-deviseur	Créer	Créer	Pénurie, les volumes d’OE ne sont pas énormes mais cinq fois supérieurs à la RMO. L’option ‘Technicien en construction et travaux publics’ développe des compétences relatives à ce métier. L’ouverture en septembre 2021 d’une 7e Technicien spécialisé métré et devis a permis aux élèves sortant des options techniques de la construction de perfectionner leurs compétences pour ce métier.
F1202 - Direction de chantier du BTP	Chef de chantier de la construction	Créer	Créer	Pénurie OE dix fois supérieures à la RMO avec des gros volumes. Ce métier joue un rôle très important dans la coordination optimale des métiers intervenant en chantier de construction et de rénovation pour l’atteinte des objectifs de PEB. L’option ‘Technicien en construction et travaux publics’ développe des compétences relatives à ces métiers. La 7e ‘Technicien en encadrement de chantier’ approfondit les compétences de suivi technique et de sécurité de chantier mais elle n’a pas été organisée en 2023-2024.
F1301 - Conduite de grue	Conducteur de grue	Créer	Créer	Pénurie OE dix fois supérieures à la RMO avec des gros volumes. Le coût des équipements constituant un frein majeur à la mise en œuvre des formations menant à ces métiers, il est nécessaire d’établir une collaboration avec d’autres acteurs pour proposer une offre aux publics du Bassin de Namur. Exemples : Centres de compétences, La Défense, entreprises,... La formation à ces métiers constitue un complément de formation fort intéressant pour les métiers du gros-œuvre.
F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière	Conducteur d’engins de chantier	Créer	Créer	Pénurie OE très largement supérieurs à la RMO Le coût des équipements constituant un frein majeur à la mise en œuvre des formations menant à ces métiers, il est nécessaire d’établir une collaboration avec d’autres acteurs pour proposer une offre aux publics du Bassin de Namur. Exemples : Centres de compétences, La Défense, entreprises,... La formation à ces métiers constitue un complément de formation fort intéressant pour

				les métiers du gros-œuvre.
F1501 - Montage de structures et de charpentes bois	Constructeur monteur de bâtiment en structure bois	Maintenir	Maintenir	Fonction critique OE largement supérieurs à la RMO avec des volumes intéressants. Dans une logique de pouvoir continuer à fournir de la main d'œuvre, il est indispensable de maintenir l'offre existante.
F1503 - Réalisation - installation d'ossatures bois	Charpentier	Créer	Créer	Fonction critique depuis plusieurs années. OE légèrement inférieurs à la RMO avec des volumes très faibles. Sur notre bassin, une offre en FI et une en FA, ce qui est insuffisant pour couvrir les besoins réels, en effet, les entreprises de ce secteur, selon les experts ne passent pas par le Forem pour leurs offres et les volumes ne reflètent pas la réalité.
F1601 - Application et décoration en plâtre, stuc et staff	Plafonneur-cimentier	Créer	Créer	Fonction critique OE inférieurs à la RMO. Au niveau de l'enseignement, la 6ème année professionnelle plafonneur n'est pas présente sur notre bassin, néanmoins 2 autres possibilités existent à Namur, alt.45 et dans l'enseignement spécialisé. Et 1 offre en FA. Ce qui n'est pas assez pour répondre aux volumes réels d'offre selon l'avis des experts.
F1602 - Électricité bâtiment	Installateur électricien résidentiel / tertiaire	Maintenir	Maintenir	Besoin d'emploi élevé Avis d'experts.
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Monteur en chauffage et sanitaire	Créer*	Maintenir	OFI < Besoins Besoin de créer OFI en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) Nbre élèves < Besoins.
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Installateur en chauffage et sanitaire	Créer*	Maintenir	OFI < Besoins Besoin de créer OFI en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) Nbre élèves < Besoins.
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Installateur en sanitaire	Créer*	Créer*	OFI et OFA < Besoins Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) Nbre élèves et Nbre d'apprenants < Besoins.
F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques	Technicien en ventilation	Créer	Créer	Absence de formation OFI et OFA propres à ce profil-métier.
F1604 - Montage d'agencements	Agenceur d'intérieur	Maintenir	Maintenir	Fonction critique OE équivalentes à la RMO. Onze offres en FI bien réparties sur le bassin. L'offre en FA est très riche aussi. La demande des entreprises est soutenue pour ce métier selon les experts.
F1606 - Peinture en bâtiment	Peintre décorateur	Créer	Maintenir	Fonction critique OE dix fois inférieurs à la RMO. Très gros décalage.

				Cinq FI et trois FA avec des bons volumes d'inscription. Il y a énormément de demande des entreprises pour ce type de poste selon les experts d'où la nécessité de laisser la possibilité aux écoles d'ouvrir de nouvelles offres.
F1607 - Pose de fermetures menuisées	Menuisier d'extérieur	Maintenir	Maintenir	Fonction critique OE légèrement inférieurs à la RMO avec des volumes intéressants. Importance de maintenir de la main d'œuvre qualifiée pour ce secteur qui a de gros besoins.
F1608 - Pose de revêtements rigides	Carreleur	Créer	Créer	Pénurie OE deux fois inférieurs à la RMO. Selon les experts, les besoins des entreprises pour ce métiers ne sont pas remplis.
F1610 - Pose et restauration de couvertures	Couvreur	Créer	Maintenir	Pénurie OE très largement supérieurs à la RMO avec des gros volumes. Trois offres en FI et quatre en FA, la possibilité d'ouvrir plus d'offres sur notre territoire pourra combler une partie du manque flagrant de main d'œuvre.
F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation	Etancheur	Créer	Maintenir	Pénurie RMO équivalente aux OE Les études qui se rapprochent le plus de métier sont celles de couvreur. Seulement 3 offres en FA, insuffisantes pour ce métier en pénurie et qui sera de plus en plus porteur avec les normes énergétiques.
F1701 - Construction en béton	Coffreur	Créer	Créer	Pénurie OE quatre fois supérieurs à la RMO. Une seule FI dans notre bassin, ce qui est largement insuffisant.
F1702 - Construction de routes et voies	Ouvrier de voirie	Créer	Créer	Pénurie OE très largement supérieurs à la RMO avec de gros volumes. Et seulement une offre en FI, il faut largement ouvrir les possibilités de formation.
F1703 - Maçonnerie	Maçon, Chapiste	Maintenir	Maintenir	Pénurie Des gros volumes avec un différentiel important entre le OE et la RMO. Vingt-deux offres de formation en FI et FA, importance de maintenir vu le manque de main d'œuvre qualifiée.
F1705 - Pose de canalisations	Poseur de canalisations		Créer	Pénurie OE supérieures à la RMO Pas de formation permanente en FA sur notre bassin mais le Forem organise régulièrement des « Coup de Poing Pénurie » sur le métier.
G – Hôtellerie – Restauration, Tourisme, Loisirs et Animation				
G1101 – Accueil touristique	Agent d'accueil en tourisme	Maintenir	Maintenir	Fonction critique pour la seconde année. Difficulté d'attirer des candidats. Offre d'enseignement et de formation structurelle centrée à Namur (1 seule offre en FI et 1 en FA).
G1201 - Accompagnement de voyages, d'activités	Guide touristique, Accompagnateur de voyages		Maintenir	Besoin d'emploi qui se développe. Offre suffisante mais nécessaire pour répondre à ceux-ci.

culturelles ou sportives				
G1501 – Personnel d'étage	Valet/femme de chambre	Créer	Maintenir	Fonction critique structurelle. Part importante de travailleurs âgés. Population pour ce métier vieillissante. Offre de formation limitée sur le territoire du Bassin de Namur.
G1503 – Management du personnel d'étage	Gouvernant d'étage	Créer		Pas de formation spécifique proposée actuellement sur le territoire.
G1601 - Management du personnel de cuisine	Chef de cuisine	Maintenir	Maintenir	Pénurie. RMO insuffisante pour répondre aux besoins d'emploi.
G1601 - Management du personnel de cuisine	Chef de cuisine de collectivité		Maintenir	Pas de FA proposée pour ce métier sur le territoire du Bassin de Namur et seulement 2 formations en FI. Il est important de les maintenir pour répondre aux besoins d'emploi.
G1602 - Personnel de cuisine	Premier commis de cuisine	Maintenir	Maintenir	Le métier de Commis de cuisine est considéré comme une fonction critique structurelle. Besoins d'emploi élevés. Difficulté à trouver des candidats même si RMO élevée. Ne pas posséder un permis de conduire est un frein à l'emploi. L'offre d'enseignement et de formation est suffisante et bien répartie géographiquement.
G1602 - Personnel de cuisine	Chef de partie chaude/froide	Maintenir	Maintenir	Métier en pénurie structurelle. Part importante de travailleurs âgés. L'offre d'enseignement et de formation est nécessaire et suffisante pour répondre aux besoins d'emploi sur le territoire.
G1602 - Personnel de cuisine	Cuisinier travaillant seul	Maintenir	Maintenir	Fonction critique. Part élevée de travailleurs âgés. Difficulté à trouver des candidats. Offre d'enseignement et de formation nécessaire pour couvrir les besoins d'emploi.
G1606 - Personnel de cuisine de collectivité	Cuisinier de collectivité	Maintenir	Maintenir	Offre d'enseignement et de formation limitée sur le territoire. A maintenir pour répondre aux besoins d'emploi.
G1606 - Personnel de cuisine de collectivité	Premier commis de cuisine de collectivité	Maintenir		Offre d'enseignement peu nombreuse. Nécessaire et suffisante pour répondre aux besoins d'emploi sur le territoire.
G1703 - Réception en hôtellerie	Réceptionniste en hôtellerie	Créer	Maintenir	Fonction critique structurelle. Nombre d'Offre d'emploi en augmentation dans le Bassin Namurois au cours des 5 dernières années. Offre d'enseignement et de formation limitée sur le territoire (1 FI et 1 FA).
G1801 - Café, bar, brasserie	Barman/Barmaid	Créer		Pas d'offre d'enseignement proposée sur le territoire du Bassin de Namur pour ce métier. Une offre en FI permettrait de proposer un complément au parcours de formation déjà existant.
G1801 - Café, bar, brasserie	Serveur de café, bar, brasserie	Maintenir	Maintenir	Fonction critique conjoncturelle. Difficulté à trouver des candidats. Offre actuelle nécessaire et suffisante pour répondre aux besoins locaux d'emploi.
G1803 - Service en restauration	Garçon/serveur de restaurant	Maintenir	Maintenir	Fonction critique structurelle. Besoin d'emploi élevé. Offre actuelle nécessaire pour répondre aux besoins des employeurs. Les candidats en formation pour le service en cuisine sont plus nombreux que pour celui en salle.

H – Industrie				
H1202 - Conception et dessin de produits électriques et électroniques	Dessinateur en électricité / électronique	Créer*	Créer*	Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
H1203 - Conception et dessin de produits mécaniques	Dessinateur en mécanique	Créer*	Créer*	Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
H1404 - Intervention technique en méthodes et industrialisation	Technicien en processus et méthodes de production	Créer	Créer	Nouveau profil « intersectoriel » à établir au niveau du SFMQ.
H1503 - Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle	Technicien de laboratoire de contrôle des industries de process	Maintenir		Le secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie constitue l'un des secteurs industriels les plus importants en Wallonie ; c'est un secteur en pleine croissance. Besoin élevé d'emplois pour les métiers scientifiques. Le laborantin de production industrielle est en pénurie structurelle. L'option Technicien chimiste (TQ) compte trois occurrences réparties géographiquement sur le Bassin (deux à Namur, une à Ciney).
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Opérateur de ligne de production en industrie alimentaire (OPIA)	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé. Aucune offre n'est proposée dans le Bassin de Namur dans l'enseignement. Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire (CLPIA)	Créer	Créer	Besoin d'emploi élevé. Le métier de Conducteur de ligne de production en industrie alimentaire est en pénurie structurelle. Absence de formation et de filière d'enseignement.
H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire	Pilote des installations en industrie alimentaire (PIIA)	Créer	Créer	Absence de formation et de filière d'enseignement.
H2206 - Réalisation de menuiserie bois et tonnellerie	Menuisier d'atelier	Maintenir	Maintenir	Fonction critique cette année mais était en pénurie les trois années précédentes OE équivalentes à la RMO avec de gros volumes.
H2209 - Intervention technique en ameublement et	Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Maintenir		Métier mis en évidence lors de la concertation sectorielle Aucune OE et très peu de RMO L'emploi est là et il y a des réelles difficultés de recrutement.

bois				
H2301 - Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur de production en industrie chimique	Créer		Nouveau profil SFMQ. Besoin élevé d'emplois pour les métiers scientifiques. L'option Technicien chimiste (TQ) compte trois occurrences réparties géographiquement sur le Bassin (deux à Namur, une à Ciney). Le métier de Conducteur d'installation en industrie chimique est en pénurie. Part élevée de travailleurs âgés.
H2301 - Conduite d'équipement de production chimique ou pharmaceutique	Opérateur de production en industrie biopharmaceutique	Créer		Nouveau profil SFMQ. Besoin élevé d'emplois pour les métiers scientifiques, notamment dans le Brabant wallon, tout proche de notre Bassin, pour ce qui concerne l'industrie pharmaceutique. Le métier de Conducteur d'installation en industrie pharmaceutique est une fonction critique.
H2602 - Câblage électrique et électromécanique	Monteur-câbleur en équipements électriques	Créer	Créer	Besoin d'emploi élevé.
H2604 - Montage de produits électriques et électroniques	Monteur-câbleur en équipements électroniques	Créer	Créer	Absence de formation et de filière d'enseignement.
H2605 - Montage et câblage électronique	Monteur-câbleur en micro-électroniques	Créer	Créer	Absence de formation et de filière d'enseignement.
H2901 - Ajustement et montage de fabrication	Ajusteur mécanicien	Créer	Créer	Absence de formation et de filière d'enseignement.
H2902 - Chaudronnerie - tôlerie	Tôlier industriel	Créer*	Créer*	Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) OFI : 7 ^e Complément en chaudronnerie.
H2903 - Conduite d'équipement d'usinage	Technicien en système d'usinage	Créer*	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) Nbre élèves et Nbre d'apprenants < Besoins.
H2911 - Réalisation de structures métalliques	Métallier industriel	Créer*	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) Nbre élèves et Nbre d'apprenants < Besoins.
H2913 - Soudage manuel	Soudeur	Créer*	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique) Nbre élèves et Nbre d'apprenants < Besoins.
H2914 - Réalisation et montage en tuyauterie	Tuyauteur industriel	Créer*	Créer*	Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).

H3201 - Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs	Technicien plasturgiste	Maintenir	Créer	Nbre élèves et Nbre d'apprenants < Besoins.
H3404 - Peinture industrielle	Peintre industriel	Créer	Créer	Absence de formation et filière d'enseignement.
I – Installation et Maintenance				
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Mécanicien de maintenance industrielle	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Nouveau profil SFMQ Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1302 - Installation et maintenance d'automatismes	Technicien automatique (Roboticien)	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Absence de profil SFMQ (à créer) Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Électromécanicien de maintenance industrielle	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Nouveau profil SFMQ Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation	Technicien d'installation et de maintenance industrielle	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Nouveau profil SFMQ Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1305 - Installation et maintenance électronique	Technicien d'installation de matériel de télécommunication	Créer	Créer	Absence de profil SFMQ (à créer).
I1305 - Installation et maintenance électronique	Technicien de maintenance en électronique	Créer	Créer	Absence de profil SFMQ (à créer).
I1305 - Installation et maintenance électronique	Électro-instrumentiste	Créer	Créer	Absence de profil SFMQ (à créer).
I1305 - Installation et maintenance électronique	Technicien de maintenance en microtechnique	Créer*	Créer	Besoin de créer OFI en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Technicien en froid et climatisation	Créer*	Maintenir	Besoin d'emploi élevé OFI < Besoins Besoin de créer OFI en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).

I1306 - Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	Monteur frigoriste	Créer*	Maintenir	Besoin d'emploi élevé OFI < Besoins Besoin de créer OFI en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Technicien d'installation en domotique	Créer	Créer*	Absence de profil SFMQ spécifique Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Installateur électricien industriel	Maintenir	Maintenir	Besoin d'emploi élevé
I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Technicien en installations électriques	Créer	Créer	Nouveau profil SFMQ (en révision).
I1307 - Installation et maintenance télécoms et courants faibles	Technicien en installations de sécurité	Créer	Créer	Nouveau profil SFMQ (en révision).
I1308 - Maintenance d'installation de chauffage	Technicien en chauffage et sanitaire	Créer*	Maintenir	Besoin d'emploi élevé Nbre d'élèves < Besoins d'emploi Besoin de créer OFI en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1309 - Maintenance électrique	Électricien de maintenance industrielle	Créer	Créer*	Nouveau profil SFMQ Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1310 - Maintenance mécanique industrielle	Mécanicien de maintenance industrielle	Créer	Créer*	Nouveau profil SFMQ Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1401 - Maintenance informatique et bureautique	Technicien réseau et système	Maintenir	Maintenir	OE inférieures à la RMO. Les métiers de l'informatique fonctionnent surtout avec le réseau et des sites spécifiques comme LinkedIn et Ictjobs pour le recrutement et les volumes sont compliqués à déterminer avec exactitude. Une demande constante sur ce métier persiste.
I1402 - Réparation de biens électrodomestiques	Technicien en électroménager	Créer	Créer*	Nouveau profil SFMQ Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1603 - Maintenance	Mécanicien de véhicules agricoles ou de génie civil	Maintenir	Créer*	Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).

d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles				
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien poids lourds	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Absence d'OFI sur le territoire Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien d'entretien automobile	Maintenir	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Mécanicien polyvalent automobile	Maintenir	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules	Technicien de maintenance et de diagnostic automobile (MDA)	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1606 - Réparation de carrosserie	Carrossier	Créer*	Créer*	Nouveau profil SFMQ (en cours) Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1606 - Réparation de carrosserie	Tôlier en carrosserie	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1606 - Réparation de carrosserie	Peintre en carrosserie	Créer	Créer	Absence d'OFI et OFA sur le territoire.
I1607 - Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	Mécanicien en matériels motorisés de parcs et jardins	Maintenir	Créer	Absence d'OFA sur le territoire.
I1607 - Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de loisirs	Mécanicien de cycles	Créer*	Créer*	Besoin de créer OFI et OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
I1607 - Réparation de cycles, motocycles et motoculteurs de	Mécanicien de cyclomoteurs/motos	Créer	Créer	Absence d'OFI et OFA sur le territoire.

loisirs				
J – Santé				
J1305 - Conduite de véhicules sanitaires	Ambulancier de transport non urgent de patients		Maintenir	Besoin d'emploi. Une seule formation sur le territoire.
J1307 - Préparation en pharmacie	Assistant pharmaceutico-technique	Maintenir	Maintenir	Nouveaux profils SFMQ pour les métiers d'Assistant pharmaceutico-technique en officine et d'Assistant pharmaceutico-technique hospitalier. Besoin d'emploi.
J1405 - Optique-lunetterie	Opticien	Maintenir	Maintenir	Une occurrence dans l'enseignement et une occurrence dans la formation professionnelle.
J1410 - Prothèses dentaires	Prothésiste dentaire	Maintenir		Une seule occurrence dans le Bassin.
J1411 - Prothèses et orthèses	Prothésiste-orthésiste	Maintenir		Une seule occurrence dans le Bassin.
J1501 - Soins d'hygiène, de confort du patient	Aide-soignant	Maintenir	Maintenir	Métier très recherché au sein des hôpitaux et des maisons de repos. Métier en pénurie depuis 2020.
J1506 - Soins infirmiers généralistes	Infirmier de soins généraux	Maintenir	Maintenir	Besoin très élevé d'emploi. Métier en pénurie récurrente. Part élevée de travailleurs âgés. Fréquentation en recul depuis plusieurs années.
K – Services à la personne et à la collectivité				
K1302 - Assistance auprès d'adultes	Aide familial	Créer	Créer	Métier très recherché sur le Bassin. Fonction critique récurrente. Des difficultés de recrutement sont notamment mises en avant par les SAFA du Bassin. Besoin d'emploi en croissance : politique visant à privilégier le maintien des personnes à domicile et besoins croissants des bénéficiaires (vieillesse, apparition de nouvelles maladies, précarité sociale, etc.). Part élevée de travailleurs âgés. 6 occurrences sur le Bassin, soit une diminution importante de l'offre par rapport à la rentrée 2023-2024.
K1304 - Services domestiques	Aide ménager titre-service	Maintenir	Maintenir	Besoin très élevé d'emploi. Métier en pénurie récurrente. Importance de bien former les travailleurs du secteur.
K1304 - Services domestiques	Aide ménager social	Créer	Créer	Nouveau profil SFMQ. À ce jour, le métier peut être exercé sans qu'aucune qualification ne soit véritablement demandée, alors qu'il exige non seulement des connaissances et des compétences techniques mais aussi des compétences sociales importantes (communication, bienveillance, etc.).
K1403 - Management de structure de santé,	Directeur de maisons de repos		Maintenir	Une seule formation dans le Bassin.

sociale ou pénitentiaire				
K1705 - Sécurité civile et secours	Secouriste-ambulancier d'aide médicale urgente (AMU)	Créer	Créer	Nouveau profil SFMQ. Besoin d'emploi.
K2204 - Nettoyage de locaux	Nettoyeur de locaux et de grandes surfaces	Maintenir	Créer*	Besoin très élevé d'emploi. Fonction critique récurrente. Importance de bien former les travailleurs du secteur. Créer à d'autres endroits du territoire (actuellement des offres sont organisées à Floreffe et Dinant)
L – Spectacle				
L1506 - Machinerie spectacle	Machiniste de spectacle	Créer	Créer	Ce profil est difficile à trouver sur le marché de l'emploi. De nombreux techniciens ont quitté le milieu du spectacle pendant la crise Covid pour se diriger vers des secteurs plus stables et n'ont pas réintégré le monde du spectacle par la suite. Par ailleurs, l'exercice de ce métier nécessite d'être disponible le soir et le week-end et demande souvent de posséder le permis de conduire, ce qui peut freiner les embauches. Aucune formation n'est mise en place sur le territoire.
L1509 - Régie générale	Régisseur de spectacle	Créer	Créer	Le métier est attractif. De nombreux événements présents sur le territoire génèrent de nombreuses opportunités d'emploi. Or, de nombreux professionnels ont quitté le milieu du spectacle pendant la crise Covid pour se diriger vers des secteurs plus stables et n'ont pas réintégré le monde du spectacle par la suite. Par ailleurs, l'exercice de ce métier nécessite d'être disponible le soir et le week-end et demande souvent de posséder le permis de conduire, ce qui peut freiner les embauches. Les acteurs de terrain identifient un besoin de polyvalence au sein des petites structures (son, lumière, plateau, gestion de projets). Aucune formation n'est mise en place sur le territoire.
M – Support à l'entreprise				
M1203 - Comptabilité	Comptable	Maintenir	Maintenir	Pénurie OE deux fois supérieur à la RMO Plusieurs offres en FA (Assistant comptable, Application comptable informatisée, Comptable interne et Technicien en comptabilité) Le Comptable relève des études supérieures. Maintien dans une logique de continuité des filières.
M1609 - Secrétariat et assistantat médical ou médico-social	Secrétaire médical	Créer	Maintenir	Nouveau profil SFMQ.
M1802 - Expertise et support en systèmes d'information	Architecte réseaux cybersécurité		Maintenir	Équilibre fragile entre OE et RMO Sachant que ce secteur passe peu par le Forem pour les recrutements, on peut estimer un plus gros volume d'offres. Deux formations sont disponibles sur notre bassin. Et il y a toujours la possibilité de suivre un cursus en enseignement supérieur.
M1805 - Études et développement	Programmeur informatique		Maintenir	Métier analysé chaque année comme Pénurie depuis 2021. Spécificité de notre bassin, OE largement inférieurs à la RMO, ce qui peut s'expliquer par

informatique				le manque d'entreprise de ce type dans notre bassin.
M1810 - Production et exploitation de systèmes d'information	Technicien d'exploitation informatique	Maintenir	Créer	Métier analysé comme fonction critique en 2023 Aucune offre de formation sur notre bassin en FA. Les volumes OE et RMO sont équivalents.
N – Transport et Logistique				
N1101 - Conduite d'engins de déplacement des charges	Conducteur de chariot élévateur	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
N1103 - Magasinage et préparation de commandes	Magasinier (Préparateur de commande en logistique)	Créer	Créer*	Besoin d'emploi très élevé. Absence d'OFI sur le territoire. Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique – création au Sud).
N1105 - Manutention manuelle de charges	Manutentionnaire (Aide-magasinier)	Créer	Créer*	Besoin d'emploi élevé. Besoins diversifiés au sein des entreprises : question de l'ajustement du profil SFMQ. Absence d'OFI sur le territoire. Besoin de créer OFA en d'autres endroits du territoire (répartition géographique).
N1302 - Direction de site logistique	Superviseur en entrepôt		Créer	Avis d'experts.
N1303 - Intervention technique d'exploitation logistique	Gestionnaire des approvisionnements et des stocks (Gestionnaire des opérations logistiques)	Créer	Créer	Besoin d'emploi élevé. Absence d'OFI et OFA sur le territoire (excepté une formation COEN aux Isnes).
N4101 - Conduite de transport de marchandises sur longue distance	Conducteur de poids lourds	Maintenir	Maintenir	Besoin d'emploi très élevé. Avis d'experts. OFI et OFA < Besoins mais ressources matérielles limitées et recherches/mises en place d'autres alternatives de formation par les acteurs/experts de terrain.
N4103 - Conduite de transport en commun sur route	Chauffeur d'autocar/d'autobus	Créer	Maintenir	Besoin d'emploi élevé. Avis d'experts. Absence d'OFI.

CHAPITRE 5 – THÉMATIQUES COMMUNES : RECOMMANDATIONS

Tout au long du processus d'élaboration du rapport analytique et prospectif et tout particulièrement à l'occasion des réunions de concertation sectorielles, nous avons récolté des recommandations et pistes de travail pour le développement de l'offre d'enseignement et de formation. Vous les retrouvez dans ce chapitre, réparties en 5 thèmes et classées en deux catégories : transversales et sectorielles.

5.1. Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
1	Poursuivre et amplifier les actions visant à revaloriser l'enseignement qualifiant et les filières STEAM pour tous les publics , avec une attention particulière par rapport aux parents et aux directions et membres du personnel des établissements d'enseignement général. Favoriser l'orientation positive des publics vers les filières techniques (constat de choix par relégation).
2	Poursuivre et amplifier les actions de revalorisation et de promotion des métiers techniques.
3	Assurer une meilleure visibilité et une coordination des actions/projets en matière de sensibilisation et de promotion des métiers techniques et filières qui y mènent. Organiser une plateforme d'échanges de bonnes pratiques et soutenir, avec le concours de tous les acteurs concernés (secteurs, acteurs d'orientation, professionnels secteurs) la mise en place d'une offre de services structurelle coordonnée, cohérente et récurrente.
4	Favoriser les contacts entre les enseignants et chefs d'ateliers du qualifiant et les entreprises , notamment en promouvant l'utilisation des possibilités d'immersion proposées par la Fondation pour l'Enseignement via le dispositif Entr'Apprendre.
5	Mener systématiquement des actions de promotion et de découverte « métiers » en amont de ou lors de la création de nouvelles offres de formation et de filières de l'enseignement.
B – ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGE D'ART	
6	Améliorer la connaissance des <u>métiers de type artistique</u> et montrer toute leur diversité auprès des jeunes (et de leurs parents), des demandeurs d'emploi et également auprès des conseillers car ceux-ci sont méconnus du public et sont souvent encore considérés comme des métiers de loisirs.
C – BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	
7	Les <u>métiers de la comptabilité, du syndic et de l'assurance</u> gardent une image encore austère qui est peu attrayante, pourtant, ce sont des métiers de plus en plus axés sur le contact humain, assortis de nombreux avantages et avec un vrai potentiel de création d'emplois. Il a été suggéré que des actions de promotion et de valorisation de ces métiers soient menées en amont de la création de nouvelles options ou formations professionnelles.

D – COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

- | | |
|---|--|
| 8 | Développer des modules courts d'orientation et d'accroche en vue de faire découvrir les réalités et contraintes des <u>métiers de bouche</u> avant les entrées en formation professionnelle ou les choix d'options dans l'enseignement. |
| 9 | Faire connaître et valoriser le métier d'Esthéticien social. Celui-ci apporte beaucoup de bien-être et de confiance aux personnes ; les retours des clients-patients sont très positifs. |

G – HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION

- | | |
|----|---|
| 10 | Tourisme : mettre en place des activités pour permettre aux candidats aux formations de mieux appréhender le secteur et la réalité des métiers avant de s'inscrire (cf. certains publics qui viennent « en touriste », « pour se nourrir eux-mêmes car ils aiment les voyages » mais sans réelle motivation pour le secteur ; ou encore des publics qui ne veulent pas suivre les modules de formation en langue néerlandaise/anglaise). |
| 11 | Horeca : revaloriser l'image des métiers de l'Horeca auprès du public et en particulier des jeunes. Présenter ceux-ci comme des métiers d'artisans, de passion, de contact, des métiers créatifs et non pas comme des métiers pénibles. |

H – INDUSTRIE et I – INSTALLATION ET MAINTENANCE

- | | |
|----|---|
| 12 | <p>Constat de pénuries aggravées de personnel qualifié et de candidats aux formations pour l'ensemble des <u>métiers de la Production et la Maintenance industrielle</u>, tout secteur et toute fonction confondus. Constat d'une méconnaissance des fonctions industrielles qui n'ont pas « pignon sur rue », contrairement à d'autres profils-métiers.</p> <p>Nécessité de mener et d'intensifier les actions de découverte et de promotion pour ces métiers techniques et scientifiques et de proposer une offre de services coordonnée, cohérente et récurrente pour tous les publics en recherche d'orientation (Jeunes et Demandeurs d'emploi).</p> <p>Nécessité de sensibiliser les publics accompagnant l'orientation des jeunes et des demandeurs d'emploi, à savoir les parents, les professeurs, les formateurs, les coachs d'insertion, les professionnels de l'orientation avec une visée d'ouverture et d'émancipation pour tous les publics (levée des discriminations de genre, âge, handicap, origine culturelle).</p> |
|----|---|

13	En ce qui concerne la découverte de ces <u>métiers industriels</u>, promouvoir une information globale et immersive quant aux profils-métiers visés et veiller à diffuser une image des métiers en lien avec les réalités de l'entreprise et du monde du travail en Industrie. Informar quant aux : - Potentialités et perspectives en termes d'emploi et de carrière ; - Contenu et tâches du métier ; - Évolutions au niveau des technologies et en regard de cela, les tâches et les compétences demandées ; - Aspects attrayants et valorisants ; - Conditions d'exercice (horaires, contraintes, barèmes salariaux, mobilité, conciliation vie privée/vie professionnelle ...) Actions à promouvoir : - Concrètes et participatives - Ludiques et attrayantes - Sur site, dans l'environnement professionnel/de travail (entreprise / centre de formation)
J – SANTÉ	
14	Promouvoir et revaloriser les <u>métiers d'Aide-soignant et d'Infirmier</u>.
15	Veiller à organiser des journées de découverte des <u>métiers d'Aide-soignant, Infirmier et Aide familial</u> , avant que les élèves ne fassent un choix d'orientation (collaboration à développer avec des centres de simulation, CTA, écoles ou centres de formation).
K – SERVICES À LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	
16	Promouvoir et revaloriser les métiers d'<u>Aide familial</u> et d'<u>Accueillant d'enfant</u>.
17	Veiller à organiser des événements de découverte du métier d'<u>Aide familial</u> avant que les élèves ne fassent un choix d'orientation.
L – SPECTACLE	
18	Améliorer la connaissance des <u>métiers de type artistique</u> et montrer toute leur diversité auprès des jeunes (et de leurs parents), des demandeurs d'emploi et également auprès des conseillers car ceux-ci sont méconnus du public et sont encore souvent considérés comme des métiers de loisir.
N – TRANSPORT ET LOGISTIQUE	
19	Constat de vieillissement du personnel (particulièrement pour le transport), de méconnaissance et manque d'attractivité du secteur de la logistique. Intensifier les activités immersives de promotion et découvertes « métiers » permettant une information objective sur les métiers et les conditions de travail et un travail approfondi sur les stéréotypes entourant les métiers du <u>Transport et de la Logistique</u>.

20	Diffuser et promouvoir largement les outils de découvertes et promotion des « métiers » existant (plusieurs outils de promotion des métiers existent mais ne sont pas assez utilisés et connus). Faciliter leur mise à disposition sur le territoire en faveur de tous les partenaires de l'insertion, l'emploi, l'enseignement et la formation et plus particulièrement les acteurs menant des actions d'orientation.
----	--

5.2. Adaptation de l'offre d'enseignement et de formation

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
21	Revoir les intitulés de certains métiers qui n'attirent pas les jeunes, sont peu valorisants (ex. « VALET de chambre », « COMMIS de cuisine », «mécanicien DE MAINTENANCE », électricien DE MAINTENANCE, électromécanicien DE MAINTENANCE).
A – AGRICULTURE ET PÊCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	
22	Intégrer plus de notions d'entrepreneuriat comme le management, la gestion RH dans les formations.
B – ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGE D'ART	
23	Métiers du secteur des industries culturelles et créatives : veiller à développer les compétences numériques des élèves de l'enseignement qualifiant, des apprenants au sein d'opérateurs de formation mais aussi des travailleurs du secteur qui font face à une évolution rapide des technologies numériques.
24	Métiers de la couture : intégrer l'apprentissage de la conception 3D des produits dans les offres de l'enseignement et de la formation professionnelle.
C – BANQUE, ASSURANCE, IMMOBILIER	
25	Banque et Assurances : développer la mise en pratique dans les formations des profils commerciaux. Envisager plus de temps en entreprise via l'alternance ou les stages et plus de mises en situation dans les cours.
E – COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	
26	Métiers de la communication, média et multimédia : veiller à développer des compétences en entrepreneuriat et en gestion, en vente et en marketing, en numérique (intelligence artificielle, 3D, Blockchain, sécurité, réalité virtuelle et augmentée, etc.).
F – CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	
27	Faire évoluer le contenu de la formation de Dessinateur en Construction : supprimer dessin à main levée, maquettiste, et réduire topographie aux grandes bases pour plus de place pour les nouvelles technologies et aux nouveaux logiciels ce qui signifie aussi de prévoir des licences logicielles et une mise à jour des connaissances des enseignants.

28	Pour le secteur Construction , intégrer dans toute la structure d'enseignement et de formation des connaissances en rénovation énergétique et écoconstruction .
29	Au niveau de l'enseignement spécialisé, prévoir une transition entre la formation de <u>Monteur placeur</u> et le monde de l'entreprise et mettre en place des actions qui visent à aider l'insertion de ce public.
G – HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	
30	Animateur de groupe : intégrer l'apprentissage des compétences numériques (gestion des réseaux sociaux, animation 3D, etc.) et des langues (néerlandais, anglais), importantes dans le cadre de l'exercice du métier d'animateur d'activités culturelles et ludiques.
31	Tourisme : revoir les profils métiers du secteur afin notamment d'y intégrer des compétences numériques (ex. gestion des réseaux sociaux, de la vente en ligne, expériences immersives, ...) et de renforcer la formation dans le domaine de la communication , ainsi que l'acquisition de certaines soft skills (ex. contact avec la clientèle).
32	Réceptionniste en hôtellerie : faire évoluer les profils métier et de formation, ainsi que l'offre d'enseignement et de formation pour suivre les évolutions du métier : développement des compétences numériques, des savoir-faire et compétences liées à l'accueil et à la fidélisation des clients, à la communication avec les équipes, la gestion des plaintes et de l'agressivité des clients, la gestion du stress, ... Revoir la grille horaire de la 7TQ « Réceptionniste en hôtellerie » : suppression des 6 heures par semaine de cours généraux étant donné que le public a déjà un CESS.
H – INDUSTRIE et I – INSTALLATION ET MAINTENANCE	
33	Technicien chimiste : lancer un groupe de réflexion pour une révision de la formation (surtout la partie stage), afin que celle-ci soit davantage en adéquation avec les contraintes et la réalité industrielle .
34	Conducteur des industries alimentaires : former au management de proximité (gestion d'équipe de terrain) et à la maintenance de niveau 3 pour répondre aux besoins des entreprises.
35	Compte tenu de l'évolution des nouvelles technologies, leur complexité grandissante et leur coût, • Créer ou rouvrir des options en Technique de transition répondant mieux à certains besoins du marché de l'emploi telles que les filières <u>d'Électronique informatique ou Électromécanique industrielle</u>. • Encourager les passerelles vers l'enseignement supérieur et encourager la création de formations à mi-chemin entre le niveau CESS et le Bachelier pour rencontrer les besoins plus aigus du marché de l'emploi. • Renforcer les collaborations et l'intermédiation avec les entreprises et employeurs : définir avec eux les socles de base (savoir-être, potentiel d'apprentissage), mettre en place des actions de formation conjointes, développer et généraliser les bonnes pratiques en la matière (formation en alternance, Coup de poing pénurie, PFI, stages en entreprises...).

36	Face aux problèmes de compétences de base particulièrement en langues (français langue étrangère) : • Proposer des parcours de formation alliant l'apprentissage de la langue en même temps que l'apprentissage du métier. • Inscrire les apprentissages dans l'environnement professionnel cible pour leur donner du sens. • Permettre/faciliter la reconnaissance des compétences « métiers » acquises à l'étranger, dans d'autres pays. → Conséquences positive sur la motivation du public.
37	Conserver la filière <u>Aide-mécanicien</u>, bien qu'elle ne donne pas accès à un poste de travail car les compétences visées sont trop faibles pour le marché de l'emploi. Celle-ci doit en effet être considérée comme une première étape vers une formation réellement qualifiante.
K – SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	
38	<u>Aide-ménager social et Aide familial</u> : intégrer dans les cursus de formation un module sur les 1ers soins et secours en cas de malaise.
39	<u>Aide-ménager, Aide-ménager social et Aide familial</u> : Intégrer dans les formations des contenus liés à la mobilité des apprenants (utilisation des différents modes de déplacement, module au permis de conduire théorique voire pratique éventuellement par d'autres acteurs de la formation, etc.).
40	<u>Aide-ménager</u> : intégrer dans la formation toute une série d'aspects liés au travail social : sens de l'écoute, communication orale et écrite (carnet de liaison), accompagnement des bénéficiaires, observation des bénéficiaires (rôle de prévention et d'analyse d'éventuels besoins), etc.
41	<u>Aide familial</u> : mettre en œuvre un parcours de formation qui permettrait aux élèves d'obtenir le CESS : 7ème année (créer/actualiser le complément en gériatrie qui apporterait des compétences utiles pour travailler avec des personnes âgées, Agent médico-social), passerelle avec l'Enseignement de Promotion sociale pour donner le complément CESS.
42	<u>Garde à domicile</u> : mettre en œuvre un parcours de formation qui permettrait d'exercer le métier de Garde à domicile (module de formation à développer). L'actuelle formation d'aide familial ne donnerait en effet plus accès à ce métier.
43	<u>Aide-ménager social</u> : créer un module de formation professionnelle à destination des Aide-ménagers, de manière à leur permettre d'acquérir des compétences utiles pour l'exercice du métier d'Aide-ménager social.
44	<u>Aide familial</u> : créer un module de formation à destination des Educateurs, afin de leur permettre d'exercer le métier d'Aide familial.

L – SPECTACLE

- | | |
|----|---|
| 45 | Métiers du spectacle : intégrer des compétences en lien avec la gestion d'équipe, la communication, l'utilisation aux nouvelles technologies, la gestion du web et des réseaux sociaux, le recyclage des matériaux mais aussi divers aspects administratifs propres au secteur (expliquer le nouveau statut d'artiste, apprendre à compléter des dossiers de demande de subsides, etc.). L'aspect sécurité (matériaux, son, lumière) est également à développer. |
| 46 | Régisseur de spectacle : les acteurs de terrain identifient un besoin de polyvalence au sein des petites structures (son, lumière, plateau, gestion de projets) alors que la formation a tendance à tendre vers de la spécialisation qui répond mieux aux besoins des grosses entreprises. Il faut donner aux apprenants les bases du métier afin de se spécialiser plus tard dans leur parcours en fonction de leurs affinités et de leurs compétences. Ne pas oublier les aspects en lien avec la sécurité . |
| 47 | Assistant de décoration : revoir le programme dans l'enseignement qualifiant car celui-ci ne répond plus à la réalité du terrain : développer notamment des compétences en lien avec les aspects numériques (logiciel de modélisation 3D, réseaux sociaux, etc.) et la récupération et le recyclage des matériaux utilisés pour les décors . |

M – SUPPORT A L'ENTREPRISE

- | | |
|----|--|
| 48 | Administratif : De nombreuses personnes sont formées mais le nombre de postes est assez limité, là aussi des évolutions importantes dans la façon de travailler, cloud, Teams, IA générative et une exigence globale des entreprises qui demandent des profils de plus en plus compétents, RH, comptabilité incite à faire évoluer les formations pour augmenter l'employabilité des apprenants. |
| 49 | Système d'information et télécommunication : revoir l'option Technicien en informatique qui n'est plus vraiment en phase avec les réalités du marché. |

N – TRANSPORT ET LOGISTIQUE

50	Face aux besoins importants de Chauffeurs et le manque de place dans les formations professionnelles et les filières d'enseignement, promouvoir d'autres formes de formation en parallèle. Plusieurs pistes envisageables : • Promouvoir le PFI spécifique « Transports » qui offre la possibilité d'être formé à l'esprit d'entreprise et aux compétences connexes à la conduite. • Reconnaître les permis étrangers en mettant en œuvre une validation des compétences spécifiques. • Faciliter l'accès « linguistique » aux formations des chauffeurs étrangers sous contrat en Belgique. • Soutenir les réorientations professionnelles vers le secteur grâce à un accompagnement spécifique (soutenir les actions des secteurs dans le domaine).
51	Pour répondre aux pénuries du secteur, d'autres pistes sont encore à promouvoir telles que : • Proposer des filières d'enseignement pour chaque métier du secteur pour assurer et garantir une plus grande visibilité des métiers du secteur au sein de la société et des familles -> possibilité d'attirer un plus grand nombre de jeunes candidats dans le secteur qui fait face au vieillissement de son personnel qualifié (particulièrement dans le secteur du transport) . • Travailler au niveau des politiques RH en entreprises en améliorant, par exemple, la politique d'accueil des nouveaux travailleurs. • Favoriser une migration économique « ciblée » -> avantages en termes de cotisations sociales par rapport au dumping social.

5.3. Places de stage et alternance

B – ARTS ET FAÇONNAGE D'OUVRAGE D'ART

52	Importance de développer l’alternance et des stages pour toutes les options relatives au secteur , mais nécessité de veiller à ne pas créer de la concurrence avec les travailleurs, généralement en CDD.
53	Métiers de la couture : dans le cadre des stages, veiller à assurer la mobilité des élèves vers des entreprises d’autres régions, d’autant plus qu’il y a une demande de la part de ces entreprises pour accueillir des stagiaires.
D – COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	
54	Prévoir une disposition spécifique dans le cadre du contrat d’alternance afin de permettre aux mineurs en contrat d’alternance pour les métiers de la Boulangerie de pouvoir aller en stage durant la nuit.
E – COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	
55	Importance de développer l’alternance et des stages pour toutes les options relatives au secteur , mais nécessité de veiller à ne pas créer de la concurrence avec les travailleurs, généralement en CDD.
H – INDUSTRIE et I – INSTALLATION ET MAINTENANCE	
56	Compte tenu de l’évolution des nouvelles technologies, leur complexité grandissante et leur coût, • Favoriser la formation alternée ou en alternance : nécessité encore plus aigüe pour certains profils tels que les métiers de la mécanique automobile/poids lourd ou encore les métiers de l’usinage ; l’alternance auprès de plusieurs employeurs est à préconiser. • Renforcer les collaborations et l’intermédiation avec les entreprises et employeurs : définir avec eux les socles de base (savoir-être, potentiel d’apprentissage) et les tests d’entrée en entreprise, mettre en place des actions de formation conjointes, développer et généraliser les bonnes pratiques en la matière (formation en alternance, Coup de poing pénurie, PFI, stages en entreprises...). • Assurer un encadrement/tutorat de qualité au sein des entreprises afin de conserver le niveau de compétences suffisant au sein des entreprises technologiques et industrielles.
J – SANTÉ	
57	Infirmier : Importance de bien encadrer les infirmiers lors des stages .
58	Aide-soignant et Infirmier : veiller à encadrer les nouveaux entrants sur le marché du travail, via le tutorat .
K – SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
59	Aide familial : importance de favoriser l’apprentissage du métier en alternance . Avec la séparation des formations d’Aide familial et d’Aide-soignant, il sera plus compliqué d’organiser une formation en alternance d’aide familial exclusivement au sein des SAFA (Services d’Aide aux Familles et aux Aînés) qui n’ont pas de budget pour ce type de projets. Pourtant, cette formation en alternance donne de bons résultats lorsqu’elle est organisée.
60	Aide familial : veiller à encadrer les nouveaux entrants sur le marché du travail, via le tutorat .
61	Garde à domicile : examiner la possibilité de réaliser des stages pendant la nuit , pour l’apprentissage du métier.

62	Métiers de la Petite enfance : développer davantage l’alternance ou augmenter le nombre de jours de stage pour acquérir davantage de pratique professionnelle et expérience.
L – SPECTACLE	
63	Importance de développer l’alternance et des stages pour toutes les options relatives au secteur , mais nécessité de veiller à ne pas créer de la concurrence avec les travailleurs, généralement en CDD.

5.4. Équipements/ressources

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
64	Renforcer les moyens pédagogiques des Centres de Technologies Avancées : octroyer à ceux-ci un renforcement du nombre d'équivalents temps plein formateur, ainsi qu'un statut et un financement structurel.
B – ARTS ET FAÇONNAGE D’OUVRAGE D’ART ET L - SPECTACLE	
65	Intensifier les collaborations entre les académies, les établissements de l’enseignement secondaire qualifiant ou encore les écoles supérieures des arts pour l’organisation d’activités plus coûteuses (exemple : cours de danse).
H – INDUSTRIE et I – INSTALLATION ET MAINTENANCE	
66	Renforcer les partenariats , compte tenu de l’évolution des nouvelles technologies, de leur complexité grandissante et de leur coût : • Renforcer les collaborations et l’intermédiation avec les entreprises et employeurs afin de disposer de matériel et équipements de pointe et partager les outils pédagogiques (dont les outils des académies développées de plus en plus par les entreprises en interne). • Renforcer l’utilisation des CTA (CTA Équipement du bâtiment de Ciney et CTA Automobile Henri Maus) et développer leur capacité d’offres de service en soutenant la stabilité de son personnel et l’accès à des infrastructures adaptées. • Continuer à proposer de nouvelles formations décentralisées sur le bassin en étroite collaboration avec les Centres de compétences (particulièrement Technocampus à Gosselies) • Intensifier les échanges et les collaborations entre l’enseignement secondaire général et technique (en vue particulièrement de la mise en place du CTTN – cours technologique, technique et numérique).
J – SANTÉ - K – SERVICES À LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
67	Aide-soignant : besoin de matériel pour former aux 5 nouveaux actes qui peuvent être délégués par les infirmiers. Demande d’écoles de faire un achat groupé de matériels et d’organiser un partage des équipements.

68	Aide familial, Aide-soignant et Infirmier : développer des collaborations entre écoles/opérateurs de formation et centres de simulation/CTA pour la formation à de nouvelles compétences ou pour une première mise en situation professionnelle des apprenants (module communication entre intervenants du secteur, apprentissage des 5 actes infirmiers qui peuvent être délégués aux aides-soignants, utilisation du matériel sur des mannequins, formation aux premiers secours, etc.) ; même si le manque de moyens des écoles et la difficulté de déplacer les élèves sont à souligner. Collaborer à la réalisation de vidéos/scénarios de mise en situation professionnelle pour permettre aux apprenants des différentes écoles et opérateurs de visualiser des situations complexes qui peuvent se poser à eux sur le terrain.
----	--

5.5. Autres

RECOMMANDATIONS TRANSVERSALES	
69	Mettre en place des actions spécifiques en vue de faciliter la mobilité des élèves et personnes en formation, en étant attentif à la multimodalité. Veiller entre autres à : • Augmenter l’offre de transport en commun et son accessibilité (en autre, sur le plan financier). • Travailler les freins « psychologiques » à la mobilité. • Soutenir la mobilité des plus fragilisés socioéconomiquement et ainsi, soutenir les actions du consortium de mobilité pour « Tous » œuvrant pour une « mobilité inclusive ».
70	Accorder une attention particulière par rapport à un public qui évolue au sein des établissement d’enseignement ou de la formation professionnelle (précarisation, jeunes « socio-déprimés », ...) et développer des collaborations avec les services qui permettent d’aider les publics pour la prise en charge des problèmes de santé mentale et difficultés liées à la précarité.
71	Mener des actions en vue de faire face à la pénurie de certains enseignants et formateurs.
72	Mener, notamment avec les employeurs, une réflexion sur les conditions de travail liées à certains métiers et en particulier des métiers en pénurie et sur les pistes pour améliorer celles-ci.
E – COMMUNICATION, MÉDIA ET MULTIMÉDIA	
73	Veiller à simplifier les démarches administratives visant à obtenir des subventions publiques. Les démarches administratives visant à obtenir des subventions publiques (Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.) sont en effet complexes et mériteraient d’être révisées. Tous les artistes-graphistes n’ont pas les compétences, ni le temps pour compléter les formulaires de demandes de subsides.
G – HÔTELLERIE- RESTAURATION TOURISME LOISIRS ET ANIMATION	

74	Organiser des rencontres régulières entre les acteurs du secteur du Tourisme et les opérateurs d'enseignement et de formation professionnelle pour échanger sur les évolutions dans le secteur et les besoins en compétences liées à celles-ci.
75	Organiser des rencontres entre les acteurs du secteur du <u>Tourisme</u> et les étudiants et personnes en formation, candidats aux formations afin de les informer des évolutions dans le secteur et des besoins en compétences liées à celles-ci.
76	Mettre en place un lieu de concertation et d'échange entre les acteurs de l'<u>Horeca</u> en vue de mettre en évidence et de travailler les complémentarités entre les offres de formation proposées sur le territoire du Bassin de Namur, travailler sur la fluidité des parcours et la mobilisation des publics.
77	Mener un travail de sensibilisation des employeurs du secteur <u>Horeca</u> par rapport à la nécessité de faire évoluer les conditions de travail, les pratiques en matière d'organisation du travail et les salaires pour attirer des candidats. A la suite de la crise sanitaire et de l'évolution des mentalités et souhaits des personnes, il est difficile d'attirer des candidats dans le secteur Horeca. En effet, les personnes portent une attention plus grande à la question de la conciliation vie familiale-vie professionnelle, au salaire et aux conditions de travail et actuellement, les métiers de l'Horeca arrivent « au bas du classement » des métiers si l'on prend en compte ces critères.
78	Mener une réflexion concernant l'utilisation des flexi-jobs car ceux-ci ne constituent généralement pas un choix de carrière à long terme et ne permettent pas d'assurer la stabilité de l'emploi.
J – SANTÉ	
79	<u>Aide-soignant</u> : importance d'octroyer une aide financière aux personnes qui suivent une formation longue d'Aide-soignant, de manière à s'assurer qu'elles puissent aller au bout de leur parcours, soit via un contrat F70bis, soit via d'autres types de défraiement permettant de faire face aux frais de garde d'enfants et aux frais de transport.
80	<u>Aide-soignant</u> : nécessité d'octroyer une dispense de rechercher de l'emploi durant toute la durée de formation, faute de risque non-négligeable d'abandon.
K – SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITE	
81	<u>Aide-ménager</u> : Vérifier que les demandeurs d'emploi qui sont positionnés sur ce métier aient suivi un module de formation ou maîtrisent les compétences nécessaires à l'exercice du métier car les demandeurs d'emploi ne sont pas toujours conscients de l'importance de suivre une formation d'aide-ménager et de la nécessité de développer des compétences tant techniques (pour éviter les maladies et blessures, connaissance des différents produits de nettoyage) que comportementales (savoir comment se comporter chez un client et comment communiquer). Certains entrent ainsi dans le secteur, mais n'y restent pas très longtemps, faute de compétences suffisantes.

82	<u>Aide familial</u> : importance d’octroyer une aide financière aux personnes qui suivent une formation longue d’Aide familial, de manière à s’assurer qu’elles puissent aller au bout de leur parcours , soit via un contrat F70bis, soit via d’autres types de défraiement permettant de faire face aux frais de garde d’enfants et aux frais de transport.
83	<u>Aide familial</u> : nécessité d’octroyer une dispense de rechercher de l’emploi durant toute la durée de formation, faute de risque non-négligeable d’abandon.
84	<u>Assistant maternel et Accueillant d’enfant</u> : permettre aux Assistants maternels en place, compétents mais non diplômés, de continuer à exercer leur métier . Ce serait en effet dommageable pour les écoles de devoir se séparer de personnes expérimentées qui effectuent correctement leur travail. Il faudra également veiller à ce qu’ils puissent faire valider leurs compétences . Les remplacer par des Puériculteurs ne ferait en outre qu’accentuer la pénurie de Puériculteurs en train d’émerger au sein des crèches et services d’accueillants d’enfants ; d’autant plus que les barèmes sont plus élevés dans l’enseignement que dans les milieux d’accueil de la petite enfance.
85	A la suite de la réforme MILAC, réaliser une veille du <u>Secteur de la petite enfance</u> et examiner les conséquences éventuelles sur l’emploi et le recrutement au sein des milieux d’accueil de la petite enfance mais aussi des écoles.
86	<u>Métiers des secteurs de la Santé, des Services aux personnes et de la Petite enfance</u> : relancer un pôle de synergies afin de développer des projets de partenariat locaux (révision de la grille d’évaluation des stages AF, vidéos de simulation, partage d’équipements, actes délégués pour les AF, etc.).
L – SPECTACLE	
87	Veiller à simplifier les démarches administratives visant à obtenir des subventions publiques . Les démarches administratives visant à obtenir des subventions publiques (Fédération Wallonie-Bruxelles, etc.) sont complexes et mériteraient d’être révisées. Tous les artistes n’ont pas les compétences, ni le temps pour compléter les formulaires de demandes de subsides.
88	Importance de garder des mesures de soutien aux artistes, mais besoin de simplification . Même si la nouvelle réforme relative au statut de travailleur et travailleuse des arts, mise en place depuis septembre 2022, comporte des règles plus simples et soutient davantage les jeunes artistes, toutes les difficultés ne sont pas pour autant réglées.
M - SUPPORT A L'ENTREPRISE	
89	<u>Système d’information et télécommunication</u> : Mener des actions pour favoriser l’interconnaissance entre les différents acteurs de la formation et avoir une meilleure articulation entre ceux-ci .

COORDONNÉES INSTANCE BASSIN EFE DE NAMUR

Instance Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi de Namur
Boulevard du Nord, 14 – 5000 Namur

lbefe.namur@forem.be

<http://www.bassinefe-namur.be>

Présidente : Mme Fabienne TINANT

Les personnes ayant participé à la rédaction du présent rapport sont :

- Mme Françoise MICHIELS, Coordinatrice
- M Antoine ALEXANDRE, Chargé de mission
- Mme Nathalie LAZZARA, Chargée de mission
- Mme Laurence LEFEVRE, Chargée de mission
- Mme Laurie MARTIN, Cheffe de projet

ANNEXES

Annexe 1 - Liste des fonctions critiques 2024 du Forem (en orange si pénurie)

Code Sjabloon	Libellé Sjabloon
A110101-1	Conducteur / Conductrice de machines agricoles et forestières
C110201-1	Conseiller / Conseillère en assurances
C150101-1	Syndic d'immeubles
D110101-1	Boucher / Bouchère
D110201-1	Boulangier / Boulangère
D110201-2	Aide-boulangier / boulangère
D110401-1	Pâtissier-chocolatier-glacier / Pâtissière-chocolatière-glacière
D120201-1	Coiffeur / Coiffeuse
D120801-2	Esthéticien / Esthéticienne
D140701-1	Délégué technico-commercial / Déléguée technico-commerciale
D150401-1	Directeur / Directrice de magasin
E110401-1	Concepteur / Conceptrice de contenus multimédias
F110401-1	Dessinateur / Dessinatrice de la construction
F110601-1	Chargé / Chargée d'études techniques du bâtiment
F110801-1	Métreur / Métreuse
F120101-2	Conducteur / Conductrice de chantier
F120201-1	Chef / Cheffe de chantier
F130101-1	Conducteur / Conductrice de grue à tour
F130201-1	Conducteur / Conductrice d'engins de chantier
F130201-3	Conducteur / Conductrice de foreuses
F150101-1	Monteur / Monteuse d'ossatures en bois
F150202-1	Monteur / Monteuse de structures métalliques lourdes
F150301-1	Charpentier / Charpentière
F160101-1	Plafonneur / Plafonneuse
F160201-1	Electricien installateur résidentiel / Electricienne installatrice résidentielle
F160202-1	Electricien installateur industriel / Electricienne installatrice industrielle
F160203-1	Installateur / Installatrice de réseaux de communication de données
F160301-1	Installateur / Installatrice sanitaire
F160301-2	Monteur / Monteuse d'installations de chauffage central
F160301-4	Poseur / Poseuse de dispositifs de ventilation
F160401-1	Monteur / Monteuse d'aménagement intérieur
F160501-1	Monteur / Monteuse de câbles et de conduits aériens et souterrains
F160601-1	Peintre-décorateur / décoratrice
F160701-1	Menuisier / Menuisière de chantier d'extérieur
F160701-2	Menuisier / Menuisière de chantier d'intérieur
F160801-1	Carreleur / Carreleuse
F161001-1	Couvreur / Couvreuse de toits inclinés
F161001-2	Couvreur / Couvreuse de toits plats
F161001-4	Monteur / Monteuse d'éléments de façade et de toit en métal
F161101-1	Rénovateur / Rénovatrice de façades-Réparateur / Réparatrice de béton
F161201-1	Tailleur / Tailleuse de pierre naturelle
F161301-1	Isolateur / Isolatrice de gros œuvre et toiture
F161302-1	Monteur / Monteuse d'isolation industrielle
F170101-2	Coffreur-ferrailleur / Coffreuse-ferrailleuse
F170201-1	Ouvrier / Ouvrière de voirie
F170301-1	Maçon / Maçonne

F170401-2	Manœuvre en construction
F170501-1	Poseur / Poseuse de conduites d'eau
F170501-2	Poseur / Poseuse de canalisations
G110101-1	Agent / Agente d'accueil en tourisme
G120101-1	Accompagnateur / Accompagnatrice de voyages - Guide touristique
G120301-1	Animateur / Animatrice de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents
G150101-1	Valet/femme de chambre
G160101-3	Chef / Cheffe de cuisine
G160201-1	Cuisinier / Cuisinière
G160201-2	Commis / Commise de cuisine
G160201-5	Chef / Cheffe de partie
G170301-1	Réceptionniste en établissement hôtelier
G180101-2	Serveur / Serveuse dans une brasserie
G180301-1	Serveur / Serveuse dans un restaurant
H110101-1	Conseiller / Conseillère technique pour le support à la clientèle
H110201-1	Conseiller technico-commercial / Conseillère technico-commerciale
H120601-1	Responsable recherche-développement en industrie
H120801-1	Technicien / Technicienne d'études et conception en automatisme
H121001-1	Technicien / Technicienne d'études, recherche et développement dans l'industrie de transformation
H130201-1	Expert / Experte en sécurité, hygiène et environnement
H140101-1	Responsable du planning et de la gestion de la production
H140201-1	Responsable des méthodes de production et de l'industrialisation
H140301-1	Technicien / Technicienne en gestion industrielle et logistique
H140401-1	Technicien / Technicienne en processus et méthodes de production
H150201-1	Responsable contrôle qualité en industrie
H150301-1	Laborantin / Laborantine de production industrielle
H210101-1	Abatteur-découpeur / Abatteuse-découpeuse de viandes
H210101-2	Coupeur-désosseur / Coupeuse-désosseuse
H210201-2	Conducteur / Conductrice de production en industrie alimentaire
H220601-1	Menuisier / Menuisière d'atelier
H230101-1	Conducteur / Conductrice d'installation en industrie chimique
H230101-2	Conducteur / Conductrice d'installation en industrie pharmaceutique
H240301-1	Conducteur / Conductrice de machine de fabrication de produits textiles
H250201-1	Responsable de production
H250401-1	Chef / Cheffe d'équipe en industrie de production
H260201-1	Monteur-câbleur / Monteuse-câbleuse de matériels électriques et électromécaniques
H280201-1	Opérateur / Opératrice de production de matériaux de construction
H290201-1	Tôlier industriel / Tôlière industrielle
H290301-3	Régleur-opérateur / Régleuse-opératrice machines-outils CN
H290301-7	Régleur-opérateur / Régleuse-opératrice machines-outils conventionnelles
H290901-1	Opérateur / Opératrice en montage et assemblage mécanique
H291101-1	Assembleur / Assembleuse d'éléments de structure métallique
H291301-2	Soudeur / Soudeuse à l'électrode enrobée
H291301-3	Soudeur / Soudeuse semi-automatique
H291301-4	Soudeur / Soudeuse TIG
H291401-1	Tuyauteur / Tuyauteuse
H320101-1	Conducteur / Conductrice d'équipement de transformation des plastiques et caoutchoucs
H320201-1	Régleur / Régleuse d'équipement de transformation des plastiques et caoutchoucs
H330101-1	Conducteur / Conductrice d'équipement de conditionnement
H340401-1	Peintre industriel / Peintre industrielle
I110201-1	Responsable de maintenance industrielle
I130201-1	Technicien / Technicienne en automatisation industrielle

I130401-1	Electromécanicien / Electromécanicienne de maintenance industrielle
I130501-1	Technicien / Technicienne de maintenance en électronique industrielle
I130601-1	Technicien / Technicienne en froid et climatisation
I130601-2	Technicien / Technicienne HVAC
I130701-1	Technicien / Technicienne de réseaux de communication et en système de sécurité
I130801-2	Technicien / Technicienne de maintenance en systèmes de chauffage
I130901-1	Électricien / Électricienne de maintenance
I131001-1	Mécanicien / Mécanicienne de maintenance
I160301-1	Mécanicien / Mécanicienne de maintenance d'engins de chantier, agricoles et levage
I160401-1	Mécanicien / Mécanicienne pour camions et véhicules utilitaires lourds (+ 3,5 T)
I160401-4	Technicien / Technicienne automobile
I160601-1	(Dé)monteur / (Dé)monteuse de carrosserie
I160601-2	Tôlier / Tôlière en carrosserie
I160601-3	Préparateur / Préparatrice en carrosserie
I160601-4	Peintre en carrosserie
J110201-1	Médecin
J120201-1	Pharmacien / Pharmacienne
J130201-1	Technologue de laboratoire médical
J130601-1	Technologue en imagerie médicale
J140301-1	Ergothérapeute
J150101-1	Aide-soignant / Aide-soignante
J150201-1	Infirmier / Infirmière en chef
J150301-1	Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée en anesthésie
J150401-1	Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée au bloc opératoire
J150501-1	Infirmier social / Infirmière sociale
J150601-1	Infirmier / Infirmière
J150701-1	Infirmier spécialisé / Infirmière spécialisée en pédiatrie
K120101-1	Assistant social / Assistante sociale
K120701-1	Éducateur-accompagnateur / Éducatrice-accompagnatrice
K130201-1	Aide familial / familiale
K130301-1	Accueillant / Accueillante d'enfant
K130401-2	Aide ménager / ménagère à domicile
K150301-1	Contrôleur / Contrôleuse des impôts
K170101-1	Collaborateur / Collaboratrice à la défense
K180201-2	Chef / Cheffe de projets au développement local
K210501-1	Enseignant / Enseignante dans l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit
K210601-1	Enseignant / Enseignante dans l'enseignement maternel ou primaire
K210701-1	Enseignant / Enseignante dans l'enseignement secondaire
K210901-2	Enseignant / Enseignante dans l'enseignement secondaire technique ou professionnel
K211001-1	Moniteur / Monitrice d'auto-école
K220401-1	Nettoyeur / Nettoyeuse de locaux et de grandes surfaces
K250301-1	Agent / Agente de gardiennage
K260101-2	Fossoyeur / Fossoyeuse
M110101-1	Acheteur / Acheteuse
M120201-1	Expert / Experte comptable
M120301-1	Comptable
M140301-2	Data scientist
M170101-1	Responsable de l'administration des ventes
M180101-1	Administrateur / Administratrice de base de données
M180201-1	Expert / Experte en intégration et implémentation TIC
M180301-1	Responsable de département informatique
M180501-1	Analyste-développeur / développeuse TIC
M180601-1	Business Analyst TIC

N110401-1	Conducteur / Conductrice de grue mobile
N130301-1	Gestionnaire des opérations logistiques
N220201-1	Contrôleur aérien / Contrôleuse aérienne
N220401-1	Agent / Agente technique de préparation des vols
N310301-2	Matelot dans la navigation intérieure
N410101-1	Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis C
N410101-2	Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis CE - multibennes
N410101-3	Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis CE
N410101-4	Conducteur / Conductrice de poids-lourd permis CE - convoi exceptionnel
N410301-1	Conducteur / Conductrice d'autobus
N410301-4	Chauffeur / Chauffeuse d'autocar

Annexe 2 - Glossaire

4^e degré de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice	L'enseignement secondaire comporte un 4 ^e degré complémentaire organisé de manière spécifique dans le cadre de la filière professionnelle de l'enseignement secondaire pour des études en section soins infirmiers.
Accompagnement spécifique	Ensemble de formations destinées à un public tant en âge d'obligation scolaire qu'adulte nécessitant un encadrement spécifique (enseignement spécialisé de plein exercice ou en alternance de forme 3 et 4 et CFISPA).
Demandeurs d'emploi inoccupés	Demandeurs d'Emploi inscrits au Forem ou chez Actiris : demandeurs d'allocations, jeunes en stage d'insertion, autres inscrits obligatoirement et personnes qui s'inscrivent librement. Tous les DEI ne bénéficient pas d'indemnités.
Emploi Intérieur	Au niveau communal, l'emploi intérieur équivaut à l'emploi par commune de travail. Il est exprimé en postes de travail et est estimé à partir de plusieurs sources : ONSS (emploi salarié et étudiants non assujettis), ORPSS (étudiants non assujettis), INASTI (emploi indépendant), ONEM (chômeurs complets avec dispense ALE).
Faible niveau de diplôme, personnes peu qualifiées	Personne dont le diplôme le plus élevé obtenu n'atteint pas le niveau de fin d'enseignement secondaire. Les certificats correspondant à la fin de l'enseignement secondaire sont le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS), le certificat de qualification de 6 ^{ème} secondaire (CQ6) et le certificat d'apprentissage.
Formation initiale	Ensemble de formations destinées à un public en âge d'obligation scolaire et/ou jeunes adultes (enseignement ordinaire de plein exercice et en alternance et apprentissage IFAPME).
Formation pour adultes	Ensemble de formations destinées à un public n'étant plus en obligation scolaire et/ou ayant terminé ou arrêté un parcours de formation initiale : Enseignement de Promotion sociale secondaire (les quelques jeunes en obligation scolaire inscrits dans l'enseignement de promotion sociale de niveau secondaire sont inclus dans la catégorie « Formation pour adultes »), formation en chef d'entreprise IFAPME, Forem, Bruxelles formation, CISP, etc.
Indice de spécialisation (IS)	Part du secteur dans le bassin, divisé par la part du secteur en FWB/Wallonie. Un indice de spécialisation supérieur à 1 signifie une part plus importante dans le bassin que dans les autres bassins.
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 60 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans. Un indice de

	vieillessement supérieur à 100 est le signe d'une part plus importante de personnes âgées.
Métier en pénurie	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes quantitatives : trop peu de candidats pour un métier donné.
Métier/ fonction critique	Métier pour lequel l'analyse a mis en évidence une difficulté de recrutement liée à des causes qualitatives : profils de candidats non adaptés,
ND	Données non disponibles ou non communiquées aux Instances
Nomenclature NACE 2008	Version belge de la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne.
Nomenclature ROME v3	L'arborescence de la nomenclature ROME v3 (3^{ème} version du Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois, nomenclature d'origine française) se décline en différents niveaux de compétence et de qualification nécessaires pour exercer une profession. Le niveau d'analyse le plus précis repris dans les rapports est celui des codes métiers (1 lettre, 4 chiffres) Cette nomenclature est maintenant en usage dans les services publics de l'emploi. Des tables de correspondances sont établies avec les nomenclatures des opérateurs d'enseignement et de formation. Le ROME V3 Competent, utilisé au départ en Flandre, permet de descendre un niveau plus bas dans l'arborescence des compétences. Il est utilisé pour l'analyse des profils des demandeurs d'emploi et des offres reçues des entreprises.
Occurrence	Nombre de fois qu'une option/formation est organisée dans un bassin.
Offre à adapter	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques pour lesquels une offre existe et semble suffisante mais qui doit être sauvegardée. Une création d'une offre ne s'envisagerait donc que si une formation équivalente venait à disparaître.
Offre à créer	Besoins socioéconomiques du territoire non satisfaits par l'offre actuelle d'enseignement et/ou de formation.
Offre à maintenir	Offres débouchant sur des métiers porteurs d'emploi ou des fonctions critiques ; si elles disparaissaient, certains besoins socio-économiques du territoire ne seraient plus couverts.
Opportunité d'emploi	Offres d'emploi déposées par les entreprises sur le site du Forem. Les autres circuits/canaux de recrutement (réseaux sociaux, sites de recrutement, « bouche à oreille », etc.) ne sont pas repris dans les statistiques.
Point de pourcentage	Unité utilisée pour désigner la différence arithmétique entre deux pourcentages.
Pôle de synergies	Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergie doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergie et développant un ou plusieurs aspects spécifiques.
Population active	Personnes en emploi ou à la recherche d'un emploi.
Population active inoccupée	Personnes en recherche d'emploi. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM)

Population active occupée	Personnes en emploi, en Wallonie ou ailleurs. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Population en âge de travailler	Par convention internationale, est considérée 'en âge de travailler' la population résidente âgée de 15 à 64 ans. Les apprentis ou les jeunes qui ont des contrats de travail étudiant (accessibles dès 15 ans, soit à la fin de l'obligation scolaire à temps plein) sont classés parmi les actifs occupés.
Population inactive	Personnes sans emploi et qui n'en cherchent pas (aux études, pensionnées, etc.)
Positionnement métier	Métiers choisis par les demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un service public de l'emploi. Une personne peut se positionner sur plusieurs métiers, sur base déclarative. Ponctuellement des screenings métiers sont réalisés par le Service Public de l'Emploi pour préciser les compétences.
Ratio d'emploi intérieur	Le ratio d'emploi intérieur donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler (15-64 ans) du territoire observé. L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié, mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail d'indépendant ou d'aidant. Plus le ratio est élevé, plus le potentiel d'emploi local est important.
Taux d'emploi	Proportion de personnes résidant Wallonie en âge de travailler (15 à 64 ans) qui travaillent, en Wallonie ou ailleurs. Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Taux de chômage, Taux de chômage administratif	Proportion de personnes actives ne disposant pas d'un emploi et qui sont inscrites comme demandeurs d'emploi. Le dénominateur est cette fois la population active. Les statistiques communales utilisées dans le rapport sont basées sur les sources administratives (ONSS, ORPSS (régimes particuliers), INASTI, INAMI, BCSS, ONEM).
Thématique commune	Métier défini par l'instance comme étant prioritaire pour orienter la création ou le maintien d'une offre d'enseignement/formation dans un Bassin donné, ou métier dont le contenu des cours ou les modalités d'apprentissage doivent être adaptés.

Annexe 3 - Acronymes

A	
Adeppi	Atelier d'éducation permanente pour personnes incarcérées
ALT	Alternance
AMEF	Analyse du Marché de l'Emploi et de la Formation
APE	Aide à l'Emploi
ART.	Article
AS	Accompagnement Spécifique
AVIQ	Agence pour une Vie de Qualité
AWAP	Agence wallonne du Patrimoine
B	
BCSS	Banque Carrefour de Sécurité Sociale

BIM	Building Information Modeling ou Modélisation des informations d'une construction
BIT	Bureau International du Travail
C	
CDC	Centre de Compétences
CEC	Cadre Européen des Certifications
CECAF	Certificat de Compétences Acquisées en Formation
CEFA	Centre d'Education et de Formation en Alternance
CESS	Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur
CFISPA	Centre de formation et d'insertion socioprofessionnelle AVIQ
CGO	Construction Gros Œuvre
CISP	Centre d'Insertion Socioprofessionnelle
CLPIA	Conducteur de Ligne de Production en Industrie Alimentaire
COEN	Coordination et Encadrement
COF	Centre d'Orientation et de Formation
CPAS	Centre Public d'Action Sociale
CPU	Certification par Unité
CQ	Certificat de Qualification
CRT	Centre de Réadaptation au Travail
CTA	Centre de Technologies Avancées
CVDC	Consortium de Validation des Compétences
D	
DAO	Dessin Assisté par Ordinateur
DE	Demandeur d'Emploi
DEDA	Demandeur d'emploi demandeur d'allocations
DEFI	Démarche Formation Insertion
DEI	Demandeur d'Emploi Inoccupé
DGEO	Direction générale de l'enseignement obligatoire
DGS	Direction générale Statistique
DOA	Degré d'Observation Autonome
DREMT	Direction Relations-Écoles Monde du travail
E	
EESSCF	Etablissement d'enseignement spécialisé secondaire de la Communauté Française
EFE	Enseignement Qualifiant – Formation – Emploi
EFT	Entreprises de Formation par le Travail
EPPA	Ecole Provinciale Postsecondaire d'Agriculture
EPS	Enseignement de Promotion Sociale
ESA	Ecole supérieure des Arts
ETNIC	Service des Statistiques relatives à l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles
F	
FA	Formation pour adultes
FI	Formation Initiale
Forem	Service public de l'emploi et de la formation en Wallonie
FPS	Femme Prévoyante Socialiste
FWB	Fédération Wallonie Bruxelles
G	
GSM	Global System for Mobile Communications
H	

HE	Haute Ecole
HVAC	Heating, Ventilation and Air-Conditioning ou Chauffage, ventilation et climatisation
I	
IB	Instance Bassin
IBEFE	Instance Bassin Enseignement qualifiant – Formation – Emploi
IBSA	Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse
IEPSCF	Institut d'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté Française
IFAPME	Institut wallon de Formation en Alternance et des indépendants et Petites et Moyennes Entreprises
IFPM	Institut de Formation Postsecondaire de l'industrie des fabrications Métalliques
ILFOP	Institut Libre de Formation Permanente
INAMI	Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité
INASTI	Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants
IPEPS	Institut Provincial d'Enseignement de Promotion Sociale
IPW	Institut du Patrimoine Wallon
IS	Indice de Spécialisation
ISla	Institut Supérieur Industriel Agronomique
IV	Indice de Vieillesse
IWEPS	Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
J	
K	
L	
M	
N	
NACE	Nomenclature statistique des Activités économiques dans la Communauté Européenne
ND	Non Disponible
NTTP	Nombre total de périodes professeurs
O	
OBG	Option de Base Groupée
OE	Opportunité d'Emploi
OFFA	Office Francophone de la Formation en Alternance
ONEM	Office National de l'Emploi
ONSS	Office National de Sécurité Sociale
ONSSAPL	Office National de Sécurité Sociale des Administrations Provinciales et Locales
OPIA	Opérateur de production en industrie alimentaire
P	
P	Professionnel
p.p.	Point de Pourcentage
PE	Plein Exercice
PHARE	Personne Handicapée Autonomie Recherché
PME	Petites et Moyennes Entreprises
Q	
R	
RAF	Reconnaissance des acquis de formation
RAP	Rapport Analytique et Prospectif

RIS	Revenu d'intégration sociale
ROME	Répertoire Opérationnel des Métiers et des Emplois
RW	Région Wallonne
S	
SFMQ	Service francophone des Métiers et des Qualifications
SFPME	Service Formation PME
SJABLOON	Métier (8 chiffres) issu de la nomenclature ROM V3 Competent
SO	Sans Objet
SPF	Service Public Fédéral
SPOC	Single Point of Contact ou Point de contact unique
T	
TCS	Table de Concertation Sectorielle
TPE	Très Petites Entreprises
TQ	Technique de Qualification
TRS	Table Ronde Sectorielle interbassin
U	
UCL	Université Catholique de Louvain
UE	Unité d'Enseignement ou Union Européenne
UE28	Union Européenne des 28 pays ayant appartenu à l'Union européenne entre 2013 et 2023
V	
VA	Valeur Absolue
VCA	Veiligheid, gezondheid en milieu Checklist Aannemers ou Liste de contrôle Sécurité, Santé et Environnement des entreprises contractantes
VDC	Validation des Compétences
W – X – Y – Z	



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT • FORMATION • EMPLOI

NAMUR

www.bassinefe-namur.be

ibefe.namur@forem.be

Edition 2024

Editeur responsable : Forem-IBEFE Boulevard Tirou 104 6000 Charleroi